

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON.

TOME XXIII.

OISEAUX.

V.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON

AUGMENTÉES

PAR M. F. CUVIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

(Académie des Sciences)

DE DEUX VOLUMES

supplémentaires

OFFRANT LA DESCRIPTION DES MAMMIFÈRES ET
DES OISEAUX LES PLUS REMARQUABLES
DÉCOUVERTS JUSQU'À CE JOUR.

ET ACCOMPAGNÉES

D'UN BEAU PORTRAIT DE BUFFON, ET DE 200 GRAVURES EN
TAILLE-DOUCE, EXÉCUTÉES POUR CETTE ÉDITION
PAR LES MEILLEURS ARTISTES.



A PARIS,
CHEZ F. D. PILLOT, ÉDITEUR,

RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, n° 49;

SALMON, LIBRAIRE.

RUE CHRISTINE, n° 5, PRÈS CELLE DAUPHINE.

•••••

1850.

3235

OISEAUX.

V.





F. Bonquet sculp

1 L'ALOUETTE — 2 LA PARLOUSE OU L'ALOUETTE DES PRÉS — 3 LE CUJELIER

L'ALOUETTE.

Alauda arvensis. L.

CET oiseau, n° 565, fig. 1, qui est fort répandu aujourd'hui, semble l'avoir été plus anciennement dans nos Gaules qu'en Italie, puisque son nom latin *alauda*, selon les auteurs latins les plus instruits, est d'origine gauloise¹.

Les Grecs en connoissoient de deux espèces : l'une qui avoit une huppe sur la tête, et que, par cette raison, l'on avoit nommé *corudòs*, *corudalòs*, *galerita*, *cassita* ; l'autre qui n'avoit point de huppe, et dont il s'agit dans cet article. Willughby est le seul auteur, que je sache, où l'on trouve que cette dernière relève quelquefois les plumes de la tête en forme de huppe, et je m'en suis assuré moi-même à l'égard du mâle, en sorte que les noms de *galerita* et de *corudòs* peuvent aussi lui convenir. Les Allemands l'appellent

1. Le nom celtique est *alaud*, d'où nous avons formé *aloue*, puis *alouette*. Apparemment que les soldats de la légion nommée *alauda* portoient sur leur casque un panache qui avoit quelque rapport avec celui de l'alouette huppée. Schwenckfeld et Klein, qui apparemment n'avoient pas lu Pline, dérivent ce nom d'*alauda*, *a laude*, parce que selon le premier, on a remarqué qu'elle s'élevoit sept fois le jour vers le ciel, chantant les louanges de Dieu. Il est bien reconnu que toutes les créatures attestent l'existence et sont la gloire du Créateur; mais faire chanter les heures canoniales à de petits oiseaux, et fonder cette conjecture sur la ressemblance fortuite d'un mot latin avec un mot gaulois, il faut avouer que c'est une idée bien puérite.

lerch, qui se prononce en plusieurs provinces *lerich*, et paroît visiblement imité de son chant. M. Barrington la met au nombre des alouettes qui chantent le mieux, et l'on s'est fait une étude de l'élever en volière pour jouir de son ramage en toute saison, et, par elle, du ramage de tout autre oiseau, qu'elle prend fort vite, pour peu qu'elle ait été à portée de l'entendre quelque temps, et cela même après que son chant propre est fixé; aussi M. Daines Barrington l'appelle-t-il *oiseau moqueur imitateur*; mais elle imite avec cette pureté d'organe, cette flexibilité de gosier qui se prête à tous les accents et qui les embellit. Si l'on veut que son ramage, acquis ou naturel, soit vraiment pur, il faut que ses oreilles ne soient frappées que d'une seule espèce de chant, surtout dans le temps de la jeunesse, sans quoi ce ne seroit plus qu'un composé bizarre et mal assorti de tous les ramages qu'elle auroit entendus.

Lorsqu'elle est libre, elle commence à chanter dès les premiers jours du printemps, qui sont pour elle le temps de l'amour; elle continue pendant toute la belle saison : le matin et le soir sont les temps de la journée où elle se fait le plus entendre, et le milieu du jour celui où on l'entend le moins¹. Elle est du petit nombre des oiseaux qui chantent en volant : plus elle s'élève, plus elle force la voix; et souvent elle la force à un tel point que, quoiqu'elle se soutienne au haut des airs et à perte de vue, on l'entend encore assez distinctement, soit que ce chant ne soit qu'un

1. Cela peut être vrai dans les pays chauds, comme l'Italie et la Grèce : car dans nos pays tempérés on ne remarque point que l'alouette se taise au milieu du jour.

simple accent d'amour ou de gaieté, soit que ces petits oiseaux ne chantent ainsi en volant que par une sorte d'émulation et pour se rappeler entre eux. Un oiseau de proie qui compte sur sa force et médite le carnage, doit aller seul, et garder dans sa marche un silence farouche, de peur que le moindre cri ne fût pour ses pareils un avertissement de venir partager sa proie, et pour les oiseaux foibles, un signal de se tenir sur leurs gardes : c'est à ceux-ci à se rassembler, à sortir, à s'appuyer les uns les autres, et à se rendre ou du moins à se croire forts par leur réunion. Au reste, l'alouette chante rarement à terre, où néanmoins elle se tient toujours lorsqu'elle ne vole point ; car elle ne se perche jamais sur les arbres, et on doit la compter parmi les oiseaux pulvérateurs : aussi ceux qui la tiennent en cage ont-ils grand soin d'y mettre dans un coin une couche assez épaisse de sablon où elle puisse se poudrer à son aise, et trouver du soulagement contre la vermine qui la tourmente ; ils y ajoutent du gazon frais souvent renouvelé, et ils ont l'attention que la cage soit un peu spacieuse.

On a dit que ces oiseaux avoient de l'antipathie pour certaines constellations, par exemple, pour *Arcturus*, et qu'ils se taisoient lorsque cette étoile commençoit à se lever en même temps que le soleil ; apparemment que c'est dans ce temps qu'ils entrent en mue, et sans doute ils y entreroient toujours quand *Arcturus* ne se lèveroit pas.

Je ne m'arrêterai point à décrire un oiseau aussi connu : je remarquerai seulement que ses principaux attributs sont d'avoir le doigt du milieu étroitement

uni avec le doigt extérieur de chaque pied par sa première phalange ; l'ongle du doigt postérieur fort long et presque droit ; les ongles antérieurs très courts et peu recourbés ; le bec point trop foible , quoiqu'en alène ; la langue assez large , dure , et fourchue ; les narines rondes et à demi découvertes ; l'estomac charnu et assez ample , relativement au volume du corps ; le foie partagé en deux lobes fort inégaux ; le lobe gauche paroissant avoir été gêné et arrêté dans son accroissement par le volume de l'estomac ; environ neuf pouces de tube intestinal ; deux très petits *cæcum* communiquant à l'intestin ; une vésicule du fiel ; le fond des plumes grisâtre ; douze pennes à la queue et dix-huit aux ailes , dont les moyennes ont le bout coupé presque carrément et partagé dans son milieu par un angle rentrant , caractère commun à toutes les alouettes. J'ajouterai encore que les mâles sont un peu plus bruns que les femelles¹ ; qu'ils ont un collier noir , plus de blanc à la queue , et la contenance plus fière ; qu'ils sont un peu plus gros , quoique cependant le plus pesant de tous ne pèse pas deux onces ; enfin qu'ils ont , comme dans presque toutes les autres espèces , le privilège exclusif du chant. Olini semble supposer qu'ils ont l'ongle postérieur plus long² ; mais je soupçonne avec M. Klein que cela dépend autant de l'âge que du sexe.

1. Il m'a paru que les alouettes ou mauviettes de Beauce , qui se vendent à Paris , sont plus brunes que nos alouettes de Bourgogne. Quelques individus ont plus ou moins de roussâtre , plus ou moins de pennes de l'aile bordées de cette couleur.

2. Gesner assure avoir vu un de ces ongles long d'environ deux pouces ; mais il ne dit pas si l'oiseau étoit mâle ou femelle.

Lorsqu'aux premiers beaux jours du printemps le mâle est pressé de s'unir à sa femelle, il s'élève dans l'air en répétant sans cesse son cri d'amour, et embrassant dans son vol un espace plus ou moins étendu, selon que le nombre des femelles est plus petit ou plus grand : lorsqu'il a découvert celle qu'il cherche, il se précipite et s'accouple avec elle. Cette femelle fécondée fait promptement son nid ; elle le place entre deux mottes de terre ; elle le garnit intérieurement d'herbes, de petites racines sèches¹, et prend beaucoup plus de soin pour le cacher que pour le construire : aussi trouve-t-on très peu de nids d'alouette, relativement à la quantité de ces oiseaux. Chaque femelle pond quatre ou cinq petits œufs qui ont des taches brunes sur un fond grisâtre : elle ne les couve que pendant quinze jours au plus, et elle emploie encore moins de temps à conduire et à élever ses petits. Cette promptitude a souvent trompé ceux qui vouloient enlever des couvées qu'ils avoient découvertes, et Aldrovande tout le premier. Elle dispose aussi à croire, d'après le témoignage du même Aldrovande et d'Olina¹, qu'elles peuvent faire jusqu'à trois couvées dans un été, la première au commencement de mai, la seconde au mois de juillet, et la dernière au mois d'août : mais si cela a lieu, c'est surtout dans les pays chauds, dans lesquels il faut moins de temps aux œufs pour éclore, aux petits pour arriver au terme où ils peuvent se passer des soins de la mère, et à la mère elle-même pour recommencer une nouvelle couvée. En effet, Aldrovande et Olina, qui

1. Les chasseurs disent que le nid des alouettes est mieux construit que celui des cailles et des perdrix.

parlent des trois couvées par an, écrivoient et observoient en Italie; Frisch, qui rend compte de ce qui se passe en Allemagne, n'en admet que deux; et Schwenckfeld n'en admet qu'une seule pour la Silésie.

Les petits se tiennent un peu séparés les uns des autres : car la mère ne les rassemble pas toujours sous ses ailes; mais elle voltige souvent au dessus de la couvée, la suivant de l'œil avec une sollicitude vraiment maternelle, dirigeant tous ses mouvements, pourvoyant à tous ses besoins, veillant à tous ses dangers.

L'instinct qui porte les alouettes femelles à élever et soigner ainsi une couvée se déclare quelquefois de très bonne heure, et même avant celui qui les dispose à devenir mères, et qui, dans l'ordre de la nature, devroit, ce semble, précéder. On m'avoit apporté, dans le mois de mai, une jeune alouette qui ne mangeoit pas encore seule; je la fis élever, et elle étoit à peine sevrée lorsqu'on m'apporta d'un autre endroit une couvée de trois ou quatre petits de la même espèce; elle se prit d'une affection singulière pour ces nouveaux venus, qui n'étoient pas beaucoup plus jeunes qu'elle; elle les soignoit nuit et jour, les réchauffoit sous ses ailes, leur enfonçoit la nourriture dans la gorge avec le bec : rien n'étoit capable de la détourner de ces intéressantes fonctions; si on l'arrachoit de dessus ces petits, elle revoloit à eux dès qu'elle étoit libre, sans jamais songer à prendre sa volée, comme elle l'auroit pu cent fois. Son affection ne faisant que croître, elle en oublia à la lettre le boire et le manger; elle ne vivoit plus que de la

becquée qu'on lui donnoit en même temps qu'à ses petits adoptifs, et elle mourut enfin consumée par cette espèce de passion maternelle : aucun de ces petits ne lui survécut, ils moururent tous les uns après les autres : tant ses soins leur étoient devenus nécessaires ; tant ces mêmes soins étoient non seulement affectionnés, mais bien entendus.

La nourriture la plus ordinaire des jeunes alouettes sont les vers, les chenilles, les œufs de fourmis et même de sauterelles ; ce qui leur a attiré, et à juste titre, beaucoup de considération dans les pays qui sont exposés aux ravages de ces insectes destructeurs : lorsqu'elles sont adultes, elles vivent principalement de graines, d'herbe, en un mot, de matières végétales.

Il faut, dit-on, prendre en octobre ou novembre celles que l'on veut conserver pour le chant, préférant les mâles autant qu'il est possible, et leur liant les ailes lorsqu'elles sont trop farouches, de peur qu'en s'élançant trop vivement elles ne se cassent la tête contre le plafond de leur cage. On les apprivoise assez facilement ; elles deviennent même familières jusqu'à venir manger sur la table et se poser sur la main : mais elles ne peuvent se tenir sur le doigt, à cause de la conformation de l'ongle postérieur, trop long et trop droit pour pouvoir l'embrasser ; c'est sans doute par la même raison qu'elles ne se perchent pas sur les arbres. D'après cela on juge bien qu'il ne faut point de bâtons en travers dans la cage où on les tient.

En Flandre, on nourrit les jeunes avec de la graine de pavot mouillée, et lorsqu'elles mangent seules,

avec de la mie de pain aussi humectée : mais dès qu'elles commencent à faire entendre leur ramage , il faut leur donner du cœur de mouton ou du veau bouilli haché avec des œufs durs ; on y ajoute le blé, l'épeautre, et l'avoine mondés , le millet , la graine de lin , de pavots , et de chènevis écrasés, tout cela détrempé dans du lait ; mais M. Frisch avertit que , lorsqu'on ne leur donne que du chènevis écrasé pour toute nourriture , leur plumage est sujet à devenir noir. On prétend aussi que la graine de moutarde leur est contraire : à cela près , il paroît qu'on peut les nourrir avec toute sorte de graine, et même avec tout ce qui se sert sur nos tables , et en faire des oiseaux domestiques. Si l'on en croit Frisch , elles ont l'instinct particulier de goûter la nourriture avec la langue avant de manger. Au reste , elles sont susceptibles d'apprendre à chanter et d'orner leur ramage naturel de tous les agréments que notre mélodie artificielle peut y ajouter. On a vu de jeunes mâles qui , ayant été sifflés avec une turlutaine , avoient retenu en fort peu de temps des airs entiers , et qui les répétoient plus agréablement qu'aucune linotte ou serin n'auroit su faire. Celles qui restent dans l'état de sauvage habitent pendant l'été les terres les plus sèches ; l'hiver elles descendent dans la plaine , se réunissent par troupes nombreuses , et deviennent alors très grasses , parce que , dans cette saison , étant presque toujours à terre , elles mangent , pour ainsi dire , continuellement. Au contraire , elles sont fort maigres en été , temps où elles sont presque toujours deux à deux , volant sans cesse , chantant beaucoup , mangeant peu , et ne se posant à terre que pour faire l'amour. Dans

les plus grands froids, et surtout lorsqu'il y a beaucoup de neige, elles se réfugient de toutes parts aux bords des fontaines qui ne gèlent point; c'est alors qu'on leur trouve de l'herbe dans le gésier; quelquefois même elles sont réduites à chercher leur nourriture dans le fumier de cheval qui tombe le long des grands chemins; et, malgré cela, elles sont encore plus grasses alors que dans aucun temps de l'été.

Leur manière de voler est de s'élever presque perpendiculairement et par reprises, et de se soutenir à une grande hauteur, d'où, comme je l'ai dit, elles savent très bien se faire entendre; elles descendent au contraire en filant pour se poser à terre, excepté lorsqu'elles sont menacées par l'oiseau de proie ou attirées par une compagne chérie; car, dans ces deux cas, elles se précipitent comme une pierre qui tombe ¹.

Il est aisé de croire que de petits oiseaux qui s'élèvent très haut dans l'air peuvent quelquefois être emportés par un coup de vent fort loin dans les mers, et même au delà des mers. « Sitôt qu'on approche des terres d'Europe, dit le P. Du Tertre, on commence à voir des oiseaux de proie, des alouettes, des chardonnerets, qui, étant emportés par les vents, perdent la vue des terres, et sont contraints de venir se percher sur les mâts et les cordages des navires.» C'est par cette raison que le docteur Hans Sloane en a vu à quarante milles en mer dans l'Océan, et le comte Marsigli dans la Méditerranée. On peut même soupçonner que celles qu'on a retrouvées en Pensylvanie, en Virginie, et dans d'autres régions de l'Amérique,

1. Voyez Olin, ou plutôt voyez les alouettes dans les champs.

y ont été transportées de la même façon. M. le chevalier des Mazis m'assure que les alouettes passent à l'île de Malte dans le mois de novembre; et, quoiqu'il ne spécifie pas les espèces, il est probable que l'espèce commune est du nombre; car M. Lottinger a observé qu'en Lorraine il y en a un passage considérable, qui finit précisément dans ce même mois de novembre, et qu'alors on n'en voit que très peu; que les passagères entraînent avec elles celles qui sont nées dans le pays: mais bientôt après il en reparoît autant qu'auparavant, soit que d'autres leur succèdent, soit que celles qui avoient d'abord suivi les voyageuses reviennent sur leurs pas, ce qui est plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elles ne passent pas toutes, puisqu'on en voit presque en toute saison dans notre pays, et que dans la Beauce, la Picardie, et beaucoup d'autres endroits, on en prend en hiver des quantités considérables: c'est même une opinion générale en ces endroits, qu'elles ne sont point oiseaux de passage; que si elles s'absentent quelques jours pendant la plus grande rigueur du froid, et surtout lorsque la neige tient long-temps, c'est le plus souvent parce qu'elles vont sous quelque rocher, dans quelque caverne, à une bonne exposition¹, et, comme j'ai dit, près des fontaines chaudes; souvent même elles disparaissent

1. Dans la partie du Bugey située au bas des montagnes, entre le Rhône et l'Ain, on a vu souvent, sur la fin d'octobre ou au commencement de novembre, une multitude innombrable d'alouettes pendant une quinzaine de jours, jusqu'à ce que la neige gagnant la plaine les obligéât d'aller plus loin. Dans les grands froids qui se firent ressentir la dernière quinzaine du mois de janvier 1776, il parut, aux environs du Pent-de-Beauvoisin, une si prodigieuse quantité d'alouettes, qu'avec une perche un seul homme en tuoit la charge de deux mulets:

subitement au printemps, lorsque, après des jours doux qui les ont fait sortir de leurs retraites, il survient des froids vifs qui les y font rentrer. Cette occultation de l'alouette étoit connue d'Aristote, et M. Klein dit qu'il s'en est assuré par sa propre observation.

On trouve cet oiseau dans presque tous les pays habités des deux continents, et jusqu'au cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe; il pourroit même subsister dans les terres incultes qui abonderoient en bruyères et en genévriers; car il se plaît beaucoup sous ces arbrisseaux, qui le mettent à l'abri, lui et sa couvée, contre les atteintes de l'oiseau de proie. Avec cette facilité de s'accoutumer à tous les terrains et à tous les climats, il paroîtra singulier qu'il ne s'en trouve point à la Côte-d'Or, comme l'assure Villault, ni même dans l'Andalousie, s'il en faut croire Averroès.

Tout le monde connoît les différents pièges dont on se sert ordinairement pour prendre les alouettes, tels que collets, traîneaux, lacets, pantières; mais il en est un qu'on y emploie plus communément, et qui en a tiré sa dénomination de *filet d'alouette*. Pour réussir à cette chasse, il faut une matinée fraîche, un beau soleil, un miroir tournant sur son pivot, et une ou deux alouettes vivantes qui rappellent les autres: elles se réfugioient jusque dans les maisons, et étoient fort maigres. Il est clair que, dans ces deux cas, les alouettes n'ont quitté leur séjour ordinaire que parce qu'elles n'y trouvoient plus à vivre, mais on sent bien que cela ne suffit pas pour qu'elles doivent être regardées absolument comme oiseaux de passage. Thévenot dit que les alouettes paroissent en Égypte au mois de septembre, et y séjournent jusqu'à la fin de l'année.

car on ne sait pas encore imiter leur chant d'assez près pour les tromper, c'est par cette raison que les oiseleurs disent qu'elles ne suivent point l'appau ; mais elles paroissent attirées plus sensiblement par le jeu du miroir : non sans doute qu'elles cherchent à se mirer, comme on les en a accusées d'après l'instinct qui leur est commun avec tous les oiseaux de volière, de chanter devant une glace avec un redoublement de vivacité et d'émulation ; mais parce que les éclairs de lumière que jette de toutes parts ce miroir en mouvement excitent leur curiosité, ou parce qu'elles croient cette lumière renvoyée par la surface mobile des eaux vives qu'elles recherchent dans cette saison : aussi en prend-on tous les ans des quantités considérables pendant l'hiver aux environs des fontaines chaudes où j'ai dit qu'elles se rassembloient ; mais aucune chasse n'en détruit autant à la fois que la chasse aux gluaux qui se pratique dans la Lorraine françoise et ailleurs¹, et dont je donnerai ici le détail, parce qu'elle est peu connue. On commence par préparer quinze cents ou deux mille gluaux : ces gluaux sont des branches de saule bien droites ou du moins bien dressées, longues d'environ trois pieds dix poucés, aiguës et même un peu brûlées par l'un des bouts ; on les enduit de glu par l'autre de la longueur d'un pied : on les plante par rangs parallèles dans un terrain convenable, qui est ordinairement une plaine en jachère, et où l'en s'est assuré qu'il y a suffisamment d'alouettes pour indem-

1. M. de Sonini fait depuis long-temps exécuter cette chasse dans sa terre de Manoncourt en Lorraine. Feu le roi Stanislas y prenoit plaisir, et l'a souvent honorée de sa présence.

niser des frais, qui ne laissent pas d'être considérables; l'intervalle des rangs doit être tel, que l'on puisse passer entre deux sans toucher aux gluaux; l'intervalle des gluaux de chaque rang doit être d'un pied, et chaque gluaux doit répondre aux intervalles des gluaux des rangs joignants.

L'art consiste à planter ces gluaux bien régulièrement, bien à-plomb, et de manière qu'ils puissent rester en situation tant que l'on n'y touche point, mais qu'ils puissent tomber pour peu qu'une alouette les touche en passant.

Lorsque tous ces gluaux sont plantés, ils forment un carré long qui présente l'un de ses côtés au terrain où sont les alouettes; c'est le front de la chasse: on plante à chaque bout un drapeau pour servir de point de vue aux chasseurs, et dans certains cas pour leur donner des signaux.

Le nombre des chasseurs doit être proportionné à l'étendue du terrain que l'on veut embrasser. Sur les quatre ou cinq heures du soir, selon que l'on est plus ou moins avancé dans l'automne, la troupe se partage en deux détachements égaux, commandés chacun par un chef intelligent, lequel est lui-même subordonné à un commandant général, qui se place au centre.

L'un de ces détachements se rassemble au drapeau de la droite, l'autre au drapeau de la gauche, et tous deux, gardant un profond silence, s'étendent chacun de leur côté sur une ligne circulaire pour se joindre l'un à l'autre à environ une demi-lieue du front de la chasse, et former un seul cordon qui se resserre tou-

jours davantage en se rapprochant des gluaux, et pousse toujours les alouettes en avant.

Vers le coucher du soleil, le milieu du cordon doit se trouver à deux ou trois cents pas du front : c'est alors que l'on *donne*, c'est-à-dire que l'on marche avec circonspection, que l'on s'arrête, que l'on se met ventre à terre, que l'on se relève, et qu'on se remet en mouvement à la voix du chef. Si toutes ces manœuvres sont commandées à propos et bien exécutées, la plus grande partie des alouettes renfermées dans le cordon, et qui à cette heure là ne s'élèvent que de trois ou quatre pieds, se jettent dans les gluaux, les font tomber, sont entraînées par leur chute et se prennent à la main.

S'il y a encore du temps, on forme du côté opposé un second cordon de cinquante pas de profondeur, et l'on ramène les alouettes qui avoient échappé la première fois : cela s'appelle *revirer*.

Les curieux inutiles se tiennent aux drapeaux, mais un peu en arrière, afin d'éviter toute confusion.

On prend jusqu'à cent douzaines d'alouettes et plus dans une de ces chasses; et l'on regarde comme très mauvaise celle où l'on n'en prend que vingt-cinq douzaines. On y prend aussi quelquefois des compagnies de perdrix et même des chouettes; mais on en est très fâché, parce que ces événements font *enlever* les alouettes, ainsi que le passage d'un lièvre qui traverse l'enceinte, et tout autre mouvement ou bruit extraordinaire.

Les oiseaux voraces détruisent aussi beaucoup d'a-

louettes pendant l'été ; car elles sont leur proie la plus ordinaire , même des plus petits ; et le coucou , qui ne fait point de nid , tâche quelquefois de s'approprier celui de l'alouette , et de substituer ses œufs à ceux de la véritable mère : cependant , malgré cette immense destruction , l'espèce paroît toujours fort nombreuse ; ce qui prouve sa grande fécondité et ajoute un nouveau degré de vraisemblance à ce qu'on a dit de ces trois pontes par an. Il est vrai que cet oiseau vit assez long-temps pour un si petit animal : huit à dix ans , selon Olin ; douze ans , selon d'autres ; vingt-deux , suivant le rapport d'une personne digne de foi , et jusqu'à vingt-quatre , si l'on en croit Rzaczynski.

Les anciens ont prétendu que la chair de l'alouette bouillie , grillée , et même calcinée et réduite en cendres , étoit une sorte de spécifique contre la colique : il résulte au contraire de quelques observations modernes , qu'elle la donne fort souvent , et M. Linnaeus croit qu'elle est contraire aux personnes qui ont la gravelle. Ce qui paroît le mieux avéré , c'est que la chair des alouettes ou mauviettes est une nourriture fort saine et fort agréable lorsqu'elles sont grasses , et que les picotements d'estomac ou d'entrailles qu'on éprouve quelquefois après en avoir mangé viennent de ce qu'on a avalé , par mégarde , quelques fragments de leurs petits os ; lesquels fragments sont très fins et très aigus. Cet oiseau pèse plus ou moins , selon qu'il a plus ou moins de graisse , de sept ou huit gros à dix ou douze.

Longueur totale , environ sept pouces ; bec , six à sept lignes ; ongle postérieur droit , six lignes ; vol ,

douze à treize pouces; queue, deux pouces trois quarts, un peu fourchue, composée de douze penes; elle dépasse les ailes d'onze lignes.

Variétés de l'Alouette.

I.

L'Alouette blanche.

MM. Brisson et Frisch ont eu raison de regarder cette alouette comme une variété de l'espèce précédente : c'est en effet une véritable alouette, qui, suivant M. Frisch, nous vient du Nord, comme le moineau et l'étourneau blancs, l'hirondelle et la fauvette blanches, etc., lesquels portent tous sur leur plumage l'empreinte de leur climat natal. M. Klein n'est point de cet avis, et il se fonde sur ce qu'à Dantzick, qui est plus au nord que les pays où il paroît quelquefois des alouettes blanches, on n'en a pas vu une seule depuis un demi-siècle. S'il m'étoit permis de prononcer sur cette question, je dirois que l'avis de M. Frisch, qui fait venir toutes les alouettes blanches du Nord, me semble trop exclusif, et que la raison que M. Klein fait valoir contre cet avis, n'est rien moins que décisive : en effet, l'observation prouve et prouvera qu'il y a des alouettes blanches ailleurs que dans le Nord; mais il faut convenir aussi que les alouettes blanches qui se trouvent dans la partie du Nord où est la Norwége, la Suède, le Danemarck, ont plus de facilité à se répandre de là dans la partie occidentale de l'Allemagne, laquelle n'est séparée de ces pays par aucune mer considérable, qu'à se rendre à l'embou-

chure de la Vistule , en traversant la mer Baltique. Quoi qu'il en soit, outre les alouettes blanches qui paroissent quelquefois aux environs de Berlin , suivant M. Frisch , on en a vu plusieurs fois aux environs de Hildesheim dans la base Saxe. La blancheur de leur plumage est rarement pure : dans l'individu observé par M. Brisson , elle étoit mêlé d'une teinte de jaune ; mais le bec, les pieds, et les ongles, étoient tout-à-fait blancs. Dans le moment ou j'écrivois ceci, on m'a apporté une alouette blanche qui avoit été tirée sous les murailles de la petite ville que j'habite : elle avoit le sommet de la tête et quelques places sur le corps de la couleur ordinaire ; le reste de la partie supérieure , compris la queue et les ailes, étoit varié de brun et de blanc , la plupart des plumes et même des pennes étant bordées de cette dernière couleur : le dessous du corps étoit blanc , moucheté de brun , surtout dans la partie antérieure et du côté droit ; le bec inférieur étoit aussi plus blanc que le supérieur , et les pieds d'un blanc sale varié de brun. Cet individu m'a semblé faire la nuance entre l'alouette ordinaire et celle qui est tout-à-fait blanche.

J'ai vu depuis une autre alouette dont tout le plumage étoit parfaitement blanc , excepté sur la tête, où paroissoient quelques vestiges d'un gris d'alouette à demi effacé ; on l'avoit trouvée dans les environs de Montbard ; il n'y a pas d'apparence que ni l'une ni l'autre de ces alouettes vint des côtes septentrionales de la mer Baltique.

II.

L'Alouette noire, n° 650, fig. 1.

Je regarde encore , avec M. Brisson , cette alouette comme une variété de l'alouette ordinaire , soit que ce changement de couleur soit un effet du chènevis , lorsqu'on le donne à ces oiseaux pour toute nourriture , soit qu'il ait une autre cause. L'individu que nous avons fait représenter avoit du roux brun à la naissance du dos , et les pieds d'un brun clair.

Albin , qui a vu et décrit d'après nature cette variété , nous la représente comme étant partout d'un brun sombre et rougeâtre , tirant sur le noir ; partout , dis-je , excepté derrière la tête , où il y avoit du jaune rembruni , et sous le ventre , où il y avoit quelques plumes bordées de blanc : les pieds , les doigts , et les ongles étoient d'un jaune sale. Le sujet d'après lequel Albin fait sa description avoit été pris au filet , dans un pré aux environs de Highgate ; et il paroît qu'on n'y en trouve pas souvent de pareils.

M. Mauduit m'a assuré avoir vu une alouette parfaitement noire , qui avoit été prise dans la plaine de Montrouge près de Paris.

L'ALOUETTE NOIRE

A DOS FAUVE.

A'auda rufa. L.

Si cette alouette, n° 758, fig. 1, qui a été rapportée de Buenos-Ayres par M. Commerson, n'étoit pas beaucoup plus petite, et si elle n'étoit pas originaire d'un pays très différent du nôtre, il seroit difficile de ne pas la regarder comme une variété dans l'espèce de l'alouette, identique avec la variété précédente, tant la ressemblance du plumage est frappante. Elle a la tête, le bec, les pieds, la gorge, le devant du cou, toute la partie inférieure du corps et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun noirâtre; les plumes des ailes et de la queue, d'une teinte un peu moins foncée; la plus extérieure de ces dernières, bordées de roux; le derrière du cou, le dos, les scapulaires, d'un fauve orangé; les petites et moyennes couvertures des ailes, noirâtres, bordées du même fauve.

Longueur totale, un peu moins de cinq pouces; bec, six à sept lignes, ayant les bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe; tarse, neuf lignes; doigt postérieur, deux lignes et demie; son ongle, quatre lignes, légèrement recourbé; queue, dix-huit lignes, un peu fourchue, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes. En y regardant de près, on reconnoît que ses dimen-

sions relatives ne sont pas non plus les mêmes que dans la variété précédente.

LE CUJELIER¹.

Alauda arborca. GMEL.

JE crois cet oiseau, n° 660, fig. 1, assez différent de l'alouette commune pour en faire une espèce particulière : en effet, il en diffère par le volume et par la forme totale, ayant le corps plus court et plus ramassé, étant beaucoup moins gros, et ne pesant au plus qu'une once ; il en diffère par son plumage, dont les couleurs sont plus foibles, et où, en général, il y a moins de blanc, et par une espèce de couronne blanchâtre plus marquée dans cet oiseau que dans l'alouette ordinaire ; il en diffère par les plumes de l'aile, dont la première et la plus extérieure est plus courte que les autres d'un demi-pouce ; il en diffère par ses habitudes naturelles, puisqu'il se perche sur les arbres, tandis que l'alouette commune ne se pose jamais qu'à terre : à la vérité, il se perche sur les plus grosses branches, sur lesquelles il peut se tenir sans être obligé de les embrasser avec ses doigts ; ce qui ne seroit guère possible, vu la conformation de son doigt trop long, ou plutôt de son ongle postérieur,

1. On l'appelle, en quelques cantons de la Bourgogne, *pirouot* ; en Sologne, *cochelivier*, *cochelirieu*, *piénu*, *flûteux*, *alouette*, *flûteuse*, *lutheux*, *turlut*, *turlutoir*, *musette* : ailleurs, *trelus*, *cotrelus* ; en Saintonge, *coutrieux* ; à Nantes, *alouette calandre*, et par corruption, *escarlande*. Alouette de montagne, selon quelques uns.

et trop peu crochu pour saisir la branche ; il en diffère en ce qu'il se plaît et niche dans les terres incultes qui avoisinent les taillis, ou à l'entrée des jeunes taillis, d'où lui est venu sans doute le nom d'*alouette de bois*, quoiqu'il ne s'enfonce jamais dans les bois, au lieu que l'alouette ordinaire se tient dans les grandes plaines cultivées ; il en diffère par son chant, qui ressemble beaucoup plus à celui du rossignol qu'à celui de l'alouette, et qu'il fait entendre non seulement le jour, mais encore la nuit comme le rossignol, non seulement en volant, mais aussi étant perché sur une branche. M. Hébert a remarqué que les fibres des Cent-Suisses de la garde imitent assez exactement le ramage du kujelier ; d'où l'on peut conclure, ce me semble, que cet oiseau est commun dans les montagnes de Suisse¹, comme il l'est dans celles du Bugey. Il diffère de l'alouette par la fécondité ; car, quoique les hommes fassent moins la guerre au kujelier, sans doute comme étant une proie trop petite, et quoiqu'il ponde quatre ou cinq œufs comme l'alouette ordinaire, l'espèce est cependant moins nombreuse. Il en diffère par le temps de la ponte, car nous avons vu que l'alouette commune ne faisoit pas sa première ponte avant le mois de mai, au lieu que les petits de celle-ci sont quelquefois en état de voler dès la mi-mars.

Enfin il en diffère par la délicatesse du tempérament, puisque, selon la remarque du même Albin, il n'est pas possible, quelque soin que l'on prenne, d'élever les petits que l'on tire du nid ; ce qui néan-

1. J'apprends qu'il se trouve en effet dans les prairies les plus hautes de la Suisse.

moins doit se restreindre au climat de l'Angleterre, et autres semblables ou plus froids, puisque Olina, qui vivoit dans un pays plus chaud, dit positivement qu'on prend dans le nid les petits de la *tottovilla*, qui est notre cujelier; que dans les commencements on les élève de même que les rossignols, dont ils ont le chant¹, et qu'ensuite on les nourrit de panis et de millet.

Dans tout le reste, le cujelier a beaucoup de rapports avec l'alouette ordinaire : comme elle, il s'élève très haut en chantant, et se soutient en l'air; il vole par troupes pendant les froids; fait son nid à terre et le cache sous une motte de gazon; vit de huit à dix ans; se nourrit de scarabées, de chenilles, de graines; a la langue fourchue, le ventricule musculeux et charnu, point d'autre jabot qu'une dilatation assez médiocre de la partie inférieure de l'œsophage, et les *cæcum* fort petits.

Olina a remarqué que les plumes du sommet de la tête sont d'un brun moins obscur dans la femelle que dans le mâle, et que celui-ci a l'ongle postérieur plus long : il auroit pu ajouter qu'il a la poitrine plus tachetée, et les grandes plumes des ailes bordées d'olivâtre, au lieu qu'elles sont bordées de gris dans la femelle. Il dit encore qu'on prend le cujelier comme l'alouette, ce qui est vrai : et il prétend que cette espèce n'est guère connue dans la Campagne de Rome, ce qui est contredit avec raison par les naturalistes modernes mieux instruits. En effet, il est plus que probable que le cujelier n'est point fixé à un seul pays;

1. Willughby trouve que le chant du cujelier a du rapport avec celui du merle.

car on sait qu'il se trouve en Suède, selon M. Linnæus, et en Italie, suivant Olina: et puisqu'il s'accommode de ces deux climats, qui sont fort différents, on peut croire qu'il est répandu dans les climats intermédiaires, et par conséquent dans la plus grande partie de l'Europe. Ces oiseaux sont assez gras en automne, et leur chair est alors un fort bon manger.

Albin prétend qu'on les chasse en trois saisons; savoir, pendant l'été, temps où se prennent les petits *branchiers*, qui gazouillent d'abord, mais pour peu de temps, parce que bientôt après ils entrent en mue.

Le mois de septembre est la seconde saison, et celle où ils volent en troupes, et rodent d'un pays à l'autre, parcourant les pâturages, et se perchent volontiers sur les arbres à portée des fours à chaux. C'est encore le temps où les jeunes oiseaux changent de plumes, et ne peuvent guère être distingués des plus vieux.

La troisième et la meilleure saison commence avec le mois de janvier¹, et s'étend jusqu'à la fin de février, temps auquel ces oiseaux se séparent deux à deux pour former des sociétés plus intimes. Les jeunes cugeliers pris alors sont ordinairement les meilleurs pour le chant; ils gazouillent peu de jours après

1. M. Hébert a tué de ces oiseaux pendant l'hiver en Brie, en Picardie, et en Bourgogne. Il a remarqué que pendant cette saison on les trouve par terre dans les plaines; qu'ils sont assez communs dans le Bugey, et encore plus en Bourgogne. D'un autre côté, M. Lottinger prétend qu'ils arrivent sur la fin de février, et qu'ils s'en vont au commencement d'octobre: mais tout cela se concilie, si parmi ces alouettes, comme parmi les communes, il y en a de voyageuses et d'autres résidentes.

qu'on les a pris, et cela d'une manière plus distincte que ceux qui ont été pris en toute autre saison¹.

Longueur totale, six pouces; bec, sept lignes; vol, neuf pouces (dix, selon M. Lottinger); queue, deux pouces un quart, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ treize lignes.

LA FARLOUSE, OU L'ALOUETTE DES PRÉS.

Alauda pratensis. L.

BELON et Olinia disent que c'est la plus petite de toutes les alouettes, mais c'est parce qu'ils ne connoissoient pas l'alouette pipi dont nous parlerons dans la suite. La farlouse, n° 574, fig. 2, pèse six à sept gros, et n'a pas neuf pouces de vol. La couleur dominante du dessus du corps est l'olivâtre varié de noir dans la partie antérieure, et l'olivâtre pur et sans mélange dans la partie postérieure; le dessous du corps est d'un blanc jaunâtre, avec des taches noires longitudinales sur la poitrine et les côtés; le fond des plumes

1. Voyez Albin, tome I, page 56. Il recommande de les nourrir alors de cœur de mouton, de jaune d'œuf, de pain, de chènevis, d'œufs de fourmis, de vers de farine, et de mettre dans leur eau deux ou trois tranches de réglisse et un peu de sucre candi, avec une pincée ou deux de safran, une fois la semaine; de les tenir dans un lieu sec où donne le soleil, et de mettre du sablon dans leur cage. Il paroît qu'Albin avoit observé cet oiseau par lui-même.

est noir; les pennes des ailes presque noires, bordées d'olivâtre; celles de la queue de même, excepté la plus extérieure, qui est bordée de blanc, et la suivante, qui est terminée de cette même couleur.

Cet oiseau a des espèces de sourcils blancs, que M. Linnæus a choisis pour caractériser l'espèce. En général, le mâle a plus de jaune que la femelle à la gorge, à la poitrine, aux jambes, et même sous les pieds suivant Albin.

La farlouse part rapidement au moindre bruit, et se perche sur les arbres, quoique difficilement: elle niche à peu près comme le cujelier, pond le même nombre d'œufs, etc.; mais elle en diffère en ce qu'elle a la première penne des ailes presque égale aux suivantes, et le chant un peu moins varié, quoique fort agréable. Les auteurs de la *Zoologie britannique* trouvent à ce chant de la ressemblance avec un ris moqueur; et Albin, avec le ramage du serin des Canaries; tous deux l'accusent d'être trop bref et trop coupé: mais Belon et Olin s'accordent à dire que ce petit oiseau est recherché pour son *plaisant chanter*; et j'avoue qu'ayant eu occasion de l'entendre, je le trouvais en effet très flatteur, quoiqu'un peu triste, et approchant de celui du rossignol, quoique moins suivi. Il est à remarquer que l'individu que j'ai ouï chanter étoit une femelle, puisqu'en la disséquant je lui ai trouvé un ovaire: il y avoit dans cet ovaire trois œufs plus gros que les autres, lesquels sembloient annoncer une seconde ponte. Olin dit qu'on nourrit cet oiseau comme le rossignol, mais qu'il est fort difficile à élever; et comme il ne vit que trois ou quatre ans, cela explique pourquoi l'espèce est peu nom-

breuse , et pourquoi le mâle , lorsqu'il s'élève pour aller à la découverte d'une femelle , embrasse dans son vol un cercle beaucoup plus étendu que l'alouette ordinaire , et même que le cujelier. Albin prétend que cette alouette est de longue vie , peu sujette aux maladies , et qu'elle pond ordinairement cinq ou six œufs. Si cela étoit , l'espèce devrait être beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'est en effet.

Suivant M. Guys , la farlouse se nourrit principalement de vermisseaux et d'insectes qu'elle cherche dans les terres nouvellement labourées. Willughby lui a trouvé en effet dans l'estomac des scarabées et de petits vers. J'y ai trouvé moi-même des débris d'insectes , et de plus de petites graines et de petits cailloux. Si l'on en croit Albin , elle a l'habitude , en mangeant , d'agiter sa queue de côté et d'autre.

Les farlouses nichent ordinairement dans les prés , et même dans les prés bas et marécageux ; elles posent leur nid à terre , et le cachent très bien : tandis que la femelle couve , le mâle se tient perché sur un arbre dans le voisinage , et s'élève de temps à autre en chantant et battant des ailes.

M. Willughby , qui paroît avoir observé cet oiseau de fort près , dit avec raison qu'il a l'iris noisette , le bout de la langue divisé en plusieurs filets , le ventricule médiocrement charnu , les *cæcum* un peu plus longs que l'alouette , et une vésicule du fiel. J'ai vérifié tout cela , et j'ajoute qu'il n'a point de jabot , et même que l'œsophage n'a presque point de renflement à l'endroit de sa jonction avec le ventricule , et que le ventricule ou gésier est gros à proportion du corps. J'ai gardé un de ces oiseaux pendant une année

entière, ne lui faisant donner que de petites graines pour toute nourriture.

La farlouse se trouve en Italie, en France, en Allemagne, en Angleterre et en Suède. Albin nous dit qu'elle paroît (sans doute dans le canton de l'Angleterre qu'il habite) au commencement d'avril, avec le rossignol, et qu'elle s'en va vers le mois de septembre. Elle part quelquefois dès la fin d'août, suivant M. Lottinger, et semble avoir une longue route à faire¹. Dans ce cas elle pourroit être du nombre de ces alouettes qu'on voit passer à Malte dans le mois de novembre, en supposant qu'elle s'arrête en chemin dans les contrées où elle trouve une température qui lui convient. En automne, c'est-à-dire au temps des vendanges, elle se tient autour des grandes routes. M. Guys remarque qu'elle aime beaucoup la compagnie de ses semblables, et qu'à défaut de cette société de prédilection, elle se mêle dans les troupes de pinsons et de linottes qu'elle rencontre sur son passage.

Au reste, en comparant ce que les auteurs ont dit de la farlouse, je vois des différences qui me feroient croire que cette espèce est sujette à beaucoup de variétés, ou qu'on l'a confondue quelquefois avec des espèces voisines, telles que le cujelier et l'alouette pipi².

1. Une seule fois M. Lottinger en a vu une en Lorraine au mois de février 1774 : mais il a vu aussi, ce même hiver, d'autres oiseaux qui n'ont pas coutume de rester en Lorraine, tels que verdiers, bergeronnettes, lavandières, etc. ; ce que M. Lottinger attribue, avec raison, à la douce température de l'hiver de cette année 1774.

2. La disposition des taches du plumage est à peu près la même

Longueur totale . cinq pouces et demi ; bec , six lignes , bords de la pièce supérieure un peu échancrés vers la pointe ; vol , environ neuf pouces ; queue , deux pouces , un peu fourchue , composée de douze plumes ; elle dépasse les ailes de huit lignes ; l'ongle postérieur est moins long et plus arqué que dans les espèces précédentes.

Variété de la Farlouse.

La farlouse blanche ne diffère de la précédente que par son plumage , qui est presque universellement d'un blanc jaunâtre , mais plus jaune sur les ailes ; elle a le bec et les pieds bruns : telle étoit celle qu'Aldrovande a vue en Italie ; et quoique le jésuite Rzaczynski lui donne place parmi les oiseaux de Pologne , je doute qu'elle se trouve dans ce pays , ou du moins qu'il l'y ait vue , d'autant qu'il se sert des paroles même d'Aldrovande sans y rien ajouter.

dans ces trois espèces , quoique les couleurs de ces taches soient différentes dans chacune , et les habitudes encore plus différentes , mais moins cependant que les opinions des divers auteurs sur les propriétés de la farlouse et sur les détails de son histoire. Il ne faut que comparer Belon , Aldrovande , Brisson , Olin , Albin , etc. ; on verra que les couleurs du plumage par lesquelles M. Brisson caractérise l'espèce , ne sont pas les mêmes que dans Aldrovande : celui-ci ne parle point du long doigt postérieur ; mais il parle d'un certain mouvement de queue , dont les autres , excepté Albin , ne disent rien. Ce dernier prétend que son *tit-lark* est vivace et peu sujet aux maladies ; Olin et Belon assurent , au contraire , que la farlouse s'élève difficilement , et Olin dit positivement qu'elle vit peu : ajoutez à cela les différentes opinions sur son chant.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT A LA FARLOUSE.

LA FARLOUSANE.

Alauda Ludoviciana. GMEI.

JE donne ce nom à une alouette de la Louisiane , que j'ai vue chez M. Mauduit, et qui m'a paru avoir beaucoup de rapports avec la farlouse : elle a la gorge d'un gris jaunâtre ; le cou et la poitrine grivelés de brun sur ce même fond ; le reste du dessous du corps fauve ; le dessus de la tête et du corps mêlé de brun verdâtre et de noirâtre : mais comme ce sont des couleurs sombres , elles tranchent peu l'une sur l'autre , et il résulte de leur mélange une teinte presque uniforme de brun obscur ; les couvertures supérieures d'un brun verdâtre sans mélange ; les plumes de la queue brunes ; la plus extérieure mi-partie de brun noirâtre et de blanc en dehors, et la suivante terminée de blanc ; les plumes et les couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre , bordé d'un brun plus clair.

Longueur totale, près de sept pouces ; bec , sept lignes ; tarse , neuf lignes ; doigt postérieur avec l'ongle , un peu moins de huit lignes ; cet ongle , un peu plus de quatre lignes , légèrement courbé ; queue , deux pouces et demi ; elle dépasse les ailes de seize lignes.

L'ALOUETTE PIFI¹.*Alauda trivialis.* GMEL.

C'EST la plus petite de nos alouettes de France ; son nom allemand *piep-lerche*, et son nom anglois *pipit*, sont évidemment dérivés de son cri, et ces sortes de dénominations sont toujours les meilleures, puisqu'elles représentent l'objet dénommé autant qu'il est possible : aussi n'avons-nous pas hésité d'adopter ce nom de *pipi*. On compare le cri de cette alouette, n° 661, fig. 2, du moins son cri d'hiver, à celui d'une sauterelle ; mais il est un peu plus fort et plus perçant. L'oiseau le fait entendre, soit en volant, soit en se perchant sur les branches les plus élevées des buissons ; car il se perche même sur les petites branches, quoiqu'il ait l'ongle de derrière fort long (moins long cependant et plus recourbé que dans l'alouette ordinaire) ; mais il sait bien se servir de ses ongles antérieurs pour saisir les petites branches et s'y tenir perché : il se tient aussi à terre, et court très légèrement.

Au printemps, lorsque le mâle pipi chante sur sa branche, c'est avec beaucoup d'action ; il se redresse alors, il entr'ouvre le bec, il épanouit ses ailes, et tout annonce que c'est un chant d'amour : de temps en temps il s'élève assez haut, il plane quelques moments, et retombe presque à la même place, en con-

1. En Lorraine, vulgairement *sinsignotte*, selon M. Lottinger ; dans le Bugoy, *bec-fin d'hiver*.

tinuant toujours de chanter, et de chanter fort agréablement. Son ramage est simple ; mais il est doux , harmonieux et nettement prononcé. Ce petit oiseau fait son nid dans des endroits solitaires, et le cache sous une motte de gazon ; aussi ses petits sont-ils souvent la proie des couleuvres : sa ponte est de cinq œufs , marqués de brun vers le gros bout. Il a la tête plutôt longue que ronde ; le bec très délicat et noirâtre ; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe ; les narines à demi recouvertes par une membrane convexe de même couleur que le bec , et cachée en partie sous de petites plumes qui reviennent en avant ; seize pennes à chaque aile ; le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié ou plutôt ondé de noirâtre ; le dessous d'un blanc jaunâtre, moucheté irrégulièrement sur la poitrine et sur le cou ; le fond des plumes cendré foncé ; enfin deux raies blanchâtres sur les ailes, dont M. Linnæus a fait un des caractères de l'espèce.

Les alouettes pipi paroissent en Angleterre vers le milieu de septembre, et on en prend alors une grande quantité dans les environs de Londres ; elles fréquentent les bruyères et les plaines. et voltigent plutôt qu'elles ne volent, car elles ne s'élèvent jamais beaucoup. Il en reste ordinairement quelques unes pendant l'hiver sur les marais des environs de Sarbourg.

On peut juger par la forme et la délicatesse du bec de l'alouette pipi qu'elle se nourrit principalement d'insectes et de petites graines, et par sa petitesse qu'elle ne vit pas fort long-temps. Elle se trouve en Allemagne, en Angleterre, et même en Suède, à ce que dit M. Linnæus dans son *Système de la Na-*

ture, quoiqu'il n'en fasse aucune mention dans la *Fauna Suecica*, du moins dans la première édition. Cet oiseau est assez haut monté.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, six à sept lignes; doigt postérieur, quatre lignes; son ongle, cinq; vol, huit pouces un tiers; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes d'un pouce; tube intestinal, six pouces et demi; œsophage, deux pouces et demi, dilaté avant son insertion dans le gésier, qui est musculeux; deux très petits *cæcum*: je n'ai point trouvé de vésicule du fiel. Le gésier occupoit la partie gauche du bas-ventre; il étoit recouvert par le foie, et nullement par les intestins.

LA LOCUSTELLE.

Sylvia Locustella. GMEL.

CETTE alouette est encore plus petite que la précédente, et elle est la plus petite de toutes celles de notre Europe. Les auteurs de la *Zoologie britannique*, à qui seuls nous devons la connoissance de cette espèce, lui ont donné le nom d'*alouette des saules*, parce qu'on la voit tous les ans revenir visiter certaines saussaies du territoire de Whitefort en Flintshire, où elle passe tout l'été. La locustelle ne diffère de l'alouette pipi, ni par son éperon, ni par ses allures, ni par son chant, qui ressemble par conséquent à celui d'une cigale; et c'est par cette raison que je lui ai conservé le nom de *locustelle* que lui a donné Willughby. Quant au plumage, elle a la tête et le dessus du corps d'un

brun jaunâtre, avec des taches obscures ; les plumes des ailes brunes, bordées de jaune ; celles de la queue, d'un brun foncé ; des espèces de sourcils blanchâtres, et le dessous du corps d'un blanc teinté de jaune.

LA SPIPOLETTE.

Alauda campestris. GMEI.

J'ADOpte ce nom que l'on donne à Florence à l'oiseau dont il s'agit ici. Il est un peu plus gros que la farlouse, et se tient dans les friches et les bruyères. Il a le doigt postérieur fort long, comme l'alouette ; mais son corps est plus effilé, et il diffère encore de cette dernière par le mouvement de sa queue, semblable à celui de la lavandière et de la farlouse. Ces oiseaux se plaisent dans les bruyères, les friches, et surtout dans les éteules d'avoine, peu après la moisson ; ils s'y rassemblent en troupes assez nombreuses.

Au printemps, le mâle se perche pour rappeler ou découvrir sa femelle ; quelquefois même il s'élève en l'air en chantant de toutes ses forces, puis revient bien vite se poser à terre, où est toujours le rendez-vous.

Lorsqu'on approche du nid, la mère se trahit bientôt par ses cris ; en quoi son instinct paroît différer de celui des autres alouettes, qui, lorsqu'elles craignent quelque danger, se taisent et demeurent immobiles.

M. Willughby a vu un nid de spipolette sur un genêt épineux, fort près de terre, composé de mousse en dehors, et en dedans de paille et de crin de cheval.

On est assez curieux d'élever les jeunes mâles , à cause de leur ramage ; mais cela demande des précautions. Il faut au commencement couvrir leur cage d'une étoffe verte , ne leur laisser que peu de jour , et leur prodiguer les œufs de fourmis. Lorsqu'ils sont accoutumés à manger et à boire dans leur prison , on peut diminuer par degrés la quantité des œufs de fourmis , y substituant insensiblement le chènevis écrasé , mêlé avec de la fleur de farine et des jaunes d'œufs.

On prend les spipolettes au filet traîné , comme nos alouettes , et encore avec des gluaux que l'on place sur les arbres où elles ont fixé leur domicile ; elles vont de compagnie avec les pinsons ; il paroît même qu'elles partent et qu'elles reviennent avec eux.

Les mâles diffèrent peu des femelles à l'extérieur : mais une manière sûre de les reconnoître , c'est de leur présenter un autre mâle renfermé dans une cage , ils se jetteront bientôt dessus comme sur un ennemi , ou plutôt comme sur un rival.

Willughby dit que la spipolette diffère des autres alouettes par la couleur noire de son bec et de ses pieds. Il ajoute que le bec est grêle , droit et pointu ; les coins de la bouche bordés de jaune ; qu'elle n'a pas , comme le kujelier. les premières plumes de l'aile plus courtes que les suivantes , et que le mâle a les ailes un peu plus noires que la femelle.

Cet oiseau se trouve en Italie , en Allemagne , en Angleterre , en Suède , etc.

M. Brisson regarde l'alouette des champs de Jessop comme étant de la même espèce que la sienne , quoiqu'elles diffèrent entre elles par l'ongle postérieur ,

qui est fort long dans la dernière , et beaucoup plus court dans l'alouette de Jessop : mais on sait que la longueur de cet ongle est sujette à varier suivant l'âge, le sexe , etc. Il y a une différence plus marquée entre l'alouette de champ de M. Brisson et celle de M. Linnæus, quoique ces deux naturalistes les regardent comme appartenant à la même espèce. L'individu décrit par M. Linnæus avoit toutes les plumes de la queue, à l'exception des deux intermédiaires, blanches depuis la base jusqu'au milieu de leur longueur; au lieu que celui de M. Brisson n'avoit de blanc qu'aux deux plumes les plus extérieures, sans parler de beaucoup d'autres différences de détail qui suffisent, avec les précédentes, pour constituer une variété.

Les spipolettes vivent de petites graines et d'insectes; leur chair, lorsqu'elle est grasse, est un très bon manger. Elles ont la tête et tout le dessus du corps d'un gris brun teinté d'olivâtre; les sourcils, la gorge et tout le dessous du corps, d'un blanc jaunâtre, avec des taches brunes oblongues sur le cou et la poitrine; les plumes et les couvertures des ailes, brunes, bordées d'un brun plus clair; les plumes de la queue noirâtres, excepté les deux intermédiaires qui sont d'un gris brun, la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de même; enfin le bec noirâtre et les pieds bruns.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, six à sept lignes; vol, onze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de quinze lignes.

LA GIROLE.

Alauda Italica. GMEL.

M. Brisson soupçonne, avec grand apparence de raison, que l'individu observé par Aldrovande étoit un jeune oiseau dont la queue extrêmement courte, et composée de plumes très étroites, n'étoit pas entièrement formée, et qui avoit encore la commissure du bec bordée de jaune : mais il y auroit eu, ce me semble, une seconde conséquence à tirer de là, c'est que c'étoit une simple variété d'âge appartenant à une espèce connue, d'autant plus qu'Aldrovande, le seul auteur qui en ait parlé, n'a jamais vu que ce seul individu. Il étoit de la taille de notre alouette commune; il en avoit le principal attribut, c'est-à-dire le long éperon à chaque pied. Le plumage de la tête et de tout le dessus du corps étoit varié de brun marron, de brun plus clair, de blanchâtre, et de roux vif; Aldrovande le compare à celui de la caille ou de la bécasse. Il avoit le dessous du corps blanc, le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne blanchâtre, les pennes des ailes brun marron, bordées d'une couleur plus claire; celles de la queue, du moins les quatre paires intermédiaires, de la même couleur; la paire suivante mi-partie de marron et de blanc, et la dernière paire toute blanche; la queue un peu fourchue, longue d'un pouce; le fond des plumes cendré; le bec rouge à large ouverture, les coins de

la bouche jaunes ; les pieds couleur de chair ; les ongles blanchâtres ; l'ongle postérieur long de six lignes, presque droit, et seulement un peu recourbé par le bout.

Cet oiseau avoit été tué aux environs de Bologne , sur la fin du mois de mai. Je le présente ici seulement comme un problème à résoudre aux naturalistes qui sont à portée de l'observer et de le rapporter à sa véritable espèce : car, encore une fois, je doute beaucoup que l'on en doive faire une espèce distincte et séparée. M. Ray lui trouve beaucoup de rapport avec le cujelier, et ne voit de différence que dans les couleurs des plumes de la queue : cependant il auroit dû y voir aussi une différence de grandeur, puisqu'il est aussi gros que l'alouette ordinaire, et par conséquent plus gros que le cujelier ; différence à laquelle on doit avoir encore plus d'égards, si l'on suppose avec M. Brisson que l'oiseau d'Aldrovande étoit jeune.

LA CALANDRE,

OU GROSSE ALOUETTE¹.

Alauda Calandra. GMEL.

OPPIEN, qui vivoit dans le second siècle de l'ère chrétienne, est le premier parmi les anciens qui ait parlé de cet oiseau, en indiquant la meilleure façon de le pren-

1. Willughby ne connoissoit point cet oiseau, qu'il confond avec l'ortolan de neige. Ray ne l'a pas même nommé.

dre, et cette façon est précisément celle que propose Olina : elle consiste à tendre le filet à portée des eaux où la calandre a coutume d'aller boire.

Cet oiseau, n° 565, fig. 2, est plus grand que l'alouette ; il a aussi le bec plus court et plus fort, en sorte qu'il peut casser les graines : de plus, l'espèce est moins nombreuse et moins répandue. A ces différences près, la calandre ressemble tout-à-fait à notre alouette : même plumage, à peu près même port, même conformation dans l'ensemble et dans les détails, mêmes mœurs, et même voix, si ce n'est qu'elle est plus forte, mais elle est aussi agréable ; et cela est si bien reconnu, qu'en Italie on dit communément *chanter comme une calandre*, pour dire *chanter bien*. De même que l'alouette ordinaire, elle joint à ce talent naturel celui de contrefaire parfaitement le ramage de plusieurs oiseaux, tels que le chardonneret, la linotte, le serin, etc., et même le pialement des petits poussins, le cri d'appel de la chatte, en un mot, tous les sons analogues à ses organes, et qui s'y sont imprimés lorsqu'ils étoient encore tendres.

Pour avoir des calandres qui chantent bien, il faut, selon Olina, prendre les jeunes dans le nid, et du moins avant leur première mue, préférant, autant qu'il est possible, celles de la couvée du mois d'août : on les nourrira d'abord avec de la pâtée composée en partie de cœur de mouton ; on pourra leur donner ensuite des graines avec de la mie de pain, etc., ayant soin qu'elles aient toujours dans leur cage un plâtras pour s'aiguiser le bec, et un petit tas de sablon pour s'y égayer lorsqu'elles sont tourmentées par la vermine. Malgré toutes ces précautions, on n'en tirera

pas beaucoup de plaisir la première année : car la calandre est un oiseau sauvage , c'est-à-dire , ami de la liberté , et qui ne se façonne pas tout de suite à l'esclavage ; il faut même , dans les commencements , ou lui lier les ailes , ou substituer au plafond de la cage une toile tendue. Mais aussi lorsqu'elle est civilisée , et qu'elle a pris le pli de sa condition , elle chante sans cesse ; sans cesse elle répète ou son ramage propre , ou celui des autres oiseaux ; et elle se plaît tellement à cet exercice , qu'elle en oublie quelquefois la nourriture.

On distingue le mâle en ce qu'il est plus gros , et qu'il a plus de noir autour du cou ; la femelle n'a qu'un collier fort étroit ¹ ; quelques individus , au lieu de collier , ont une grande plaque noire sur le haut de la poitrine ; tel étoit l'individu que nous avons fait représenter. Cette espèce niche à terre comme l'alouette ordinaire , sous une motte de gazon bien fournie d'herbe , et elle pond quatre ou cinq œufs. Olina , qui nous apprend ces détails , ajoute que la calandre ne vit pas plus de quatre ou cinq ans , et par conséquent beaucoup moins que l'alouette ordinaire. Belon conjecture qu'elle va par troupes comme cette dernière espèce. Il ajoute qu'on ne la verroit point en France , si on ne l'y apportoit d'ailleurs : mais cela signifie seulement qu'on n'en voit point au

1. Voyez Edwards , pl. 268. Celui qui a donné cette observation à M. Edwards avoit une méthode de distinguer le mâle de la femelle parmi les petits oiseaux ; c'étoit de les renverser sur le dos et de souffler sur l'estomac : lorsque c'est une femelle , les plumes se séparent de chaque côté , laissant l'estomac à nu. Mais cette méthode n'est sûre que dans la saison où les oiseaux nichent. (Gesner , *De Avibus* , p. 80.)

Mans, ni dans les provinces voisines ; car cette espèce est commune en Provence , où elle se nomme *coulassade* , à cause de son collier noir, et où l'on a coutume de l'élever à cause de son chant. A l'égard de l'Allemagne, de la Pologne, de la Suède et des autres pays du Nord , il ne paroît pas qu'elle y soit fréquente. On la trouve en Italie , vers les Pyrénées, en Sardaigne. Enfin M. Russel a dit à M. Edwards qu'elle étoit commune aux environs d'Alep ; et ce dernier nous a donné la figure coloriée d'une vraie calandre , qui venoit, disoit-on, de la Caroline. Elle pouvoit y avoir été transportée , elle ou ses père et mère , non seulement par un coup de vent , mais encore par quelque vaisseau européen ; et comme c'est un pays chaud, il est très probable que l'espèce peut y prospérer et s'y naturaliser.

M. Adanson regarde la calandre comme tenant le milieu entre l'alouette et la grive : ce qui ne doit s'entendre que du plumage et de la forme extérieure ; car les habitudes de la grive et de la calandre sont fort différentes , entre autres dans la construction du nid.

Longueur totale , sept pouces et un quart ; bec , neuf lignes ; vol , treize pouces et demi ; queue , deux pouces un tiers , composée de douze pennes , dont les deux paires les plus extérieures sont bordées de blanc , la troisième paire terminée de même , la paire intermédiaire gris brun ; tout le reste noirâtre ; ces pennes dépassent les ailes de quelques lignes ; doigt postérieur , dix lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA CALANDRE.

I.

LA CRAVATE JAUNE,

OU CALANDRE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE¹.

Alauda Capensis. GMEL.

JE n'ai point vu l'individu qui a servi de modèle à la figure 2 de la planche 504 ; mais j'en ai vu plusieurs de la même espèce. En général, les mâles ont le dessus du corps brun, varié de gris ; la gorge et le haut du cou d'un bel orangé, et cette espèce de cravate est bordée de noir dans toute sa circonférence : cette même couleur orangée se trouve encore au dessus des yeux en forme de sourcils, sur les petites couvertures de l'aile par petites taches, et sur le bord antérieur de cette même aile, dont elle dessine le contour. Ils ont la poitrine variée de brun, de gris et de jaunâtre ; le ventre et les flancs d'un roux orangé ; le dessous de la queue grisâtre ; les pennes de la queue plus ou moins brunes, mais les quatre paires les plus extérieures bordées et terminées, les grandes de

1. M. le vicomte de Querhoent, enseigne de vaisseau, et M. Com-merson, ont tous deux observé cette alouette au cap de Bonne-Espérance en des temps différents.

jaune, et les moyennes de gris; enfin le bec et les pieds d'un gris brun plus ou moins foncé.

Deux femelles que j'ai observées avoient la cravate non pas orangée, mais d'un roux clair; la poitrine grivelée de brun sur le même fond, qui devenoit plus foncé en s'éloignant de la partie antérieure; enfin le dessus du corps plus varié, parce que les plumes étoient bordées d'un gris plus clair.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix lignes; vol, onze pouces et demi; doigt postérieur, ongle compris, plus long que celui du milieu; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quinze lignes. J'ai vu et mesuré un individu qui avoit un pouce de plus de longueur totale, et les autres parties à proportion.

II.

LE HAUSSE-COL NOIR,

OU L'ALOUETTE DE VIRGINIE.

Alauda alpestris. GMEI.

Je rapproche cette alouette américaine de la cravate jaune, à laquelle elle a beaucoup de rapports; mais elle en diffère cependant par le climat, par la grosseur, et par quelques détails du plumage. Elle passe quelquefois en Allemagne dans les temps de neige, et c'est par cette raison que M. Frisch l'a appelée *alouette d'hiver*; mais il ne faut pas la confondre avec le lulu, à qui, selon Gesner, on pourroit donner le même nom, puisqu'il paroît dans le temps où la terre est couverte de neige. M. Frisch nous dit qu'elle est peu

connue en Allemagne, et qu'on ne sait ni d'où elle vient ni où elle va.

On en a pris aussi quelquefois aux environs de Dantzick, avec d'autres oiseaux, dans les mois d'avril et de décembre ; et l'une d'elles a vécu plusieurs mois en cage. M. Klein présume qu'elles avoient été apportées par un coup de vent de l'Amérique septentrionale dans la Norwége, ou dans les pays qui sont encore plus voisins du pôle, d'où elles avoient pu facilement passer dans des climats doux.

Il paroît d'ailleurs que ce sont des oiseaux de passage ; car nous apprenons de Catesby qu'elles ne paroissent que l'hiver dans la Virginie et la Caroline, venant du nord de l'Amérique par grandes volées, et qu'au commencement du printemps elles retournent sur leurs pas. Pendant leur séjour, elles fréquentent les dunes, et se nourrissent de l'avoine qui croît dans les sables.

Cette alouette est de la grosseur de la nôtre, et son chant est à peu près le même : elle a le dessus du corps brun ; le bec noir ; les yeux placés sur une bande jaune qui prend à la base du bec ; la gorge et le reste du cou de la même couleur, et ce jaune est en partie terminé de chaque côté par une bande noire qui, partant des coins de la bouche, passe sous les yeux, et tombe jusqu'à la moitié du cou ; il est terminé au bas du cou par une espèce de collier ou hausse-col noir : la poitrine et tout le dessous du corps sont d'une couleur de paille foncée.

Longueur totale, six pouces et demi ; bec, sept lignes ; le doigt et l'ongle postérieurs encore plus longs que dans notre alouette ; queue, deux pouces et demi,

un peu fourchue, composée de douze pennes ; elle dépasse les ailes de dix à onze lignes.

III.

L'ALOUETTE AUX JOUES BRUNES

DE PENNSYLVANIE.

Alauda rubra. GMEL.

Voici encore une alouette de passage, et qui est commune aux deux continents ; car M. Bartam, qui l'a envoyée à M. Edwards, lui a mandé qu'elle commençoit à se montrer en Pensylvanie dans le mois de mars, qu'elle prenoit sa route par le nord, et qu'on n'en voyoit plus à la fin de mai ; et, d'un autre côté, M. Edwards assure l'avoir trouvée dans les environs de Londres.

Cet oiseau est de la grosseur de la spipolette : il a le bec mince, pointu, et de couleur foncée ; les yeux bruns, bordés d'une couleur plus claire, et située dans une tache brune, de forme ovale, qui descend sur les joues, et qui est circonscrite par une zone en partie blanche, en partie d'un fauve vif. Tout le dessus du corps est d'un brun obscur, à l'exception des deux pennes extérieures de la queue, qui sont blanches ; le cou, la poitrine, et tout le dessous du corps, sont d'un fauve rougeâtre, moucheté de brun : les pieds et les ongles sont d'un brun foncé comme le bec ; l'ongle postérieur est fort long, mais cependant un peu moins que dans l'alouette commune. Enfin une singularité de cette espèce c'est que l'aile étant repliée et dans son repos, la troisième penne, en comptant

depuis le corps, atteint l'extrémité des plus longues pennes; ce qui est, selon M. Edwards, le caractère constant des lavandières : et ce n'est pas le seul trait de ressemblance qui se trouve entre ces deux espèces; car nous avons déjà vu à la spipolette et à la farlouse un mouvement de queue semblable à celui des lavandières, auxquels on a donné trop exclusivement, comme on voit, le nom de *hoche-queues*.

LA ROUSSELINE,

OU L'ALOUETTE DE MARAIS.

Alauda Mosellana. GMEL.

CETTE alouette, qui se trouve en Alsace, est d'une grosseur moyenne entre l'alouette commune et la farlouse. Je l'appelle *rousseline*, parce que la couleur dominante de son plumage est un roux plus ou moins clair. Elle a le dessus de la tête et du corps varié de cette couleur et de brun; les côtés de la tête roussâtres, rayés de trois raies brunes presque parallèles, dont la plus haute passe sous l'œil; la gorge d'un roux très clair; la poitrine d'un roux un peu plus foncé et semé de petites taches brunes fort étroites; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un roux clair; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées du même roux; le bec et les pieds jaunâtres.

Cette alouette, n° 661, fig. 1, fait entendre son chant dès le matin, comme plusieurs autres espèces

de ce genre; et son ramage est fort agréable, selon Rzaczynski. Son nom d'*alouette de marais* indique assez qu'elle se tient près des eaux; on la voit souvent sur la grève : quelquefois elle niche sur les bords de la Moselle, dans les environs de Metz, où elle paroît tous les ans en octobre, et où l'on en prend alors quelques unes.

M. Maudit m'a parlé d'une alouette rousse qui avoit les plumes du dessus du corps terminées de blanc, ainsi que les pennes latérales de la queue : c'est probablement une variété dans l'espèce de la rousseline.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, huit lignes; tarse, un pouce; doigt postérieur, quatre lignes; son ongle, trois lignes et demie, un peu courbé; queue, deux pouces un quart; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

LA CEINTURE DE PRÊTRE,

OU L'ALOUETTE DE SIBÉRIE¹.

Alauda flava. GMEL.

DE tous les oiseaux à qui l'on a donné le nom d'alouette, c'est celui-ci, n° 650, fig. 2, qui a le plus beau plumage et le plus distingué : il a la gorge, le front, et les côtés de la tête d'un joli jaune, re-

1. Ne seroit-ce pas le *thufu tyttinger* dont parle M. Muller avec incertitude dans sa *Zoologie danoise*, page 29?

levé par une petite tache noire entre l'œil et le bec, laquelle se réunit à une autre tache plus grande, située immédiatement sous l'œil; la poitrine décorée d'une large ceinture noire; le reste du dessous du corps blanchâtre; les flancs un peu jaunâtres, variés par des taches plus foncées; le dessus de la tête et du corps varié de roussâtre et de gris brun; les couvertures supérieures de la queue jaunâtres; les plumes noirâtres, bordées de gris, excepté les plus extérieures, qui le sont de blanc; les plumes des ailes grises, bordées finement d'une couleur plus noire; les couvertures supérieures du même gris, bordées de roussâtre; le bec et les pieds gris de plomb.

Cet oiseau a été envoyé de Sibérie, où il n'est point commun. Le voyageur Jean Wood parle de petits oiseaux semblables à l'alouette, vus dans la Nouvelle-Zemble. On pourroit soupçonner que ces petits oiseaux sont de la même espèce que celui de cet article, puisque les uns et les autres se plaisent dans les climats septentrionaux. Enfin je trouve dans le catalogue des oiseaux de Russie une *alauda tungustica aurita*; ce qui semble indiquer une alouette huppée du pays des Tonguses, voisins de la Sibérie. Il faut attendre les observations pour mettre ces oiseaux à leur place.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six à sept lignes; doigt postérieur, quatre lignes et demie; son ongle, cinq lignes et demie; queue, deux pouces, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes d'un pouce.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX ALOUETTES.

I.

LA VARIOLE.

Alauda rufa. GMEL.

C'EST M. Commerson qui nous a apporté cette jolie petite alouette, n° 758, fig. 1, des pays qu'arrose la rivière de la Plata. Le nom de *variole*, que nous lui avons donné, a rapport à l'émail très varié et très agréable de son plumage : elle a en effet le dessus de la tête et du corps noirâtre, joliment varié de différentes teintes de roux ; le devant du cou émaillé de même ; la gorge et tout le dessous du corps blanchâtre ; les plumes de la queue brunes, bordées, les huit intermédiaires de roux clair, et les deux paires extérieures de blanc ; les grandes plumes des ailes grises, et les moyennes brunes, toutes bordées de roussâtre ; le bec brun, échancré près de la pointe ; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart ; bec, huit lignes ; tarse, sept ou huit lignes ; doigt postérieur, trois lignes ; son ongle, quatre lignes ; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze plumes ; elle dépasse les ailes d'un pouce.

II.

LA CENDRILLE.

Alauda cinerea. GMEL.

J'ai le dessin d'une alouette du cap de Bonne-Espérance, ayant la gorge et tout le dessous du corps blanc, le dessus de la tête roux, et cette espèce de calotte bordée de blanc depuis la base du bec jusqu'au delà des yeux; de chaque côté du cou, une tache rousse bordée de noir par en haut; la partie supérieure du cou et du corps, cendrée; les couvertures supérieures des ailes et leurs plumes moyennes, grises; les grandes, noires, ainsi que les plumes de la queue.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes; ongle du doigt postérieur droit et pointu, égal à ce doigt; queue, dix-huit à vingt lignes, dépassant les ailes de neuf lignes.

Y auroit-il quelque rapport entre la cendrille et cette alouette cendrée que l'on voit en grand nombre, selon M. Shaw, aux environs de Biserte, qui est l'ancienne Utique? Toutes deux sont d'Afrique: mais il y a loin des côtes de la Méditerranée au cap de Bonne-Espérance; et d'ailleurs l'alouette cendrée de Biserte n'est pas assez connue pour qu'on puisse la rapporter à sa véritable espèce: peut-être faudra-t-il la rapprocher de la grisette du Sénégal.

LE SIRLI DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE¹.*Alauda Africana.* GMEL.

Si cet oiseau semble s'éloigner du genre des alouettes par la courbure de son bec, il s'en rapproche beaucoup par la longueur de son éperon, c'est-à-dire de son ongle postérieur.

Il a toute la partie supérieure variée de brun plus ou moins foncé, de roux plus ou moins clair, et de blanc; les couvertures des ailes, leurs plumes et celles de la queue, brunes, bordées de blanchâtre, quelques unes ayant une double bordure, l'une blanchâtre et l'autre roussâtre; toute la partie inférieure du corps blanchâtre, semée de taches noirâtres; le bec noir et les pieds bruns.

Longueur totale, huit pouces; bec, un pouce; tarse, treize lignes; doigt postérieur, quatre lignes; l'ongle de ce doigt, sept lignes, droit et pointu; queue, environ deux pouces et demi, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

1. C'est une espèce nouvelle, qui a été envoyée au Cabinet du Roi par M. de Rosenevez, et qui ne ressemble que par le nom au *skirlce* de M. Edward's, pl. 542, lequel est un troupiale.



1 LE SIRLI ... 2 LE COCHERIS ... 3 LE ROSSIGNOL



LE COCHEVIS¹,

OU LA GROSSE ALOUETTE HUPPÉE.

Alauda cristata. GMEL.

CETTE alouette a été nommée *cochevis*, parce qu'on a regardé l'aigrette de plumes dont sa tête est surmontée comme une espèce de crête, et conséquemment comme un trait de ressemblance avec le coq. Cette crête, ou plutôt cette huppe, est composée de quatre plumes de principale grandeur, suivant Belon; de quatre ou six, suivant Olin; et d'un plus grand nombre, selon d'autres, qui le portent jusqu'à douze. On ne s'accorde pas plus sur la situation et le jeu de ces plumes que sur leur nombre: elles sont toujours relevées, selon les uns, et, selon d'autres, l'oiseau peut les élever ou les abaisser, les étendre ou les resserrer à son gré, soit que cette différence dépende du climat, comme l'insinue Turner, ou de la saison, ou du sexe, ou de quelque autre circonstance. C'est une preuve de plus, ajoutée à mille

1. *Cochevis*, c'est-à-dire *visage de coq*, selon Ménage, parce que le cochevis ressemble un peu au coq par sa crête; en Berry, alouette crêtée; en Sologne, alouette duppée (pour alcuette huppée); en Beauce, alouette cornue ou de chemin; galerite, selon Cotgrave; ailleurs, alouette de Brie, d'arbres, de vigne, grosse alouette; dans le Périgord, verdange; en Provence et dans l'Orléanois, calandre.

On a pu remarquer que le cochevis a plusieurs noms communs avec l'alouette ordinaire; et l'on n'en sera pas surpris si l'on se rappelle ce que j'ai dit, que le mâle de cette dernière espèce sait aussi se faire une huppe en relevant les plumes de sa tête.

autres, qu'il est difficile de se former une idée complète de l'espèce d'après l'examen, même attentif, d'un petit nombre d'individus.

Le cochevis, n° 503, fig. 1, est un oiseau peu farouche, dit Belon, qui se réjouit à la vue de l'homme, et se met à chanter lorsqu'il le voit approcher. Il se tient dans les champs et les prairies sur les revers des fossés et sur la crête des sillons. On le voit fort souvent au bord des eaux et sur les grands chemins, où il cherche sa nourriture dans le crottin de cheval, surtout pendant l'hiver. M. Frisch dit qu'on le rencontre aussi à l'entrée des bois, perché sur un arbre : mais cela est rare ; et il est encore plus rare qu'il s'enfonce dans les grandes forêts. Il se pose quelquefois sur les toits, les murs de clôture, etc.

Cette alouette, sans être aussi commune que l'alouette ordinaire, est cependant répandue assez généralement dans l'Europe, si ce n'est dans la partie septentrionale. On en trouve en Italie, suivant Olini ; en France, suivant Belon ; en Allemagne, selon Willughby ; en Pologne, selon Rzaczynski ; en Écosse, selon Sibbald : mais je doute qu'il y en ait en Suède, vu que M. Linnæus n'en a point fait mention dans sa *Fauna Suecica*.

Le cochevis ne change pas de demeure pendant l'hiver : mais Belon ne devoit point pour cela soupçonner une faute dans le texte d'Aristote, car ce texte ne dit point que le cochevis quitte le pays ; il dit seulement qu'il se cache pendant l'hiver, et c'est un fait qu'on en voit moins dans cette saison que pendant l'été.

Le chant des mâles est fort élevé, et cependant si agréable et si doux, qu'un malade le souffriroit dans sa chambre : pour en pouvoir jouir à toute heure, on les tient en cage; ils l'accompagnent ordinairement du trémoussement de leurs ailes. Ils sont les premiers à annoncer chaque année le retour du printemps, et chaque jour le lever de l'aurore, surtout quand le ciel est serein, et même alors ils gazouillent quelquefois pendant la nuit; car c'est le beau temps qui est l'âme de leur chant et de leur gaieté. Au contraire, un temps pluvieux et sombre leur inspire la tristesse et les rend muets. Ils continuent ordinairement de chanter jusqu'à la fin de septembre. Au reste, comme ces oiseaux s'accoutument difficilement à la captivité, et qu'ils vivent fort peu de temps en cage ¹, il est à propos de leur donner, tous les ans, la volée sur la fin de juin, qui est le temps où ils cessent de chanter, sauf à en reprendre d'autres au printemps suivant : ou bien on peut encore conserver le ramage en perdant l'oiseau; il ne faut pour cela que tenir quelque temps auprès d'eux une jeune alouette ordinaire ou un jeune serin, qui s'approprieront leur chant à force de l'entendre.

Outre la prérogative de mieux chanter, qui distingue le mâle de la femelle, il s'en distingue en-

1. Albert prétend avoir observé que, lorsque ces oiseaux restent long-temps en cage, ils deviennent borgnes à la fin, et que cela arrive au bout de neuf années. Mais Aldrovande remarque que ceux qu'on élève à Bologne, vivent à peine neuf ans, et qu'ils ne deviennent ni aveugles ni borgnes avant de mourir. On voit, à travers cette contrariété d'avis, qu'il y a une manière de gouverner le cochevis en cage, pour le faire vivre plusieurs années, et peut-être pour lui conserver la vue, manière que M. Frisch ignoroit sans doute.

core par un bec plus fort, une tête plus grosse, et parce qu'il a plus de noir sur la poitrine. Sa manière de chercher sa femelle et de la féconder est la même que celle du mâle de l'espèce ordinaire, excepté qu'il décrit dans son vol un plus grand cercle, par la raison que l'espèce est moins nombreuse.

La femelle fait son nid comme l'alouette commune, mais le plus souvent dans le voisinage des grands chemins; elle pond quatre ou cinq œufs, qu'elle couve assez négligemment; et l'on prétend qu'il ne faut en effet qu'une chaleur fort médiocre, jointe à celle du soleil, pour les faire éclore¹: mais les petits ont-ils percé leur coque, et commencent-ils à implorer son secours par leur cris répétés, c'est alors qu'elle se montre véritablement leur mère, et qu'elle se charge de pourvoir à leurs besoins, jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre leur volée.

M. Frisch dit qu'elle fait deux pontes par an, et qu'elle établit son nid, par préférence, sous les genévriers: mais cela doit s'entendre principalement du pays où l'observation a été faite.

La première éducation des petits réussit d'abord fort aisément: mais dans la suite elle devient toujours plus difficile; et il est rare, comme je l'ai dit d'après M. Frisch, qu'on puisse les conserver en cage une année entière, même en leur donnant la nourriture qui leur convient le mieux, c'est-à-dire les œufs de fourmis, le cœur de bœuf ou de mouton haché menu,

1. Comme ces nids sont à terre, il peut se faire que quelque personne ignorante et crédule ait vu un crapaud auprès, et même sur les œufs; et de là la fable que le cochevis et quelques autres espèces d'alouettes laissent aux crapauds le soin de couvrir leurs œufs.

le chènevis écrasé, le millet. Il faut avoir grande attention, en leur donnant à manger et en leur introduisant les petites boulettes dans le gosier, de ne pas leur renverser la langue; ce qui pourroit les faire périr.

L'automne est la bonne saison pour tendre des pièges à ces oiseaux; on les prend alors en grand nombre et en bonne chair, à l'entrée des bois. M. Frisch remarque qu'ils suivent l'appau; ce que ne font pas les alouettes communes. Voici d'autres différences : le cochevis ne vole point en troupes; son plumage est moins varié, et a plus de blanc; il a le bec plus long, la queue et les ailes plus courtes; il s'élève moins en l'air; il est plus le jouet des vents, et reste moins de temps sans se poser. Dans tout le reste, les deux espèces sont semblables, même dans la durée de leur vie; je veux dire de leur vie sauvage et libre.

Il sembleroit, d'après ce que j'ai rapporté des mœurs de l'alouette huppée, qu'elle a le naturel plus indépendant, plus éloigné de la domesticité que les autres alouettes, puisque, malgré son inclination prétendue pour l'homme, elle ne connoît point d'équivalent à la liberté, et qu'elle ne peut vivre longtemps dans la prison la plus douce et la plus commode. On diroit même qu'elle ne vit solitaire que pour ne point se soumettre aux assujettissemens inséparables de la vie sociale. Cependant il est certain qu'elle a une singulière aptitude pour apprendre en peu de temps à chanter un air qu'on lui aura montré; qu'elle peut même en apprendre plusieurs, et les répéter sans les brouiller et sans les mêler avec son ramage, qu'elle semble oublier parfaitement.

L'individu observé par Willughby avoit la langue large, un peu fourchue, les *cacum* très courts, et le fiel d'un vert obscur et bleuâtre ; ce que ce naturaliste attribue à quelque cause accidentelle.

Aldrovande donne la figure d'un cochevis fort âgé, dont le bec étoit blanc autour de sa base ; le dos cendré ; le dessus du corps blanchâtre, et la poitrine aussi, mais pointillée de brun ; les ailes presque toutes blanches, et la queue noire. Il ne faut pas manquer l'occasion de reconnoître les effets de la vieillesse dans les animaux, surtout dans ceux qui nous sont utiles, et auxquels nous ne donnons guère le temps de vieillir. D'ailleurs cette espèce a bien d'autres ennemis que l'homme : les plus petits oiseaux carnassiers lui donnent la chasse, et Albert en a vu dévorer un par un corbeau ; aussi la présence d'un oiseau de proie l'effraie au point de venir se mettre à la merci de l'oiseleur, qui lui semble moins à craindre, ou de rester immobile dans un sillon, jusqu'à se laisser prendre à la main.

Longueur totale, six pouces trois quarts ; bec, huit à neuf lignes ; doigt postérieur avec ongle, le plus long de tous, neuf à dix lignes ; vol, dix à onze pouces ; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes ; elle dépasse les ailes d'environ treize lignes.

LE LULU,

OU LA PETITE ALOUETTE HUPPÉE.

Alauda nemorosa. GMEL.

CETTE alouette, que je nomme *lulu* d'après son chant, ne diffère pas seulement du cochevis par sa taille, qui est beaucoup plus petite; par la couleur de son plumage, qui est moins sombre; par celle de ses pieds, qui sont rougeâtres; par son chant ou plutôt par son cri désagréable, qu'elle ne fait jamais entendre qu'en volant, selon l'observation d'Aldrovande; enfin par l'habitude qu'elle a de contrefaire ridiculement les autres oiseaux; mais encore par le fond de l'instinct, car on la voit courir par troupes dans les champs, au lieu que le cochevis va seul, comme je l'ai remarqué: elle en diffère même dans le trait principal de sa ressemblance avec lui; car les plumes qui composent sa huppe sont plus longues à proportion.

On trouve le lulu, n° 503, fig. 2, en Italie, en Autriche, en Pologne, en Silésie¹, et même dans les contrées septentrionales de l'Angleterre, telles que la province d'York; mais son nom ne paroît pas dans la liste des oiseaux qui habitent la Suède.

Il se tient ordinairement dans les endroits fourrés, dans les bruyères, et même dans les bois; d'où lui

1. Schwenckfeld et Rzaczynski le mettent au nombre des oiseaux de Silésie et de Pologne; mais l'un et l'autre n'ont fait que copier Aldrovande.

est venu le nom allemand *wald-lerche* : c'est là qu'il fait son nid, et presque jamais dans les blés.

Lorsque le froid est rude, et surtout lorsque la terre est couverte de neige, il se réfugie sur les fumiers, et s'approche des granges pour y trouver à vivre : il fréquente aussi les grands chemins, et sans doute par la même raison.

Suivant Longolius, c'est un oiseau de passage, qui reste en Allemagne tout l'hiver, et qui s'en va au retour de l'équinoxe.

Gesner fait mention d'une autre alouette huppée dont il n'avoit vu que le portrait, et qui ne différoit de la précédente que par quelque variété de plumage, où l'on voyoit plus de blanc autour de yeux et du cou, et sous le ventre : mais ce pouvoit être un effet de la vieillesse, comme nous en avons vu un exemple à l'article du cochevis, ou de quelque autre cause particulière; et il n'y a certainement pas là de quoi établir une autre espèce, ni même une variété : aussi son nom allemand est-il tout-à-fait ressemblant à celui que les Anglois donnent au cochevis.

Je dois remarquer que l'éperon ou l'ongle postérieur n'a pas, dans la figure de Gesner, la longueur qu'il a communément dans les alouettes.

LA COQUILLADE.

Alauda nudata. GMEL.

C'EST une espèce nouvelle que M. Guys nous a envoyée de Provence : je la rapproche du cochevis,

parce qu'elle a sur la tête une petite huppe couchée en arrière, et que sans doute elle sait relever dans l'occasion. Elle est proprement l'oiseau du matin; car elle commence à chanter dès la pointe du jour, et semble donner le ton aux autres oiseaux. Le mâle ne quitte point sa femelle, selon le même M. Guys; et tandis que l'un des deux cherche sa nourriture, c'est-à-dire des insectes, tels que chenilles et saute-relles, et même des limaçons, l'autre a l'œil au guet, et avertit son camarade des dangers qui menacent.

La coquillade, n° 662, a la gorge et tout le dessous du corps blanchâtres, avec de petites taches noirâtres sur le cou et sur la poitrine; les plumes de la huppe noires, bordées de blanc; le dessus de la tête et du corps varié de noirâtre et de roux clair; les grandes couvertures des ailes terminées de blanc; les pennes de la queue et des ailes brunes, bordées de roux clair, excepté quelques pennes des ailes qui sont bordées ou terminées de blanc; le bec brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds jaunâtres.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, onze lignes, assez fort; tarse, dix lignes; doigt postérieur, neuf à dix lignes, ongle compris; cet ongle, six lignes; queue, deux pouces, dépassant les ailes de sept à huit lignes.

M. Sonnerat a rapporté du cap de Bonne-Espérance une alouette fort ressemblante à celle-ci, soit par sa grosseur et ses proportions, soit par son plumage; elle n'en diffère qu'en ce qu'elle n'a point de huppe, que la couleur du dessous du corps est plus jaunâtre, et que parmi les pennes de la queue et des ailes il n'y en a aucune qui soit bordée de blanc :

mais ces différences sont trop petites pour constituer une variété dans cette espèce ; c'étoit peut-être une femelle , ou un jeune oiseau de l'année.

Dans le *Voyage au Levant* de M. F. Hasselquist , il est fait mention de l'alouette d'Espagne , que ce naturaliste vit dans la Méditerranée , au moment où elle quittoit le rivage ; mais il n'en dit rien de plus , et je ne trouve dans les auteurs aucune espèce d'alouette qui ait été désignée sous ce nom.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT AU COCHEVIS.

LA GRISETTE ,

OU LE COCHEVIS DU SÉNÉGAL.

Alauda Senegalensis. GMEI.

ON doit à M. Brisson presque tout ce que l'on sait de ce cochevis étranger , n° 504 , fig. 1 : il a l'attribut caractéristique des cochevis , c'est-à-dire une espèce de huppe , composée de plumes plus longues que celles qui couvrent le reste de la tête. La grosseur de l'oiseau est à peu près celle de l'alouette commune. Il appartient à l'Afrique , et se perche sur les arbres qui se trouvent au bord du Niger : on le voit aussi dans l'île du Sénégal. Il a le dessus du corps varié de gris et de brun ; les couvertures supérieures de la queue d'un gris roussâtre ; le dessous du corps blanchâtre , avec de petites taches brunes sur le cou ;

les pennes de l'aile gris brun , bordées de gris ; les deux intermédiaires de la queue , grises ; les latérales brunes , excepté la plus extérieure qui est d'un blanc roussâtre , et la suivante qui est bordée de cette même couleur ; le bec , couleur de corne ; les pieds et les ongles gris.

J'ai vu une femelle dont la huppe étoit couchée en arrière comme celle du mâle , et variée , ainsi que la tête et le dessus du corps , de traits bruns sur un fond roussâtre ; le reste du plumage étoit conforme à la description précédente. Cette femelle avoit le bec plus long et la queue plus courte.

Longueur totale , six pouces et demi ; bec , neuf lignes et demie ; vol , onze pouces ; doigt postérieur , ongle compris , égal au doigt du milieu ; queue , deux pouces deux lignes , un peu fourchue , composée de douze pennes ; elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

LE ROSSIGNOL¹.

Motacilla Luscinia. L.

IL n'est point d'homme bien organisé à qui ce nom ne rappelle quelqu'une de ces belles nuits de printemps où le ciel étant serein , l'air calme , toute la nature en silence , et , pour ainsi dire , attentive , il a

1. En allemand , *nacht-gall* ; en anglois , *nightingale* ; en italien , *rossignuolo uscignuolo*.

Le rossignol franc , rossignol chanteur , rossignol des bois. En Provence , *roussignol* , ou *roussigneau* : la femelle , *roussignolette* ; le jeune , *roussignolet*.

écouté avec ravissement le ramage de ce chanteur des forêts. On pourroit citer quelques autres oiseaux chanteurs dont la voix le dispute, à certains égards, à celle du rossignol, n° 615, fig. 2. Les alouettes, le serin, le pinson, les fauvettes, la linotte, le chardonneret, le merle commun, le merle solitaire, le moqueur d'Amérique, se font écouter avec plaisir lorsque le rossignol se tait : les uns ont d'aussi beaux sons, les autres ont le timbre aussi pur et plus doux, d'autres ont des tours de gosier aussi flatteurs ; mais il n'en est pas un seul que le rossignol n'efface par la réunion complète de ses talents divers et par la prodigieuse variété de son ramage, en sorte que la chanson de chacun de ces oiseaux, prise dans toute son étendue, n'est qu'un couplet de celle du rossignol. Le rossignol charme toujours, et ne se répète jamais, du moins jamais servilement : s'il reedit quelque passage, ce passage est animé d'un accent nouveau, embellé par de nouveaux agréments ; il réussit dans tous les genres, il rend toutes les expressions, il saisit tous les caractères, et de plus il sait en augmenter l'effet par les contrastes. Ce coryphée du printemps se prépare-t-il à chanter l'hymne de la nature, il commence par un prélude timide, par des tons faibles, presque indécis, comme s'il vouloit essayer son instrument et intéresser ceux qui l'écoutent : mais ensuite, prenant de l'assurance, il s'anime par degrés, il s'échauffe, et bientôt il déploie dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe ; coups de gosier éclatants ; batteries vives et légères ; fusées de chant, où la netteté est égale à la volubilité ; murmure intérieur et sourd qui n'est point

appréciable à l'oreille , mais très propre à augmenter l'éclat des tons appréciables ; roulades précipitées , brillantes et rapides , articulées avec force et même avec une dureté de bon goût ; accents plaintifs cadencés avec mollesse : sons filés sans art , mais enflés avec âme ; sons enchanteurs et pénétrants ; vrais soupirs d'amour et de volupté , qui semblent sortir du cœur et font palpiter tous les cœurs , qui cause à tout ce qui est sensible une émotion si douce , une langueur si touchante. C'est dans ces tons passionnés que l'on reconnoît le langage du sentiment qu'un époux heureux adresse à une compagne chérie , et qu'elle seule peut lui inspirer ; tandis que dans d'autres phrases plus étonnantes peut-être , mais moins expressives , on reconnoît le simple projet de l'amuser et de lui plaire , ou bien de disputer devant elle le prix du chant à des rivaux jaloux de sa gloire et de son bonheur.

Ces différentes phrases sont entremêlées de silences , de ces silences qui , dans tous genres de mélodie , concourent si puissamment aux grands effets : on jouit des beaux sons que l'on vient d'entendre , et qui retentissent encore dans l'oreille ; on en jouit mieux , parce que la jouissance est plus intime , plus recueillie , et n'est point troublée par des sensations nouvelles. Bientôt on attend , on désire une autre reprise ; on espère que ce sera celle qui plaît : si l'on est trompé , la beauté du morceau que l'on entend ne permet pas de regretter celui qui n'est que différé , et l'on conserve l'intérêt de l'espérance pour les reprises qui suivront. Au reste , une des raisons pourquoi le chant du rossignol est plus remarqué et pro-

duit plus d'effet, c'est, comme dit très bien M. Barrington, parce que chantant la nuit, qui est le temps le plus favorable, et chantant seul, sa voix a tout son éclat, et n'est offusquée par aucune autre voix. Il efface tous les autres oiseaux, suivant le même M. Barrington, par ses sons moelleux et flûtés, et par la durée non interrompue de son ramage, qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes. Le même observateur a compté dans ce ramage seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes, et dont l'oiseau sait varier avec goût les notes intermédiaires. Enfin il s'est assuré que la sphère que remplit la voix d'un rossignol n'a pas moins d'un mille de diamètre, surtout lorsque l'air est calme; ce qui égale au moins la portée de la voix humaine.

Il est étonnant qu'un si petit oiseau, qui ne pèse pas une demi-once, ait tant de force dans les organes de la voix : aussi M. Hunter a-t-il observé que les muscles du larynx, ou, si l'on veut, du gosier, étoient plus forts à proportion dans cette espèce que dans toute autre, et même plus forts dans le mâle qui chante, que dans la femelle qui ne chante point.

Aristote, et Plin d'après lui, disent que le chant du rossignol dure dans toute sa force quinze jours et quinze nuits sans interruption, dans le temps où les arbres se couvrent de verdure; ce qui doit ne s'entendre que des rossignols sauvages, et n'être pas pris à la rigueur, car ces oiseaux ne sont pas muets avant ni après l'époque fixée par Aristote : à la vérité, ils ne chantent pas alors avec autant d'ardeur ni aussi constamment. Ils commencent d'ordinaire au mois

d'avril, et ne finissent tout-à-fait qu'au mois de juin, vers le solstice ; mais la véritable époque où leur chant diminue beaucoup c'est celle où leurs petits viennent à éclore, parce qu'ils s'occupent alors du soin de les nourrir, et que, dans l'ordre des instincts, la nature a donné la prépondérance à ceux qui tendent à la conservation des espèces. Les rossignols captifs continuent de chanter pendant neuf ou dix mois, et leur chant est non seulement plus longtemps soutenu, mais encore plus parfait et mieux formé : de là M. Barrington tire cette conséquence, que dans cette espèce, ainsi que dans bien d'autres, le mâle ne chante pas pour amuser sa femelle, ni pour charmer ses ennemis durant l'incubation ; conséquence juste et de toute vérité. En effet, la femelle qui couve remplit cette fonction par un instinct, ou plutôt par une passion plus forte en elle que la passion même de l'amour : elle y trouve des jouissances intérieures dont nous ne pouvons bien juger, mais qu'elle paroît sentir vivement, et qui ne permettent pas de supposer que dans ces moments elle ait besoin de consolation. Or, puisque ce n'est ni par devoir ni par vertu que la femelle couve, ce n'est point non plus par procédé que le mâle chante ; il ne chante pas en effet durant la seconde incubation : c'est l'amour, et surtout le premier période de l'amour, qui inspire aux oiseaux leur ramage. C'est au printemps qu'ils éprouvent le besoin d'aimer et celui de chanter : ce sont les mâles qui ont le plus de desirs, et ce sont eux qui chantent le plus ; ils chantent la plus grande partie de l'année, lorsqu'on sait faire régner autour d'eux un printemps perpétuel qui re-

nouvelle incessamment leur ardeur, sans leur offrir aucune occasion de l'éteindre. C'est ce qui arrive aux rossignols que l'on tient en cage, et même, comme nous venons de le dire, à ceux que l'on prend adultes : on en a vu qui se sont mis à chanter de toutes leurs forces peu d'heures après avoir été pris. Il s'en faut bien cependant qu'ils soient insensibles à la perte de leur liberté, surtout dans les commencements : ils se laisseroient mourir de faim les sept ou huit premiers jours, si on ne leur donnoit la becquée ; et ils se casseroient la tête contre le plafond de leur cage, si on ne leur attachoit les ailes ; mais à la longue la passion de chanter l'emporte, parce qu'elle est entretenue par une passion plus profonde. Le chant des autres oiseaux, le son des instruments, les accents d'une voix douce et sonore, les excitent aussi beaucoup ; ils accourent, ils approchent, attirés par les beaux sons ; mais les duos semblent les attirer encore plus puissamment : ce qui prouveroit qu'ils ne sont pas insensibles aux effets de l'harmonie. Ce ne sont point des auditeurs muets ; ils se mettent à l'unisson et font tous leurs efforts pour éclipser leurs rivaux, pour couvrir toutes les autres voix et même tous les autres bruits : on prétend qu'on en a vu tomber morts aux pieds de la personne qui chantoit ; on en a vu un autre qui s'agitoit, gonflait sa gorge, et faisoit entendre un gazouillement de colère, toutes les fois qu'un serin qui étoit près de lui se disposoit à chanter, et il étoit venu à bout par ses menaces de lui imposer silence : tant il est vrai que la supériorité n'est pas toujours exempte de jalousie ! Serait-ce par une suite de cette passion de primer, que ces oiseaux sont si

attentifs à prendre leurs avantages, et qu'ils se plaisent à chanter dans un lieu résonnant ou bien à portée d'un écho?

Tous les rossignols ne chantent pas également bien; il y en a dont le ramage est si médiocre, que les amateurs ne veulent point les garder; on a même cru s'apercevoir que les rossignols d'un pays ne chantoient pas comme ceux d'un autre. Les curieux en Angleterre préfèrent, dit-on, ceux de la province de Surry à ceux de Middlessex, comme ils préfèrent les pinsons de la province d'Essex et les chardonnerets de celle de Kent. Cette diversité de ramage dans des oiseaux d'une même espèce a été comparée, avec raison, aux différences qui se trouvent dans les dialectes d'une même langue: il est difficile d'en assigner les vraies causes, parce que la plupart sont accidentelles. Un rossignol aura entendu, par hasard, d'autres oiseaux chanteurs: les efforts que l'émulation lui aura fait faire auront perfectionné son chant, et il l'aura transmis ainsi perfectionné à ses descendants; car chaque père est le maître à chanter de ses petits; et l'on sent combien, dans la suite des générations, ce même chant peut être encore perfectionné ou modifié diversement par d'autres hasards semblables.

Passé le mois de juin, le rossignol ne chante plus, et il ne lui reste qu'un cri rauque, une sorte de croassement, où l'on ne reconnoît point du tout la mélodieuse Philomèle; et il n'est pas surprenant qu'autrefois en Italie on lui donnât un autre nom dans cette circonstance: c'est en effet un autre oiseau, un oiseau absolument différent, du moins quant à la voix, et même un peu quant aux couleurs du plumage.

Dans l'espèce du rossignol, comme dans toutes les autres, il se trouve quelquefois des femelles qui participent à la constitution du mâle, à ses habitudes, et spécialement à celle de chanter. J'ai vu une de ces femelles chantantes qui étoit privée; son ramage ressembloit à celui du mâle : cependant il n'étoit ni aussi fort ni aussi varié; elle le conserva jusqu'au printemps : mais alors, subordonnant l'exercice de ce talent, qui lui étoit étranger, aux véritables fonctions de son sexe, elle se tut pour faire son nid et sa ponte, quoiqu'elle n'eût point de mâle. Il semble que dans les pays chauds, tels que la Grèce, il est assez ordinaire de voir de ces femelles chantantes, et dans cette espèce, et dans beaucoup d'autres : du moins c'est ce qui résulte d'un passage d'Aristote¹.

Un musicien, dit M. Frisch, devoit étudier le chant du rossignol : c'est ce qu'essaya jadis le jésuite Kircher, et ce qu'a tenté nouvellement M. Barrington; mais, de l'aveu de ce dernier, c'a été sans aucun succès. Ces airs notés, étant exécutés par le plus habile joueur de flûte, ne ressembloient point du tout au chant du rossignol. M. Barrington soupçonne que la difficulté vient de ce qu'on ne peut apprécier au juste la durée relative, ou, si l'on veut, la valeur de chaque note. Cependant, quoiqu'il ne soit point aisé de déterminer la mesure que suit le rossignol lorsqu'il chante, de saisir ce rythme si varié dans ses mouvements, si nuancé dans ses transitions, si libre dans sa marche, si indépendant de toutes nos règles de convention, et par cela même si convenable

1. Les enthousiastes des beaux sons croient que ceux du rossignol contribuent plus que la chaleur à vivifier le fœtus dans l'œuf.

au chantre de la nature, ce rythme, en un mot, fait pour être finement senti par un organe délicat, et non pour être marqué à grand bruit par un bâton d'orchestre, il me paroît encore plus difficile d'imiter avec un instrument mort les sons du rossignol, ses accents si pleins d'âme et de vie, ses tours de gosier, son expression, ses soupirs : il faut pour cela un instrument vivant et d'une perfection rare ; je veux dire une voix sonore, harmonieuse, et légère, un timbre pur, moelleux, éclatant ; un gosier de la plus grande flexibilité, et tout cela guidé par une oreille juste, soutenu par un tact sûr, et vivifié par une sensibilité exquise : voilà les instruments avec lesquels on peut rendre le chant du rossignol. J'ai vu deux personnes qui n'en auroient pas noté un seul passage, et qui cependant l'imitoient dans toute son étendue, et de manière à faire illusion ; c'étoient deux hommes ; ils sifflaient plutôt qu'ils ne chantoient : mais l'un sifflait si naturellement, qu'on ne pouvoit distinguer, à la conformation de ses lèvres, si c'étoit lui ou son voisin qu'on entendoit ; l'autre sifflait avec plus d'effort, il étoit même obligé de prendre une attitude contrainte ; mais, quant à l'effet, son imitation n'étoit pas moins parfaite. Enfin on voyoit il y a fort peu d'années, à Londres, un homme qui, par son chant, savoit attirer les rossignols, au point qu'ils venoient se percher sur lui et se laissoient prendre à la main.

Comme il n'est pas donné à tout le monde de s'approprier le chant du rossignol par une imitation fidèle, et que tout le monde est curieux d'en jouir, plusieurs ont tâché de se l'approprier d'une manière

plus simple, je veux dire en se rendant maîtres du rossignol lui-même, et le réduisant à l'état de domesticité : mais c'est un domestique d'une humeur difficile, et dont on ne tire le service désiré qu'en ménageant son caractère. L'amour et la gaieté ne se commandent pas, encore moins les chants qu'ils inspirent. Si l'on veut faire chanter le rossignol captif, il faut le bien traiter dans sa prison ; il faut en peindre les murs de la couleur de ses bosquets, l'environner, l'ombrager de feuillages, étendre de la mousse sous ses pieds, le garantir du froid et des visites importunes¹, lui donner une nourriture abondante et qui lui plaise ; en un mot, il faut lui faire illusion sur sa captivité, et tâcher de la rendre aussi douce que la liberté, s'il étoit possible. A ces conditions, le rossignol chantera dans la cage. Si c'est un vieux, pris dans le commencement du printemps, il chantera au bout de huit jours et même plus tôt², et il recommencera à chanter tous les ans au mois de mai et sur la fin de décembre. Si ce sont de jeunes de la première ponte, élevés à la brochette, ils commenceront à gazouiller dès qu'ils commenceront à manger seuls ; leur voix se haussera, se formera par degrés ; elle sera dans toute sa force sur la fin de décembre, et ils l'exerceront tous les jours de l'année, excepté au temps de la mue ; ils chanteront beaucoup mieux que les rossignols sauvages ; ils embelliront leur chant na-

1. On recommande même de le nettoyer rarement lorsqu'il chante.

2. Ceux qu'on prend après le 15 mai chantent rarement le reste de la saison : ceux qui ne chantent pas au bout de quinze jours ne chantent jamais bien, et souvent sont des femelles.

turel de tous les passages qui leur plairont dans le chant des autres oiseaux qu'on leur fera entendre, et de tous ceux que leur inspirera l'envie de les surpasser; ils apprendront à chanter des airs si on a la patience et le mauvais goût de les siffler avec la *rossignollette*; ils apprendront même à chanter alternativement avec un chœur, et à répéter leur couplet à propos; enfin ils apprendront à parler quelle langue on voudra. Les fils de l'empereur Claude en avoient qui parloient grec et latin: mais ce qu'ajoute Pline est plus merveilleux; c'est que tous les jours ces oiseaux préparoient de nouvelles phrases, et même des phrases assez longues, dont ils régaloient leurs maîtres. L'adroite flatterie a pu faire croire cela à de jeunes princes: mais un philosophe tel que Pline ne devoit se permettre ni de le croire, ni de chercher à le faire croire, parce que rien n'est plus contagieux que l'erreur appuyée d'un grand nom. Aussi plusieurs écrivains se prévalant de l'autorité de Pline, ont renchéri sur le merveilleux de son récit. Gesner entre autres rapporte la lettre d'un homme digne de foi (comme on va le voir) où il est question de deux rossignols appartenant à un maître d'hôtellerie de Ratisbonne, lesquels passoient les nuits à converser en allemand sur les intérêts politiques de l'Europe, sur ce qui s'étoit passé, sur ce qui devoit arriver bientôt, et qui arriva en effet. A la vérité, pour rendre la chose plus croyable, l'auteur de la lettre avoue que ces rossignols ne faisoient que répéter ce qu'ils avoient entendu dire à quelques militaires ou à quelques députés de la diète qui fréquentoient la même hôtellerie: mais avec cet adoucissement même, c'est encore une his-

toire absurde et qui ne mérite pas d'être réfutée sérieusement.

J'ai dit que les vieux prisonniers avoient deux saisons pour chanter, le mois de mai et celui de décembre : mais ici l'art peut encore faire une seconde violence à la nature, et changer à son gré l'ordre de ces saisons, en tenant les oiseaux dans une chambre rendue obscure par degrés, tant que l'on veut qu'ils gardent le silence, et leur redonnant le jour, aussi par degrés, quelque temps avant celui où l'on veut les entendre chanter ; le retour ménagé de la lumière, joint à toutes les autres précautions indiquées ci-dessus, aura sur eux les effets du printemps. Ainsi l'art est parvenu à leur faire chanter et dire ce qu'on veut et quand on veut ; et si l'on a un assez grand nombre de ces vieux captifs, et qu'on ait la petite industrie de retarder et d'avancer le temps de la mue, on pourra, en les tirant successivement de la chambre obscure, jouir de leur chant toute l'année, sans aucune interruption. Parmi les jeunes qu'on élève, il s'en trouve qui chantent la nuit : mais la plupart commencent à se faire entendre le matin sur les huit à neuf heures dans le temps des courts jours, et toujours plus matin, à mesure que les jours croissent.

On ne se douteroit pas qu'un chant aussi varié que celui du rossignol est renfermé dans les bornes étroites d'une seule octave ; c'est cependant ce qui résulte de l'observation attentive d'un homme de goût, qui joint la justesse de l'oreille aux lumières de l'esprit¹. A la vérité, il a remarqué quelques sons aigus qui alloient

1. M. le docteur Remond, qui a traduit plusieurs morceaux de la Collection académique.

à la double octave, et passaient comme des éclairs; mais cela n'arrive que très rarement¹, et lorsque l'oiseau, par un effort du gosier, fait octavier sa voix, comme un flûteur fait octavier sa flûte en forçant le vent.

Cet oiseau est capable à la longue de s'attacher à la personne qui a soin de lui : lorsqu'une fois la connoissance est faite, il distingue son pas avant de la voir, il la salue d'avance par un cri de joie ; et s'il est en mue, on le voit se fatiguer en efforts inutiles pour chanter, et suppléer par la gaieté de ses mouvements, par l'âme qu'il met dans ses regards, à l'expression que son gosier lui refuse. Lorsqu'il perd sa bienfaitrice, il meurt quelquefois de regret ; s'il survit, il lui faut long-temps pour s'accoutumer à une autre : il s'attache fortement, parce qu'il s'attache difficilement, comme font tous les caractères timides et sauvages. Il est aussi très solitaire : les rossignols voyagent seuls, arrivent seuls aux mois d'avril et de mai, s'en retournent seuls au mois de septembre²; et lorsqu'au printemps le mâle et la femelle s'appariaient pour nicher, cette union particulière semble fortifier encore leur aversion pour la société générale ;

1. Le même M. Remond a reconnu dans le chant du rossignol des batteries à la tierce, à la quarte, et à l'octave, mais toujours de l'aigu au grave, des cadences toujours mineures, sur presque tous les tons, mais point d'arpèges ni de dessein suivi. M. Barrington a donné une balance des oiseaux chanteurs, où il a exprimé en nombres ronds les degrés de perfection du chant propre à chaque espèce.

2. En Italie, il arrive en mars et avril, et se retire au commencement de novembre ; en Angleterre, il arrive en avril et mai, et repart dès le mois d'août. Ces époques dépendent, comme on le juge bien, de la température locale et de celle de la saison.

car ils ne souffrent alors aucun de leurs pareils dans le terrain qu'ils se sont approprié : on croit que c'est afin d'avoir une chasse assez étendue pour subsister, eux et leur famille ; et ce qui le prouve c'est que la distance des nids est beaucoup moindre dans un pays où la nourriture abonde. Cela prouve aussi que la jalousie n'entre pour rien dans leurs motifs, comme quelques uns l'ont dit ; car on sait que la jalousie ne trouve jamais les distances assez grandes, et que l'abondance des vivres ne diminue ni ses ombrages ni ses précautions.

Chaque couple commence à faire son nid vers la fin d'avril et au commencement de mai : ils le construisent de feuilles, de joncs, de brins d'herbe grossière, en dehors ; de petites fibres, de racines, de crin, et d'une espèce de bourre, en dedans : ils le placent à une bonne exposition, un peu tournée au levant, et dans le voisinage des eaux ; ils le posent ou sur les branches les plus basses des arbustes, tels que les groseillers, épines blanches, pruniers sauvages, charmilles, etc., ou sur une touffe d'herbe, et même à terre, au pied de ces arbustes ; c'est ce qui fait que leurs œufs ou leurs petits, et quelquefois la mère, sont la proie des chiens de chasse, des renards, des fouines, des belettes, des couleuvres, etc.

Dans notre climat, la femelle pond ordinairement cinq œufs¹, d'un brun verdâtre uniforme, excepté que le brun domine au gros bout, et le verdâtre au petit bout : la femelle couve seule ; elle ne quitte son poste que pour chercher à manger, et elle ne le quitte

1. Aristote dit cinq ou six ; cela peut être vrai de la Grèce, qui est un pays plus chaud, et où il peut y avoir plus de fécondité.

que sur le soir, et lorsqu'elle est pressée par la faim : pendant son absence, le mâle semble avoir l'œil sur le nid. Au bout de dix-huit ou vingt jours d'incubation, les petits commencent à éclore. Le nombre des mâles est communément plus que double de celui des femelles : aussi, lorsqu'au mois d'avril on prend un mâle apparié, il est bientôt remplacé auprès de la veuve par un autre, et celui-ci par un troisième ; en sorte qu'après l'enlèvement successif de trois ou quatre mâles, la couvée n'en va pas moins bien. La mère dégorge la nourriture à ses petits comme font les femelles des serins ; elle est aidée par le père dans cette intéressante fonction ; c'est alors que celui-ci cesse de chanter, pour s'occuper sérieusement du soin de la famille ; on dit même que, durant l'incubation, ils chantent rarement près du nid, de peur de le faire découvrir : mais lorsqu'on approche de ce nid, la tendresse paternelle se trahit par des cris que lui arrache le danger de la couvée, et qui ne font que l'augmenter. En moins de quinze jours les petits sont couverts de plumes, et c'est alors qu'il faut sevrer ceux qu'on veut élever : lorsqu'ils volent seuls, les père et mère recommencent une autre ponte, et après cette seconde, une troisième ; mais, pour que cette dernière réussisse, il faut que les froids ne surviennent pas de bonne heure. Dans les pays chauds, ils font jusqu'à quatre pontes, et partout les dernières sont les moins nombreuses.

L'homme, qui ne croit posséder que lorsqu'il peut user et abuser de ce qu'il possède, a trouvé le moyen de faire nicher les rossignols dans la prison : le plus grand obstacle étoit l'amour de la liberté, qui est très

vif dans ces oiseaux ; mais on a su contrebalancer ce sentiment naturel par des sentiments aussi naturels et plus forts, le besoin d'aimer et de se reproduire, l'amour de la géniture, etc. On prend un mâle et une femelle appariés, et on les lâche dans une grande volière, ou plutôt dans un coin de jardin planté d'ifs, de charmilles, et autres arbrisseaux, et dont on aura fait une volière en l'environnant de filets : c'est la manière la plus douce et la plus sûre d'obtenir de leur race. On peut encore y réussir, mais plus difficilement, en plaçant ce mâle et cette femelle dans un cabinet peu éclairé, chacun dans une cage séparée, leur donnant tous les jours à manger aux mêmes heures ; laissant quelquefois les cages ouvertes, afin qu'ils fassent connoissance avec le cabinet, la leur ouvrant tout-à-fait au mois d'avril pour ne la plus fermer, et leur fournissant alors les matériaux qu'ils ont coutume d'employer à leurs nids, tels que feuilles de chêne, mousse, chiendent épluché, bourre de cerf, des crins, de la terre, de l'eau ; mais on aura soin de retirer l'eau quand la femelle couvera. On a aussi trouvé le moyen d'établir des rossignols dans un endroit où il n'y en a point encore eu : pour cela, on tâche de prendre le père, la mère, et toute la couvée avec le nid ; on transporte ce nid dans un site qu'on aura choisi le plus semblable à celui d'où on l'aura enlevé ; on tient les deux cages qui renferment le père et la mère à portée des petits, jusqu'à ce qu'ils aient entendu leur cri d'appel : alors on leur ouvre la cage, sans se montrer ; le mouvement de la nature les porte droit au lieu où ils ont entendu crier leurs petits ; ils leur donnent tout de suite la becquée ; ils continue-

ront de les nourrir tant qu'il sera nécessaire, et l'on prétend que, l'année suivante, ils reviendront au même endroit. Ils y reviendront sans doute, s'ils y trouvent une nourriture convenable et les commodités pour nicher; car sans cela, tous les autres soins seroient à pure perte, et, avec cela, ils seront à peu près superflus.

Si l'on veut élever soi-même de jeunes rossignols, il faut préférer ceux de la première ponte, et leur donner tel instituteur que l'on jugera à propos; mais les meilleurs, à mon avis, ce sont d'autres rossignols, surtout ceux qui chantent le mieux.

Au mois d'août, les vieux et les jeunes quittent les bois pour se rapprocher des buissons, des haies vives, des terres nouvellement labourées, où ils trouvent plus de vers et d'insectes; peut-être aussi ce mouvement général a-t-il quelque rapport à leur prochain départ: il n'en reste point en France pendant l'hiver, non plus qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Grèce, etc.; et, comme on assure qu'il n'y en a point en Afrique, on peut juger qu'ils se retirent en Asie. Cela est d'autant plus vraisemblable, que l'on en trouve en Perse, à la Chine, et même au Japon, où ils sont fort recherchés, puisque ceux qui ont la voix belle s'y vendent, dit-on, vingt cobangs¹. Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, jusqu'en Suède et en Sibérie², où ils chan-

1. Le cobang vaut quarante tael, le tael cinquante-sept sous de France; et les vingt cobangs près de cent louis. Les rossignols étoient bien plus chers à Rome, comme nous le verrons à l'article du rossignol blanc.

2. M. Gmelin parle avec transport des rives agréables du ruisseau

tent très agréablement. Mais en Europe comme en Asie, il y a des contrées qui ne leur conviennent point, et où ils ne s'arrêtent jamais : par exemple, le Bugey jusqu'à la hauteur de Nantua, une partie de la Hollande, l'Écosse, l'Irlande¹, la partie du nord du pays de Galles, et même de toute l'Angleterre, excepté la province d'York; le pays des Dauliens aux environs de Delphes, le royaume de Siam, etc. Partout ils sont connus pour des oiseaux voyageurs; et cette habitude innée est si forte en eux, que ceux que l'on tient en cage s'agitent beaucoup au printemps et en automne, surtout la nuit, aux époques ordinaires marquées pour leurs migrations : il faut donc que cet instinct qui les porte à voyager soit indépendant de celui qui les porte à éviter le grand froid, et à chercher un pays où ils puissent trouver une nourriture convenable; car, dans la cage, ils n'éprouvent ni froid ni disette, et cependant ils s'agitent.

Cet oiseau appartient à l'ancien continent; et quoique les missionnaires et les voyageurs parlent du rossignol du Canada, de celui de la Louisiane, de celui des Antilles, etc., on sait que ce dernier est une espèce de moqueur; que celui de la Louisiane est le même que celui des Antilles, puisque, selon Le Page Dupratz, il se trouve à la Martinique et à la Guadeloupe; et l'on voit par ce que dit le P. Charlevoix de

de Sibérie, appelé *Beressouka*, et du ramage des oiseaux qui s'y font entendre, parmi lesquels le rossignol tient le premier rang.

1. Je sais qu'on a douté de ce qui regarde l'Irlande, l'Écosse, et la Hollande : mais ces assertions ne doivent pas être prises à la rigueur, elles signifient seulement que les rossignols sont fort rares dans ces pays; ils doivent l'être en effet partout où il y a peu de bois et de buissons, peu de chaleur, peu d'insectes, peu de belles nuits, etc.

celui du Canada, ou que ce n'est point un rossignol ou que c'est un rossignol dégénéré. Il est possible en effet que cet oiseau, qui fréquente les parties septentrionales de l'Europe et de l'Asie, ait franchi les mers étroites qui, à cette hauteur, séparent les deux continents, ou qu'il ait été porté dans le nouveau par un coup de vent ou par quelque navire, et que, trouvant le climat peu favorable, soit à cause des grands froids, soit à cause de l'humidité, ou du défaut de nourriture¹, il chante moins bien au nord de l'Amérique qu'en Asie et en Europe, de même qu'il chante moins bien en Écosse qu'en Italie; car c'est une règle générale que tout oiseau ne chante que peu ou point du tout lorsqu'il souffre du froid et de la faim, etc.; et l'on sait d'ailleurs que le climat de l'Amérique, et surtout du Canada, n'est rien moins que favorable au chant des oiseaux: c'est ce qu'aura éprouvé notre rossignol transplanté au Canada; car il est plus que probable qu'il s'y trouve aujourd'hui, l'indication trop peu circonstanciée du P. Charlevoix ayant été confirmée depuis par le témoignage positif d'un médecin résidant à Quebec, et de quelques voyageurs².

Comme les rossignols, du moins les mâles, passent toutes les nuits du printemps à chanter, les anciens s'étoient persuadés qu'ils ne dormoient point dans cette saison; et de cette conséquence peu juste est

1. Je sais qu'il y a beaucoup d'insectes en Amérique; mais la plupart sont si gros et si bien armés, que le rossignol, loin d'en pouvoir faire sa proie, auroit souvent peine à se défendre contre leurs attaques.

2. Ce médecin a mandé à M. de Salerne que notre rossignol se trouve au Canada comme ici dans la saison. Il se trouve aussi à la Gaspésie, selon le P. Leclerc, et n'y chante pas si bien.

née cette erreur, que leur chair étoit une nourriture antisporeuse, qu'il suffisoit d'en mettre le cœur et les yeux sous l'oreiller d'une personne pour lui donner une insomnie ; enfin , ces erreurs gagnant du terrain et passant dans les arts, le rossignol est devenu l'emblème de la vigilance. Mais les modernes, qui ont observé de plus près ces oiseaux, se sont aperçus que, dans la saison du chant, ils dormoient pendant le jour, et que ce sommeil du jour, surtout en hiver, annonçoit qu'ils étoient prêts à reprendre leur ramage. Non seulement ils dorment, mais ils rêvent, et d'un rêve de rossignol ; car on les entend gazouiller à demi-voix et chanter tout bas. Au reste, on a débité beaucoup d'autres fables sur cet oiseau, comme on fait sur tout ce qui a de la célébrité : on a dit qu'une vipère, ou, selon d'autres, un crapaud, le fixant lorsqu'il chante, le fascine par le seul ascendant de son regard, au point qu'il perd insensiblement la voix et finit par tomber dans la gueule béante du reptile ; on a dit que les père et mère ne soignoient parmi leurs petits que ceux qui montroient du talent, et qu'ils tuoient les autres, ou les laissoient périr d'inanition (il faut supposer qu'ils savent excepter les femelles) ; on a dit qu'ils chantoient beaucoup mieux lorsqu'on les écoutoit que lorsqu'ils chantoient pour leur plaisir. Toutes ces erreurs dérivent d'une source commune, de l'habitude où sont les hommes de prêter aux animaux leurs foiblesses, leurs passions, et leurs vices.

Les rossignols qu'on tient en cage ont coutume de se baigner après qu'ils ont chanté : M. Hébert a remarqué que c'étoit la première chose qu'ils faisoient

le soir, au moment où l'on allumoit la chandelle. Il a aussi observé un autre effet de la lumière sur ces oiseaux, dont il est bon d'avertir : un mâle qui chantoit, très bien, s'étant échappé de sa cage, s'élança dans le feu, où il périt avant qu'on pût lui donner aucun secours.

Ces oiseaux ont une espèce de balancement du corps, qu'ils élèvent et abaissent tour à tour, et presque parallèlement au plan de position. Les mâles que j'ai vus avoient ce balancement singulier; mais une femelle que j'ai gardée deux ans ne l'avoit pas : dans tous, la queue a un mouvement propre de haut en bas, fort marqué, et qui sans doute a donné occasion à M. Linnæus de les ranger parmi les hoche-queues ou *motacilles*.

Les rossignols se cachent au plus épais des buissons : ils se nourrissent d'insectes aquatiques et autres, de petits vers, d'œufs, ou plutôt de nymphes de fourmis; ils mangent aussi des figues, des baies, etc. : mais comme il seroit difficile de fournir habituellement ces sortes de nourriture à ceux que l'on tient en cage, on a imaginé différentes pâtées dont ils s'accoutument fort bien. Je donnerai dans les notes celle dont se sert un amateur de ma connoissance¹,

1. M. Le Moine, que j'ai déjà eu occasion de citer plusieurs fois, donne des pâtées différentes, selon les différents âges. Celle du premier âge est composée de cœur de mouton, mie de pain, chènevis, persil, parfaitement pilés et mêlés; il en faut tous les jours de la nouvelle. La seconde consiste en parties égales d'omelette hachée et de mie de pain, avec une pincée de persil haché. La troisième est plus composée et demande plus de façon : prenez deux livres de bœuf maigre, une demi-livre de pois chiches, autant de millet jaune ou écorcé, de semence de pavot blanc et d'amandes douces, une livre de

parce qu'elle est éprouvée, et que j'ai vu un rossignol qui, avec cette seule nourriture, a vécu jusqu'à sa dix-septième année : ce vieillard avoit commencé à grisonner dès l'âge de sept ans ; à quinze, il avoit des pennes entièrement blanches aux ailes et à la queue ; ses jambes ou plutôt ses tarses avoient beaucoup grossi par l'accroissement extraordinaire qu'avoient pris les lames dont ces parties sont recouvertes dans les oiseaux ; enfin il avoit des espèces de nodus aux doigts comme les goutteux, et on étoit obligé de temps en temps de lui rogner la pointe du bec supérieur¹ : mais il n'avoit que cela des incommodités de la vieillesse ; il étoit toujours gai, toujours chantant, comme dans son plus bel âge, toujours caressant la main qui le nourrissoit. Il faut remarquer que ce rossignol n'avoit jamais été apparié ; l'amour semble abrégér les jours, mais il les remplit ; il remplit de plus le vœu de la nature ; sans lui, les sentiments si doux de la paternité seroient inconnus ; enfin il étend l'existence dans l'avenir, et procure, au moyen des générations qui se succèdent, une sorte d'immortalité : grands et précieux dédommagemens de quelques jours de tristesse et d'infirmités qu'il retranche peut-être à la vieillesse !

On a reconnu que les drogues échauffantes et les

miel blanc, deux onces de fleur de farine, douze jaunes d'œufs frais, deux ou trois onces de beurre frais, et un gros et demi de safran en poudre ; le tout séché, chauffé long-temps en remuant toujours, et réduit en une poussière très fine, passée au tamis de soie. Cette poudre se conserve et sert pendant un an.

1. Les ongles des rossignols que l'on tient en cage croissent aussi beaucoup dans les commencemens, et au point qu'ils leur deviennent embarrassans par leur excessive grandeur : j'en ai vu qui formoient un

parfums excitoient les rossignols à chanter ; que les vers de farine et ceux du fumier leur convenoient lorsqu'ils étoient trop gras, et les figues lorsqu'ils étoient trop maigres ; enfin que les araignées étoient pour eux un purgatif. On conseille de leur faire prendre, tous les ans, ce purgatif au mois d'avril ; une demi-douzaine d'araignées sont la dose : on recommande aussi de ne leur rien donner de salé.

Lorsqu'ils ont avalé quelque chose d'indigeste, ils le rejettent sous la forme de pilules ou de petites pelotes, comme font les oiseaux de proie ; et ce sont en effet des oiseaux de proie très petits, mais très féroces, puisqu'ils ne vivent que d'êtres vivants. Il est vrai que Belon admire *la providence qu'ils ont de n'avalier aucun petit ver qu'ils ne l'aient premièrement fait mourir* ; mais c'est apparemment pour éviter la sensation désagréable que leur causeroit une proie vivante, et qui pourroit continuer de vivre dans leur estomac à leurs dépens.

Tous les pièges sont bons pour les rossignols ; ils sont peu défiants, quoique assez timides. Si on les lâche dans un endroit où il y a d'autres oiseaux en cage, ils vont droit à eux ; et c'est un moyen entre beaucoup d'autres pour les attirer. Le chant de leurs camarades, le son des instruments de musique, celui d'une belle voix, comme on l'a vu plus haut, et même des cris désagréables, tels que ceux d'un chat attaché au pied d'un arbre et que l'on tourmente exprès, tout cela les fait venir également. Ils sont curieux et même badauds ; ils admirent tout et sont dupes de demi-cercle de cinq lignes de diamètre ; mais dans la grande vieillesse il ne leur en reste presque point.

tout. On les prend à la pipée, aux gluaux, avec le trébuchet des mésanges, dans des reginglettes tendues sur la terre nouvellement remuée¹, où l'on a répandu des nymphes de fourmis, des vers de farine, ou bien ce qui y ressemble, comme de petits morceaux de blancs d'œufs durcis, etc. Il faut avoir l'attention de faire ces reginglettes et autres pièges de même genre avec du taffetas, et non avec du filet, où leurs plumes s'embarrasseroient, et où ils en pourroient perdre quelques unes, ce qui retarderoit leur chant : il faut, au contraire, pour l'avancer au temps de la mue, leur arracher les pennes de la queue, afin que les nouvelles soient plus tôt revenues ; car tant que la nature travaille à reproduire ces plumes, elle leur interdit le chant.

Ces oiseaux sont fort bons à manger lorsqu'ils sont gras, et le disputent aux ortolans : on les engraisse en Gascogne pour la table ; cela rappelle la fantaisie d'Héliogabale, qui mangoit des langues de rossignol, de paons, etc., et le plat fameux du comédien Ésope, composé d'une centaine d'oiseaux tous recommandables par leur talent de chanter et par celui de parler².

Comme il est fort essentiel de ne pas perdre son temps à élever des femelles, on a indiqué beaucoup

1. Quelquefois ils se trouvent en très grand nombre dans un pays. Belon a été témoin que, dans un village de la forêt d'Ardenne, les petits bergers en prenoient tous les jours chacun une vingtaine, avec beaucoup d'autres petits oiseaux ; c'étoit une année de sécheresse, et toutes les mares, dit Belon, étoient tarées ailleurs... ; car ils se tiennent adonc dans les forêts, en l'endroit où est l'humeur.

2. Pline, liv. IX, chap. 51. Ce plat fut estimé 608 sesterces. Aldrovande a aussi mangé des rossignols et les a trouvés bons.

de marques distinctives pour reconnoître les mâles : ils ont, dit-on, l'œil plus grand, la tête plus ronde ; le bec plus long, plus large à sa base, surtout étant vu par dessous ; le plumage plus haut en couleur, le ventre moins blanc, la queue plus touffue et plus large lorsqu'ils la déploient : ils commencent plus tôt à gazouiller, et leur gazouillement est plus soutenu ; ils ont l'anus plus gonflé dans la saison de l'amour, et ils se tiennent long-temps en la même place, portés sur un seul pied, au lieu que la femelle court ça et là dans la cage. D'autres ajoutent que le mâle a à chaque aile deux ou trois pennes dont le côté extérieur et apparent est noir, et que ses jambes, lorsqu'on regarde la lumière au travers, paroissent rougeâtres, tandis que celles de la femelle paroissent blanchâtres. Au reste, cette femelle a dans la queue le même mouvement que le mâle ; et lorsqu'elle est en joie, elle sautille comme lui, au lieu de marcher. Ajoutez à cela les différences intérieures, qui sont plus décisives. Les mâles que j'ai disséqués au printemps avoient deux testicules fort gros, de forme ovoïde : le plus gros des deux (car ils n'étoient pas égaux) avoit trois lignes et demie de long sur deux de large. L'ovaire des femelles que j'ai observées dans le même temps, contenoit des œufs de différentes grosseurs, depuis un quart de ligne jusqu'à une ligne de diamètre.

Il s'en faut bien que le plumage de cet oiseau réponde à son ramage : il a tout le dessus du corps d'un brun plus ou moins roux ; la gorge, la poitrine, et le ventre, d'un gris blanc ; le devant du cou d'un gris plus foncé ; les couvertures inférieures de la queue et

des ailes d'un blanc roussâtre, plus roussâtre dans les mâles; les pennes des ailes d'un gris brun tirant au roux; la queue d'un brun roux; le bec brun; les pieds aussi, mais avec une teinte de couleur de chair; le fond des plumes cendré foncé.

On prétend que les rossignols qui sont nés dans les contrées méridionales ont le plumage plus obscur, et que ceux des contrées septentrionales ont plus de blanc. Les jeunes mâles sont aussi, dit-on, plus blanchâtres que les jeunes femelles; et, en général, la couleur des jeunes est plus variée avant la mue, c'est-à-dire avant la fin de juillet; et elle est si semblable à celle des jeunes rouge-queues, qu'on les distingueroit à peine s'ils n'avoient pas un cri différent¹: aussi ces deux espèces sont-elles amies².

Longueur totale, six pouces un quart; bec, huit lignes, jaune en dedans, ayant une grande ouverture, les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe; tarse, un pouce; doigt extérieur uni à celui du milieu par sa base; ongles déliés, le postérieur le plus fort de tous; vol, neuf pouces; queue, trente lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de seize lignes.

Tube intestinal, du ventricule à l'anus, sept pouces quatre lignes; œsophage, près de deux pouces, se dilatant en une espèce de poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculueux, il occupoit la partie gauche du bas-ventre, n'étoit point

1. Le petit rossignol mâle dit *ziscra*, *ciscra*, suivant Olin; *croi*, *croi*, selon d'autres: chacun a sa manière d'entendre et de rendre ces sons indéterminés, et d'ailleurs fort variables.

2. On dit même qu'elles contractent des alliances entre elles.

recouvert par les intestins, mais seulement par un lobe du foie ; deux très petits *cæcum* ; une vésicule du fiel ; le bout de la langue garni de filets et comme tronqué, ce qui n'étoit pas ignoré des anciens¹, et peut avoir donné lieu à la fable de Philomèle qui eut la langue coupée.

Variétés du Rossignol.

1.

Le grand Rossignol.

Il est certain qu'il y a variété de grandeur dans cette espèce : mais il y a beaucoup d'incertitudes et de contrariétés dans les opinions des naturalistes sur les endroits où se trouvent les grands rossignols ; c'est dans les plaines et au bord des eaux, selon Schwenckfeld, qui assigne aux petits les coteaux agréables : c'est dans les forêts, selon Aldrovande ; selon d'autres, au contraire, ceux qui habitent les forêts sèches et n'ont que la pluie et les gouttes de rosée pour se désaltérer, sont les plus petits, ce qui est très vraisemblable. En Anjou, il est une race de rossignols beaucoup plus gros que les autres, laquelle se tient et niche dans les charmilles ; les petits se plaisent sur les bords des ruisseaux et des étangs. M. Frisch parle aussi

1. *Proprium lusciniæ et atricapillæ ut summæ linguæ acumine careant.* (Arist., *Hist. animal.*, lib. IX, cap. 15.) Au reste, il faut remarquer que, suivant les Grecs, qui sont ici les auteurs originaux, ce fut Progné qui fut métamorphosée en rossignol, et Philomèle, sa sœur, en hirondelle ; ce sont les écrivains latins qui ont changé ou brouillé les noms, et leur erreur a passé en force de loi.

d'une race un peu plus grande que la commune, laquelle chante plus la nuit et même d'une manière un peu différente. Enfin l'auteur du *Traité du rossignol* admet trois races de rossignols : il place les plus grands, les plus robustes, les mieux chantants, dans les buissons à portée des eaux, les moyens dans les plaines, et les plus petits de tous sur les montagnes. Il résulte de tout cela qu'il existe une race, ou, si l'on veut, des races de grands rossignols, mais qui ne sont point attachées à une demeure bien fixe. Le grand rossignol est le plus commun en Silésie; il a le plumage cendré avec un mélange de roux, et il passe pour chanter mieux que le petit.

II.

Le Rossignol blanc.

Cette variété étoit fort rare à Rome : Pline rapporte qu'on en fit présent à Agrippine, femme de l'empereur Claude, et que l'individu qui lui fut offert coûta six mille sesterces, que Budé évalue à quinze mille écus de notre monnoie, sur le pied où elle étoit de son temps, et qui s'évalueroit aujourd'hui à une somme numéraire presque double; cependant Aldrovande prétend qu'il y a erreur dans les chiffres, et que la somme doit être encore plus grande. Cet auteur a vu un rossignol blanc; mais il n'entre dans aucun détail. M. le marquis d'Argens en a actuellement un de cette couleur qui est de la plus grande taille, quoique jeune, et dont le chant est déjà formé, mais moins fort que celui des vieux. « Il a, dit M. le marquis d'Argens, la tête et le cou du plus beau blanc.

les ailes et la queue de même ; sur le milieu du dos, ses plumes sont d'un brun fort clair et mêlées de petites plumes blanches... celles qui sont sous le ventre sont d'un gris blanc. Ce nouveau venu paroît causer une jalousie étonnante à un vieux rossignol que j'ai depuis quelque temps. »

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT AU ROSSIGNOL.

LE FOU DI-JALA.

Motacilla Madagascariensis. GMEL.

CE rossignol, qui se trouve à Madagascar, est de la taille du nôtre, et lui ressemble à beaucoup d'égards : seulement il a les jambes et les ailes plus courtes, et il en diffère aussi par les couleurs du plumage : il a la tête rousse avec une tache brune de chaque côté, la gorge blanche, la poitrine d'un roux clair, le ventre d'un brun teinté de roux et d'olive ; tout le dessus du corps, compris ce qui paroît des pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre ; le bec et les pieds d'un brun foncé. M. Brisson, à qui l'on doit la connoissance de cette espèce, ne dit point si elle chante, à moins qu'il n'ait cru l'avoir dit assez en lui donnant le nom de rossignol.

Longueur totale, six pouces cinq lignes ; bec, neuf lignes ; tarse, neuf lignes et demie ; vol, huit pouces et demi ; queue, deux pouces et demi, composée de

douze pennes, un peu étagée; elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

LA FAUVETTE¹.

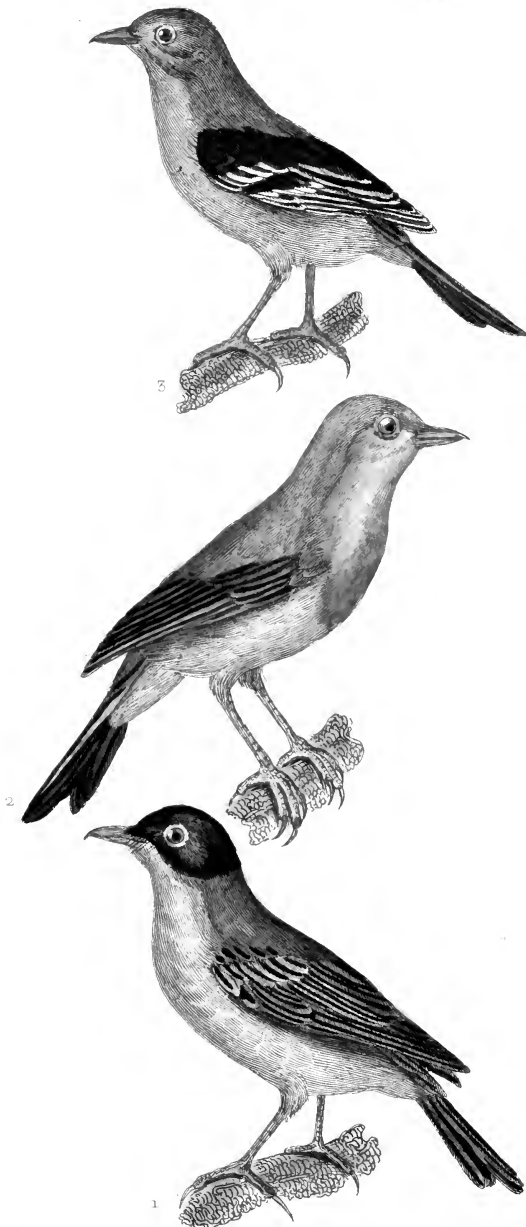
PREMIÈRE ESPÈCE.

Motacilla hortensis. GMEL.

LE triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil ou plutôt de la torpeur de la nature : les insectes sans vie, les reptiles sans mouvement, les végétaux sans verdure et sans accroissement, tous les habitants de l'air détruits ou relégués, ceux des eaux renfermés dans des prisons de glace, et la plupart des animaux terrestres confinés dans les cavernes, les antrès, et les terriers; tout nous présente les images de la langueur et de la dépopulation. Mais le retour des oiseaux au printemps est le premier signal et la douce annonce du réveil de la nature vivante; et les feuillages renaissants, et les bocages revêtus de leur nouvelle parure, sembleroient moins frais et moins touchants sans les nouveaux hôtes qui viennent les animer et y chanter l'amour.

De ces hôtes des bois, les fauvettes sont les plus nombreuses, comme les plus aimables : vives, agiles, légères et sans cesse remuées, tous leurs mouvements ont l'air du sentiment; tous leurs accents, le ton de la joie; et tous leurs jeux, l'intérêt de l'amour. Ces

1. Dans le Boloncis, on l'appelle *scatarello*, suivant Aldrovande; *colombaude* en Provence, et *petty chaps* dans la province d'York en Angleterre.



anquet, sculp

1 LAFAUVETTE — 2 LEROUGE-GORGE — 3 LE FIGUER

jolis oiseaux arrivent au moment où les arbres développent leurs feuilles et commencent à laisser épanouir leurs fleurs ; ils se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes : les uns viennent habiter nos jardins, d'autres préfèrent les avenues et les bosquets ; plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois, et quelques unes se cachent au milieu des roseaux. Ainsi les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre, et les animent par les mouvements et les accents de leur tendre gaieté.

A ce mérite des grâces naturelles nous voudrions réunir celui de la beauté ; mais en leur donnant tant de qualités aimables, la nature semble avoir oublié de parer leur plumage. Il est obscur et terne : excepté deux ou trois espèces qui sont légèrement tachetées, toutes les autres n'ont que des teintes plus ou moins sombres de blanchâtre, de gris, et de roussâtre.

La première espèce, ou la fauvette proprement dite, n° 579, fig. 1, est de la grandeur du rossignol. Tout le manteau, qui dans le rossignol est roux brun, est gris brun dans cette fauvette, qui de plus est légèrement teinte de gris roussâtre à la frange des couvertures des ailes, et le long des barbes de leurs petites pennes ; les grandes sont d'un cendré noirâtre, ainsi que les pennes de la queue, dont les deux les plus extérieures sont blanches du côté extérieur, et des deux côtés à la pointe : sur l'œil, depuis le bec, s'étend une petite ligne blanche en forme de sourcil, et l'on voit une tache noirâtre sous l'œil et un peu en arrière ; cette tache confine au blanc de la gorge, qui se teint de roussâtre sur les côtés, et plus fortement sous le ventre.

Cette fauvette est la plus grande de toutes, excepté celle des Alpes, dont nous parlerons dans la suite. Sa longueur totale est de six pouces ; son vol de huit pouces dix lignes ; son bec, de la pointe aux angles, a huit lignes et demie ; sa queue, deux pouces six lignes ; son pied, dix lignes.

Elle habite avec d'autres espèces de fauvettes plus petites dans les jardins, les bocages, et les champs semés de légumes, comme fèves ou pois ; toutes se posent sur la ramée qui soutient ces légumes ; elles s'y jouent, y placent leur nid, sortent et rentrent sans cesse, jusqu'à ce que le temps de la récolte, voisin de celui de leur départ, vienne les chasser de cet asile, ou plutôt de ce domicile d'amour.

C'est un petit spectacle de les voir s'égayer, s'agacer, et se poursuivre ; leurs attaques sont légères, et ces combats innocents se terminent toujours par quelques chansons. La fauvette fut l'emblème des amours volages, comme la tourterelle de l'amour fidèle ; cependant la fauvette, vive et gaie, n'en est ni moins aimante, ni moins fidèlement attachée, et la tourterelle triste et plaintive n'en est que plus scandaleusement libertine¹. Le mâle de la fauvette prodigue à sa femelle mille petits soins pendant qu'elle couve ; il partage sa sollicitude pour les petits qui viennent d'éclorre, et ne la quitte pas même après l'éducation de la famille ; son amour semble durer encore après ses désirs satisfaits.

Le nid est composé d'herbes sèches, de brins de chanvre et d'un peu de crin en dedans ; il contient ordinairement cinq œufs, que la mère abandonne lors-

1. Voyez l'article de la *Tourterelle*, tome XX, page 587.

qu'on les a touchés, tant cette approche d'un ennemi lui paroît d'un mauvais augure pour sa future famille. Il n'est pas possible non plus de lui faire adopter des œufs d'un autre oiseau : elle les reconnoît, sait s'en défaire et les rejeter. « J'ai fais couver à plusieurs petits oiseaux des œufs étrangers, dit M. le vicomte de Querhoent, des œufs de mésange aux reitelets, des œufs de linotte à un rouge-gorge ; je n'ai jamais pu réussir à les faire couver par des fauvettes : elles ont toujours rompu les œufs ; et lorsque j'y ai substitué d'autres petits, elles les ont tués aussitôt. » Par quel charme donc, s'il en faut croire la multitude des oiseleurs, et même des observateurs, se peut-il faire que la fauvette couve l'œuf que le coucou dépose dans son nid, après avoir dévoré les siens ; qu'elle se charge avec affection de cet ennemi qui vient de lui naître, et qu'elle traite comme sien ce hideux petit étranger ? Au reste, c'est dans le nid de la fauvette babillarde que le coucou, dit-on, dépose le plus souvent son œuf ; et dans cette espèce, le naturel pourroit être différent. Celle-ci est d'un caractère craintif ; elle fuit devant des oiseaux tout aussi foibles qu'elle, et fuit encore plus vite et avec plus de raison devant la pie-grièche, sa redoutable ennemie : mais, l'instant du péril passé, tout est oublié ; et le moment d'après, notre fauvette reprend sa gaieté, ses mouvements, et son chant. C'est des rameaux les plus touffus qu'elle le fait entendre ; elle s'y tient ordinairement couverte, ne se montre que par instants au bord des buissons, et rentre vite à l'intérieur, surtout pendant la chaleur du jour. Le matin, on la voit recueillir la rosée, et, après ces courtes pluies qui tombent dans

les jours d'été, courir sur les feuilles mouillées et se baigner dans les gouttes qu'elle secoue du feuillage.

Au reste, presque toutes les fauvettes partent en même temps, au milieu de l'automne, et à peine en voit-on encore quelques unes en octobre : leur départ est fait avant que les premiers froids viennent détruire les insectes et flétrir les petits fruits dont elles vivent ; car non seulement on les voit chasser aux mouches, aux mouchérons, et chercher les vermisseaux, mais encore manger des baies de lierre, de mézeréon, et de ronces ; elles engraisent même beaucoup dans la saison de la maturité des graines du sureau, de l'hièble, et du troène.

Dans cet oiseau, le bec est très légèrement échanuré vers la pointe ; la langue est effrangée par le bout et paroît fourchue ; le dedans du bec, noir vers le bout, est jaune dans le fond ; le gésier est musculeux et précédé d'une dilatation de l'œsophage ; les intestins sont longs de sept pouces et demi ; communément on ne trouve point de vésicule du fiel, mais deux petits *cæcum* ; le doigt extérieur est uni à celui du milieu par la première phalange, et l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Les testicules, dans un mâle pris le 18 juin, avoient cinq lignes au grand diamètre, quatre dans le petit. Dans une femelle ouverte le 4 du même mois, l'*oviductus*, très dilaté, renfermoit un œuf, et la grappe offroit les rudiments de plusieurs autres d'inégale grosseur.

Dans nos provinces méridionales et en Italie, on nomme assez indistinctement *bec-figues* la plupart des espèces de fauvettes ; méprise à laquelle les nomenclateurs avec leur nom générique (*ficedula*) n'ont pas

peu contribué. Aldrovande n'a donné les espèces de ce genre que d'une manière incomplète et confuse ; il semble ne l'avoir pas assez connu. Frisch remarque que le genre des fauvettes est en effet un des moins éclaircis et des moins déterminés dans toute l'ornithologie. Nous avons tâché d'y porter quelques lumières en suivant l'ordre de la nature. Toutes nos descriptions, excepté celle d'une seule espèce, ont été faites sur l'objet même, et c'est tant sur nos propres observations que sur des faits donnés par d'excellents observateurs que nous avons représenté les différences, les ressemblances, et toutes les habitudes naturelles de ces petits oiseaux.

LA PASSERINETTE¹,

OU PETITE FAUVETTE.

SECONDE ESPÈCE.

Motacilla Passerina. GMEL.

Nous adoptons pour cet oiseau le nom de *passerinette* qu'il porte en Provence ; c'est une petite fauvette qui diffère de la grande, non seulement par la taille, mais aussi par la couleur du plumage, et par son refrain monotone, *tip, tip*, qu'elle fait entendre à tout moment en sautillant dans les buissons, après

1. Dans le Bolois, cette fauvette s'appelle *chivin* ; dans le pays de Gênes, *borin*,² suivant Aldrovande et Willughby, qui le répète d'après lui ; aux environs de Marseille, *becafigulo* ; et apparemment de même dans les autres endroits où la fauvette est appelée *becafico*.

de courtes reprises d'une même phrase de chant. Un gris blanc fort doux couvre tout le devant et le dessous du corps, en se chargeant sur les côtés d'une teinte brune très claire; du gris cendré égal et monotone occupe tout le dessus, en se chargeant un peu et tirant au noirâtre dans les grandes plumes des ailes et de la queue; un petit trait blanchâtre, en forme de sourcil, lui passe sur l'œil. Sa longueur est de cinq pouces trois lignes; son vol d'environ huit pouces.

La passerinette, n° 579, fig. 2, fait son nid près de terre sur les arbustes: nous avons vu un de ces nids sur un groseillier dans un jardin; il étoit fait en demi-coupe, composé d'herbes sèches, assez grossières en dehors, plus fines en dedans et mieux tissées; il contenoit quatre œufs fond blanc sale avec des taches vertes et verdâtres répandues en plus grand nombre vers le gros bout. Cet oiseau a l'iris des yeux d'un brun marron, et l'on voit une très petite échancrure près de la pointe du demi-bec supérieur; l'ongle postérieur est le plus fort de tous; les pieds sont de couleur plombée; le tube intestinal, du gésier à l'anus, a sept pouces, et deux pouces du gésier au pharynx; le gésier est musculéux et précédé d'une dilatation de l'œsophage; on n'a point trouvé de vésicule du fiel, ni de *cæcum*, dans l'individu observé, qui étoit femelle; la grappe de l'ovaire portoit des œufs d'inégale grosseur.

LA FAUVETTE A TÊTE NOIRE¹.

TROISIÈME ESPÈCE.

Motacilla atricapilla. GMEL.

ARISTOTE, en parcourant les divers changements que la révolution des saisons apporte à la nature des oiseaux, comme plus immédiatement soumis à l'empire de l'air, dit que le bec-figue se change dans l'automne en fauvette à tête noire. Cette prétendue métamorphose, qui a fort exercé les naturalistes, a été regardée des uns comme merveilleuse, et rejetée des autres comme incroyable : cependant elle n'est ni l'un ni l'autre, et nous paroît très simple. Les petits de la fauvette dont nous parlons ici, sont pendant tout l'été très semblables par le plumage au bec-figue; ce n'est qu'à la première mue qu'ils prennent leurs couleurs, et c'est alors que ces prétendus bec-figures se changent en fauvettes à tête noire. Cette même interprétation est celle du passage où Plin parle de ce changement.

Aldrovande, Jonston, et Frisch, après avoir décrit la fauvette à tête noire, paroissent faire une seconde espèce de la fauvette à tête brune : cependant celle-ci n'est que la femelle de l'autre, et il n'y a d'autres différences entre le mâle et la femelle que

1. En italien, *capinera*, *caponegro*; en allemand, *grasz muckl*, *grasz spätz*; en anglois, *black-cap*. La femelle est connue en Provence sous le nom de *testo roussa*

dans cette couleur de la tête, noire dans le premier, et brune dans la seconde. En effet, une calotte noire couvre, dans le mâle, le derrière de la tête et le sommet, jusque sur les yeux; au dessous et alentour du cou, est un gris ardoisé plus clair à la gorge, et qui s'éteint sur la poitrine dans du blanc ombré de noirâtre vers les flancs; le dos est d'un gris brun, plus clair aux barbes extérieures des plumes, plus foncé sur les inférieures, et lavé d'une foible teinte olivâtre. L'oiseau a de longueur cinq pouces cinq lignes; huit pouces et demi de vol.

La fauvette à tête noire, n° 580, est de toutes les fauvettes celle qui a le chant le plus agréable et le plus continu : il tient un peu de celui du rossignol, et l'on en jouit bien long-temps; car, plusieurs semaines après que ce chantre du printemps s'est tu, l'on entend les bois résonner partout du chant de ces fauvettes; leur voix est facile, pure, et légère, et leur chant s'exprime par une suite de modulations peu étendues, mais agréables, flexibles, et nuancées. Ce chant semble tenir de la fraîcheur des lieux où il se fait entendre; il en peint la tranquillité, il en exprime même le bonheur; car les cœurs sensibles n'entendent pas sans une douce émotion les accents inspirés par la nature aux êtres qu'elle rend heureux.

Le mâle a pour sa femelle les plus tendres soins : non seulement il lui apporte sur le nid des mouches, des vers, et des fourmis, mais il la soulage de l'incommodité de sa situation; il couve alternativement avec elle. Le nid est placé près de terre, dans un taillis soigneusement caché, et contient quatre ou cinq œufs fond verdâtre avec des taches d'un brun lé-

ger. Les petits grandissent en peu de jours ; et pour peu qu'ils aient de plumes, ils sautent du nid dès qu'on les approche, et l'abandonnent. Cette fauvette ne fait communément qu'une ponte dans nos provinces : Olina dit qu'elle en fait deux en Italie, et il en doit être ainsi de plusieurs espèces d'oiseaux dans un climat plus chaud, et où la saison des amours est plus longue.

A son arrivée au printemps, lorsque les insectes manquent par quelque retour du froid, la fauvette à tête noire trouve une ressource dans les baies de quelques arbustes, comme du lauréole et du lierre. En automne, elle mange aussi les petits fruits de la bourdaine et ceux du cormier des chasseurs. Dans cette saison, elle va souvent boire ; et on la prend aux fontaines sur la fin d'août : elle est alors très grasse et d'un goût délicat.

On l'élève aussi en cage ; et de tous les oiseaux qu'on peut mettre en volière, dit Olina, cette fauvette est un des plus aimables. L'affection qu'elle marque pour son maître est touchante ; elle a pour l'accueillir un accent particulier, une voix plus affectueuse ; à son approche elle s'élance vers lui contre les mailles de sa cage, comme pour s'efforcer de rompre cet obstacle et de le joindre ; et par un continuel battement d'ailes accompagné de petits cris, elle semble exprimer l'empressement et la reconnaissance.

Les petits élevés en cage, s'ils sont à portée d'entendre le rossignol, perfectionnent leur chant, et le disputent à leur maître. Dans la saison du départ, qui est à la fin de septembre, tous ces prisonniers s'agitent dans la cage, surtout pendant la nuit et au

clair de la lune, comme s'ils savoient qu'ils ont un voyage à faire; et ce désir de changer de lieu est si profond et si vif, qu'ils périssent alors en grand nombre du regret de ne pouvoir le satisfaire.

Cet oiseau se trouve communément en Italie, en France, en Allemagne, et jusqu'en Suède : cependant on prétend qu'il est assez rare en Angleterre.

Aldrovande nous parle d'une variété dans cette espèce, qu'il appelle *fauvette variée*, sans nous dire si cette variété n'est qu'individuelle, ou si c'est une race particulière. M. Brisson, qui la donne sous le nom de *fauvette noire et blanche*, n'en dit pas davantage; et il paroît que la fauvette à dos noir de Frisch n'est encore que cette même variété de la fauvette à tête noire.

La *petite colombaude* des Provençaux est une autre variété de cette même fauvette; elle est seulement un peu plus grande, et a tout le dessus du corps d'une couleur plus foncée et presque noirâtre, la gorge blanche et les côtés gris; elle est leste et très agile; elle aime les ombrages et les bois les plus touffus, et se délecte à la rosée, qu'elle reçoit avidement.

Dans une fauvette à tête noire, femelle, ouverte le 4 juin, l'ovaire se trouva garni d'œufs de différentes grosseurs; le tube intestinal, de l'anus au gésier, étoit long de sept pouces un quart; il y avoit deux *cæcum* bien marqué, de deux lignes de long : le gésier musculueux étoit long de cinq lignes; la langue effilée et fourchue par le bout; le bec supérieur tant soit peu échancré; le doigt extérieur uni à celui du milieu par sa première phalange; l'ongle postérieur le plus fort de tous.

Dans un mâle, ouvert le 19 juin, les testicules avoient quatre lignes de longueur et trois de large ; la trachée-artère avoit un nœud renflé à l'endroit de la bifurcation ; et l'œsophage, long d'environ deux pouces, formoit une poche avant son insertion dans le gésier.

LA GRISETTE¹,

OU FAUVETTE GRISE;

EN PROVENCE, PASSERINE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Motacilla sylvia. GMEL.

ALDROVANDE parle de cette fauvette grise sous le nom de *stoparola* que lui donnent les oiseleurs bolonois ; apparemment, dit ce naturaliste, parce qu'elle fréquente les buissons et les halliers, où elle fait son nid.

Nous avons vu l'un de ces nids sur un prunelier, à trois pieds de terre : il est en forme de coupe, et composé de mousse des prés entrelacée de quelques brins d'herbes sèches ; quelquefois il est entièrement tissu de ces brins d'herbes plus fines en dedans, plus grossières en dehors. Ce nid contenoit cinq œufs fond gris verdâtre, semés de taches rous-sâtres et brunes, plus fréquentes au gros bout.

1. Les oiseleurs bolonois la nomment *stoparola*, suivant Aldrovande ; les Provençaux, *passerine*.

La mère fut prise avec les petits : elle avoit l'iris couleur de marron ; les bords du bec supérieur légèrement échancrés à la pointe ; les deux paupières garnies de cils blancs ; la langue effrangée par le bout : le tube intestinal, du gésier à l'anus, étoit de six pouces de longueur ; il y avoit deux *cæcum* longs de deux lignes, adhérents à l'intestin ; de l'œsophage au gésier, la distance étoit de deux pouces, et le premier, avant son insertion, formoit une dilatation ; la grappe de l'ovaire étoit garnie d'œufs d'inégale grosseur.

Dans un mâle ouvert au milieu du mois de mai, les viscères se trouvèrent à très peu près les mêmes ; des deux testicules, le droit étoit plus gros que le gauche, et avoit dans son grand diamètre quatre lignes, et deux lignes trois quarts dans le petit. On observa le gésier musculéux, dont les deux membranes se dédoublent ; il contenoit quelques débris d'insectes, et point de graviers. L'iris étoit mordoré clair, dans un autre il parut orangé ; ce qui montre que cette partie est sujette à varier en couleurs, et ne peut point fournir un caractère spécifique.

Aldrovande remarque que l'œil de la grisette, n° 579, fig. 5, est petit, mais qu'il est vif et gai. Le dos et le sommet de la tête sont gris cendré ; les tempes, dessus et derrière l'œil, marquées d'une tache plus noirâtre ; la gorge est blanche jusque sous l'œil ; la poitrine et l'estomac sont blanchâtres, lavés d'une teinte de roussâtre clair, comme vineuse. Cette fauvette est un peu plus grosse que le bec-figue ; sa longueur totale est de cinq pouces sept lignes ; elle a huit pouces de vol. On l'appelle *passerine* en Pro-

vence, et sous cet autre ciel elle a d'autres habitudes et d'autres mœurs : elle aime à se reposer sur le figuier et l'olivier, se nourrit de leurs fruits, et sa chair devient très délicate. Son petit cri semble répéter les deux dernières syllabes de son nom de *passerine*.

M. Guys nous a envoyé de Provence une petite espèce de fauvette, sous le nom de *bouscarle*, gravée dans les planches enluminées, n° 655, fig. 2. L'espèce avec laquelle la bouscarle nous paroît avoir plus de rapport, tant par la forme du bec que par la grandeur, est la grisette; cependant la bouscarle en diffère par le ton de couleur, qui est plutôt fauve et brun que gris.

LA FAUVETTE BABILLARDE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Motacilla curruca. GMEL.

CETTE fauvette, n° 580, fig. 3, est celle que l'on entend le plus souvent et presque incessamment au printemps : on la voit aussi s'élever fréquemment d'un petit vol, droit au dessus des haies, pirouetter en l'air, et retomber en chantant une petite reprise de ramage fort vif, fort gai, toujours le même, et qu'elle répète à tout moment; ce qui lui a fait donner le nom de *babillarde*; outre ce refrain qu'elle chante le plus souvent en l'air, elle a une sorte d'accent ou de sifflement fort grave, *bjic, bjic*, qu'elle fait en-

tendre de l'épaisseur des buissons, et qu'on n'imagineroit pas sortir d'un oiseau si petit. Ses mouvements sont aussi vifs, aussi fréquents que son babil est continu; c'est la plus remuante et la plus leste des fauvettes. On la voit sans cesse s'agiter, voler, sortir, rentrer, parcourir les buissons, sans jamais pouvoir la saisir dans un instant de repos. Elle niche dans les haies, le long des grands chemins, dans les endroits fourrés, près de terre, et sur les touffes mêmes des herbes engagées dans le pied des buissons: ses œufs sont verdâtres, pointillés de brun.

Suivant Belon, les Grecs modernes appellent cette fauvette *potamida* (oiseau du bord des rivières ou des ruisseaux); c'est sous ce nom qu'il l'a reconnue en Crète; comme si, dans un climat plus chaud, elle affectoit davantage de rechercher la proximité des eaux, que dans nos contrées tempérées, où elle trouve plus aisément de la fraîcheur. Les insectes que l'humidité échauffée fait éclore font sa principale nourriture. Son nom dans Aristote¹ désigne un oiseau qui cherche sans cesse les vermisseeux; cependant on voit rarement cette fauvette à terre, et ces vermisseeux qui font sa pâture sont les chenilles qu'elle trouve sur les arbustes et les buissons.

Belon, qui l'appelle d'abord *fauvette brune*, lui donne ensuite le surnom de *plombée*, qui représente beaucoup mieux la vraie teinte de son plumage. Elle a le sommet de la tête cendré, tout le manteau cendré brun, le devant du corps blanc lavé de roussâtre;

1. *Ypolais*, que Gaza traduit *curruca*; nom que tous les naturalistes ont appliqué à cette fauvette. *Ypolais, quod verminibus pascatur.* (Schwenckfeld.)

les plumes de l'aile brunes, leur bord intérieur blanchâtre; l'extérieur des grandes plumes est cendré, et celui des moyennes est gris roussâtre; les douze plumes de la queue sont brunes, bordées de gris, excepté les deux plus extérieures, qui sont blanches en dehors comme dans la fauvette commune; le bec et les pieds sont d'un gris plombé. Elle a cinq pouces de longueur, et six pouces et demi de vol; sa grosseur est celle de la grisette, et en tout elle lui ressemble beaucoup.

C'est à cette espèce qu'on doit rapporter non seulement le *bec-figue de chanvre* d'Olina, tel qu'il dit être si fréquent dans les chènevières de la Lombardie, mais encore la *canevarola* d'Aldrovande et la fauvette *titling* de Turner¹. Au reste, cette fauvette se prive aisément; comme elle habite autour de nous dans nos prés, nos bosquets, nos jardins, elle est déjà familière à demi. Si l'on veut l'élever en cage, ce que l'on fait quelquefois pour la gaieté de son chant, il faut, dit Olina, attendre à l'enlever du nid qu'elle ait poussé ses plumes, et lui donner une baignoire dans sa cage; car elle meurt dans le temps de la mue si elle n'a pas la facilité de se baigner: avec cette précaution et les soins nécessaires, on pourra la garder huit à dix ans en cage.

1. Aldrovande remarque que la *canevarola* ressemble entièrement à la fauvette *titling* de Turner.

LA ROUSSETTE, OU FAUVETTE DES BOIS.

SIXIÈME ESPÈCE.

Motacilla Schænobænus. GMEL.

Si Belon ne distinguoit pas aussi expressément qu'il le fait la *roussette* ou *fauvette des bois*, de son *mouchet*, que nous verrons être la fauvette d'hiver, nous aurions regardé ces deux oiseaux comme le même, et nous n'en eussions fait qu'une espèce : nous ne savons pas encore si elles sont différentes ; car les ressemblances paroissent si grandes et les différences si petites, que nous réunirions ces deux oiseaux, si Belon, qui les a peut-être mieux observés que nous, ne les avoit pas séparés d'espèce et de nom.

Comme toutes les fauvettes, celle-ci est toujours gaie, alerte, vive, et fait souvent entendre un petit cri : elle a de plus un chant qui, quoique monotone, n'est point désagréable ; elle le perfectionne lorsqu'elle est à portée d'entendre des modulations plus variées et plus brillantes. Ses migrations semblent se borner à nos provinces méridionales ; elle y paroît l'hiver, et chante dans cette saison : au printemps, elle revient dans nos bois, préfère les taillis et y construit son nid de mousse verte et de laine ; elle pond quatre ou cinq œufs d'un bleu céleste.

Ses petits sont aisés à élever et à nourrir, et l'on en

prend volontiers la peine pour le plaisir que donne leur familiarité, leur petit ramage, et leur gaieté. Ces oiseaux ne laissent pas d'être courageux. « Ceux que j'élevois, dit M. de Querhoent, se faisoient redouter de beaucoup d'oiseaux aussi gros qu'eux. Au mois d'avril je donnai la liberté à tous mes petits prisonniers, les roussettes furent les dernières à en profiter. Comme elles alloient souvent faire de petites promenades, les sauvages de la même espèce les poursuivoient : mais elles se réfugioient sur la tablette de ma fenêtre, où elles tenoient bon ; elles hérissoient leurs plumes ; chaque parti fredonnoit une petite chanson et becquetoit la planche à la manière des coqs, et le combat s'engageoit alors avec vivacité. »

Cette fauvette est la seule que nous n'ayons pu décrire d'après nature ; la description qu'on nous donne du plumage, nous confirme dans la pensée que cette espèce est au moins très voisine de celle de la fauvette d'hiver, si ce n'est pas précisément la même : celle-ci a la tête, le dessus du cou, la poitrine, le dos, et le croupion, variés de brun et de roux, chaque plume étant dans son milieu de la première couleur, et bordée de la seconde ; les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes et de la queue, variées de même et des mêmes couleurs ; la gorge, la partie inférieure du cou, le ventre et les côtés, roussâtres ; les pennes des ailes brunes bordées de roux ; celles de la queue tout-à-fait brunes. Elle est de la grandeur de la fauvette, première espèce. La robe des fauvettes est généralement terne et obscure ; celle de la roussâtre ou fauvette des bois

est une des plus variées, et Belon peint avec expression l'agrément de son plumage. Il remarque en même temps que cet oiseau n'est guère connu que des oiseleurs et des paysans voisins des bois, et qu'on le prend dans les chaleurs, lorsqu'il va boire aux mares.

LA FAUVETTE DE ROSEAUX¹.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Motacilla salicaria. GMEL.

LA fauvette de roseaux chante dans les nuits chaudes du printemps comme le rossignol ; ce qui lui a fait donner par quelques uns le nom de *rossignol des saules* ou *des osiers*. Elle fait son nid dans les roseaux, dans les buissons, au milieu des marécages, et dans les taillis au bord des eaux. Nous avons vu un de ces nids sur les branches basses d'une charmille près de terre : il est composé de paille et de brins d'herbes sèches, d'un peu de crin en dedans ; il est construit avec plus d'art que celui des autres fauvettes : on y trouve ordinairement cinq œufs, blanc sale, marbrés de brun, plus foncé et plus étendu vers le gros bout.

Les petits, quoique fort jeunes et sans plumes, quittent le nid quand on y touche, et même quand on l'approche de trop près : cette habitude, qui est propre aux petits de toute la famille des fauvettes, et

1. En allemand, *weiderich* ; en anglois, *sedge-bird*, oiseau de sauge, suivant Albin.

même à cette espèce qui niche au milieu des eaux, semble être un caractère distinctif du naturel de ces oiseaux.

On voit, pendant tout l'été, cette fauvette s'élaner du milieu des roseaux pour saisir au vol les *demoiselles* et autres insectes qui voltigent sur les eaux : elle ne cesse en même temps de faire entendre son ramage ¹; et pour dominer seule dans un petit canton, elle en chasse les autres oiseaux, et demeure maîtresse dans son domicile, qu'elle ne quitte qu'au mois de septembre pour partir avec sa famille.

Elle est de la grandeur de la fauvette à tête noire, ayant cinq pouces quatre lignes de longueur, et huit pouces huit lignes de vol : son bec est long de sept lignes et demie ; les pieds de neuf ; sa queue de deux pouces : l'aile pliée s'étend un peu au delà du milieu de la queue. Elle a tout le dessus du corps d'un gris roussâtre clair, tirant un peu à l'olivâtre près du croupion ; les pennes des ailes plus brunes que celles de la queue ; les couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune clair ; la gorge et tout le devant du corps jaunâtre, sur un fond blanchâtre, altéré, sur les côtés et vers la queue, de teintes brunes.

Il n'y a nulle apparence que la *petronella* de Schwenckfeld, oiseau qui niche sous les rochers et à plate-terre, qu'on ne voit que dans les endroits escarpés

1. « C'est un oiseau très babillard : en Brie, où on l'appelle *effarvatte*, on dit en proverbe, *babiller comme une effarvatte*. » (Note communiquée par M. Hébert.)

Mais nous devons observer que la véritable *effarvatte* est cet oiseau que nous avons indiqué, t. XXI, p. 240, sous ce même nom, et sous celui de *petite rousserolle*.

des montagnes, qui *remue incessamment la queue*, comme la lavandière, soit notre fauvette de roseaux : et nous ne voyons pas sur quoi M. Brisson a pu l'y rapporter ; car, suivant le plumage même que lui donne Schwenckfeld, ce seroit plutôt une sorte de rossignol de muraille ou de queue rouge.

Si l'*oiseau de sauge* (*sedge-bird*) d'Albin est aussi la fauvette de roseaux, la figure qu'il en donne est bien mauvaise, et toutes les couleurs en sont fausses. Ce n'est point peindre, c'est masquer la nature que de la charger d'images infidèles. La figure donnée dans Aldrovande, et empruntée de Gesner, sous le nom de *salicaria*, porte un bec de beaucoup trop gros, et qui ne peut appartenir au genre des fauvettes ; et si l'oiseau de la page 753 (*avis consimilis stoparolæ et magnanimæ*) est la fauvette de roseaux, comme le dit M. Brisson, et comme on peut le croire, il est très difficile d'imaginer que la *salicaria* de la page 757 soit le même. Tel est l'embarras de démêler dans Aldrovande les espèces qu'il a voulu rapporter à un genre qu'il paroît n'avoir pas connu par lui-même ; et on voit, par l'exemple de ce naturaliste, si estimable d'ailleurs, combien il est dangereux de ne parler que sur des relations souvent fautives, souvent confuses, et qui ne peignent jamais la nature avec la vérité nécessaire pour la reconnoître et la juger.

LA PETITE FAUVETTE ROUSSE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Motacilla rufa. GMEL.

BELON dit avoir pris beaucoup de peine à trouver à la petite fauvette rousse *une appellation antique*, et il finit par se tromper en lui appliquant celle de *troglo-dyte*; il semble même s'en apercevoir quand il rapporte sa *fauvette rousse* au *troglo-dyte* indiqué par *Aétius* et *Paul Éginete* : car il observe que leur texte s'applique bien mieux au roitelet brun qu'à la fauvette rousse; et ce roitelet est en effet le véritable troglodyte, auquel nous rendrons à son article ce nom qui lui appartient de tout temps.

La fauvette rousse, n° 581, fig. 1, n'est donc point le troglodyte : cette dénomination ne peut convenir qu'à un oiseau qui fréquente les cavernes, les trous des rochers et des murs; habitude qui n'est celle d'aucune fauvette, et que néanmoins Belon leur suppose, entraîné par son idée et par la prévention d'une fautive étymologie du nom de fauvette *a foveis*¹.

Celle-ci fait communément cinq petits; mais ils deviennent souvent la proie des oiseaux ennemis, sur-

1. « Car la fauvette prend ce nom de ce qu'elle entre dedans les fossettes et creux de murailles, retenant le même nom en François que les Latins ont pris des Grecs. » (Belon.)

Le nom de fauvette vient de leur couleur fauve, qui est celle de la plupart de ces oiseaux; et cette étymologie, que Belon rejette, est la véritable, dit Ménage.

tout des pies-grièches. Les œufs de cette fauvette sont fond blanc verdâtre, et portent deux sortes de taches : les unes peu apparentes et presque effacées, répandues également sur la surface ; les autres plus foncées et tranchant sur le fond, plus fréquentes au gros bout. « C'est une chose infaillible, dit Belon, qu'elle fait son nid dedans quelque herbe ou buisson par les jardins, comme sur une cigüe ou autre semblable, ou bien derrière quelque muraille de jardin ez villes ou villages. » Le dedans est garni de crin de cheval : mais le nid dont parle Belon avoit le fond percé à claire-voie ; sur quoi il attribue une intention à l'oiseau, tandis que ce n'étoit apparemment que par accident que ce nid étoit percé, une semblable disposition ne se rencontrant dans aucun des nids, étant même essentiellement contraire au but de la nidification, qui est de recueillir et de concentrer la chaleur.

Le même naturaliste rencontre mieux, lorsqu'il dit que cette petite fauvette est toute d'une seule couleur, qui est celle de la queue du rossignol : cette comparaison est juste, et nous dispense de faire une description plus longue du plumage de cet oiseau ; nous remarquerons seulement qu'il y a un peu de roux tracé dans les grandes couvertures de l'aile, et plus foiblement sur les petites barbes de ses pennes, avec une teinte très lavée et très claire, de gris roussâtre sur le gris du dos et de la tête, et sur le blanchâtre des flancs. Ce n'est, comme l'on voit, qu'assez improprement que cette fauvette a été nommée *fauvette rousse* par le peu de traits de cette couleur dont se peignent assez foiblement quelques parties de son plumage.

Elle n'a que quatre pouces huit lignes de longueur totale, six pouces dix lignes de vol : c'est une des plus petites, elle est encore moindre que la grisette ; mais Belon semble exagérer sa petitesse quand il dit qu'elle n'est pas plus grosse que le bout du doigt.

LA FAUVETTE TACHETÉE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Motacilla nævia. GMEL.

LE plumage des fauvettes est ordinairement uniforme et monotone : celle-ci se distingue par quelques taches noires sur la poitrine ; mais du reste son plumage ressemble à celui des autres. Elle est de la grandeur de la petite fauvette, seconde espèce ; elle a cinq pouces quatre lignes de longueur, et les ailes pliées couvrent la moitié de la queue : tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est varié de brun roussâtre, de jaunâtre, et de cendré ; les plumes de l'aile sont noirâtres, bordées extérieurement de blanc ; celles de la queue de même ; la poitrine est jaunâtre et marquée de taches noires ; la gorge, le devant du cou, le ventre, et les côtés, sont blancs.

Cette fauvette, n° 581, fig. 5, est plus commune en Italie, et apparemment aussi dans nos provinces méridionales, que dans les septentrionales, où on la connoît peu. Suivant Aldrovande, on en voit bon nombre aux environs de Bologne ; et le nom qu'il lui donne semble lui supposer l'habitude de suivre les troupeaux dans les prairies et les pâturages.

Elle niche en effet dans les prés, et pose son nid à un pied de terre, sur quelques plantes fortes, comme de fenouil, de myrrhis, etc. ; elle ne sort pas de son nid lorsqu'on en approche, et se laisse prendre dessus plutôt que de l'abandonner, oubliant le soin de sa vie pour celui de sa progéniture : tant est grande la force de cet instinct qui, d'animaux foibles, fugitifs, fait des animaux courageux, intrépides ! tant il est vrai que, dans tous les êtres qui suivent la sage loi de la nature, l'amour paternel est le principe de ce qu'on peut appeler vertu !

LE TRAINÉ-BUISSON¹ OU MOUCHET, OU LA FAUVETTE D'HIVER.

DIXIÈME ESPÈCE.

Motacilla modularis. GMEL.

TOUTES les fauvettes partent au milieu de l'automne ; c'est alors au contraire qu'arrive celle-ci, n° 615, fig. 1 : elle passe avec nous toute la mauvaise saison, et c'est à juste titre qu'on l'a nommée *fauvette d'hiver* ; on l'appelle aussi *traîné-buisson*, *passé-busc*, *rossignol d'hiver*, dans nos différentes provinces de France ; en Italie, *puisse-sauvage* (*passara salvatica*), et en Angleterre, *moineau de haie* (*hedge-sparrow*). Ces deux derniers noms désignent la ressemblance de son plumage varié de noir, de gris, et de brun roux, avec

1. En anglois, *hedge-sparrow*, et suivant Charleton, *titting* ; en allemand, *braunfleckige gras-mucke* ; en italien, *passara salvatica*.

celui du moineau, ou plutôt du friquet ; ressemblance que Belon trouvoit entière.

En effet, les couleurs de la fauvette d'hiver sont d'un ton beaucoup plus foncé que celles de toutes les autres fauvettes : sur un fond noirâtre, toutes ses plumes et ses plumes sont bordées d'un brun roux ; les joues, la gorge, le devant du cou, et la poitrine, sont d'un cendré bleuâtre ; sur la tempe est une tache roussâtre ; le ventre est blanc. Sa grosseur est celle du rouge-gorge ; elle a huit pouces de vol. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il a plus de roux sur la tête et le cou, et celle-ci plus de cendré.

Ces oiseaux voyagent de compagnie ; on les voit arriver ensemble vers la fin d'octobre et au commencement de novembre ; ils s'abattent sur les haies, et vont de buisson en buisson, toujours assez près de terre, et c'est de cette habitude qu'est venu son nom de *traîne-buisson*. C'est un oiseau peu défiant et qui se laisse prendre aisément au piège. Il n'est point sauvage ; il n'a pas la vivacité des autres fauvettes, et son naturel semble participer du froid et de l'engourdissement de la saison.

Sa voix ordinaire est tremblante ; c'est une espèce de frémissement doux, *titit-tititit*, qu'il répète assez fréquemment ; il a de plus un petit ramage, qui, quoique plaintif et peu varié, fait plaisir à entendre dans une saison où tout se tait ; c'est ordinairement vers le soir qu'il est plus fréquent et plus soutenu. Au fort de cette saison rigoureuse, le traîne-buisson s'approche des granges et des aires où l'on bat le blé, pour démêler dans les pailles quelques menus grains. C'est apparemment l'origine du nom de *gratte-paille* qu'on

lui donne en Brie. M. Hébert dit avoir trouvé dans son jabot des grains de blé tout entiers : mais son bec menu n'est point fait pour prendre cette nourriture, et la nécessité seule le force de s'en accommoder ; dès que le froid se relâche, il continue d'aller dans les haies, cherchant sur les branches les chrysalides et les cadavres des pucerons.

Il disparoît au printemps des lieux où on l'a vu l'hiver, soit qu'il s'enfonce alors dans les grands bois et retourne aux montagnes, comme dans celles de Lorraine, où nous sommes informés qu'il niche, soit qu'il se porte en effet dans d'autres régions, et apparemment dans celles du Nord, d'où il semble venir en automne, et où il est très fréquent en été. En Angleterre, on le trouve alors presque dans chaque buisson, dit Albin ; on le voit en Suède ; et même il sembleroit, à un des noms que lui donne M. Linnæus, qu'il ne s'en éloigne pas l'hiver, et que son plumage, soumis à l'effet des rigueurs du climat, y blanchit dans cette saison ; il niche également en Allemagne : mais il est très rare, dans nos provinces, de trouver le nid de cet oiseau ; il le pose près de terre ou sur la terre même, et le compose de mousse en dehors, de laine et de crin à l'intérieur. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un joli bleu clair uniforme et sans taches. Lorsqu'un chat ou quelque autre animal dangereux approche du nid, la mère, pour lui donner le change, par un instinct semblable à celui de la perdrix devant le chien, se jette au devant et voltige terre à terre jusqu'à ce qu'elle l'ait suffisamment éloigné.

Albin dit qu'elle a, en Angleterre, des petits dès

le commencement de mai, qu'on les élève aisément, qu'ils ne sont point farouches et deviennent même très familiers, et qu'enfin ils se font estimer pour leur ramage, quoique moins gai que celui des autres fauvettes¹.

Leur départ de France au printemps, leur fréquence dans les pays plus septentrionaux dans cette saison est un fait intéressant dans l'histoire de la migration des oiseaux ; et c'est la seconde espèce à bec effilé, après l'alouette-pipi, dont il a été parlé à l'article des alouettes, pour qui la température de nos étés semble être trop chaude, et qui ne redoute pas les rigueurs de nos hivers, qui fuient néanmoins tous les autres oiseaux de leur genre ; et cette habitude est peut-être suffisante pour les en séparer, ou du moins pour les en éloigner à une petite distance.

LA FAUVETTE DES ALPES.

ONZIÈME ESPÈCE.

Motacilla Alpina. GMEL.

ON trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes du Dauphiné et de l'Auvergne cet oiseau, n° 668,

1. Une fauvette d'hiver, gardée pendant cette saison chez M. Daubenton le jeune, et prise au piège en automne, n'étoit pas plus farouche que si on l'eût prise dans le nid. On l'avoit mise dans une volière remplie de serins, de linottes, et de chardonnerets ; un serin s'étoit tellement attaché à cette fauvette, qu'il ne la quittoit point : cette préférence parut assez marquée à M. Daubenton pour les tirer de la volière générale, et les mettre à part dans une cage à nicher ; mais cette inclination n'étoit apparemment que de l'amitié, non de

fig. 2, qui est au moins de la taille du proyer, et qui par conséquent surpasse de beaucoup toutes les fauvettes en grandeur; mais il se rapproche de leur genre par tant de caractères, que nous ne devons pas l'en séparer. Il a la gorge fond blanc, tacheté de deux teintes différentes de brun : la poitrine est d'un gris cendré; tout le reste du dessous du corps est varié de gris plus ou moins blanchâtre et de roux; les couvertures inférieures de la queue sont marquées de noirâtre et de blanc; le dessus de la tête et du cou gris cendré; le dos est de la même couleur, mais varié de brun; les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres, tachetées de blanc à la pointe; les pennes de l'aile sont brunes, bordées extérieurement, les grandes de blanchâtre, les moyennes de roussâtre; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun bordé de gris verdâtre, et, vers le bout, de roussâtre; toutes les pennes de la queue sont terminées en dessous par une tache roussâtre sur le côté intérieur; le bec a huit lignes de longueur; il est noirâtre dessus, jaune dessous à la base, et n'a point d'échancrure; les pieds sont jaunâtres; le tarse est long d'un pouce; l'ongle postérieur est beaucoup plus épais que les autres. La queue est longue de deux pouces et demi; elle est un peu fouchue et dépasse les ailes de près d'un pouce. La longueur entière de l'oiseau est de sept pouces. La langue est fourchue. L'œsophage a un peu plus de trois pouces; il se dilate en une espèce de poche glandaleuse, avant son insertion dans le gésier, qui est très gros, ayant un

l'amour, et ne produit point d'alliance. Il est plus que probable que l'alliance n'eût point produit de génération

pouce de long sur huit lignes de large ; il est musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence ; on y a trouvé des débris d'insectes , diverses petites graines et de très petites pierres. Le lobe gauche du foie , qui recouvre le gésier, est plus petit qu'il n'est ordinairement dans les oiseaux. Il n'y a point de vésicule du fiel, mais deux *cæcum* d'une ligne et demie chacun. Le tube intestinal a dix à onze pouces de longueur.

Quoique cet oiseau habite les montagnes des Alpes voisines de France et d'Italie , même celles de l'Auvergne et du Dauphiné, aucun auteur n'en a parlé. M. le marquis de Piolenc a envoyé plusieurs individus à M. Gueneau de Montbelliard, qui ont été tués dans son comté de Montbel, le 18 janvier 1778. Ces oiseaux ne s'éloignent des hautes montagnes que quand ils y sont forcés par l'abondance des neiges ; aussi ne les connoît-on guère dans les plaines : ils se tiennent communément à terre, où ils courent vite en filant comme la caille et la perdrix, et non en sautillant comme les autres fauvettes ; ils se posent aussi sur les pierres, mais rarement sur les arbres : ils vont par petites troupes, et ils ont, pour se rappeler entre eux, un cri semblable à celui de la lavandière. Tant que le froid n'est pas bien fort, on les trouve dans les champs ; et lorsqu'il devient plus rigoureux, ils se rassemblent dans les prairies humides où il y a de la mousse, et on les voit alors courir sur la glace : leurs dernières ressources ce sont les fontaines chaudes et les ruisseaux d'eau vive ; on les y rencontre souvent en cherchant des bécassines. Ils ne sont pas bien farouches ; et cependant ils sont difficiles à tuer, surtout au vol.

LE PITCHOU.

Motacilla Provincialis. GMEL.

ON nomme en Provence *pitchou* un très petit oiseau, qui nous paroît plus voisin des fauvettes que d'aucun autre genre ; il a cinq pouces un tiers de longueur totale, dans laquelle la queue est pour près de moitié : on pourroit croire que le nom de *pitchou* lui vient de ce qu'il se cache sous les choux ; en effet, il y cherche les petits papillons qui y naissent, et le soir il se tapit et se loge entre les feuilles du chou pour s'y mettre à l'abri de la chauve-souris son ennemie, qui rôde autour de ce froid domicile. Mais plusieurs personnes m'ont assuré que le nom de *pitchou* n'a nul rapport aux choux, et signifie simplement en provençal *petit et menu* ; ce qui est conforme à l'étymologie italienne, *piccino, piccinino*, et convient parfaitement à cet oiseau presque aussi petit que le roitelet.

Le bec du *pitchou*, n° 655, fig. 1, est long relativement à sa petite taille, il a sept lignes ; il est noirâtre à sa pointe, blanchâtre à sa base ; le demi-bec supérieur est échancré vers son extrémité ; l'aile est fort courte et ne couvre que l'origine de la queue ; le tarse a huit lignes ; les ongles sont très minces, et le postérieur est le plus gros de tous. Tout le dessus du corps, du front au bout de la queue, est cendré foncé ; les plumes de la queue et les grandes des ailes sont bordées de cendré clair en dehors, et noirâtres à l'in-

térieur ; la gorge et tout le dessous du corps, ondes de roux varié de blanc ; les pieds sont jaunâtres. Nous devons à M. Guys de Marseille la connoissance de cet oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX FAUVETTES.

I.

LA FAUVETTE TACHETÉE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Motacilla Africana. GMEL.

CETTE fauvette, décrite par M. Brisson, est des plus grandes, puisqu'il la fait égale en grosseur au pinson d'Ardenne, et lui donne sept pouces trois lignes de longueur. Le sommet de la tête est d'un roux varié de taches noirâtres, tracées dans le milieu des plumes ; celles du haut du cou, du dos, et des épaules, sont nuées, excepté que leur bord est gris sale ; vers le croupion, aux couvertures des ailes et du dessus de la queue, elles sont bordées de roux ; tout le dessous et le devant du corps est blanc roussâtre, varié de quelques taches noirâtres sur les flancs ; de chaque côté de la gorge est une petite bande noire ; les plumes de l'aile sont brunes, avec le bord extérieur roux ; les quatre du milieu de la queue de même, les autres rousses ; toutes sont étroites et

pointues; le bec est de couleur de corne, et a huit lignes de longueur; les pieds, longs de dix, sont gris brun.

II.

LA PETITE FAUVETTE TACHETÉE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Motacilla macroura. GMEL.

Cette fauvette est une espèce nouvelle, représentée dans les planches enluminées, n° 752, et apportée du cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat; elle est plus petite que la fauvette babillarde, et a la queue plus longue que le corps; tout le manteau est brun, et la poitrine est tachetée de noirâtre sur un fond blanc jaunâtre.

III.

LA FAUVETTE TACHETÉE

DE LA LOUISIANE.

Motacilla Noveboracensis. GMEL.

Cette fauvette, n° 752, fig. 1, est de la grandeur de l'alouette des prés, et lui ressemble par la manière dont tout le dessous de son corps est tacheté de noirâtre sur un fond blanc jaunâtre: ces taches se trouvent jusqu'alentour des yeux et aux côtés du cou; une trace de blanc part de l'angle du bec pour aboutir à l'œil; tout le manteau, depuis le sommet de la tête au bout de la queue, est mêlé de cendré et de brun foncé.

Nous n'eussions pas hésité de rapporter à cette espèce, comme variété d'âge ou de sexe, une autre fauvette qui nous a été envoyée également de la Louisiane, n° 709, fig. 1, dont le plumage, d'un gris plus clair, ne porte que quelques ombres de taches nettement peintes sur le plumage de l'autre; le dessus du corps est blanchâtre : un soupçon de teinte jaunâtre paroît aux flancs et au croupion. D'ailleurs ces deux oiseaux sont de la même grandeur; les plumes et les grandes couvertures de l'aile du dernier sont frangées de blanchâtre. Mais une différence essentielle entre eux se trouve dans le bec : le premier l'a aussi grand que la fauvette de roseaux; le second, à peine égal à celui de la petite fauvette. Cette diversité dans la partie principale paroissant spécifique, nous ferons de cette fauvette une seconde espèce sous le nom de *fauvette ombrée de la Louisiane*.

IV.

LA FAUVETTE A POITRINE JAUNE

DE LA LOUISIANE.

Sylvia trichas. LATH.

Cette fauvette, n° 709, est une des plus jolies, et la plus brillante en couleur de toute la famille des fauvettes : un demi-masque noir lui couvre le front et les tempes jusqu'au delà de l'œil; ce masque est surmonté d'un bord blanc; tout le manteau est olivâtre; tout le dessous du corps jaune, avec une teinte orangée sur les flancs. Elle est de la grandeur de la grisette, et nous a été rapportée de la Louisiane par M. Lebeau.

Une quatrième espèce est la *fauvette verdâtre* de la même contrée : elle est de la grandeur de la fauvette tachetée dont nous venons de parler ; son bec est aussi long et plus fort ; sa gorge est blanche ; le dessous de son corps gris blanc ; un trait blanc lui passe sur l'œil et au delà ; le sommet de la tête est noirâtre ; le dessus du cou cendré foncé ; les côtés avec le dos sont verdâtres sur un fond brun clair ; le verdâtre plus pur borde les pennes de la queue et l'extérieur de celles de l'aile, dont le fond est noirâtre. Elle paroît, à cause de sa calotte noirâtre, former le pendant de notre fauvette à tête noire, qu'elle égale en grandeur.

v.

LA FAUVETTE DE CAYENNE

A QUEUE ROUSSE.

Motacilla ruficauda. GMEL.

Sa longueur totale est de cinq pouces un quart : elle a la gorge blanche, entourée de roussâtre pointillé de brun, la poitrine d'un brun clair ; le reste du dessous du corps est blanc avec une teinte de roussâtre aux couvertures inférieures de la queue ; tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est brun avec une teinte de roux sur le dos ; les couvertures des ailes sont rousses ; leurs pennes sont bordées extérieurement de roux, et la queue entière est de cette couleur.

VI.

LA FAUVETTE DE CAYENNE

A GORGE BRUNE ET VENTRE JAUNE.

Motacilla fuscicolis. GMEL.

La gorge, le dessus de la tête et du corps de cette fauvette, sont d'un brun verdâtre; les plumes et les couvertures de l'aile, sur le même fond, sont bordées de roussâtre; celles de la queue de verdâtre; la poitrine et le ventre sont d'un jaune ombré de fauve. Cette fauvette, qui est une des plus petites, n'est guère plus grande que le pouliot; elle a le bec élargi et aplati à sa base, et par ce caractère elle paroît se rapprocher des gobe-mouches, dont le genre est effectivement très voisin de celui des fauvettes, la nature ne les ayant séparés que par quelques traits légers de conformation, et les ayant rapprochés par un grand caractère, celui d'une commune manière de vivre.

VII.

LA FAUVETTE BLEUATRE

DE SAINT-DOMINGUE.

Motacilla cærulescens. GMEL.

Cette jolie petite fauvette, qui n'a de longueur que quatre pouces et demi, a tout le dessus de la tête et du corps en entier cendré bleu; les plumes de la queue sont bordées de la même couleur sur un fond brun; on voit une tache blanche sur l'aile, dont les plumes

sont brunes; la gorge est noire, le reste du dessous du corps blanc.

Nous ne savons rien des mœurs de ces différents oiseaux, et nous en avons du regret : la nature inspire à tous les êtres qu'elle anime un instinct, des facultés, des habitudes relatives aux divers climats, et variés comme eux; ces objets sont partout dignes d'être observés, et presque partout manquent d'observateurs. Il en est peu d'aussi intelligents, d'aussi laborieux, que celui¹ auquel nous devons, dans un détail intéressant, l'histoire d'une autre petite fauvette de Saint-Domingue, nommée *cou-jaune* dans cette île.

LE COU-JAUNE.

Motacilla pensilis. GMEL.

LES habitants de Saint-Domingue ont donné le nom de *cou-jaune*² à un petit oiseau qui joint une jolie robe à une taille dégagée et à un ramage agréable : il se tient sur les arbres qui sont en fleurs; c'est de là qu'il fait résonner son chant. Sa voix est déliée et foible, mais elle est variée et délicate; chaque phrase est

1. M. le chevalier Lefèvre Deshaies.

2. Ils l'appellent aussi *chardonnet* ou *chardonneret*, mais par une fausse analogie, le cou-jaune ayant le bec aigu de la fauvette ou du rouge-gorge, le port, le naturel, et les habitudes de ce dernier oiseau, et rien qui rappelle au chardonneret qu'un ramage, qui encore est bien différent.

composée de cadences brillantes et soutenues¹. Ce que ce petit oiseau, n° 686, fig. 1, a de charmant c'est qu'il fait entendre son joli ramage, non seulement pendant le printemps, qui est la saison des amours, mais aussi dans presque tous les mois de l'année. On seroit tenté de croire que ses désirs amoureux seroient de toutes les saisons; et l'on ne seroit pas étonné qu'il chantât avec tant de constance un pareil don de la nature. Dès que le temps se met au beau, surtout après ces pluies rapides et de courte durée qu'on nomme aux îles *grains*, et qui y sont fréquentes, le mâle déploie son gosier et en fait briller les sons pendant des heures entières. La femelle chante aussi; mais sa voix n'est pas aussi modulée, ni les accents aussi cadencés, ni d'aussi longue tenue que ceux du mâle.

La nature, qui peignit des plus riches couleurs la plupart des oiseaux du Nouveau-Monde, leur refusa presque à tous l'agrément du chant, et ne leur donna sur ces terres désertes que des cris sauvages. Le cou-jaune est du petit nombre de ceux dont le naturel vif et gai s'exprime par un chant gracieux, et dont en même temps le plumage est paré d'assez belles couleurs; elles sont bien nuancées et relevées par le beau jaune qui s'étend sur la gorge, le cou, et la poitrine: le gris noir domine sur la tête; cette couleur s'éclair-

1. « Le chant de l'oiseau d'herbe à blé, ou oiseau de cannes, ressemble, pour l'exiguité des sons et pour le genre de modulation, au ramage du cou-jaune. » (*Note de M. Lefèvre Deshaies*, observateur ingénieux et sensible, à qui nous devons les détails de cet article, et plusieurs autres faits intéressants de l'histoire naturelle des oiseaux de Saint-Domingue.)

cit en descendant vers le cou, et se change en gris foncé sur les plumes du dos; une ligne blanche, qui couronne l'œil, se joint à une petite moucheture jaune placée entre l'œil et le bec; le ventre est blanc, et les flancs sont grivelés de blanc et de gris noir; les couvertures des ailes sont mouchetées de noir et de blanc par bandes horizontales; on voit aussi de grandes taches blanches sur les pennes, dont le nombre est de seize à chaque aile, avec un petit bord gris blanc à l'extrémité des grandes barbes; la queue est composée de douze pennes, dont les quatre extérieures ont de grandes taches blanches; une peau écailleuse et fine, d'un gris verdâtre, couvre les pieds. L'oiseau a quatre pouces neuf lignes de longueur, huit pouces de vol, et pèse un gros et demi.

Sous cette jolie parure on reconnoît, dans le cou-jaune, la figure et les proportions d'une fauvette; il en a aussi les habitudes naturelles. Les bords des ruisseaux, les lieux frais et retirés près des sources et des ravines humides, sont ceux qu'il habite de préférence, soit que la température de ces lieux lui convienne davantage, soit que, plus éloignés du bruit, ils soient plus propres à sa vie chantante: on le voit voltiger de branche en branche, d'arbre en arbre, et tout eu traversant les airs il fait entendre son ramage; il chasse aux papillons, aux mouches, aux chenilles, et cependant il entame, dans la saison, les fruits du goyavier, du sucrin, etc., apparemment pour chercher dans l'intérieur de ces fruits les vers qui s'y engendrent, lorsqu'ils atteignent un certain degré de maturité. Il ne paroît pas qu'il voyage, ni qu'il sorte de l'île de Saint-Domingue; son vol, quoique rapide,

n'est pas assez élevé, assez soutenu, pour passer les mers, et on peut avec raison le regarder comme indigène dans cette contrée.

Cet oiseau, déjà très intéressant par la beauté et la sensibilité que sa voix exprime, ne l'est pas moins par son intelligence et la sagacité avec laquelle on lui voit construire et disposer son nid : il ne le place pas sur les arbres, à la bifurcation des branches, comme il est ordinaire aux autres oiseaux ; il le suspend à des lianes pendantes de l'entrelas qu'elles forment d'arbre en arbre, surtout à celles qui tombent des branches avancées sur les rivières ou les ravines profondes ; il attache, ou, pour mieux dire, enlace avec la liane le nid, composé de brins d'herbe sèche, de fibrilles de feuilles, de petites racines fort minces, tissues avec le plus grand art ; c'est proprement un petit matelas roulé en boule, assez épais et assez bien tissu partout pour n'être point percé par la pluie ; et ce matelas roulé est attaché au bout du cordon flottant de la liane, et bercé au gré des vents, sans en recevoir d'atteinte.

Mais ce seroit peu pour la prévoyance de cet oiseau de s'être mis à l'abri de l'injure des éléments, dans des lieux où il a tant d'autres ennemis ; aussi semble-t-il employer une industrie réfléchie pour garantir sa famille de leurs attaques : son nid, au lieu d'être ouvert par le haut ou dans le flanc, a son ouverture placée au plus bas ; l'oiseau y entre en montant, et il n'y a précisément que ce qu'il lui faut de passage pour parvenir à l'intérieur où est la nichée, qui est séparée de cette espèce de corridor par une cloison qu'il faut surmonter pour descendre dans le domicile de la fa-

mille ; il est rond et tapissé mollement d'une sorte de lichen qui croît sur les arbres, ou bien de la soie de l'herbe nommée par les Espagnols, *mort à cabaye*.

Par cette disposition industrielle, le rat, l'oiseau de proie, ni la couleuvre, ne peuvent avoir d'accès dans le nid, et la couvée éclot en sûreté. Aussi le père et la mère réussissent-ils assez communément à élever leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre l'essor. Néanmoins, c'est à ce moment qu'ils en voient périr plusieurs ; les chats marrons, les fre-saies, les rats, leur déclarent une guerre cruelle, et détruisent un grand nombre de ces petits oiseaux, dont l'espèce reste toujours peu nombreuse ; et il en est de même de toutes celles qui sont douces et foibles, dans ces régions où les espèces malfaisantes dominent encore par le nombre.

La femelle du cou-jaune ne pond que trois ou quatre œufs ; elle répète ses pontes plus d'une fois par an, mais on ne le sait pas au juste : on voit des petits au mois de juin, et l'on dit qu'il y en a dès le mois de mars ; il en paroît aussi à la fin d'août, et jusqu'en septembre ; ils ne tardent pas à quitter leur mère, mais sans s'éloigner jamais beaucoup du lieu de leur naissance.

LE ROSSIGNOL DE MURAILLE.

Motacilla Phœnicurus. GMEL.

LE chant de cet oiseau n'a pas l'étendue ni la variété de celui du rossignol, mais il a quelque chose

de sa modulation ; il est tendre et mêlé d'un accent de tristesse : du moins c'est ainsi qu'il nous affecte ; car il n'est sans doute, pour le chanteur lui-même, qu'une expression de joie et de plaisir, puisqu'il est l'expression de l'amour, et que ce sentiment intime est également délicieux pour tous les êtres. Cette ressemblance, ou plutôt ce rapport du chant, est le seul qu'il y ait entre le rossignol et cet oiseau, n° 351, fig. 1, le mâle ; fig. 2, la femelle : car ce n'est point un rossignol, quoiqu'il en porte le nom ; il n'en a ni les mœurs, ni la taille, ni le plumage : cependant nous sommes forcés par l'usage de lui laisser la dénomination de *rossignol de muraille*, qui a été généralement adoptée par les oiseleurs et les naturalistes.

Cet oiseau arrive avec les autres au printemps, et se pose sur les tours et les combles des édifices inhabités ; c'est de là qu'il fait entendre son ramage. Il sait trouver la solitude jusqu'au milieu des villes, dans lesquelles il s'établit sur le pignon d'un grand mur, sur un clocher, sur une cheminée, cherchant partout les lieux les plus élevés et les plus inaccessibles ; on le trouve aussi dans l'épaisseur des forêts les plus sombres. Il vole légèrement ; et lorsqu'il s'est perché, il fait entendre un petit cri, secouant incessamment la queue par un trémoussement assez singulier, non de bas en haut, mais horizontalement et de droite à gauche. Il aime les pays de montagne, et ne paroît guère dans les plaines. Il est beaucoup moins gros que le rossignol, et même un peu moins que le rouge-gorge ; sa taille est plus menue, plus allongée ; un plastron noir lui couvre la gorge, le devant et les côtés du cou ; ce même noir environne les yeux, et

remonte jusque sous le bec ; un bandeau blanc masque son front ; le haut, le derrière de la tête, le dessus du cou, et le dos, sont d'un gris lustré, mais foncé : dans quelques individus, apparemment plus vieux, tout ce gris est presque noir : les plumes de l'aile cendré noirâtre ont leurs barbes extérieures plus claires, et frangées de gris blanchâtre ; au dessous du plastron noir, un beau roux de feu garnit la poitrine au large, se porte en s'éteignant un peu, sur les flancs, et reparoît dans sa vivacité sur tout le faisceau des plumes de la queue, excepté les deux du milieu qui sont brunes ; le ventre est blanc ; les pieds sont noirs ; la langue est fourchue au bout comme celle du rossignol.

La femelle est assez différente du mâle pour excuser la méprise de quelques naturalistes qui en ont fait une seconde espèce : elle n'a ni le front blanc, ni la gorge noire ; ces deux parties sont d'un gris mêlé de roussâtre, et le reste du plumage est d'une teinte plus foible.

Ces oiseaux nichent dans des trous de muraille, à la ville et à la campagne, ou dans des creux d'arbre et des fentes de rocher ; leur ponte est de cinq ou six œufs bleus ; les petits éclosent au mois de mai. Le mâle, pendant tout le temps de la couvée, fait entendre sa voix de la pointe d'une roche, ou du haut de quelque édifice isolé, voisin du domicile de sa famille : c'est surtout le matin et dès l'aurore qu'il prélude à ses chants.

On prétend que ces oiseaux craintifs et soupçonneux abandonnent leur nid s'ils s'aperçoivent qu'on les observe pendant qu'ils y travaillent ; et l'on assure

qu'ils quittent leurs œufs si on les touche, ce qui est assez croyable : mais ce qui ne l'est point du tout, c'est ce qu'ajoute Albin, que, dans ce même cas, ils délaissent leurs petits, ou les jettent hors du nid¹.

Le rossignol de muraille, quoique habitant près de nous ou parmi nous, n'en demeure pas moins sauvage ; il vient dans le séjour de l'homme sans paroître le remarquer ni le connoître ; il n'a rien de la familiarité du rouge-gorge, ni de la gaieté de la fauvette, ni de la vivacité du rossignol ; son instinct est solitaire, son naturel sauvage, et son caractère triste. Si on le prend adulte, il refuse de manger, et se laisse mourir ; ou s'il survit à la perte de sa liberté, son silence obstiné marque sa tristesse et ses regrets. Cependant, en le prenant au nid et l'élevant en cage, on peut jouir de son chant ; il le fait entendre à toute heure et même pendant la nuit ; il le perfectionne, soit par les leçons qu'on lui donne, soit en imitant celui des oiseaux qu'il est à portée d'écouter.

On le nourrit de mie de pain et de la même pâtée que le rossignol : il est encore plus délicat. Dans son état de liberté, il vit de mouches, d'araignées, de chrysalides, de fourmis, et de petites baies ou fruits tendres. En Italie, il va becqueter les figes. Olin dit qu'on le voit encore en ce pays en novembre, tandis que, dès le mois d'octobre, il a déjà disparu

1. C'est aussi le plus retenu de tous les oiseaux : car s'il s'aperçoit que vous le regardiez pendant le temps qu'il fait son nid, il quitte son ouvrage ; et si on touche un de ses œufs, il ne revient jamais dans son nid ; si on touche ses petits, il les affamera ou les jettera hors de son nid, et leur cassera le cou : ce qu'on a expérimenté plus d'une fois.

de nos contrées. Il part quand le rouge-gorge commence à venir près des habitations : c'est peut-être ce qui a fait croire à Aristote et Pline que c'étoit le même oiseau qui paroissoit rouge-gorge en hiver, et rossignol de muraille en été. Dans leur départ, non plus qu'à leur retour, les rossignols de muraille ne démentent point leur instinct solitaire, ils ne paroissent jamais en troupes, et passent seul à seul.

On en connoît quelques variétés, dont les unes ne sont vraisemblablement que des variétés d'âge, et les autres de climat. Aldrovande fait mention de trois : mais la première n'est que la femelle; il donne pour la seconde la figure très imparfaite de Gesner, et ce n'est que le rossignol de muraille lui-même défiguré; il n'y a que la troisième qui soit une véritable variété : l'oiseau porte un long trait blanc sur le devant de la tête; c'est celui que M. Brisson appelle *rossignol de muraille cendré*, et que Willughby et Ray indiquent d'après Aldrovande. Frisch donne une autre variété de la femelle du rossignol de muraille, dans laquelle la poitrine est marquée de taches rousses, et c'est de cette variété que Klein fait sa seconde espèce. Le rouge-queue gris d'Edwards (*the greyred-start*) envoyé de Gibraltar à M. Catesby, et dont M. Brisson fait sa seconde espèce, pourroit bien n'être qu'une variété de climat. La taille de cet oiseau est la même que celle de notre rossignol de muraille : la plus grande différence consiste en ce qu'il n'y a point de roux sur la poitrine, et que les bords extérieurs des plumes moyennes de l'aile sont blancs.

Encore une variété à peu près semblable, est l'oi-

seau que nous a donné M. d'Orcy, dans lequel la couleur noire de la gorge s'étend sur la poitrine et les côtés, au lieu que, dans le rossignol de muraille commun, ces mêmes parties sont rousses; nous ne savons pas d'où cet oiseau a été envoyé à M. d'Orcy : il avoit une tache blanche dans l'aile, dont les plumes sont noirâtres; tout le cendré du dessus du corps est plus foncé que dans le rossignol de muraille, et le blanc du front est beaucoup moins apparent.

De plus, il existe en Amérique une espèce de rossignol de muraille que décrit Gatesby, et que nous laisserons indécise, sans la joindre expressément à celle d'Europe, moins à cause des différences de caractères que de celle du climat. En effet, Gatesby prête au rossignol de muraille de Virginie les mêmes habitudes que nous voyons au nôtre : il fréquente, dit-il, les bois les plus couverts, et on ne le voit qu'en été; la tête, le cou, le dos, et les ailes, sont noirs, excepté une petite tache de roux vif dans l'aile; le roux de la poitrine est séparé en deux par le prolongement du gris de l'estomac; la pointe de la queue est noire : ces différences sont-elles spécifiques et plus fortes que celles que doit subir un oiseau sous les influences d'un autre hémisphère?

Au reste, le *charbonnier du Bugey*, suivant la notice que nous en donne M. Hébert, est le rossignol de muraille. Nous en dirons autant du *cul-rousset* ou *cul-rousset-farnou* de Provence que nous a fait connoître M. Guys¹. Nous pensons, de plus, que l'oi-

1. Ce cul-rousset de Provence (rossignol de muraille) est fort différent du *cul-rousset* donné dans le volume précédent, page 298 de cette *Histoire des Oiseaux*, qui est un bruant du Canada.

seau nommé, dans le même pays, *fourmeiron* et *fourneiron de cheminée*, n'est également qu'un rossignol de muraille, du moins l'analogie de mœurs et d'habitudes, autant que la ressemblance des caractères nous le font présumer¹.

LE ROUGE-QUEUE.

Motacilla Erithacus. GMEL.

ARISTOTE parle de trois petits oiseaux, lesquels, suivant l'énergie des noms qu'il leur donne, doivent avoir pour trait le plus marqué de leur plumage, du rouge fauve ou roux de feu. Ces trois oiseaux sont *phanicuros*, que Gaza traduit *ruticilla*; *erithacos*, qu'il rend par *rubecula*; enfin *pyrrhulas*, qu'il nomme *rubicilla*. Nous croyons pouvoir assurer que le premier est le rossignol de muraille, et le second le rouge-gorge : en effet, ce que dit Aristote, que le premier vient pendant l'été près des habitations, et disparoît en automne quand le second s'en approche, ne peut, entre tous les oiseaux qui ont du rouge ou du roux dans le plumage, convenir qu'au rouge-gorge et au rossignol de muraille; mais il est plus difficile de reconnoître le *pyrrhulas* ou *rubicilla*.

Ces noms ont été appliqués au bouvreuil par tous les nomenclateurs; on peut le voir à l'article de cet oiseau, où l'on rapporte leurs opinions sans les discuter, parce que cette discussion ne pouvoit commodément se placer qu'ici : mais il nous paroît plus que

1. Voyez à l'article du *Traquet*

probable que le *pyrrhulas* d'Aristote, le *rubicilla* de Théodore Gaza, loin d'être le bouvreuil, est d'un genre tout différent. Aristote fait en cet endroit un dénombrement des petits oiseaux à bec fin qui ne vivent que d'insectes, ou qui, du moins, en vivent principalement ; tels sont, dit-il, le *sycalis* (le bec-figue), le *melancoryphos*¹ (la fauvette à tête noire), le *pyrrhulas*, l'*erithacos*, l'*hypolaïs* (la fauvette babilarde), etc. : or je demande si l'on peut ranger le bouvreuil au nombre de ces oiseaux à bec effilé, et qui ne vivent en tout ou en grande partie que d'insectes. Cet oiseau est au contraire un des plus décidément granivores ; il s'abstient de toucher aux insectes dans la saison où la plupart des autres en font

1. Je sais que Belon, et plusieurs naturalistes après lui, ont appliqué aussi au bouvreuil le nom de *melancoryphos* ; et je suis convaincu encore que ce nom lui est mal appliqué. Aristote parle en deux endroits du *melancoryphos* ; et, dans ces deux endroits, de deux oiseaux différents, dont aucun ne peut être le bouvreuil : premièrement, dans le passage que nous examinons, par toutes les raisons qui prouvent qu'il ne peut pas être le *pyrrhulas* ; le second passage où Aristote nomme le *melancoryphos*, que Gaza traduit *atricapilla*, est au livre IX, chapitre 15 ; et c'est celui que Belon applique au bouvreuil (*Nature des Oiseaux*, page 359) ; mais il est clair que l'*atricapilla*, qui pond vingt œufs, qui niche dans les trous d'arbre, et se nourrit d'insectes (Aristote, loco citato), n'est point le bouvreuil, et ne peut être que la petite mésange à tête noire ou nonnette, tout comme l'*atricapilla*, qui se trouve pour accompagner le rouge-gorge, le rossignol de muraille, et le bec-figue, ne peut être que la fauvette à tête noire. Cette petite discussion nous a paru d'autant plus nécessaire, que Belon est de tous les naturalistes celui qui a rapporté généralement avec plus de sagacité les dénominations anciennes aux espèces connues des modernes : et que, d'un autre côté, la nomenclature du bouvreuil est une de celles qui sont demeurées remplies de plus d'obscurité et de méprises (voyez l'histoire du bec-figue), et qui jetoient le plus d'embarras sur celle de plusieurs autres oiseaux, et en particulier du rouge-queue.

leur pâture, et paroît aussi éloigné de cet appétit par son instinct, qu'il l'est par la forme de son bec, différente de celle de tous les oiseaux en qui l'on remarque ce genre de vie. On ne peut supposer qu'Aristote ait ignoré cette différence dans la manière de se nourrir, puisque c'est sur cette différence même qu'il se fonde en cet endroit; par conséquent, ce n'est pas le bouvreuil qu'il a voulu désigner par le nom de *pyrrhulus*.

Quel est donc l'oiseau, placé entre le rouge-gorge et la fauvette, autre néanmoins que le rossignol de muraille, auquel puisse convenir à la fois ces caractères d'être à bec effilé, de vivre principalement d'insectes, et d'avoir quelque partie remarquable du plumage d'un roux de feu ou rouge fauve? Je ne vois que celui qu'on a nommé *rouge-queue*, qui habite les bois avec le rouge-gorge, qui vit d'insectes comme lui pendant tout l'été, et part en même temps à l'automne. Wuotton s'est aperçu que le *pyrrhulus* doit être une espèce de rouge-queue; Jonston paroît faire la même remarque: mais le premier se trompe, en disant que cet oiseau est le même que le rossignol de muraille, puisque Aristote le distingue très nettement dans la même phrase.

Le rouge-queue est en effet très différent du rossignol de muraille: Aldrovande et Gesner l'ont bien connu en l'en séparant. Le rouge-queue est plus grand; il ne s'approche pas des maisons, et ne niche pas dans les murs, mais dans les bois et buissons comme les bec-figes et les fauvettes; il a la queue d'un roux de feu clair et vif; le reste de son plumage est composé de gris sur tout le manteau, plus foncé

et frangé de roussâtre dans les penes de l'aile, et de gris blanc mêlé confusément de roussâtre sur tout le devant du corps; le croupion est roux comme la queue; il y en a qui ont un beau collier noir, et dans tout le plumage des couleurs plus vives et plus variées. M. Brisson en a fait une seconde espèce : mais nous croyons que ceux-ci sont les mâles; quelques oiselleurs très expérimentés nous l'ont assuré. M. Brisson dit que le rouge-queue à collier *se trouve en Allemagne*, comme s'il étoit particulier à cette contrée, tandis que partout où l'on rencontre le rouge-queue gris, on voit également les rouge-queues à collier. De plus il ne le dit que sur une méprise; car la figure qu'il cite de Frisch, comme celle du rouge-queue à collier, n'est dans cet auteur que celle de la femelle de l'oiseau que nous appelons *gorge-bleue*.

Nous regarderons donc le rouge-queue à collier comme le mâle, et le rouge-queue gris comme la femelle : ils ont tous deux la queue rouge de même; mais, outre le collier, le mâle a le plumage plus foncé, gris brun sur le dos, et gris tacheté de brun sur la poitrine et les flancs.

Ces oiseaux préfèrent les pays de montagne, et ne paroissent guère en plaine qu'au passage d'automne; ils arrivent au mois de mai en Bourgogne et en Lorraine, et se hâtent d'entrer dans les bois, où ils passent toute la belle saison; ils nichent dans des petits buissons près de terre, et font leur nid de mousse en dehors, de laine et de plumes en dedans : ce nid est de forme sphérique, avec une ouverture au côté du levant, le plus à l'abri des mauvais vents; on y trouve cinq à six œufs blancs, variés de gris.

Les rouge-queues sortent du bois le matin, y rentrent pendant la chaleur du jour, et paroissent de nouveau sur le soir dans les champs voisins ; ils y cherchent les vermisseaux et les mouches ; ils rentrent dans le bois la nuit. Par ces allures et par plusieurs traits de ressemblance , ils nous paroissent appartenir au genre du rossignol de muraille. Le rouge-queue n'a néanmoins ni chant ni ramage ; il ne fait entendre qu'un petit son flûté, *suit*, en allongeant et filant très doux la première syllabe : il est en général assez silencieux et fort tranquille¹ ; s'il y a une branche isolée qui sorte d'un buisson ou qui traverse un sentier, c'est là qu'il se pose en donnant à sa queue une petite secousse comme le rossignol de muraille.

Il vient à la pipée, mais sans y accourir avec la vivacité et l'intérêt des autres oiseaux ; il ne semble que suivre la foule : on le prend aussi aux fontaines sur la fin de l'été ; il est alors très gras et d'un goût délicat. Son vol est court et ne s'étend que de buisson en buisson. Ces oiseaux partent au mois d'octobre : on les voit alors se suivre le long des haies pendant quelques jours, après lesquels il n'en reste aucun dans nos provinces de France.

1. Un rouge-queue pris en automne, et lâché dans un appartement, ne fit pas entendre le moindre cri, volant, marchant, ou en repos. Enfermé dans la même cage avec une fauvette, celle-ci s'élançoit à tout instant contre les barreaux : le rouge-queue non seulement ne s'élançoit pas, mais restoit immobile des heures entières au même endroit, où la fauvette retomboit sur lui à chaque saut ; et il se laissa ainsi fouler pendant tout le temps que vécut la fauvette, c'est à-dire pendant trente-six heures.

LE ROUGE-QUEUE DE LA GUIANE.

Motacilla Guyannensis. GMEL.

Nous avons reçu de Cayenne un rouge-queue, qui est représenté dans les planches enluminées, n° 686, fig. 2 : il a les plumes de l'aile du même roux que celles de la queue, le dos gris, et le ventre blanc. On ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles; mais on peut les croire à peu près semblables à celles du rouge-queue d'Europe, dont celui de Cayenne paroît être une espèce voisine.

LE BEC-FIGUE.

Motacilla ficedula. GMEL.

CET oiseau, n° 668, fig. 1, qui, comme l'ortolan, fait les délices de nos tables, n'est pas aussi beau qu'il est bon : tout son plumage est de couleur obscure; le gris, le brun, et le blanchâtre en font toutes les nuances, auxquelles le noirâtre des plumes de la queue et de l'aile se joint sans les relever; une tache blanche, qui coupe l'aile transversalement, est le trait le plus apparent de ses couleurs, et c'est celui que la plupart des naturalistes ont saisi pour le caractériser; le dos est d'un gris brun qui commence sur le haut

de la tête, et s'étend sur le croupion; la gorge est blanchâtre, la poitrine légèrement teinte de brun, et le ventre blanc ainsi que les barbes extérieures des deux premières plumes de la queue; le bec, long de six lignes, est effilé. L'oiseau a sept pouces de vol, et sa longueur totale est de cinq; la femelle a toutes les couleurs plus tristes et plus pâles que le mâle.

Ces oiseaux, dont le véritable climat est celui du Midi, semblent ne venir dans le nôtre que pour attendre la maturité des fruits succulents dont ils portent le nom; ils arrivent plus tard au printemps, et ils partent avant les premiers froids d'automne. Ils parcourent néanmoins une grande étendue dans les terres septentrionales en été; car on les a trouvés en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, et jusqu'en Suède: ils reviennent dans l'automne en Italie et en Grèce, et probablement vont passer l'hiver dans des contrées encore plus chaudes. Ils semblent changer de mœurs en changeant de climat; car ils arrivent en troupes aux contrées méridionales, et sont au contraire toujours dispersés pendant leur séjour dans nos climats tempérés: ils y habitent les bois, se nourrissent d'insectes, et vivent dans la solitude, ou plutôt dans la douce société de leur femelle. Leurs nids sont si bien cachés, qu'on a beaucoup de peine à les découvrir. Le mâle dans cette saison se tient au sommet de quelque grand arbre, d'où il fait entendre un petit gazouillement peu agréable et assez semblable à celui du motteux. Les bec-figues arrivent en Lorraine en avril, et en partent au mois d'août, même quelquefois plus tôt. On leur donne dans cette province les noms de *mûriers* et de *petits pinsons des*

bois ; ce qui n'a pas peu contribué à les faire méconnoître : en même temps on a appliqué le nom de *bec-figue* à la petite alouette des prés , dont l'espèce est très différente de celle du bec-figue ; et ce ne sont pas là les seules méprises qu'on ait faites sur son nom. De ce que le bouvreuil paroît friand des figues en Italie , Belon dit qu'il est appelé par les Italiens *bec-cafigi* ; lui-même le prend pour le vrai bec-figue dont parle Martial : mais le bouvreuil est aussi différent du bec-figue par le goût de sa chair , qui n'a rien que d'aamer , que par le bec , les couleurs , et le reste de la figure. Dans nos provinces méridionales et en Italie , on appelle communément *bec-figues* , toutes les différentes espèces de fauvettes , et presque tous les petits oiseaux à bec menu et effilé : cependant le vrai bec-figue y est bien connu , et on le distingue partout à la délicatesse de son goût.

Martial , qui demande pourquoi ce petit oiseau qui becquette également les raisins et les figues , a pris de ce dernier fruit son nom plutôt que du premier , eût adopté celui qu'on lui donne en Bourgogne , où nous l'appelons *vinette* , parce qu'il fréquente les vignes et se nourrit de raisins ; cependant avec les figues et les raisins , on lui voit encore manger des insectes et la graine de mercuriale. On peut exprimer son petit cri par *bzi* , *bzi*. Il vole par élans , marche , et ne saute point , court par terre dans les vignes , se relève sur les ceps et sur les haies des enclos. Quoique ces oiseaux ne se mettent en route que vers le mois d'août , et ne paroissent en troupes qu'alors dans la plupart de nos provinces , cependant on en a vu au milieu de l'été en Brie , où quelques uns font appa-

remment leurs nids. Dans leur passage, ils vont par petits pelotons de cinq ou six; on les prend au lacet ou au filet; au miroir en Bourgogne et le long du Rhône, où ils passent sur la fin d'août et en septembre.

C'est en Provence qu'ils portent à juste titre le nom de *bec-figues* : on les voit sans cesse sur les figuiers, becquetant les fruits les plus mûrs; ils ne les quittent que pour chercher l'ombre à l'abri des buissons et de la charmille touffue. On les prend en grand nombre au mois de septembre en Provence et dans plusieurs îles de la Méditerranée, surtout à Malte, où ils sont alors en prodigieuse quantité, et où l'on a remarqué qu'ils sont en beaucoup plus grand nombre à leur passage d'automne qu'à leur retour au printemps. Il en est de même en Chypre, où l'on en faisoit autrefois commerce : on les envoyoit à Venise dans des pots remplis de vinaigre et d'herbes odoriférantes¹. Lorsque l'île de Chypre appartenoit aux Vénitiens, ils en tiroient tous les ans mille ou douze cents pots remplis de ce petit gibier, et l'on connoissoit généralement en Italie le bec-figue sous le nom d'*oiseau de Chypre* (*Cyprias, ucelli di Cypro*), nom qui lui fut donné jusqu'en Angleterre, au rapport de Willughby.

Il y a long-temps que cet oiseau excellent à manger est fameux; Apicius nomme plus d'une fois le

1. *Voyage de Pietro della Valle*, tome VIII, page 155. Il ajoute que dans quelques endroits, comme à *Agia nappa*, ceux qui mangent des bec-figues s'en trouvent quelquefois incommodés, à cause de la scammonée qu'ils becquettent dans les environs; ils mangent aussi dans ces îles de l'Archipel les fruits du lentisque.

bec-figue avec la petite grive, comme deux oiseaux également exquis. Eustache et Athénée parlent de la chasse des bec-figues, et Hésychius donne le nom du filet avec lequel on prenoit ces oiseaux dans la Grèce. A la vérité, rien n'est plus délicat, plus fin, plus succulent, que le bec-figue mangé dans la saison; c'est un petit peloton d'une graisse légère et savoureuse, fondante, aisée à digérer; c'est un extrait du suc des excellents fruits dont il vit.

Au reste, nous ne connoissons qu'une seule espèce de bec-figue¹, quoique l'on ait donné ce nom à plusieurs autres.

Mais si l'on vouloit nommer *bec-figue* tout oiseau que l'on voit dans la saison becqueter les figues, les fauvettes et presque tous les oiseaux à bec fin, plusieurs même d'entre ceux à bec fort, seroient de ce nombre; c'est le sens du proverbe italien, *nel mese d'agosto ogni uccello è beccafico*: mais ce dire populaire, très juste pour exprimer la délicatesse du suc que donne la chair de la figue à tous ces petits oiseaux qui s'en nourrissent, ne doit pas servir à classer ensemble, sur une simple manière de vivre passagère et locale, des espèces très distinctes et très déterminées d'ailleurs; ce seroit introduire la plus grande confusion, dans laquelle néanmoins sont tombés quelques naturalistes. Le *bec-figue de chanvre* d'Olina (*beccafico*

1. Aldrovande donne (tome II, page 759) deux figures du bec-figue, dont la seconde, selon lui-même, ne présente qu'une variété de la première, peut-être même accidentelle, et qu'on pourroit, dit-il, appeler *bec-figue varié*, le blanc et le noir étant mêlés dans tout son plumage, comme la figure l'indique. Mais cette figure ne montre que le blanc de l'aile un peu plus large, et du blanc sur le devant du cou et de la poitrine: ce qui ne constitue en effet qu'une variété purement individuelle.

canapino) n'est point un bec-figue, mais la fauvette babillarde. La grande fauvette elle-même, suivant Ray, s'appelle en Italie *beccafigo*. Belon applique également à la fauvette roussette le nom de *beccafigha*; et nous venons de voir qu'il se trompe encore plus en appelant bec-figue son *bouvreuil* ou *pivoine*, auquel, en conséquence de cette erreur, il applique les noms de *sycalis* et de *ficedula*, qui appartiennent au bec-figue. En provence, on confond sous le nom de *bec-figues* plusieurs oiseaux différents. M. Guys nous en a envoyé deux entre autres, que nous ne plaçons à la suite du bec-figue que pour observer de plus près qu'ils lui sont étrangers.

LE FIST DE PROVENCE.

Motacilla Massiliensis. GMEL.

LE *fist*, ainsi nommé d'après son cri, et qui nous a été envoyé de Provence comme une espèce de bec-figue, en est tout différent, et se rapporte de plus près à l'alouette, tant par la grandeur que par le plumage; il n'en diffère essentiellement que parce qu'il n'a pas l'ongle de derrière long. Il est représenté dans les planches enluminées, n° 654, fig. 1. Son cri est *fist, fist*. Il ne s'envole pas lorsqu'il entend du bruit, mais il court se tapir à l'abri d'une pierre jusqu'à ce que le bruit cesse; ce qui suppose qu'il se tient ordinairement à terre, habitude contraire à celle du bec-figue.

LA PIVOTE-ORTOLANE.

Motacilla maculata. GMEL.

LA *pivotte-ortolane*, n° 652, fig. 2, autre oiseau de Provence, n'est pas plus un bec-figue que le fist, quoiqu'il en porte aussi le nom dans le pays. Cet oiseau est fidèle compagnon des ortolans, et se trouve toujours à leur suite; il ressemble beaucoup à l'alouette des prés, excepté qu'il n'a pas l'ongle long et qu'il est plus grand. Il est donc encore fort différent du bec-figue.

LE ROUGE-GORGE¹.

Motacilla Rubecula. GMEL.

CE petit oiseau, n° 561, fig. 1, passe tout l'été dans nos bois, et ne vient alentour des habitations qu'à son départ en automne et à son retour au printemps; mais, dans ce dernier passage, il ne fait que paroître, et il se hâte d'entrer dans les forêts pour y retrouver, sous le feuillage qui vient de naître, sa solitude et ses amours. Il place son nid près de terre, sur les racines des jeunes arbres, ou sur des herbès assez fortes pour

1. En latin moderne, *rubecula*; en italien, *pettirosso*, *pettusso*, *pechietto*; en anglais, *red-breast*, *robin-red-breast*, *ruddock*; en allemand, *roth-breustlin*, *wald-roetele*, *rot-brustle*, *winter roetele*, *roth-kehlcin*.

le soutenir : il le construit de mousse entremêlée de crin et de feuilles de chêne, avec un lit de plumes au dedans; souvent, dit Willughby, après l'avoir construit, il le comble de feuilles accumulées, ne laissant sous cet amas qu'une entrée étroite oblique, qu'il bouche encore d'une feuille en sortant. On trouve ordinairement dans le nid du rouge-gorge cinq et jusqu'à sept œufs de couleur brune. Pendant tout le temps des nichées, le mâle fait retentir les bois d'un chant léger et tendre; c'est un ramage suave et délié, animé par quelques modulations plus éclatantes, et coupé par des accents gracieux et touchants, qui semblent être les expressions des désirs de l'amour; la douce société de sa femelle non seulement le remplit en entier, mais semble même lui rendre importune toute autre compagnie. Il poursuit avec vivacité tous les oiseaux de son espèce, et les éloigne du petit canton qu'il s'est choisi; jamais le même buisson ne logea deux paires de ces oiseaux aussi fidèles qu'amoureux.

Le rouge-gorge cherche l'ombrage épais et les endroits humides. Il se nourrit dans le printemps de vermisseaux et d'insectes qu'il chasse avec adresse et légèreté : on le voit voltiger comme un papillon autour d'une feuille sur laquelle il aperçoit une mouche; à terre, il s'élançe par petits sauts et fond sur sa proie en battant des ailes. Dans l'automne il mange aussi des fruits de ronces, des raisins à son passage dans les vignes, et des alises dans les bois; ce qui le fait donner aux pièges tendus pour les grives, qu'on amorce de ces petits fruits sauvages. Il va souvent aux fontaines, soit pour s'y baigner, soit pour boire, et

plus souvent dans l'automne, parce qu'il est alors plus gras qu'en aucune autre saison, et qu'il a plus besoin de rafraîchissement.

Il n'est pas d'oiseau plus matinal que celui-ci. Le rouge-gorge est le premier éveillé dans les bois, et se fait entendre dès l'aube du jour : il est aussi le dernier qu'on y entende et qu'on y voie voltiger le soir ; souvent il se prend dans les tendues, qu'à peine reste-t-il encore assez de jour pour le ramasser. Il est peu déliant, facile à émouvoir, et son inquiétude, ou sa curiosité, fait qu'il donne aisément dans tous les pièges ; c'est toujours le premier oiseau qu'on prend à la pipée : la voix seule des pipeurs, ou le bruit qu'ils font en taillant des branches, l'attire, et il vient derrière eux se prendre à la sauterelle ou au glauau presque aussitôt qu'on l'a posé ; il répond également à l'appau de la chouette et au son d'une feuille de lierre percée¹. Il suffit même d'imiter, en suçant le doigt, son petit cri *uip, uip*, ou de faire crier quelque oiseau, pour mettre en mouvement tous les rouge-gorges des environs ; ils viennent, en faisant entendre de loin leur cri, *tirit, tiritit, tirititit*, d'un timbre sonore, qui n'est point leur chant modulé, mais celui qu'ils font le matin et le soir, et dans toute occasion où ils sont émus par quelque objet nouveau : ils voltigent avec agitation dans toute la pipée jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par les glauaux sur quelques unes des avenues ou perchées, qu'on a taillées basses exprès pour les mettre à portée de leur vol ordinaire, qui ne s'élève guère au dessus de quatre ou cinq pieds de terre ; mais s'il en est un qui s'échappe du glauau,

1. Ce que les pipeurs appellent *froûet*.

il fait entendre un troisième petit cri d'alarme, *tî-tî*, *tî-tî*, auquel tous ceux qui s'approchoient fuient. On les prend aussi à la rive du bois sur des perches garnies de lacets ou de gluaux; mais les rejets ou sauterelles fournissent une chasse plus sûre et plus abondante : il n'est pas même besoin d'amorcer ces petits pièges; il suffit de les tendre au bord des clairières ou dans le milieu des sentiers, et le malheureux petit oiseau, poussé par sa curiosité, va s'y jeter de lui-même.

Partout où il y a des bois d'une grande étendue, l'on trouve des rouge-gorges en grande quantité, et c'est surtout en Bourgogne et en Lorraine que se font les plus grandes chasses de ces petits oiseaux excellents à manger; on en prend beaucoup aux environs des petites villes de Bourmont, Mirecourt, et Neufchâteau : on les envoie de Nanci à Paris. Cette province, fort garnie de bois et abondante en sources d'eaux vives, nourrit une très grande variété d'oiseaux; de plus, sa situation entre l'Ardenne d'un côté, et les forêts du Suntgau, qui joignent le Jura de l'autre, la met précisément dans la grande route de leurs migrations; et c'est par cette raison qu'ils y sont si nombreux dans les temps de leurs passages : les rouge-gorges en particulier viennent en grand nombre des Ardennes, où Belon en vit prendre quantité dans la saison. Au reste, l'espèce en est répandue dans toute l'Europe, de l'Espagne, et de l'Italie jusqu'en Pologne et en Suède; partout ces petits oiseaux cherchent les montagnes et les bois pour faire leurs nids et y passer l'été.

Les jeunes, avant la première mue, n'ont pas ce

beau roux orangé sur la gorge et la poitrine, d'où, par une extension un peu forcée, la rouge-gorge a pris son nom. Il leur perce quelques plumes dès la fin d'août; à la fin de septembre ils portent tous la même livrée et on ne les distingue plus. C'est alors qu'ils commencent à se mettre en mouvement pour leur départ, mais il se fait sans attroupement : ils passent seul à seul, les uns après les autres; et dans ce moment où tous les autres oiseaux se rassemblent et s'accompagnent, le rouge-gorge conserve son naturel solitaire. On voit ces oiseaux passer les uns après les autres; ils volent, pendant le jour, de buisson en buisson : mais apparemment ils s'élèvent plus haut pendant la nuit et font plus de chemin; du moins arrive-t-il aux oiseleurs, dans une forêt qui le soir étoit pleine de rouge-gorges et promettoit la meilleure chasse pour le lendemain, de les trouver tous partis avant l'arrivée de l'aurore.

Le départ n'étant point indiqué, et, pour ainsi dire, proclamé, parmi les rouge-gorges comme parmi les autres oiseaux alors attroupés, il en reste plusieurs en arrière, soit des jeunes que l'expérience n'a pas encore instruits du besoin de changer de climat, soit de ceux à qui suffisent les petites ressources qu'ils ont su trouver au milieu de nos hivers. C'est alors qu'on les voit s'approcher des habitations, et chercher les expositions les plus chaudes; s'il en est quelqu'un qui soit resté au bois dans cette rude saison, il y devient compagnon du bûcheron, il s'approche pour se chauffer à son feu, il becquette dans son pain, et voltige toute la journée alentour de lui en faisant entendre son petit cri : mais lorsque le froid augmente, et

qu'une neige épaisse couvre la terre, il vient jusque dans nos maisons, frappe du bec aux vitres, comme pour demander un asile, qu'on lui donne volontiers, et qu'il paie par la plus aimable familiarité, venant amasser les miettes de la table, paroissant reconnoître et affectionner les personnes de la maison, et prenant un ramage moins éclatant, mais encore plus délicat que celui du printemps, et qu'il soutient pendant tous les frimas, comme pour saluer chaque jour la bienfaisance de ses hôtes et la douceur de sa retraite¹. Il y reste avec tranquillité jusqu'à ce que le printemps de retour, lui annonçant de nouveaux besoins et de nouveaux plaisirs, l'agite et lui fait demander sa liberté.

Dans cet état de domesticité passagère, le rouge-gorge se nourrit à peu près de tout : on lui voit amasser également les mies de pain, les fibres de viande, et les grains de millet. Ainsi c'est trop généralement qu'Olina dit qu'il faut, soit qu'on le prenne au nid ou déjà grand dans les bois, le nourrir de la même pâtée que le rossignol ; il s'accommode, comme on voit, d'une nourriture beaucoup moins apprêtée ; ceux qu'on laisse voler libres dans les chambres n'y causent que peu de saleté, ne rendant qu'une petite fiente assez sèche. L'auteur de l'*Ædonologie* prétend que le rouge-gorge apprend à parler ; ce préjugé est ancien, et l'on trouve la même chose dans Porphyre : mais le fait n'est point du tout vraisemblable, puisque cet

1. J'ai vu, chez un de mes amis, un rouge-gorge à qui on avoit ainsi donné asile au fort de l'hiver, venir se poser sur l'écrivoire tandis qu'il écrivoit ; il chantoit des heures entières, d'un petit ramage doux et mélodieux.

oiseau a la langue fourchue. Belon, qui ne l'avoit ouï chanter qu'en automne, temps auquel il n'a que son petit ramage, et non l'accent brillant et affectueux du grand chant des amours, vante pourtant la beauté de sa voix en la comparant à celle du rossignol. Lui-même, comme il paroît par son récit, a cru que le rouge-gorge étoit le même oiseau que le rossignol de muraille; mais, mieux instruit ensuite, il les distingua par leurs habitudes aussi bien que par leurs couleurs. Celles du rouge-gorge sont très simples : un manteau du même brun que le dos de la grive lui couvre tout le dessus du dos et de la tête; l'estomac et le ventre sont blancs; le roux orangé de la poitrine est moins vif dans la femelle que dans le mâle; ils ont les yeux noirs, grands, et même expressifs, et le regard doux; le bec est foible et délié, tel que celui de tous les oiseaux qui vivent principalement d'insectes; le tarse, très menu, est d'un brun clair, ainsi que le dessus des doigts, qui sont d'un jaune pâle par dessous. L'oiseau adulte a cinq pouces neuf lignes de longueur, et huit pouces de vol; le tube intestinal est long d'environ neuf pouces; le gésier, qui est musculieux, est précédé d'une dilatation de l'œsophage; le *cæcum* est très petit, et quelquefois nul dans certains individus. En automne, ces oiseaux sont très gras : leur chair est d'un goût plus fin que celui de la meilleure grive, dont elle a le fumet, se nourrissant des mêmes fruits, et surtout des alises.

LA GORGE-BLEUE¹.

Motacilla Suecica. GMEL.

PAR la proportion des formes, par la grandeur et la figure entière, la gorge-bleue² semble n'être qu'une répétition du rouge-gorge; elle n'en diffère que par le bleu brillant et azuré qui couvre sa gorge, au lieu que celle de l'autre est d'un rouge orangé : il paroît même que la nature ait voulu démontrer l'analogie entre ces deux oiseaux jusque dans leurs différences; car, au dessous de cette plaque bleue, on voit un cintre noir et une zone d'un rouge orangé, qui surmonte le haut de la poitrine; cette couleur orangée reparoît encore sur la première moitié des plumes latérales de la queue : de l'angle du bec passe par l'œil un trait de blanc roussâtre. Du reste, les couleurs, quoique un peu plus sombres, sont les mêmes dans la gorge-bleue et dans le rouge-gorge. Elle en partage aussi la manière de vivre. Mais en rapprochant ces deux oiseaux par les ressemblances, la nature semble les avoir séparés d'habitation : le rouge-gorge demeure au fond des bois; la gorge-bleue se tient à leurs lisières, cherchant les marais, les prés humides,

1. La gorge-bleue se nomme en latin moderne, *cyanecula*; en allemand, *regflecklein*, suivant Gesner; *blau-kehlein*, selon Klein et Frisch.

2. N° 561, fig. 2, la gorge-bleue à tache blanche; n° 610, fig. 1, la gorge-bleue sans tache blanche; fig. 2, la femelle; fig. 3, jeune gorge-bleue.

les oseraies, et les roseaux; et avec le même instinct solitaire que le rouge-gorge, elle semble avoir pour l'homme le même sentiment de familiarité; car, après toute la belle saison passée dans ces lieux reculés, au bord des bois voisins des marécages, ces oiseaux viennent, avant leur départ, dans les jardins, dans les avenues, sur les haies, et se laissent approcher assez pour qu'on puisse les tirer à la sarbacane.

Ils ne vont point en troupes, non plus que les rouge-gorges, et on en voit rarement plus de deux ensemble. Dès la fin de l'été, les gorge-bleues se jettent, dit M. Lottinger, dans les champs semés de gros grains; Frisch nomme les champs de pois comme ceux où elles se tiennent de préférence, et prétend même qu'elles y nichent: mais on trouve plus communément leur nid sur les saules, les osiers, et les autres arbustes qui bordent les lieux humides; il est construit d'herbes entrelacées à l'origine des branches ou des rameaux.

Dans le temps des amours, le mâle s'élève droit en l'air, d'un petit vol, en chantant; il pirouette et retombe sur son rameau avec autant de gaieté que la fauvette, dont la gorge-bleue paroît avoir quelques habitudes; elle chante la nuit, et son ramage est très doux, suivant Frisch. M. Hermann¹, au contraire, nous dit qu'il n'a rien d'agréable: opposition qui peut se concilier par les différents temps où ces deux observateurs ont pu l'entendre; la même différence pou-

1. Docteur et professeur en médecine et en histoire naturelle à Strasbourg, qui a bien voulu nous communiquer quelques faits de l'histoire naturelle de cet oiseau.

vant se trouver au sujet de notre rouge-gorge, pour quelqu'un qui n'auroit ouï que son cri ordinaire, et non le chant mélodieux et tendre du printemps, ou son petit ramage des beaux jours de l'automne.

La gorge-bleue aime autant à se baigner que le rouge-gorge, et se tient plus que lui près des eaux : elle vit de vermisseaux et d'autres insectes, et, dans la saison de son passage, elle mange des baies de sureau. On la voit par terre aux endroits marécageux, cherchant sa nourriture et courant assez vite, en relevant la queue, le mâle surtout lorsqu'il entend le cri de la femelle vrai ou imité.

Les petits sont d'un brun noirâtre et n'ont pas encore de bleu sur la gorge ; les mâles ont seulement quelques plumes brunes dans le blanc de la gorge et de la poitrine, comme on peut le voir dans la figure enluminée, n° 610, fig. 3, qui représente la jeune gorge-bleue avant la première mue. La femelle ne prend jamais cette gorge bleue tout entière : elle n'en porte qu'un croissant ou une bande au bas du cou, telle qu'on peut la voir dans la figure 2 de la même planche ; et c'est sur cette différence et sur la figure d'Edwards, qui n'a donné que la femelle, que M. Brisson fait une seconde espèce de sa *gorge-bleue de Gibraltar*, d'où apparemment l'on avoit apporté la femelle de cet oiseau.

Entre les mâles adultes, les uns ont toute la gorge bleue, et vraisemblablement ce sont les vieux, d'autant que le reste des couleurs et la zone rouge de la poitrine paroissent plus foncées dans ces individus : les autres, en plus grand nombre, ont une tache,

comme un demi-collier, d'un beau blanc, dont Frisch compare l'éclat à celui de l'argent poli¹; c'est d'après ce caractère que les oiseleurs du Brandebourg ont donné à la gorge-bleue le nom d'*oiseau à miroir*.

Ces riches couleurs s'effacent dans l'état de captivité, et la gorge-bleue mise en cage commence à les perdre dès la première mue. On la prend au filet comme les rossignols et avec le même appât². Dans la saison où ces oiseaux deviennent gras, ils sont, ainsi que tous les petits oiseaux à chair délicate, l'objet des grandes pipées; ceux-ci sont néanmoins assez rares et même inconnus dans la plupart de nos provinces; on en voit au temps du passage dans la partie basse des Vosges vers Strasbourg, suivant M. Lottinger: mais un autre observateur nous assure que ces oiseaux ne remontent pas jusque dans l'épaisseur de ces montagnes au midi. Ils sont plus communs en Alsace; et quoique généralement répandus en Allemagne et jusqu'en Prusse, nulle part ils ne sont bien communs; et l'espèce paroît beaucoup moins nombreuse que celle du rouge-gorge: cependant elle s'est assez étendue. Au nom que lui donne Barrère, on peut croire que la gorge-bleue est fréquente dans les Pyrénées: nous voyons, par la dénomination de la seconde espèce *prétendue* de M. Brisson, que cet oiseau se trouve jusqu'à Gibraltar. Nous savons d'ailleurs qu'on le voit en Provence, où le peuple l'appelle *cul-rousset bleu*,

1. Apparemment M. Linnæus se trompe en donnant cette couleur comme un blanc terne et jaunâtre: *macula flavescens albedine cincta*. (*Fauna Suecica*).

2. Le ver de farine.

et on le croiroit indigène en Suède au nom que lui donne M. Linnæus : mais ce nom mal appliqué prouve seulement que cet oiseau fréquente les régions du Nord ; il les quitte en automne pour chercher sa nourriture dans des climats plus doux : cette habitude, ou plutôt cette nécessité, est commune à la gorge-bleue et à tous les oiseaux qui vivent d'insectes et de fruits tendres.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT

AU ROUGE-GORGE ET A LA GORGE-BLEUE.

LE ROUGE-GORGE BLEU

DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Motacilla scalis. GMEL.

NOTRE rouge-gorge est un oiseau trop foible et de vol trop court pour avoir passé en Amérique par les mers ; il craint trop les grands hivers pour y avoir pénétré par les terres du Nord : mais la nature a produit dans ces vastes régions une espèce analogue et qui le représente ; c'est le rouge-gorge bleu, qui se trouve dans les parties de l'Amérique septentrionale, depuis la Virginie, la Caroline, et la Louisiane, jusqu'aux îles Bermudes. Catesby nous en a donné le premier la description : Edwards a représenté cet oiseau, et tous deux conviennent qu'il faut le rapporter

au rouge-gorge d'Europe, comme espèce très voisine. Nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 590 : il est un peu plus grand que le rouge-gorge, ayant six pouces trois lignes de longueur et dix pouces huit lignes de vol. Catesby remarque qu'il vole rapidement, et que ses ailes sont longues; la tête, le dessus du corps, de la queue, et des ailes, sont d'un très beau bleu, excepté que la pointe de l'aile est brune; la gorge et la poitrine sont d'un jaune de rouille assez vif; le ventre est blanc. Dans quelques individus, tels que celui que Catesby a représenté, le bleu de la tête enveloppe aussi la gorge : dans les autres, comme celui d'Edwards et celui des planches enluminées, n° 590, fig. 1, qui est le mâle, le roux couvre tout le devant du corps jusque sous le bec. La femelle, n° 2 de la même planche, a les couleurs plus ternes, le bleu mêlé de noirâtre; les petites pennes de l'aile de cette dernière couleur et frangées de blanc. Au reste, cet oiseau est d'un naturel très doux, et ne se nourrit que d'insectes. Il fait son nid dans les trous d'arbres; différence de mœurs peut-être suggérée par celle du climat, où les reptiles plus nombreux forcent les oiseaux à éloigner leurs nichées. Catesby assure que celui-ci est très commun dans toute l'Amérique septentrionale. Ce naturaliste et Edwards sont les seuls qui en aient parlé, et Klein ne fait que l'indiquer d'après eux.

LE TRAQUET.

Motacilla Rubicola. GMEL.

CET oiseau, très vif et très agile, n'est jamais en repos; toujours voltigeant de buisson en buisson, il ne se pose que pour quelques instants, pendant lesquels il ne cesse encore de soulever les ailes pour s'envoler à tout moment: il s'élève en l'air par petits élans, et retombe en pirouettant sur lui-même. Ce mouvement continu a été comparé à celui du *traquet d'un moulin*, et c'est là, suivant Belon, l'origine du nom de cet oiseau.

Quoique le vol du traquet, n° 678, fig. 1, soit bas et qu'il s'élève rarement jusqu'à la cime des arbres, il se pose toujours au sommet des buissons et sur les branches les plus élançées des haies et des arbrisseaux, ou sur la pointe des tiges du blé de Turquie dans les champs, et sur les échaldas les plus hauts dans les vignes; c'est dans les terrains arides, les landes, les bruyères, et les prés en montagne, qu'il se plaît davantage, et où il fait entendre plus souvent son petit cri *ouistratra*, d'un ton couvert et sourd. S'il se trouve une tige isolée ou un piquet au milieu du gazon dans ces prés, il ne manque pas de se poser dessus; ce qui donne une grande facilité pour le prendre: un gluau placé sur un bâton suffit pour cette chasse bien connue des enfants.

D'après cette habitude de voler de buisson en buisson sur les épines et les ronces, Belon, qui a trouvé cet oiseau en Crète et dans la Grèce, comme dans

nos provinces, lui applique le nom *batis* (oiseau de ronces), dont Aristote ne parle qu'une seule fois, en disant qu'il vit de vermisseaux. Gaza a traduit *batis* par *rubetra*, que tous les naturalistes ont rapporté au traquet, d'autant que *rubetra* pourroit aussi signifier *oiseau rougeâtre*¹, et le rouge bai de la poitrine du traquet est sa couleur la plus remarquable. Elle s'étend en s'affoiblissant jusque sous le ventre; le dos, sur un fond d'un beau noir, est nué par écailles brunes, et cette disposition de couleurs s'étend jusqu'au dessus de la tête, où cependant le noir domine; ce noir est pur sur la gorge, quoique traversé très légèrement de quelques ondes blanches, et il remonte jusque sous les yeux. Une tache blanche sur le côté du cou confine au noir de la gorge et au rouge bai de la poitrine; les plumes de l'aile et de la queue sont noirâtres, frangées de brun ou de roussâtre clair; sur l'aile, près du corps, est une large ligne blanche, et le croupion est de cette même couleur: toutes ces teintes sont plus fortes et plus foncées dans le vieux mâle que dans le jeune. La queue est carrée et un peu étalée; le bec est effilé et long de sept lignes; la tête assez arrondie, et le corps ramassé; les pieds sont noirs, menus, et longs de dix lignes: il a sept pouces et demi de vol, et quatre pouces dix lignes de longueur totale. Dans la femelle, la poitrine est

1. Dans cette idée, ce nom paroît plus approprié au traquet; car Aldrovande observe l'équivoque du mot *rubetra* dans le sens d'*oiseau de ronces* appliqué à cet oiseau, y en ayant plusieurs autres qui se posent comme lui sur les ronces, et ce nom d'*oiseau de ronces* ayant effectivement été donné par Longolius à la miliaire, qui est l'ortolan, et par d'autres à la petite grive.

d'un roussâtre sale : cette couleur, se mêlant à du brun sur la tête et le dessus du corps, a du noirâtre sur les ailes, et se fond dans du blanchâtre sous le ventre et la gorge; ce qui rend le plumage de la femelle triste, décoloré, et beaucoup moins distinct que celui du mâle.

Le traquet fait son nid dans les terrains incultes, au pied des buissons, sous leurs racines ou sous le couvert d'une pierre : il n'y entre qu'à la dérobée, comme s'il craignoit d'être aperçu; aussi ne trouve-t-on ce nid que difficilement. Il le construit dès la fin de mars. La femelle pond cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, avec de légères taches rousses peu apparentes, mais plus nombreuses vers le gros bout. Le père et la mère nourrissent leurs petits de vers et d'insectes qu'ils ne cessent de leur apporter : il semble que leur sollicitude redouble lorsque ces jeunes oiseaux s'élancent hors du nid; ils les rappellent, les rallient, criant sans cesse *ouistratra*; enfin ils leur donnent encore à manger pendant plusieurs jours. Du reste, le traquet est très solitaire; on le voit toujours seul, hors le temps où l'amour lui donne une compagne. Son naturel est sauvage, et son instinct paroît obtus; autant il montre d'agilité dans son état de liberté, autant il est pesant en domesticité : il n'acquiert rien par l'éducation; on ne l'élève même qu'avec peine et toujours sans fruit. Dans la campagne, il se laisse approcher de très près, ne s'éloigne que d'un petit vol sans paroître remarquer le chasseur; il semble donc ne pas avoir assez de sentiment pour nous aimer ni pour nous fuir. Ces oiseaux sont très gras dans la saison, et comparables, pour la délica-

tesse de la chair, aux bec-figues; cependant ils ne vivent que d'insectes, et leur bec ne paroît point fait pour toucher aux graines. Belon et Aldrovande ont écrit que le traquet n'est point un oiseau de passage : cela est peut-être vrai pour la Grèce et l'Italie; mais il est certain que, dans les provinces septentrionales de France, il prévient les frimas et la chute des insectes, car il part dès le mois de septembre.

Quelques personnes rapportent à cette espèce l'oiseau nommé, en Provence, *fourmeiron*, qui se nourrit principalement de fourmis. Le fourmeiron paroît solitaire, et ne fréquente que les masures et les décombres : on le voit, quand il fait froid, se poser au dessus des tuyaux des cheminées, comme pour se réchauffer. A ce trait, nous rapporterions plutôt le fourmeiron au rossignol de muraille qu'au traquet, qui se tient constamment éloigné des villes et des habitations.

Il y a aussi en Angleterre, et particulièrement dans les montagnes de Derbyshire, un oiseau que M. Brisson a appelé le *traquet d'Angleterre*. Ray dit que cette espèce semble particulière à cette île. Edwards a donné les figures exactes du mâle et de la femelle; et Klein en fait mention sous le nom de *rossignol à ailes variées*. En effet, le blanc qui marque non seulement les grandes couvertures, mais aussi la moitié des petites pennes les plus près du corps, fait dans l'aile de cet oiseau une tache beaucoup plus étendue que dans notre traquet commun. Du reste, le blanc couvre tout le devant et le dessous du corps, forme une tache au front, et le noir s'étend de là sur le dessus du corps jusqu'au croupion, qui est traversé

de noir et de blanc ; les plumes de la queue sont noires, les deux plus extérieures blanches en dehors, et les grandes plumes de l'aile brunes. Tout ce qui est de noir dans le mâle, est dans la femelle d'un brun verdâtre terni ; le reste est blanc de même : dans l'un et l'autre le bec et les pieds sont noirs. Ce traquet est de la grosseur du nôtre, quoiqu'il paroisse particulier à l'Angleterre, et même aux montagnes de Derby : il faut néanmoins qu'il s'en éloigne dans la saison du passage ; car on a vu quelquefois cet oiseau dans la Brie.

On trouve l'espèce du traquet depuis l'Angleterre et l'Écosse jusqu'en Italie et en Grèce ; il est très commun dans plusieurs de nos provinces de France. La nature paroît l'avoir reproduit dans le Midi sous des formes variées. Nous allons donner une notice de ces traquets étrangers, après avoir décrit une espèce très semblable à celle de notre traquet, et qui habite nos climats avec lui.

LE TARIER¹.

Motacilla rubetra. GMEI.

L'ESPÈCE du tarier, quoique très voisine de celle du traquet, doit néanmoins en être séparée, puisque toutes deux subsistent dans les mêmes lieux sans se mêler, comme en Lorraine, où ces deux oiseaux sont communs et vivent séparément. On les distingue à des différences d'habitudes, autant qu'à celles du plu-

1. Le tarier se nomme en Angleterre, *whinchat*; en Allemagne, *flugen-stakerle*, *flugen-stakerlin*, *totten-vogel*.

mage. Le tarier, n° 678, fig. 2, se perche rarement, et se tient le plus souvent à terre sur les taupinières, dans les terres en friche, les pâquis élevés à côté des bois; le traquet au contraire est toujours perché sur les buissons, les échelas des vignes, etc. Le tarier est aussi un peu plus grand que le traquet; sa longueur est de cinq pouces trois lignes. Leurs couleurs sont à peu près les mêmes, mais différemment distribuées: le tarier a le haut du corps coloré de nuances plus vives; une double tache blanche dans l'aile, et la ligne blanche depuis le coin du bec s'étend jusque derrière la tête; une plaque noire prend sous l'œil, et couvre la tempe, mais sans s'étendre, comme dans le traquet, sous la gorge, qui est d'un rouge bai clair; ce rouge s'éteint peu à peu, et s'aperçoit encore sur le fond blanc de tout le devant du corps; le croupion est de cette même couleur blanche, mais plus forte et grivelée de noir; tout le dessus du corps, jusqu'au sommet de la tête, est taché de brun sur un fond noir; les petites pennes et les grandes couvertures sont noires. Willughby dit que le bout de la queue est blanc; nous observons, au contraire, que les pennes sont blanches dans leur première moitié depuis la racine: mais ce naturaliste lui-même remarque des variétés dans cette partie du plumage du tarier, et dit qu'il a vu quelquefois les deux pennes du milieu de la queue noires avec un bord roux, et d'autres fois bordées de même sur un fond blanc. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont plus pâles, et que les taches de ses ailes sont beaucoup moins apparentes. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc sale piqueté de noir. Du reste, le tarier fait son nid

comme le traquet; il arrive et part avec lui, partage son instinct solitaire, et paroît même d'un naturel encore plus sauvage; il cherche les pays de montagne; et dans quelques endroits on a tiré son nom de cette habitude naturelle. Les oiseleurs bolonois l'ont appelé *montanello*. Les noms que lui appliquent Klein et Gesner marquent son inclination pour la solitude dans les lieux rudes et sauvages. Son espèce est moins nombreuse que celle du traquet; il se nourrit comme lui de vers, de mouches, et d'autres insectes. Enfin le tarier prend beaucoup de graisse dès la fin de l'été, et alors il ne le cède point à l'ortolan pour la délicatesse.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU TRAQUET ET AU TARIER,

I.

LE TRAQUET OU TARIER DU SÉNÉGAL.

Motacilla fervida. GMEL.

CET oiseau est de la grandeur du tarier, et paroît se rapporter plus exactement à cette espèce qu'à celle du traquet. Il a en effet, comme le premier, la double tache blanche sur l'aile, et point de noir à la gorge: mais il n'a pas, comme lui, la plaque noire sous l'œil, ni les grandes couvertures de l'aile noires; elles sont seulement tachetées de cette couleur sur un fond

brun. Du reste, les couleurs sont à peu près les mêmes que dans le tarier ou le traquet : seulement elles sont plus vives sur toute la partie supérieure du corps; le brun du dos est d'un roux plus clair, et les pinceaux noirs y sont mieux tranchés. Cette agréable variété règne du sommet de la tête jusque sur les couvertures de la queue : les plumes moyennes de l'aile sont bordées de roux, les grandes de blanc, mais plus légèrement; toutes sont noirâtres. Les couleurs plus nettes au dessus du corps dans ce traquet du Sénégal que dans le nôtre, sont au contraire plus ternes sous le corps; seulement la poitrine est légèrement teinte de rouge fauve entre le blanc de la gorge et celui du ventre. Cet oiseau, n° 585, fig. 1. a été apporté du Sénégal par M. Adanson.

II.

LE TRAQUET DE L'ILE DE LUÇON.

Motacilla caprata. GMEI.

Ce traquet, n° 255, est à peine aussi grand que celui d'Europe, mais il est plus épais et plus fort; il a le bec plus gros et les pieds moins menus; il est tout d'un brun noir, excepté une large bande blanche dans les couvertures de l'aile, et un peu de blanc sombre sous le ventre. La femelle pourroit, par ses couleurs, être prise pour un oiseau d'une tout autre espèce, un roux brun lui couvre tout le dessous du corps et le croupion; cette couleur perce encore sur la tête à travers les ondes d'une teinte plus brune qui se renforce sur les ailes et la queue, et devient d'un brun roux très sombre. Ces oiseaux ont été envoyés

de l'île de Luçon, où M. Brisson dit qu'on les appelle *mariacapra*.

III.

AUTRE TRAQUET DES PHILIPPINES.

Motacilla fulicata. GMEL.

Cet oiseau est représenté, n° 185, fig. 1 de nos planches enluminées. Il est d'un noir encore plus profond que le mâle de l'espèce précédente; il a la taille plus grande, ayant près de six pouces, et la queue plus longue que tous les autres traquets; il a aussi le bec et les pieds plus forts; la tache blanche de l'aile perce seule dans le fond noir à reflets violets de tout son plumage.

IV.

LE GRAND TRAQUET DES PHILIPPINES.

Motacilla Philippensis. GMEL.

Ce traquet, n° 185, fig. 2, plus grand que le précédent, a un peu plus de six pouces de longueur; sa tête et sa gorge sont d'un blanc lavé de rougeâtre et de jaunâtre par quelques taches. Un large collier d'un rouge de tuile lui garnit le cou; sous ce collier, une écharpe d'un noir bleuâtre ceint la poitrine, se porte sur le dos, et s'y coupe en chaperon assez court par deux grandes taches blanches jetées sur les épaules: du noir à reflets violets achève de faire le manteau sur tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue de cet oiseau; ce noir est coupé dans l'aile par deux petites bandes blanches, l'une au bord extérieur vers l'épaule, l'autre à l'extrémité des grandes couvertu-

res : le ventre et l'estomac sont du même blanc rougeâtre que la tête et la gorge ; le bec, qui a sept lignes de longueur, et les pieds épais et robustes, sont couleur de rouille. M. Brisson dit que les pieds sont noirs ; apparemment que ce caractère varie. Les ailes étant pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue, au contraire de tous les autres traquets, où les ailes en couvrent à peine la moitié.

V.

LE FITERT,

OU LE TRAQUET DE MADAGASCAR.

Motacilla sibilla. Gmel.

M. Brisson a donné la description de cet oiseau, et nous l'avons trouvée très exacte en la vérifiant sur un individu envoyé au Cabinet du Roi : cet auteur dit qu'on l'appelle *fitert* à Madagascar, et qu'il chante très bien ; ce qui sembleroit l'éloigner du genre de nos traquets, à qui on ne connoît qu'un cri désagréable, et auxquels cependant il faut convenir que le *fitert* appartient par plusieurs caractères qu'on ne peut méconnoître. Il est un peu plus gros que le traquet d'Europe ; sa longueur est de cinq pouces quatre lignes. La gorge, la tête, tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue sont noirs ; on voit seulement au dos et aux épaules quelques ondes rousâtres : le devant du cou, l'estomac, le ventre, sont blancs ; la poitrine est rousse ; le blanc du cou tranche entre le noir de la gorge et le roux de la poitrine, et il forme un collier ; les grandes couvertures de

l'aile les plus près du corps sont blanches, ce qui fait une tache blanche sur l'aile; un peu de blanc termine aussi les pennes de l'aile du côté intérieur, et plus à proportion qu'elles sont plus près du corps.

VI.

LE GRAND TRAQUET.

Motacilla magna. GMEL.

C'est avec raison que nous appelons cet oiseau *grand traquet*; il a sept pouces un quart du bout du bec à l'extrémité de la queue, et six pouces et demi du bout du bec jusqu'au bout des ongles. Le bec est long d'un pouce; il est sans échancrures. La queue, d'environ deux pouces, est un peu fourchue; l'aile pliée en couvre la moitié. Le tarse a onze lignes; le doigt du milieu sept, celui de derrière autant, et son ongle est le plus fort de tous. M. Commerson nous a laissé la notice de cet oiseau sans nous indiquer le pays où il l'a vu; mais la description que nous en donnons ici pourra servir à le faire reconnoître et retrouver par les voyageurs. Le brun est la couleur dominante de son plumage; la tête est variée de deux teintes brunes; un brun clair couvre le dessus du cou et du corps; la gorge est mêlée de brun et de blanchâtre; la poitrine est brune: cette couleur est celle des couvertures de l'aile et du bord extérieur des pennes; leur intérieur est mi-partie de roux et de brun, et ce brun se retrouve à l'extrémité des pennes de la queue, et couvre la moitié de celles du milieu; le reste est roux, et le dehors des deux plumes extérieures est blanc; le dessous du corps est roussâtre.

VII.

LE TRAQUET

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Sylvia sperata. LATH.

M. de Roseneuvetz a vu au cap de Bonne-Espérance un traquet qui n'a pas encore été décrit par les naturalistes. Il a six pouces de longueur; le bec noir, long de sept lignes, échancré vers la pointe; les pieds noirs; le tarse long d'un pouce. Tout le dessus du corps, y compris le haut du cou et de la tête, est d'un vert très brun; tout le dessous du corps est gris, avec quelques teintes de roux : le croupion est de cette dernière couleur. Les plumes et les couvertures de l'aile sont brunes avec un bord plus clair dans la même couleur; la queue a vingt-deux lignes de longueur, les ailes pliées la recouvrent jusqu'au milieu, elle est un peu fourchue : les deux plumes du milieu sont d'un brun noirâtre; les deux latérales sont marquées obliquement de brun sur un fond fauve, et d'autant plus qu'elles sont plus extérieures. Un autre individu de la même grandeur, rapporté également du cap de Bonne-Espérance par M. de Roseneuvetz, et placé au Cabinet du Roi, n'est peut-être que la femelle du précédent. Il a tout le dessus du corps simplement brun noirâtre, la gorge blanchâtre, et la poitrine rousse. Nous n'avons rien appris des habitudes naturelles de ces oiseaux; cependant cette connoissance seule anime le tableau des êtres vivants, et les présente dans la véritable place qu'ils occupent dans

la nature. Mais combien de fois, dans l'histoire des animaux, n'avons-nous pas senti le regret d'être ainsi bornés à donner leur portrait, et non pas leur histoire ! Cependant tous ces traits doivent être recueillis et posés au bord de la route immense de l'observation, comme sur les cartes des navigateurs sont marquées les terres vues de loin, et qu'ils n'ont pu reconnoître de plus près.

VIII.

LE CLIGNOT, OU TRAQUET A LUNETTE.

Motacilla perspicillata. GMEL.

Un cercle d'une peau jaunâtre plissée tout autour des yeux de cet oiseau, et qui semble les garnir de lunettes, est un caractère si singulier, qu'il suffit pour le distinguer. M. Commerson l'a rencontré sur la rivière de la Plata vers Montevideo, et les noms qu'il lui donne sont relatifs à cette conformation singulière de l'extérieur de ses yeux¹. Il est de la grandeur du chardonneret, mais plus épais de corps ; sa tête est arrondie, et le sommet en est élevé ; tout son plumage est d'un beau noir, excepté la tache blanche dans l'aile qui l'assimile aux traquets : cette tache s'étend largement par le milieu des cinq premières plumes, et finit en pointe vers l'extrémité des six, sept, et huitième. Dans quelques individus, on voit aussi du blanc aux couvertures inférieures de la queue ; dans les autres, elles sont noires comme le reste du plumage. L'aile pliée n'atteint qu'à la moitié de la queue, qui est longue de deux pouces, carrée lors-

1. *Pespicillarius, nictitarius, lichenops, clignot.*

qu'elle est fermée, et formant, quand elle s'étale, un triangle presque équilatéral; elle est composée de huit pennes égales. Le bec est droit, effilé, jaunâtre à la partie supérieure, légèrement fléchi en crochet à l'extrémité. la langue est membraneuse, taillée en flèche à double pointe; les yeux sont ronds avec l'iris jaune et la prunelle bleuâtre. Cette singulière membrane, qui fait cercle alentour, n'est apparemment que la peau même de la paupière nue et plus étendue qu'à l'ordinaire, et par conséquent assez ample pour former plusieurs plis; c'est du moins l'idée que nous en donne M. Commerson, lorsqu'il la compare à du lichen ridé, et qu'il dit que les deux portions de cette membrane frangée par les bords se rejoignent quand l'oiseau ferme les yeux: on doit remarquer de plus dans l'œil de cet oiseau la membrane clignotante qui part de l'angle intérieur. Les pieds et les doigts, assez menus, sont noirs; le doigt de derrière est le plus gros, et il est aussi long que ceux du devant, quoiqu'il n'ait qu'une seule articulation, et son ongle est le plus fort de tous. Cet oiseau auroit-il été produit seul de son genre et isolé au milieu du nouveau continent? c'est du moins le seul de ces régions qui nous soit connu, comme ayant quelque rapport avec nos traquets; mais ses ressemblances avec eux sont moins frappantes que le caractère qui l'en distingue, et que la nature lui a imprimé comme le sceau de ces régions étrangères qu'il habite.

LE MOTTEUX,

ANCIENNEMENT VITREC, VULGAIREMENT CUL-BLANC¹

Motacilla ænanthe. GMEL.

CET oiseau, commun dans nos campagnes, se tient habituellement sur les mottes dans les terres fraîchement labourées; et c'est de là qu'il est appelé *motteux*; il suit le sillon ouvert par la charrue pour y chercher les vermisses dont il se nourrit. Lorsqu'on le fait partir, il ne s'élève pas, mais il rase la terre d'un vol court et rapide, et découvre en fuyant la partie blanche du derrière de son corps; ce qui le fait distinguer en l'air de tous les autres oiseaux, et lui a fait donner par les chasseurs le nom vulgaire de *cul-blanc*. On le trouve aussi assez souvent dans les jachères et les friches, où il vole de pierre en pierre, et semble éviter les haies et les buissons, sur lesquels il ne se perche pas aussi souvent qu'il se pose sur les mottes.

Il est plus grand que le tarier et plus haut sur ses pieds, qui sont noirs et grêles. Le ventre est blanc, ainsi que les couvertures inférieures et supérieures de la queue, et la moitié à peu près de ses pennes, dont la pointe est noire; elles s'étalent quand il part, et offrent ce blanc qui le fait remarquer. L'aile dans le mâle est noire, avec quelques franges de blanc rous-

1. En latin, *vitiflora*; en italien, *culo bianco*; en anglois, *white-tail*, *fallow-smiter*, *wheat-ear*, *horse-match*.

sâtre; le dos est d'un beau gris cendré ou bleuâtre; ce gris s'étend jusque sur le fond blanc; une plaque noire prend de l'angle du bec, se porte sous l'œil et s'étend au delà de l'oreille; une bandelette blanche borde le front et passe sur les yeux. La femelle n'a pas de plaque ni de bandelette; un gris roussâtre règne sur son plumage, partout où celui du mâle est gris cendré; son aile est plus brune que noire, et largement frangée jusque dessous le ventre; en tout, elle ressemble autant ou plus à la femelle du tarier qu'à son propre mâle; et les petits ressemblent parfaitement à leurs père et mère dès l'âge de trois semaines, temps auquel ils prennent leur essor.

Le bec du motteux, n° 554, est menu à la pointe et large par sa base; ce qui le rend très propre à saisir et avaler les insectes, sur lesquels on le voit courir, ou plutôt s'élaner rapidement par une suite de petits sauts. Il est toujours à terre; si on le fait lever, il ne s'éloigne pas, et va d'une motte à l'autre, toujours d'un vol assez court et très bas, sans entrer dans les bois ni se percher jamais plus haut que les haies basses ou les moindres buissons: posé, il balance sa queue, et fait entendre un son assez sourd, *titreû*, *titreû*, et c'est peut-être de cette expression de sa voix qu'on a tiré son nom de *vitrec* ou *titrec*; et toutes les fois qu'il s'envole, il semble aussi prononcer assez distinctement et d'une voix plus forte *far-far*, *far-far*; il répète ces deux cris d'une manière précipitée.

Il niche sous les gazons et les mottes dans les champs nouvellement labourés, ainsi que sous les pierres dans les friches, auprès des carrières, à l'entrée des

terriers quittés par les lapins, ou bien entre les pierres des petits murs à sec dont on fait les clôtures dans les pays de montagnes. Le nid, fait avec soin, est composé en dehors de mousse ou d'herbes fines, et de plumes ou de laine en dedans; il est remarquable par une espèce d'abri placé au dessus du nid et collé contre la pierre ou la motte sous laquelle tout l'ouvrage est construit : on y trouve communément cinq à six œufs d'un blanc bleuâtre clair, avec un cercle au gros bout d'un bleu plus mat. Une femelle prise sur ses œufs avoit tout le milieu de l'estomac dénué de plumes, comme il arrive aux couveuses ardentes. Le mâle affectionné à cette mère tendre lui porte, pendant qu'elle couve, des fourmis et des mouches : il se tient aux environs du nid ; et lorsqu'il voit un passant, il court ou vole devant lui, faisant de petites passes, comme pour l'attirer; et quand il le voit assez éloigné, il prend sa volée en cercle et regagne le nid.

On en voit de petits dès le milieu de mai ; car ces oiseaux, dans nos provinces, sont de retour dès les premiers beaux jours vers la fin de mars : mais s'il survient des gelées après leur arrivée, ils périssent en grand nombre, comme il arriva en Lorraine en 1767. On en voit beaucoup dans cette province, surtout dans la partie montagneuse ; ils sont également communs en Bourgogne et en Bugey : mais en Brie on n'en voit guère que sur la fin de l'été. En général, ils préfèrent les pays élevés, les plaines en montagnes et les endroits arides. On en prend grand nombre sur les dunes, dans la province de Sussex, vers le commencement de l'automne, temps auquel cet oi-

seau est gras et d'un goût délicat. Willughby décrit cette petite chasse que font dans ces cantons les bergers d'Angleterre : ils coupent des gazons et les couchent en long à côté et au dessus du creux qui reste en place du gazon enlevé, de manière à ne laisser qu'une petite tranchée, au milieu de laquelle est tendu un lacet de crin. L'oiseau, entraîné par le double motif de chercher sa nourriture dans une terre fraîchement ouverte et de se cacher dans la tranchée, va donner dans ce piège : l'apparition d'un épervier, et même l'ombre d'un nuage, suffit pour l'y précipiter ; car on a remarqué que cet oiseau timide fuit alors et cherche à se cacher.

Tous s'en retournent en août et septembre, et l'on n'en voit plus dès la fin de ce mois : ils voyagent par petites troupes, et du reste ils sont assez solitaires : il n'existe entre eux de société que celle du mâle et de la femelle. Cet oiseau a l'aile grande¹ ; et quoique nous ne lui voyions pas faire beaucoup d'usage de sa puissance de vol, apparemment qu'il l'exerce mieux dans ses migrations : il faut même qu'il l'ait déployée quelquefois, puisqu'il est du petit nombre des oiseaux communs à l'Europe et à l'Asie méridionale ; car on le trouve au Bengale, et nous le voyons en Europe depuis l'Italie jusqu'en Suède.

On pourroit le reconnoître par les seuls noms qui lui ont été donnés en divers lieux : on l'appelle dans nos provinces *motteux*, *tourne-motte*, *brise-motte*, et *terras-*

1. M. Brisson dit que la première des plumes de l'aile est extrêmement courte ; mais la plume qu'il prend pour la première des grandes plumes n'est que la première des grandes couvertures, implantée sous la première plume, et non à côté.

son, de ses habitudes de se tenir toujours à terre et d'en habiter les trous, de se poser sur les mottes et de paroître les frapper en secouant sa queue. Les noms qu'on lui donne en Angleterre désignent également un oiseau des terres labourées et des friches, un oiseau à croupion blanc. Mais le nom grec *œnanthe*, que les naturalistes, d'après la conjecture de Belon, ont voulu unanimement lui appliquer, n'est pas aussi caractéristique ni aussi approprié que les précédents. La seule analogie du mot *œnanthe* à celui de *vitiflora*, et de celui-ci à son ancien nom *vitrec*, a déterminé Belon à lui appliquer celui d'*œnanthe*; car cet auteur ne nous explique pas pourquoi ni comment on l'a dénommé *oiseau de fleur de vigne* (*œnanthe*). Il arrive d'ailleurs avant le temps de cette floraison de la vigne, il reste long-temps après que la fleur est passée; il n'a donc rien de commun avec cette fleur de la vigne. Aristote ne caractérise l'oiseau *œnanthe* qu'en donnant à son apparition et à son départ les mêmes temps qu'à l'arrivée et à l'occultation du coucou.

M. Brisson compte cinq espèces de ces oiseaux : 1^o le *cul-blanc*; 2^o le *cul-blanc gris*, qu'il ne distingue de l'autre que par cette épithète, quoique le premier soit également gris. La différence prise d'après M. Linnæus, qui en fait une espèce particulière, consiste en ce qu'il a de petites ondes de blanchâtre à travers le gris teint de fauve qui les couvre également tous deux. M. Brisson ajoute une autre petite différence dans les plumes de la poitrine, qui sont, dit-il, piquetés de petites taches grises, et dans celles de la queue, dont les deux du milieu n'ont point de blanc,

quoique les autres en aient jusqu'aux trois quarts : mais les détails minutieux de ces petites nuances de couleurs feroient aisément plusieurs espèces d'un seul et même individu ; il suffiroit pour cela de les prendre un peu plus près ou un peu plus loin du temps de la mue¹. Ce n'est point saisir la touche de la nature que de la considérer ainsi ; les coups de pinceau dont elle se joue à la superficie fugitive des êtres ne sont point le trait de burin fort et profond dont elle grave à l'intérieur le caractère de l'espèce.

Après le cul-blanc gris, M. Brisson fait une troisième espèce de *cul-blanc cendré* ; mais les différences qu'il indique sont trop légères pour les séparer l'un de l'autre, d'autant plus que l'épithète de *cendré*, loin d'être distinctive, convient pleinement au cul-blanc commun, dont celui-ci ne sera qu'une simple variété. Voilà donc trois prétendues espèces qu'on peut réduire à une seule. Mais la quatrième et la cinquième espèce, données de même par M. Brisson, ont des différences plus sensibles ; savoir, le *motteux* ou *cul-blanc roussâtre*, et le *motteux* ou *cul-blanc roux*.

Le *motteux* ou *cul-blanc roussâtre*, qui fait la quatrième espèce de M. Brisson, est un peu moins gros que le *motteux* commun, et n'a que six pouces trois lignes de longueur : la tête, le devant du corps, et la poitrine, sont d'un blanchâtre mêlé d'un peu de roux ; le ventre et le croupion sont d'un blanc plus clair ; le dessus du cou et du dos est roussâtre clair. On

1. De petits cul-blancs pris le 20 mai avoient le dessus du corps brouillé de roussâtre et de brun ; les plumes du croupion sont blanchâtres, rayées légèrement de noir ; la gorge et le dessous du corps roux pointillé de noir : toute cette livrée tombe à la première mue.

pourroit aisément prendre cet oiseau pour la femelle du cul-blanc commun, s'il ne se trouvoit des individus avec le caractère du mâle, la bande noire sur la tempe du bec à l'oreille. Ainsi nous croyons que cet oiseau doit être regardé comme une variété dont la race est constante dans l'espèce du motteux. On le voit en Lorraine vers les montagnes, mais moins fréquemment que le motteux commun : il se trouve aussi aux environs de Bologne en Italie; Aldrovande lui donne le nom de *strapazzino*. M. Brisson dit aussi qu'il se trouve en Languedoc, et qu'à Nîmes on le nomme *reynauby*.

La cinquième espèce donnée par M. Brisson est le *motteux* ou *cul-blanc roux* : le mâle et la femelle ont été décrits par Edwards; ils avoient été envoyés de Gibraltar en Angleterre. L'un de ces oiseaux a non seulement la bande noire du bec à l'oreille, mais aussi toute la gorge de cette couleur, caractère qui manque à l'autre, dont la gorge est blanche, et les couleurs plus pâles; le dos, le cou, et le sommet de la tête, sont d'un roux jaune; la poitrine, le haut du ventre, et les côtés, sont d'un jaune plus foible; le bas-ventre et le croupion sont blancs; la queue est blanche, frangée de noir, excepté les deux pennes du milieu, qui sont entièrement noires; celles de l'aile sont noirâtres, avec leurs grandes couvertures bordées de brun clair. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du motteux commun. Aldrovande, Willughby, et Ray, en parlent également sous le nom d'*ænanthe altera*. On peut regarder cet oiseau comme une espèce voisine du motteux commun, mais qui est beaucoup plus rare dans nos provinces tempérées.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MOTTEUX.

I.

LE GRAND MOTTEUX,

OU CUL-BLANC DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Motacilla hottentota. GMEL.

M. de Roseneuvetz nous a envoyé cet oiseau qui n'a été décrit par aucun naturaliste : il a huit pouces de longueur ; son bec a dix lignes , sa queue treize , et le tarse quatorze : il est , comme l'on voit , beaucoup plus grand que le motteux d'Europe. Le dessus de la tête est légèrement varié de deux bruns dont les teintes se confondent ; le reste du dessus du corps est brun fauve jusqu'au croupion , où il y a une bande transversale de fauve clair ; la poitrine est variée , comme la tête , de deux bruns brouillés et peu distincts ; la gorge est d'un blanc sale ombré de brun ; le haut du ventre et les flancs sont fauves ; le bas-ventre est blanc sale , et les couvertures inférieures de la queue , fauve clair ; mais les supérieures sont blanches , ainsi que les plumes jusqu'à la moitié de leur longueur ; le reste est noir , terminé de blanc sale , excepté les deux intermédiaires , qui sont entièrement noires et terminées de fauve ; les ailes , sur un fond brun , sont bordées légèrement de fauve clair aux grandes plumes , et plus légèrement sur les plumes moyennes et sur les couvertures.

II.

LE MOTTEUX,

OU CUL-BLANC BRUN VERDATRE.

Motacilla aurantia. GMEL.

Cette espèce a été rapportée, comme la précédente, du cap de Bonne-Espérance, par M. de Roseneuvetz; elle est plus petite, l'oiseau n'ayant que six pouces de longueur. Le dessus de la tête et du corps est varié de brun noir et de brun verdâtre : ces couleurs se marquent et tranchent davantage sur les couvertures des ailes; cependant les grandes, comme celles de la queue, sont blanches : la gorge est d'un blanc sale; ensuite on voit un mélange de cette teinte et de noir sur le devant du cou; il y a de l'orangé sur la poitrine, qui s'affoiblit vers le bas du ventre : les couvertures inférieures de la queue sont tout-à-fait blanches; les pennes sont d'un brun noirâtre, et les latérales sont terminées de blanc. Cet oiseau a plus encore que le précédent tous les caractères de notre motteux commun, et l'on ne peut guère douter qu'ils n'aient à peu près les mêmes habitudes naturelles.

III.

LE MOTTEUX DU SÉNÉGAL.

Motacilla leucorhoa. GMEL.

Cet oiseau, représenté dans les planches enluminées, n° 585, fig. 1, est un peu plus grand que le motteux de nos contrées, et ressemble très exactement à la femelle de cet oiseau, en se figurant néanmoins

la teinte du dos un peu plus brune, et celle de la poitrine un peu plus rougeâtre ; peut-être aussi l'individu sur lequel a été gravée la figure étoit dans son espèce une femelle.

LA LAVANDIÈRE

ET LES BERGERETTES ou BERGERONNETTES.

L'ON a souvent confondu la lavandière et les bergeronnettes ; mais la première se tient ordinairement au bord des eaux, et les bergeronnettes fréquentent le milieu des prairies et suivent les troupeaux : les unes et les autres voltigent souvent dans les champs autour du laboureur, et accompagnent la charrue pour saisir les vermisseaux qui fourmillent sur la glèbe fraîchement renversée. Dans les autres saisons, les mouches que le bétail attire, et tous les insectes qui peuplent les rives des eaux dormantes, sont la pâture de ces oiseaux ; véritables *gobe-mouches* à ne les considérer que par leur manière de vivre, mais différents des *gobe-mouches* proprement dits, qui attendent et chassent leur proie sur les arbres, au lieu que la lavandière et les bergeronnettes la cherchent et la poursuivent à terre. Elles forment ensemble une petite famille d'oiseaux à bec fin, à pieds hauts et menus, et à longue queue qu'elles balancent sans cesse ; et c'est de cette habitude commune que les unes et les autres ont été nommées *motacilla* par les Latins, et que sont dérivés les différents noms qu'elles portent dans nos provinces.

LA LAVANDIÈRE¹.

Motacilla alba. GMEL.

BELON, et Turner avant lui, appliquent à cet oiseau le nom grec de *knipologos*, rendu en latin par celui de *culicilega*, oiseau *recueillant les mouchérons* : ce nom, ou plutôt cette dénomination, semble convenir parfaitement à la lavandière ; néanmoins il me paroît certain que le *knipologos* des Grecs est un tout autre oiseau.

Aristote (liv. VIII, chap. III) parle de deux pies (*dryocolaptas*) et du loriot (*galgulus*) comme habitants des arbres, qu'ils frappent du bec : il faut leur joindre, dit-il, le petit oiseau amasseur de mouchérons (*knipologos*) qui frappe aussi les arbres (*qui et ipse lignipetu est*), qui est gris tacheté (*colore cinereus, maculis distinctus*), et à peine aussi grand que le chardonneret (*magnitudine quanta spinus*), et dont la voix est foible (*voce parva*). Scaliger observe, avec raison, qu'un oiseau *lignipète*, ou qui becquette les arbres (*xulocopo*), ne peut être la lavandière. Un plumage fond gris et pointillé de taches n'est point celui de la lavandière, qui est coupé par grandes bandes, et par masses blanches et noires ; le caractère

1. En latin, *motacilla* ; en italien, *ballarina*, *codatremola*, *codinzinzola*, *cutrettola*, *bovarina* ; en anglois, *wag-tail*, *water-wagtail*, *white water-wagtail*, *common dish washer* ; en allemand, *wysse wasser-steltz*, *bach-steltz*, *weisse und schwartze bach-steltze*, *weg-stertz*, *kloster freulin*.

de la grandeur, celui de la voix, ne lui conviennent pas plus : mais nous trouvons tous ces traits dans notre grimpereau ; voix foible, plumage tacheté sur un fond brun ou gris obscur, habitude de vivre alentour des troncs d'arbres, et d'y recueillir les mouchérons engourdis, tout cela convient au grimpereau, et ne peut s'appliquer à la lavandière, de laquelle nous ne trouvons ni le nom ni la description dans les auteurs grecs.

Elle n'est guère plus grosse que la mésange commune : mais sa longue queue semble agrandir son corps, et lui donne en tout sept pouces de longueur ; la queue elle-même en a trois et demi : l'oiseau l'épand et l'étale en volant ; il s'appuie sur cette longue et large rame, qui lui sert pour se balancer, pour pirouetter, s'élançer, rebrousser, et se jouer dans le vague de l'air ; et, lorsqu'il est posé, il donne incessamment à cette même partie un balancement assez vif de bas en haut par reprises de cinq ou six secousses.

Ces oiseaux courent légèrement à petits pas très prestes sur la grève des rivages ; ils entrent même, au moyen de leurs longues jambes, à la profondeur de quelques lignes dans l'eau de la lame affoiblie, qui vient s'épandre sur la rive basse en un léger réseau : mais plus souvent on les voit voltiger sur les écluses des moulins et se poser sur les pierres ; ils y viennent, pour ainsi dire, battre la lessive avec les laveuses, tournant tout le jour alentour de ces femmes, s'en approchant familièrement, recueillant les miettes que parfois elles leur jettent, et semble imiter, du battement de leur queue, celui qu'elles font

pour battre leur linge, habitude qui a fait donner à cet oiseau le nom de *lavandière*.

Le blanc et le noir, jetés par masses et par grandes taches, partagent le plumage de la lavandière : le ventre est blanc ; la queue est composée de douze pennes, dont les dix intermédiaires sont noires, les deux latérales blanches jusqu'auprès de leur naissance ; l'aile pliée n'atteint qu'au tiers de leur longueur ; les pennes des ailes sont noirâtres et bordées de gris blanc. Selon remarque à la lavandière un petit rapport dans les ailes qui l'approche du genre des oiseaux d'eau. Le dessus de la tête est couvert d'une calotte noire qui descend sur le haut du cou ; un demi-masque blanc cache le front, enveloppe l'œil, et tombant sur les côtés du cou, confine avec le noir de la gorge, qui est garnie d'un large plastron noir arrondi sur la poitrine. Plusieurs individus, tels que celui qui est représenté fig. 2 de la planche enluminée n° 652, n'ont de ce plastron noir qu'une zone en demi-cercle au haut de la poitrine, et leur gorge est blanche : le dos, gris ardoisé dans les autres, est gris brun dans ces individus, qui paroissent former une variété, qui néanmoins se mêle et se confond avec l'espèce ; car la différence du mâle à la femelle consiste en ce que dans celle-ci la partie du sommet de la tête est brune, au lieu que dans le mâle cette même partie est noire.

La lavandière est de retour dans nos provinces à la fin de mars : elle fait son nid à terre, sous quelques racines ou sous le gazon dans les terres en repos, mais plus souvent au bord des eaux, sous une rive creuse et sous les piles de bois élevées le long des rivières ; ce nid est composé d'herbes sèches, de petites

racines , quelquefois entremêlées de mousse , le tout lié assez négligemment , et garni au dedans d'un lit de plumes ou de crin. Elle pond quatre ou cinq œufs blancs , semés de taches brunes , et ne fait ordinairement qu'une nichée , à moins que la première ne soit détruite ou interrompue avant l'exclusion ou l'éducation des petits. Le père et la mère les défendent avec courage lorsqu'on veut en approcher : ils viennent au devant de l'ennemi , plongeant et voltigeant , comme pour l'entraîner ailleurs ; et quand on emporte leur couvée , ils suivent le ravisseur , volant au dessus de sa tête , tournant sans cesse , et appelant leurs petits avec des accents douloureux. Ils les soignent aussi avec autant d'attention que de propreté , et nettoient le nid de toutes ordures ; ils les jettent au dehors , et même les emportent à une certaine distance : on les voit de même emporter au loiu les morceaux de papier ou les pailles qu'on aura semés pour reconnoître l'endroit où leur nid est caché. Lorsque les petits sont en état de voler , le père et la mère les conduisent et les nourrissent encore pendant trois semaines ou un mois ; on les voit se gorger avidement d'insectes et d'œufs de fourmis qu'ils leur portent. En tout temps , on observe que ces oiseaux prennent leur manger avec une vitesse singulière , et sans paroître se donner le temps de l'avalier , ils ramassent les vermisseeux à terre ; ils chassent et attrappent les mouches en l'air , ce sont les objets de leurs fréquentes pirouettes. Du reste , leur vol est ondoyant et se fait par élans et par bonds ; ils s'aident de la queue dans leur vol en la mouvant horizontalement , et ce mouvement est différent de celui qu'ils

lui donnent à terre, et qui se fait de haut en bas perpendiculairement. Au reste, les lavandières font entendre fréquemment, et surtout en volant, un petit cri vif et redoublé, d'un timbre net et clair, *guí guít, guí guí guít*; c'est une voix de ralliement, car celles qui sont à terre y répondent : mais ce cri n'est jamais plus bruyant et plus répété que lorsqu'elles viennent d'échapper aux serres de l'épervier. Elles ne craignent pas autant les autres animaux, ni même l'homme; car quand on les tire au fusil, elles ne fuient pas loin et reviennent se poser à peu de distance du chasseur. On en prend quelques unes avec les alouettes au filet à miroir; et il paroît, au récit d'Olina, qu'on en fait en Italie une chasse particulière vers le milieu d'octobre¹.

C'est en automne qu'on les voit en plus grand nombre dans nos campagnes. Cette saison qui les rassemble paroît leur inspirer plus de gaieté; elles multiplient leurs jeux; elles se balancent en l'air, s'abattent dans les champs, se poursuivent, s'entr'appellent, et se promènent en nombre sur les toits des moulins et des villages voisins des eaux, où elles semblent dialoguer entre elles par petits cris coupés et réitérés : on croiroit, à les entendre, que toutes et chacune s'interrogent, se répondent tour à tour pendant un certain temps, et jusqu'à ce qu'une acclamation générale de toute l'assemblée donne le signal ou le

1. *Si vuol tendere a quest' uccello da mezz' ottobre continuando fin per tutto novembre.* (Olina, page 51; la figure, page 45). Cette chasse dure depuis quatre heures du soir jusqu'à l'entrée de la nuit : on se place au bord des eaux; on attire les lavandières par un appelant de leur espèce, ou, si l'on n'en a pas encore, avec quelque autre petit oiseau.

consentement de se transporter ailleurs. C'est dans ce temps encore qu'elles font entendre ce petit ramage doux et léger à demi-voix, et qui n'est presque qu'un murmure, d'où apparemment Belon leur a appliqué le nom italien de *susurade* (à *susurro*). Ce doux accent leur est inspiré par l'agrément de la saison et par le plaisir de la société, auquel ces oiseaux semblent être très sensibles.

Sur la fin de l'automne, les lavandières s'attroupent en plus grandes bandes ; le soir on les voit s'abattre sur les saules et dans les oseraies, au bord des canaux et des rivières, d'où elles appellent celles qui passent, et font ensemble un chamailis bruyant jusqu'à la nuit tombante. Dans les matinées claires d'octobre, on les entend passer en l'air quelquefois fort haut, se réclamant et s'appelant sans cesse ; elles partent alors ; car elles nous quittent aux approches de l'hiver, et cherchent d'autres climats. M. de Maillet dit qu'il en tombe en Égypte, vers cette saison, des quantités prodigieuses, que le peuple fait sécher dans le sable pour les conserver et les manger ensuite. M. Adanson rapporte qu'on les voit en hiver au Sénégal avec les hirondelles et les cailles, qui ne s'y trouvent également que dans cette saison.

La lavandière est commune dans toute l'Europe, jusqu'en Suède, et se trouve, comme l'on voit, en Afrique et en Asie. Celle que M. Sonnerat nous a rapportée des Philippines est la même que celle de l'Europe. Une autre apportée du cap de Bonne-Espérance par M. Commerson ne différoit de la variété représentée fig. 2 de la planche n° 652, qu'en ce que le blanc de la gorge ne remontoit pas au dessus de la

tête, ni si haut sur les côtés du cou, et en ce que les couvertures des ailes, moins variées, n'y formoient pas deux lignes transversales blanches. Mais Olina ne se méprend-il pas, lorsqu'il dit que la lavandière ne se voit en Italie que l'automne et l'hiver, et peut-on croire que cet oiseau passe l'hiver dans ce climat, en le voyant porter ses migrations si loin dans des climats beaucoup plus chauds?

LES BERGERONNETTES OU BERGERETTES.

LA BERGERONNETTE GRISE¹.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Motacilla cinerea. GMEL.

L'on vient de voir que l'espèce de la lavandière est simple, et n'a qu'une légère variété; mais nous trouvons trois espèces bien distinctes dans la famille des bergeronnettes, et toutes trois habitent nos campagnes sans se mêler ni produire ensemble. Nous les indiquerons par les dénominations de *bergeronnette grise*, *bergeronnette de printemps*, et *bergeronnette jaune*, pour ne pas contredire les nomenclatures reçues; et nous ferons un article séparé des *bergeron-*

1. La bergeronnette grise est le *mosquillon* de Provence, suivant la note que nous a envoyée M. Guys de Marseille.

nettes étrangères, et des oiseaux qui ont le plus de rapport avec elles.

L'espèce d'affection que les bergeronnettes marquent pour les troupeaux ; leur habitude à les suivre dans la prairie ; leur manière de voltiger, de se promener au milieu du bétail paissant, de s'y mêler sans crainte, jusqu'à se poser quelquefois sur le dos des vaches et des moutons ; leur air de familiarité avec le berger, qu'elles précèdent, qu'elles accompagnent sans défiance et sans danger, qu'elles avertissent même de l'approche du loup ou de l'oiseau de proie, leur ont fait donner un nom approprié, pour ainsi dire, à cette vie pastorale. Compagne d'hommes innocents et paisibles, la bergeronnette semble avoir pour notre espèce ce penchant qui rapprocheroit de nous la plupart des animaux, s'ils n'étoient repoussés par notre barbarie, et écartés par la crainte de devenir nos victimes. Dans la bergeronnette, l'affection est plus forte que la peur : il n'est point d'oiseau libre dans les champs qui se montre aussi privé, qui fuie moins et moins loin, qui soit aussi confiant, qui se laisse approcher de plus près, qui revienne plus tôt à portée des armes du chasseur, qu'elle n'a pas l'air de redouter, puisqu'elle ne sait pas même fuir.

Les mouches sont sa pâture pendant la belle saison : mais quand les frimas ont abattu les insectes volants et renfermé les troupeaux dans l'étable, elle se retire sur les ruisseaux, et y passe presque toute la mauvaise saison ; du moins la plupart de ces oiseaux ne nous quittent pas pendant l'hiver. La bergeronnette jaune est la plus constamment sédentaire ;

la grise est moins commune dans cette mauvaise saison.

Toutes les bergeronnettes sont plus petites que la lavandière, et ont la queue en proportion encore plus longue. Belon, qui n'a connu distinctement que la bergeronnette jaune, semble désigner notre bergeronnette grise sous le nom d'*autre sorte de lavandière*.

La bergeronnette grise, n° 674, fig. 1, a le manteau gris; le dessous du corps blanc, avec une bande brune en demi-collier au cou; la queue noirâtre avec du blanc aux plumes extérieures; les grandes plumes de l'aile brunes, les autres noirâtres et frangées de blanc comme les couvertures.

Elle fait son nid vers la fin d'avril, communément sur un osier près de terre à l'abri de la pluie; elle pond et couve ordinairement deux fois par an. La dernière ponte est tardive, car l'on trouve des nichées jusqu'en septembre; ce qui ne pourroit avoir lieu dans une famille d'oiseaux qui seroient obligés de partir et d'emmener leurs petits avant l'hiver: cependant les premières couvées et les couples plus diligents des bergeronnettes se répandent dans les champs dès le mois de juillet et d'août, au lieu que les lavandières ne s'attroupent guère que pour le passage, sur la fin de septembre et en octobre.

La bergeronnette, si volontiers amie de l'homme, ne se plie point à devenir son esclave; elle meurt dans la prison de la cage; elle aime la société, et craint l'étroite captivité: mais laissée libre dans un appartement en hiver, elle y vit, donnant la chasse aux mouches et ramassant les miettes de pain qu'on lui

jette. Quelquefois les navigateurs la voient arriver sur leur bord, entrer dans le vaisseau, se familiariser, les suivre dans leur voyage, et ne les quitter qu'à leur débarquement, si pourtant ces faits ne doivent pas plutôt s'attribuer à la lavandière, plus grande voyageuse que la bergeronnette, et sujette dans ses traversées à s'égarer sur les mers.

LA BERGERONNETTE DE PRINTEMPS.

SECONDE ESPÈCE.

Motacilla flava. GMEL.

CETTE bergeronnette, n° 674, fig. 2, est la première à reparoître au printemps dans les prairies et dans les champs, où elle niche au milieu des blés verts. A peine néanmoins a-t-elle disparu de l'hiver, si ce n'est durant les plus grands froids; se tenant ordinairement, comme la bergeronnette jaune, au bord des ruisseaux et près des sources qui ne gèlent pas. Au reste, ces dénominations paroissent assez mal appliquées, car la bergeronnette jaune a moins de jaune que la bergeronnette de printemps; elle n'a cette couleur bien décidée qu'au croupion et au ventre, tandis que la bergeronnette de printemps a tout le dessous et le devant du corps d'un beau jaune, et un trait de cette même couleur tracé dans l'aile sur la frange des couvertures moyennes: tout le manteau est olivâtre obscur; cette même couleur borde les

huit penes de la queue, sur un fond noirâtre; les deux extérieures sont plus d'à moitié blanches; celles de l'aile sont brunes, avec leur bord extérieur blanchâtre, et la troisième des plus voisines du corps s'étend, quand l'aile est pliée, aussi loin que la plus longue des grandes penes, caractère que nous avons déjà remarqué dans la lavandière; la tête est cendrée, teinte au sommet d'olivâtre; au dessus de l'œil passe une ligae blanche dans la femelle, jaune dans le mâle, qui se distingue de plus par des mouchetures noirâtres, plus ou moins fréquentes, semées en croissant sous la gorge et marquées encore au dessus des genoux. On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, courir, tourner autour de sa femelle, en renflant les plumes de son dos d'une manière étrange, mais qui sans doute exprime énergiquement à sa compagne la vivacité du désir. Leur nichée est quelquefois tardive et ordinairement nombreuse; ils se placent souvent le long des ruisseaux, sous une rive, et quelquefois au milieu des blés avant la moisson. Ces bergeronnettes viennent en automne, comme les autres, au milieu de nos troupeaux. L'espèce en est commune en Angleterre, en France, et paroît être répandue dans toute l'Europe jusqu'en Suède. Nous avons remarqué dans plusieurs individus que l'ongle postérieur est plus long que le grand doigt antérieur, observation qu'Edwards et Willughby avoient déjà faite, et qui contredit l'axiome des nomenclatures dans lesquelles le caractère générique de ces oiseaux est d'avoir cet ongle et ce doigt égaux en longueur.

LA BERGERONNETTE JAUNE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Motacilla boarula. L.

QUAND les lavandières s'envolent en automne, les bergeronnettes se rapprochent de nos habitations, dit Gesner, et viennent durant l'hiver jusqu'au milieu des villages. C'est surtout à la jaune que l'on doit appliquer ce passage et attribuer cette habitude. Elle cherche alors sa vie sur les bords des sources chaudes, et se met à l'abri sous les rives des ruisseaux; elle s'y trouve assez bien pour faire entendre son ramage dans cette triste saison, à moins que le froid ne soit excessif: c'est un petit chant doux, et comme à demi-voix, semblable au chant d'automne de la lavandière, et ces sons si doux sont bien différents du cri aigu que cette bergeronnette jette en passant pour s'élever en l'air. Au printemps elle va nicher dans les prairies, ou quelquefois dans des taillis sous une racine, près d'une source ou d'un ruisseau; le nid est posé sur la terre et construit d'herbes sèches ou de mousse en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans, et mieux tissu que celui de la lavandière: on y trouve six, sept ou huit œufs blanc sale, tacheté de jaunâtre. Quand les petits sont élevés, après la récolte des herbes dans les prés, le père et la mère les conduisent avec eux à la suite des troupeaux.

Les mouches et les mouchérons sont alors leur pâ-

ture ; car , tant qu'ils fréquentent le bord des eaux en hiver, ils vivent de vermisseaux, et ne laissent pas aussi d'avalier de petites graines : nous en avons trouvé avec des débris de scarabées et une petite pierre dans le gésier d'une bergeronnette jaune , prise à la fin de décembre ; l'œsophage se dilatoit avant son insertion ; le gésier musculé étoit doublé d'une membrane sèche , ridée , sans adhérence : le tube intestinal, long de dix pouces, étoit sans *cæcum* et sans vésicule du fiel ; la langue étoit effrangée par le bout comme dans toutes les bergeronnettes ; l'ongle postérieur étoit le plus grand de tous.

De tous ces oiseaux à queue longue , la bergeronnette jaune, n° 28, fig. 1, est celui où ce caractère est le plus marqué : sa queue a près de quatre pouces, et son corps n'en a que trois et demi. Son vol est de huit pouces dix lignes. La tête est grise ; le manteau jusqu'au croupion, olive foncé, sur fond gris ; le croupion jaune ; le dessous de la queue d'un jaune plus vif ; le ventre avec la poitrine, jaune pâle dans les individus jeunes, tels apparemment que celui qu'a décrit M. Brisson, mais, dans les adultes, d'un beau jaune éclatant et plein ; la gorge est blanche ; une petite bande longitudinale blanchâtre prend à l'origine du bec et passe sur l'œil ; le fond des plumes des ailes est gris brun, légèrement frangé sur quelques unes de gris blanc ; il y a du blanc à l'origine des plumes moyennes, ce qui forme sur l'aile une bande transversale quand elle est étendue ; de plus, le bord extérieur des trois plus proches du corps est jaune pâle, et de ces trois la première est presque aussi longue que la grande plume ; la plus extérieure de celles de

la queue est toute blanche, hormis une échancrure noire en dedans; la suivante l'est du côté intérieur seulement, la troisième de même; les six autres sont noirâtres. Les individus qui portent sous la gorge une tache noire, surmontée d'une bande blanche sous la joue, sont les mâles¹; suivant Belon, ils ont aussi leur jaune beaucoup plus vif, et la ligne des sourcils également jaune; et l'on observe que la couleur de tous ces oiseaux paroît plus forte en hiver après la mue. Au reste, dans la figure de la planche enluminée, la couleur jaune est trop foible, et la teinte verte est trop forte.

Edwards décrit notre bergeronnette jaune sous le nom de *bergeronnette grise*; et Gesner lui attribue les noms de *batte-queue*, *batte-lessive*, qui équivalent à celui de *lavandière*. Effectivement ces bergeronnettes ne se trouvent pas moins souvent que la lavandière sur les eaux et les petites rivières pierreuses; elles s'y tiennent même plus constamment, puisqu'on les y voit encore pendant l'hiver; cependant il en déserte beaucoup plus qu'il n'en reste au pays; car elles sont en bien plus grand nombre au milieu des troupeaux en automne, qu'en hiver sur les sources et les ruisseaux. MM. Linnæus et Frisch ne font pas mention de cette bergeronnette jaune, soit qu'ils la confondent avec celle que nous avons nommée *de printemps*, soit qu'il n'y ait réellement qu'une de ces deux espèces qui se trouve dans le nord de l'Europe.

1. Willughby n'a décrit que la femelle, qu'il appelle *bergeronnette grise* (*motacilla cinerea*): et Albin, qui donne deux figures de cet oiseau, donne deux fois la femelle, n'y ayant de noir sur la gorge de l'une ni de l'autre.

La *bergeronnette de Java* de M. Brisson ressemble si fort à notre *bergeronnette jaune*, les différences en sont si foibles, ou plutôt tellement nulles, à comparer les deux descriptions, que nous n'hésiterons pas de rapporter cette espèce d'Asie à notre espèce européenne, ou plutôt à ne faire des deux qu'un seul et même oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BERGERONNETTES.

I.

LA BERGERONNETTE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Motacilla capensis. GMEL.

LES *bergeronnettes étrangères* ont tant de rapport avec les *bergeronnettes d'Europe*, qu'on croiroit volontiers leurs espèces originaires les mêmes, et modifiées seulement par l'influence des climats. Celle du cap de Bonne-Espérance, représentée dans les planches enluminées, n° 28, fig. 2, nous a été apportée par M. Sonnerat; c'est la même que décrit M. Brisson. Un grand manteau brun qui se termine en noir sur la queue, et dont les deux bords sont liés sous le cou par une écharpe brune, couvre tout le dessus du corps de cette *bergeronnette*, qui est presque aussi grande que la *lavandière*; tout le des-

sous de son corps est blanc sale ; une petite ligne de même couleur coupe la coiffe brune de la tête , et passe du bec sur l'œil ; des pennes de la queue , les huit intermédiaires sont noires en entier ; les deux extérieures de chaque côté sont largement échan-crées de blanc : l'aile pliée paroît brune ; mais , en la développant , elle est blanche dans la moitié de sa longueur.

II.

LA PETITE BERGERONNETTE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Motacilla afra. GMEL.

Deux caractères nous obligent de séparer de la précédente cette bergeronnette qui nous a également été apportée , du Cap par M. Sonnerat : premièrement la grandeur , celle-ci ayant moins de cinq pouces , sur quoi la queue en a deux et demi ; secondement , la couleur du ventre , qui est tout jaune , excepté les couvertures inférieures de la queue , qui sont blanches. Une petite bande noire passe sur l'œil et se porte au delà ; tout le manteau est d'un brun jaunâtre ; le bec , large à sa base , va en s'amincissant dans le milieu et se renflant à l'extrémité ; il est noir , ainsi que la queue , les ailes , et les pieds ; les doigts sont très longs , et M. Sonnerat observe que l'ongle postérieur est plus grand que les autres : il remarque encore que cette espèce a beaucoup de rapport avec la suivante , qu'il nous a aussi fait connoître , et qui peut-être n'est que la même , modifiée par la distance de climat du Cap aux Moluques.

III.

LA BERGERONNETTE DE L'ILE DE TIMOR.

Cette bergeronnette a, comme la précédente, le dessous du corps jaune; sur l'œil un trait de cette couleur; le dessus de la tête et du corps est gris cendré; les grandes couvertures, terminées de blanc, forment une bande de cette couleur sur l'aile, qui est noire, ainsi que la queue et le bec; les pieds sont d'un rouge pâle; l'ongle postérieur est plus long du double que les autres; le bec, comme dans la précédente, est large d'abord, aminci, puis renflé: la queue a vingt-sept lignes; elle dépasse les ailes de dix-huit; et l'oiseau va la remuant sans cesse, comme nos bergeronnettes.

IV.

LA BERGERONNETTE DE MADRAS.

Motacilla Maderespatensis. GMEI..

Ray a donné cette espèce, et c'est d'après lui que M. Brisson l'a décrite; mais ni l'un ni l'autre n'en marquent les dimensions: pour les couleurs elles ne sont composées que de noir et de blanc; la tête, la gorge, le cou, et tout le manteau, y compris les ailes, sont noirs; toutes les plumes de la queue sont blanches, excepté les deux du milieu; celles-ci sont noires et un peu plus courtes que les autres, ce qui rend la queue fourchue; le ventre est blanc; le bec, les pieds, et les ongles sont noirs: tout ce qu'il y a de noir dans le plumage du mâle est gris dans celui de la femelle.

LES FIGUIERS.

LES oiseaux que l'on appelle *figuiers* sont d'un genre voisin de celui des bec-figues, et ils leur ressemblent par les caractères principaux : ils ont le bec droit, délié, et très pointu, avec deux petites échancrures vers l'extrémité de la mandibule supérieure ; caractère qui leur est commun avec les tangaras, mais dont le bec est beaucoup plus épais et plus raccourci que celui des figuiers : ceux-ci ont l'ouverture des narines découverte, ce qui les distingue des mésanges ; ils ont l'ongle du doigt postérieur arqué, ce qui les sépare des alouettes. Ainsi l'on ne peut se dispenser d'en faire un genre particulier.

Nous en connoissons cinq espèces dans les climats très chauds de l'ancien continent, et vingt-neuf espèces dans ceux de l'Amérique. Elles diffèrent des cinq premières par la forme de la queue : celle des figuiers de l'ancien continent est régulièrement étagée, au lieu que celle des figuiers d'Amérique est échancrée à l'extrémité, et comme fourchue, les deux pennes du milieu étant plus courtes que les autres ; et ce caractère suffit pour reconnoître de quel continent sont ces oiseaux. Nous commencerons par les espèces qui se trouvent dans l'ancien.

LE FIGUIER VERT ET JAUNE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Motacilla Tiphia. GMEL.

CET oiseau a quatre pouces huit lignes de longueur, le bec sept lignes, la queue vingt lignes, et les pieds sept lignes et demie ; il a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive, le dessous du corps jaunâtre ; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé, avec deux bandes transversales blanches ; les plumes des ailes sont noirâtres, et celles de la queue sont du même vert que le dos ; le bec, les pieds, et les ongles sont noirâtres.

Cet oiseau, donné par Edwards, est venu de Bengale ; mais cet auteur l'a appelé *moucherolle*, quoiqu'il ne soit pas du genre des gobe-mouches ni des moucherolles, qui ont le bec tout différent. Linnæus s'est aussi trompé en le prenant pour un *motacilla*, hoche-queue, lavandière, ou bergeronnette ; car les figuiers, qu'il a tous mis avec les hoche-queuees, ne sont point de leur genre : ils ont la queue beaucoup plus courte ; ce qui seul est plus que suffisant pour faire distinguer ces oiseaux.

LE CHÉRIC.

SECONDE ESPÈCE.

Motacilla Madagascariensis. GMEL.

DANS l'île de Madagascar, cet oiseau est connu sous le nom de *tcheric*. Il a été transporté à l'Île-de-France, où on l'appelle *œil blanc*, parce qu'il a une petite membrane blanche autour des yeux. Il est plus petit que le précédent, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, et les autres dimensions proportionnelles; il a la tête, le dessus du cou, le dos, et les couvertures supérieures des ailes, d'un vert d'olive; la gorge et les couvertures inférieures de la queue jaunes; le dessous du corps blanchâtre; les plumes des ailes sont d'un brun clair, et bordées de vert d'olive sur leur côté extérieur; les deux plumes du milieu de la queue sont du même vert d'olive que le dessus du corps; les autres plumes de la queue sont brunes, et bordées de vert d'olive; le bec est d'un gris brun; les pieds et les ongles sont cendrés. M. le vicomte de Querhoent, qui a observé cet oiseau à l'Île-de-France, dit qu'il est peu craintif, et que néanmoins il ne s'approche pas souvent des lieux habités, qu'il vole en troupe, et se nourrit d'insectes.

LE PETIT SIMON.

TROISIÈME ESPÈCE.

Motacilla Borbonica. GMEL.

ON appelle, à l'île de Bourbon, cet oiseau *petit simon* : mais il n'est pas originaire de cette île, et il faut qu'il y ait été transporté d'ailleurs ; car nous sommes informés par les Mémoires de gens très dignes de foi, et particulièrement par ceux de M. Comerson, qu'il n'existoit aucune espèce d'animaux quadrupèdes ni d'oiseaux dans l'île de Bourbon et dans celle de France lorsque les Portugais en firent la découverte. Ces deux îles paroissent être les pointes d'un continent englouti, et presque toute leur surface est couverte de matières volcanisées, en sorte qu'elles ne sont aujourd'hui peuplées que des animaux qu'on y a transportés.

Cet oiseau, n° 705, fig. 2. sous la dénomination de *figuier de Madagascar*, est précisément de la même grandeur que le précédent ; il a le dessus du corps d'une couleur d'ardoise claire, le dessous gris blanc, la gorge blanche, les grandes plumes de la queue d'un brun foncé, bordées d'un côté d'un peu de couleur d'ardoise, le bec brun, pointu, et effilé ; les pieds gris, et les yeux noirs. Les femelles, et même les petits, ont à peu près le même plumage que les mâles. On le trouve partout en grand nombre dans l'île de Bourbon, où M. le vicomte de Quer-

hoent l'a observé. Ces oiseaux commencent à nicher au mois de septembre. On trouve communément trois œufs dans leur nid, et il y a apparence qu'ils font plusieurs pontes par an. Ils nichent sur les arbres isolés et même dans les vergers. Le nid est composé d'herbes sèches et de crin à l'intérieur. Les œufs sont bleus. Cet oiseau se laisse approcher de très près. Il vole toujours en troupe, vit d'insectes et de petits fruits mous. Lorsqu'il aperçoit dans la campagne une perdrix courir à terre, un lièvre, un chat, etc., il voltige alentour en faisant un cri particulier, aussi sert-il d'indice au chasseur pour trouver le gibier.

LE FIGUIER BLEU¹.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Motacilla Mauritiana. GMEL.

CETTE espèce n'a été indiquée par aucun naturaliste; elle est probablement originaire de Madagascar. Le mâle ne paroît différer de la femelle que par la queue, qui est un tant soit peu plus longue, et par une teinte de bleuâtre sur le dessous du corps, que la femelle a blanchâtre sans mélange de bleu. Au reste, ils ont la tête et tout le dessus du corps d'un cendré bleuâtre; les plumes des ailes et de la queue noirâtres, bordées de blanc; le bec et les pieds bleuâtres.

1. N° 705, fig. 3; le mâle sous la dénomination de *figuier de Madagascar*; fig. 1, la femelle sous la dénomination de *figuier de l'Ile-de-France*.

LE FIGUIER DU SÉNÉGAL¹.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Motacilla flavescens. GMEL.

Nous présumons que les trois oiseaux représentés dans la planche enluminée, n° 582, ne font qu'une seule et même espèce, dont le figuier tacheté seroit le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge. Ils sont tous trois fort petits, et celui de la figure première est le plus petit de tous.

Le figuier tacheté, n° 2, n'a guère que quatre pouces de longueur, sur quoi sa queue en prend deux; elle est étagée, et les deux plumes du milieu sont les plus longues. Toutes ces plumes de la queue sont brunes, frangées de blanc roussâtre; il en est de même des grandes pennes de l'aile; les autres plumes de l'aile, ainsi que celles du dessus du dos et de la tête, sont noires, bordées d'un roux clair: le croupion est d'un roux plus foncé, et le devant du corps est blanc.

Les deux autres diffèrent de celui-ci, mais se ressemblent beaucoup entre eux. Le figuier, fig. 3, n'a pas la queue étagée, elle est d'un brun clair, et plus courte à proportion du corps; le haut de la tête et du corps est brun; l'aile est d'un brun noirâtre, frangée sur

1. N° 582, fig. 1, sous la dénomination de *figuier du Sénégal*; fig. 2, sous la dénomination de *figuier tacheté du Sénégal*; et fig. 3, sous la dénomination de *figuier à ventre jaune du Sénégal*.

les pennes, et ondée sur les couvertures d'un brun roussâtre; le devant du corps est d'un jaune clair, et il y a un peu de blanc sous les yeux.

Le figuier, figure 1, est plus petit que les deux autres; tout son plumage est à peu près le même que celui de la figure 5, à l'exception du devant du corps, qui n'est pas d'un jaune clair, mais d'un rouge aurore.

On voit déjà que, dans quelques espèces du genre des figuiers, il y a des individus dont les couleurs varient sensiblement.

Il en est de même de trois autres oiseaux indiqués dans la planche enluminée, n° 584¹ : nous présumons que tous trois ne font qu'une seule et même espèce, dans laquelle le premier nous paroît être le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge; le troisième surtout semble être la femelle : tous trois ont la tête et le dessus du corps bruns, le dessous gris, avec une teinte plus ou moins légère et plus ou moins étendue de blond; le bec est brun, et les pieds sont jaunes.

Maintenant nous allons faire l'énumération des espèces de figuiers qui se trouvent en Amérique. Ils sont en général plus grands que ceux de l'ancien continent; il n'y a que la première espèce de ceux-ci qui soit de même taille. Nous avons donné ci-devant les caractères par lesquels on peut les distinguer, et nous pouvons y ajouter quelques petits faits au sujet de leurs habitudes naturelles. Ces figuiers d'Améri-

1. N° 584, fig. 1, sous la dénomination de *figuier brun du Sénégal*; fig. 2, sous la dénomination de *figuier blond du Sénégal*; et fig. 3, sous la dénomination de *figuier à ventre gris du Sénégal*.

que sont des oiseaux erratiques, qui passent en été dans la Caroline et jusqu'en Canada, et qui reviennent ensuite dans les climats plus chauds pour y nicher et élever leurs petits. Ils habitent les lieux découverts et les terres cultivées; ils se perchent sur les petits arbrisseaux, se nourrissent d'insectes et de fruits mûrs et tendres, tels que les bananes, les goyaves, et les figes, qui ne sont pas naturelles à ce climat, mais qu'on y a transportées d'Europe; ils entrent dans les jardins pour les becqueter, et c'est de là qu'est venu leur nom : cependant, à tout prendre, ils mangent plus d'insectes que de fruits, parce que pour peu que ces fruits soient durs, il ne peuvent les entamer.

LE FIGUIER TACHETÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Motacilla aestiva. GMEL.

CET oiseau, n° 58, fig. 2, se voit en Canada pendant l'été; mais il n'y fait qu'un court séjour, n'y niche pas, et il habite ordinairement les terres de la Guiane et des autres contrées de l'Amérique méridionale. Son ramage est agréable, et assez semblable à celui de la linotte.

Il a la tête et tout le dessous du corps d'un beau jaune, avec des taches rougeâtres sur la partie inférieure du cou et sur la poitrine et les flancs; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes

sont d'un vert d'olive ; les pennes des ailes sont brunes , et bordées extérieurement du même vert ; les pennes de la queue sont brunes et bordées de jaune ; le bec , les pieds , et les ongles sont noirâtres.

Une variété de cette espèce , ou peut-être la femelle de cet oiseau , est celui qui est représenté dans la même planche , n° 58 , fig. 1 ; car il ne diffère de l'autre qu'en ce qu'il n'a point de taches rougeâtres sur la poitrine , et que le dessus de la tête est , comme le corps , d'un vert d'olive : mais ces petites différences ne nous paroissent pas suffisantes pour en faire une espèce particulière.

LE FIGUIER A TÊTE ROUGE.

SECONDE ESPÈCE.

Motacilla petechia. GMEL.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau rouge ; tout le dessus du corps , vert d'olive ; le dessous d'un beau jaune , avec des taches rouges sur la poitrine et le ventre ; les ailes et la queue sont brunes ; le bec est noir , et les pieds sont rougeâtres. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins vives. C'est un oiseau solitaire et erratique : il arrive en Pensylvanie au mois de mars ; mais il n'y niche pas : il fréquente les broussailles , se perche rarement sur les grands arbres , et se nourrit des insectes qu'il trouve sur les arbrisseaux.

LE FIGUIER A GORGE BLANCHE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Motacilla albicollis. GMEL.

CET oiseau se trouve à Saint-Domingue. Le mâle a la tête, tout le dessus du corps, et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un vert olive; les côtés de la tête et la gorge blanchâtres; la partie inférieure du cou et la poitrine jaunâtres, avec de petites taches rouges; le reste du dessous du corps est jaune; les grandes couvertures supérieures des ailes, les pennes des ailes et celles de la queue sont brunes et bordées de jaune olivâtre; le bec, les pieds, et les ongles, sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le vert de la partie supérieure du cou est mêlé de cendré.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Motacilla Ludoviciana. GMEL.

CET oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue. Le mâle a la tête et tout le dessus du corps d'un beau vert d'olive, qui prend une légère teinte de jaunâtre sur le dos; les côtés de la tête sont d'un cendré léger; la gorge, la partie inférieure du cou,

et la poitrine sont d'un beau jaune, avec de petites taches rougeâtres dessus la poitrine ; le reste du dessous du corps est d'un blanc jaunâtre ; les couvertures supérieures des ailes sont bleuâtres et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; les pennes des ailes sont d'un brun noirâtre, et bordées extérieurement de cendré bleuâtre et de blanc sur leurs côtés extérieurs ; les trois premières pennes de chaque côté ont de plus une tache blanche sur l'extrémité de leur côté intérieur ; la mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est grise ; les pieds et les ongles sont cendrés.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas de taches rouges sur la poitrine.

Nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que M. Brisson a confondu cet oiseau avec le grimpereau de sapin, donné par Edwards, qui est en effet un figuier, mais qui n'est pas celui-ci. Nous en donnerons la description dans les articles suivants.

LE FIGUIER VERT ET BLANC.

GINQUIÈME ESPÈCE.

Motacilla chloroleuca. GMEL.

CETTE espèce se trouve encore à Saint-Domingue. Le mâle a la tête et le dessous du cou d'un cendré jaunâtre ; les petites couvertures supérieures des ailes et tout le dessus du corps, d'un vert d'olive ; la gorge et tout le dessous du corps, d'un blanc jaunâtre ; les

grandes couvertures supérieures des ailes et les pen-
nes des ailes sont brunes et bordées de vert jaunâtre;
les pennes de la queue sont d'un vert d'olive très
foncé; les latérales ont, sur leur côté intérieur, une
tache jaune qui s'étend d'autant plus que les pennes
deviennent plus extérieures; le bec, les pieds, et les
ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les
teintes des couleurs sont plus foibles.

LE FIGUIER A GORGE ORANGÉE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Metacilla auricollis. GMEL.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *fi-
guier du Canada*; mais il est probable qu'il n'est que
de passage dans ce climat, comme tous les autres fi-
guiers. Celui-ci a la tête, le dessus du cou, le dos,
et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un
vert d'olive; le croupion et les grandes couvertures
supérieures des ailes, cendrés; la gorge, la partie in-
férieure du cou, et la poitrine, orangées; le ventre
d'un jaune pâle; le bas-ventre et les jambes blanchâ-
tres; les pennes des ailes sont brunes et bordées ex-
térieurement de cendré; les deux pennes du milieu
de la queue sont cendrées; toutes les autres sont blan-
ches sur leur côté intérieur, et noirâtres sur leur côté
extérieur et à l'extrémité.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les cou-
leurs sont moins vives.

LE FIGUIER A TÊTE CENDRÉE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Motacilla maculosa. GMEL.

Cet oiseau a été envoyé de Pensylvanie en Angleterre, et Edwards l'a donné sous le nom de *mouche-rolle au croupion jaune*, et il a mal à propos appelé *mouche-rolles* tous les figuiers qu'il a décrits et dessinés. Celui-ci a le sommet et les côtés de la tête cendrés; le dessus du cou et le dos, vert d'olive tacheté de noir; la gorge, la poitrine, et le croupion, d'un beau jaune, avec des taches noires sur la poitrine; les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les plumes des ailes sont d'un cendré foncé, bordées de blanc; les deux plumes du milieu de la queue sont noirâtres, avec une grande tache blanche sur leur côté intérieur; le bec, les pieds, et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER BRUN.

HUITIÈME ESPÈCE.

Motacilla fuscescens. GMEL.

HANS Sloane est le premier qui ait indiqué cet oiseau, qu'il dit se trouver à la Jamaïque dans les ter-

rains cultivés, et qu'il appelle *oiseau mangeur de vers*. Il a la tête, la gorge, tout le dessus du corps, les ailes, et la queue, d'un brun clair; le dessous du corps, varié des mêmes couleurs que le plumage des alouettes. Voilà toute la notice que cet auteur nous donne de ce figuier.

LE FIGUIER AUX JOUES NOIRES.

NEUVIÈME ESPÈCE.

C'EST à Edwards que l'on doit la connoissance de cet oiseau, qu'il dit se trouver en Pensylvanie, où il fréquente les petits bois arrosés de ruisseaux, au bord desquels on le trouve communément. Il ne passe que l'été dans ce climat, et s'en éloigne pendant l'hiver; ce qui indique que ce figuier n'est, comme les autres dont nous avons parlé, qu'un oiseau de passage dans ces provinces de l'Amérique septentrionale.

Il a les côtés de la tête d'un beau noir, et le sommet d'un brun rougeâtre; le dessus du cou, le dos, le croupion, et les ailes, d'un vert d'olive foncé; la gorge et la poitrine d'un beau jaune; le reste du dessous du corps, d'un jaune pâle; le bec et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER TACHETÉ DE JAUNE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Motacilla tigrina. GMEL.

C'EST encore à M. Edwards que nous devons la connoissance de cet oiseau. Le mâle et la femelle qu'il décrit avoient tous deux été pris en mer sur un vaisseau qui étoit à huit ou dix lieues des côtes de Saint-Domingue ; c'étoit au mois de novembre, et c'est sur ce vaisseau qu'ils sont arrivés en Angleterre. L'auteur remarque avec raison que ce sont des oiseaux de passage, qui étoient alors dans leur traversée de l'Amérique septentrionale à l'île de Saint-Domingue.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive ; une bande jaune au dessus des yeux ; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, et les couvertures inférieures des ailes, d'un beau jaune, avec de petites taches noires ; le ventre et les jambes d'un jaune pâle sans taches ; les ailes et la queue d'un vert d'olive obscur ; l'on voit une longue tache blanche sur les couvertures supérieures des ailes, et les pennes latérales de la queue sont blanches sur la moitié de leur longueur.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la poitrine blanchâtre, avec des taches brunes, et que le vert d'olive du dessus du corps est moins luisant. C'est cette femelle que M. Brisson a donnée comme une espèce, sous le nom de *figuier brun de Saint-Domingue*.

LE FIGUIER BRUN ET JAUNE.

ONZIÈME ESPÈCE.

CET oiseau se trouve à la Jamaïque. Sloane et Browne en ont tous deux donné la description, et Edwards a donné la figure coloriée sous le nom de *roitelet jaune*; ce qui est une méprise. Catesby et Klein en ont fait une autre, en prenant cet oiseau pour une mésange. Il fait ses petits à la Caroline; mais il n'y reste pas pendant l'hiver. Il a la tête, tout le dessus du corps, les ailes, et la queue, d'un brun verdâtre; deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessous du corps, d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes sont terminées de vert d'olive clair, ce qui forme sur chaque aile deux bandes obliques; les plumes des ailes sont bordées extérieurement de jaune; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER DES SAPINS.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Sylvia pinus. LATH.

C'EST celui qu'Edwards a appelé *grimpereau de sapin*; mais il n'est pas du genre des grimpereaux, quoiqu'il ait l'habitude de grimper sur les sapins à la

Caroline et en Pensylvanie. Le bec des grimpereaux est, comme l'on sait, courbé en forme de faucille, au lieu que celui de cet oiseau est droit; et il ressemble par tout le reste si parfaitement aux figuiers, qu'on ne doit pas le séparer de ce genre. Catesby s'est aussi trompé lorsqu'il l'a mis au nombre des mésanges, vraisemblablement parce qu'elles grimpent aussi contre les arbres: mais les mésanges ont le bec plus court et moins aigu que les figuiers; et d'ailleurs ils n'ont pas, comme elles, les narines couvertes de plumes. M. Brisson a aussi fait une méprise en prenant pour une mésange le grimpereau de sapin de Catesby, qui est notre figuier, et il est tombé dans une petite erreur en séparant le grimpereau d'Edwards de celui de Catesby.

Cet oiseau a la tête, la gorge, et tout le dessous du corps, d'un très beau jaune; une petite bande noire de chaque côté de la tête; la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps, d'un vert jaune ou couleur d'olive brillant, et plus vif encore sur le croupion; les ailes et la queue sont gris de fer bleuâtre; les couvertures supérieures sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec est noir, et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

La femelle est entièrement brune.

Ce figuier passe l'hiver dans la Caroline, où Catesby dit qu'on le voit sur des arbres sans feuilles chercher des insectes; on en voit aussi, pendant l'été, dans les provinces plus septentrionales. M. Bartram a écrit à M. Edwards qu'ils arrivent au mois d'avril en Pensylvanie, et qu'ils y demeurent tout l'été; ce-

pendant il convient n'avoir jamais vu leur nid. Ils se nourrissent d'insectes qu'ils trouvent sur les feuilles et les bourgeons des arbres.

LE FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Motacilla virens. GMEL.

CE figuier a été envoyé de Pensylvanie par M. Bartram à M. Edwards. C'est un oiseau de passage dans ce climat ; il y arrive au mois d'avril pour aller plus au Nord, et repasse au mois de septembre pour retourner au sud. Il se nourrit d'insectes comme tous les autres oiseaux de ce genre.

Il a le sommet de la tête, tout le dessous du corps, et les petites couvertures supérieures des ailes, d'un vert d'olive ; les côtés de la tête et du cou, d'un beau jaune ; la gorge et le dessous du cou noirs, ce qui lui forme une espèce de cravate de cette couleur ; la poitrine est jaunâtre ; le reste du corps est blanc, avec quelques taches noirâtres sur les flancs ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré foncé ; les trois pennes extérieures de chaque côté de la queue ont des taches blanches sur leur côté intérieur ; le bec est noir, et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER A TÊTE JAUNE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Motacilla icterocephala. GMEL.

M. Brisson a donné le premier la description de cet oiseau , et il dit qu'il se trouve au Canada ; mais il y a apparence qu'il n'est que de passage dans ce climat septentrional , comme quelques autres espèces de figuier. Celui-ci a le sommet de la tête jaune, une grande tache noire de chaque côté de la tête au dessus des yeux , et une autre tache blanchâtre au dessous des yeux ; le derrière de la tête, le dessus du cou, et tout le dessus du corps sont couverts de plumes noires , bordées de vert jaunâtre ; la gorge et tout le dessous du corps sont blanchâtres ; les couvertures supérieures des ailes sont noires et terminées de jaunâtre , ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales jaunâtres ; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres et bordées extérieurement de vert d'olive et de blanchâtre ; les côtés intérieurs des trois pennes latérales de chaque côté de la queue sont d'un blanc jaunâtre , depuis la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité ; le bec , les pieds , et les ongles sont noirâtres.

Il paroît que l'oiseau représenté dans la planche enluminée , n° 751, fig. 2 , sous la dénomination de *figuier de Mississipi*, n'est qu'une variété de sexe ou d'âge de celui-ci ; car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a

point de taches aux côtés de la tête, et que ses couleurs sont moins fortes.

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE JAUNE.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Motacilla Dominica. GMEL.

Nous devons au docteur Sloane la connoissance de cet oiseau, qui se trouve à la Jamaïque et à Saint-Domingue. Il a la tête, tout le dessus du corps, et les petites couvertures supérieures des ailes, de couleur cendrée; de chaque côté de la tête, une bande longitudinale jaune; au dessous des yeux, une grande tache noire; à côté de chaque œil à l'extérieur, une tache blanche; la gorge, le dessous du cou, la poitrine, et le ventre, sont jaunes, avec quelques petites taches noires de chaque côté de la poitrine; les grandes couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées extérieurement de cendré, et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les plumes des ailes et de la queue sont d'un cendré brun, et bordées extérieurement de gris; les deux plumes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec, les pieds, et les ongles, sont bruns.

LE FIGUIER CENDRÉ

A COLLIER¹.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Sylvia torquata. VIEILLOT.

Nous devons à Gatesby la connoissance de cet oiseau, qu'il a nommé *mésange-pinson*, mais qui n'est ni de l'un ni de l'autre de ces genres, et qui appartient à celui des figuiers. Il se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline, et même en Canada.

Il a la tête, le dessus du cou, le croupion, et les couvertures supérieures des ailes, d'une couleur cendrée; le dos vert d'olive; la gorge et la poitrine jaunes, avec un demi-collier cendré sur la partie inférieure du cou; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques petites taches rouges sur les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc. ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les penes des ailes et de la queue sont noirâtres; les deux penes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune; la mandibule inférieure et les pieds sont jaunâtres.

Ces oiseaux grimpent sur le tronc des gros arbres,

1. N° 751, fig. 1, sous la dénomination de *figuier cendré de la Caroline*.

et se nourrissent des insectes qu'ils tirent d'entre les fentes de leurs écorces. Ils demeurent pendant tout l'hiver à la Caroline.

LE FIGUIER A CEINTURE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Motacilla cincta. GMEL.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier cendré du Canada*. Il a une tache jaune sur le sommet de la tête, et une bande blanche de chaque côté; le reste de la tête, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes, sont d'un cendré foncé presque noir: mais son caractère le plus apparent est une ceinture jaune, qu'il porte entre la poitrine et le ventre, qui sont tous deux d'un blanc varié de quelques petites taches brunes. Les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les couvertures supérieures de la queue sont jaunes; les pennes des ailes et de la queue sont brunes; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec est noir; les pieds et les ongles sont bruns.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et que les couvertures supérieures de la queue ne sont pas jaunes.

LE FIGUIER BLEU¹.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Motacilla Canadensis. GMEL.

CET oiseau est le moucherolle bleu d'Edwards ; il avoit été pris sur mer à huit ou dix lieues des côtes du sud de Saint-Domingue : mais il paroît , par le témoignage de cet auteur, qu'il a reçu de Pensylvanie un de ces mêmes oiseaux ; ils arrivent au mois d'avril pour y séjourner pendant l'été : ainsi c'est un oiseau de passage dans l'Amérique septentrionale, comme presque tous les autres figuiers, dont le pays natal est l'Amérique méridionale. Celui-ci a la tête, tout le dessus du corps, et les couvertures supérieures des ailes, d'un bleu d'ardoise ; la gorge et les côtés de la tête et du cou, d'un beau noir ; le reste du dessous du corps blanchâtre ; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, avec une tache blanche sur les grandes pennes des ailes ; le bec et les pieds sont noirs, ils sont jaunes dans la planche enluminée : c'est peut-être une variété ou un changement de couleur qui est arrivé par accident dans cet individu, qui n'a pas été dessiné vivant, et dont les petites écailles des pieds étoient enlevées.

1. N° 685, fig. 2, sous la dénomination de *figuier cendré du Canada*.

LE FIGUIER VARIÉ.

DIX-NEUVIÈME ESPECE.

Motacilla varia. GMEL.

M. Sloane a trouvé cet oiseau à la Jamaïque, et M. Edwards l'a reçu de Pensylvanie, où il arrive au mois d'avril, se nourrit d'insectes, et passe l'été pour retourner, aux approches de l'hiver, dans les pays méridionaux de l'Amérique. Il a le sommet de la tête blanc; les côtés noirs, avec deux petites bandes blanches; le dos et le croupion d'un blanc varié de grandes taches noires; la gorge noire aussi; la poitrine et le ventre blancs, avec quelques taches noires sur la poitrine et les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont noires, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les plumes des ailes sont grises, et bordées de blanc sur leur côté inférieur; les plumes de la queue sont noires, et bordées de gris de fer; les latérales ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER A TÊTE ROUSSE.

VINGTIÈME ESPÈCE.

Motacilla ruficapilla. GMEL.

CET oiseau a été envoyé de la Martinique à M. Aubry, curé de Saint-Louis. Il a la tête rousse; la partie

supérieure du cou et tout le dessus du corps, d'un vert d'olive ; la gorge et la poitrine d'un jaune varié de taches longitudinales rousses ; le reste du dessous du corps d'un jaune clair sans taches ; les couvertures supérieures des ailes, et les pennes des ailes et de la queue, sont brunes et bordées de vert d'olive ; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont leur côté intérieur d'un jaune clair ; le bec est brun , et les pieds sont gris.

Il nous paroît que l'oiseau indiqué par le P. Feuillée sous la dénomination de *chloris erythrachlorides* est le même que celui-ci. « Il a , selon cet auteur, le bec noir et pointu , avec un tant soit peu de bleu à la racine de la mandibule inférieure ; son œil est d'un beau noir luisant, et son couronnement , jusqu'à son parement , est couleur de feuille morte ou roux jaune ; tout son parement et jaune moucheté , à la façon de nos grives de l'Europe , par de petites taches de même couleur que le couronnement ; tout son dos est verdâtre : mais son vol est noir, de même que son manteau ; les plumes qui les composent ont une bordure verte : les jambes et le dessus de ses pieds sont gris , mais le dessous est tout-à-fait blanc , mêlé d'un peu de jaune , et ses doigts sont armés de petits ongles noirs et fort pointus.

» Cet oiseau voltige incessamment , et il ne se repose que lorsqu'il mange ; son chant est fort petit , mais mélodieux. »

LE FIGUIER A POITRINE ROUGE.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Motacilla Pensylvanica. GMEL.

EDWARDS a donné le mâle et la femelle de cette espèce, qu'il dit avoir reçus de Pensylvanie, où ils ne font que passer au commencement du printemps, pour aller séjourner plus au nord pendant l'été. Ils vivent d'insectes et d'araignées.

Cet oiseau a le sommet de la tête jaune, du blanc de chaque côté, et une petite bande noire au dessous des yeux; le dessus du cou et les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres; les plumes du dessus du corps et les penes des ailes sont noires et bordées de vert d'olive; le haut de la poitrine et les côtés du corps sont d'un rouge foncé; la gorge et le ventre sont blanchâtres; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de noir sur le derrière de la tête, ni de rouge sur la poitrine.

LE FIGUIER GRIS DE FER.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

Motacilla cœrulea. GMEL.

C'EST encore à M. Edwards qu'on doit la connoissance de cet oiseau. Il a donné les figures du mâle, de la femelle, et du nid. On les trouve en Pensylvanie, où ils arrivent au mois de mars pour y passer l'été; ils retournent ensuite dans les pays plus méridionaux.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps gris de fer; une bande noire de chaque côté de la tête au dessus des yeux : tout le dessous du corps est blanc; les ailes sont brunes; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue sont blanches; la troisième de chaque côté a une tache blanche vers son extrémité; elle est, dans le reste de sa longueur, ainsi que les autres pennes de la queue, de la même couleur que le dessus du corps; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de bandes noires sur les côtés de la tête.

Ces oiseaux commencent en avril à construire leur nid avec la petite bourre qui enveloppe les boutons des arbres et avec le duvet des plantes; le dehors du nid est composé d'une mousse plate et grisâtre (*lichen*), qu'ils ramassent sur les rochers; entre la couche intérieure de duvet et la couche extérieure de

mousse , se trouve une couche intermédiaire de crin de cheval. La forme de ce nid est à peu près celle d'un cylindre court , fermé par dessous , et l'oiseau y entre par le dessus.

Il nous paroît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau de la planche enluminée , n° 704 , fig. 1 , que l'on a indiqué sous la dénomination de *figuier à tête noire de Cayenne* : car il ne diffère de l'oiseau mâle , donné par Edwards , qu'en ce qu'il a la tête , les penes des ailes , et celles du milieu de la queue , d'un beau noir ; ce qui ne nous paroît pas faire une différence assez grande pour ne pas les regarder comme deux variétés de la même espèce.

LE FIGUIER AUX AILES DORÉES.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Motacilla chrysoptera, Gmel.

ENCORE un figuier de passage en Pensylvanie , donne par Edwards. Il ne s'arrête que quelques jours dans cette contrée , où il arrive au mois d'avril ; il va plus au nord , et revient passer l'hiver dans les climats méridionaux.

Il a la tête d'un beau jaune , et une grande tache de cette couleur d'or sur les couvertures supérieures des ailes ; les côtés de la tête sont blancs , avec une large bande noire qui entoure les yeux ; tout le dessus du corps , les ailes , et la queue , sont d'un cendré foncé ; la gorge et la partie inférieure du cou sont

noires ; le reste du dessus du corps est blanc ; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER COURONNÉ D'OR.

VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

Motacilla coronata. GMEL.

Nous adoptons cette dénomination, *couronné d'or*, qui a été donnée par Edwards à cet oiseau dans la description qu'il a faite du mâle et de la femelle. Ce sont des oiseaux de passage en Pensylvanie, où ils arrivent au printemps pour n'y séjourner que quelques jours, et passer de là plus au nord, où ils demeurent pendant l'été, et d'où ils reviennent avant l'hiver pour regagner les pays chauds.

Ce figuier a sur le sommet de la tête une tache ronde d'une belle couleur d'or ; les côtés de la tête, les ailes, et la queue sont noirs ; la partie supérieure du cou, le dos, et la poitrine sont d'un brun d'ardoise, tacheté de noir ; le croupion et les côtés du corps sont jaunes, avec quelques taches noires ; tout le dessous du corps est blanchâtre ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et qu'elle n'a point de noir sur les côtés de la tête ni sur la poitrine.

LE FIGUIER ORANGÉ¹.

VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

Motacilla chrysocephala. GMEL.

CETTE espèce est nouvelle et se trouve à la Guiane, d'où elle nous a été envoyée pour le Cabinet. L'oiseau a le sommet et les côtés de la tête, la gorge, les côtés, et le dessous du cou, d'une belle couleur orangée, avec deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessus du corps et les plumes des ailes sont d'un brun rougeâtre; les couvertures supérieures des ailes sont variées de noir et de blanc; la poitrine est jaunâtre aussi bien que le ventre; les plumes de la queue sont noires et bordées de jaunâtre; le bec est noir, et les pieds sont jaunes.

LE FIGUIER HUPPÉ.

VINGT-SIXIÈME ESPÈCE.

Motacilla cristata. GMEL.

CETTE espèce se trouve à la Guiane, et n'a été indiquée par aucun naturaliste. Il paroît qu'elle est sédentaire dans cette contrée; car on y voit cet oiseau dans toutes les saisons. Il habite les lieux découverts, se nourrit d'insectes, et a les mêmes habitudes naturelles que les autres figuiers. Le dessous du corps,

1. N° 58, fig. 5, sous la dénomination de *figuier étranger*.

dans cette espèce, est d'un gris mêlé de blanchâtre ; et le dessus, d'un brun tracé de vert. Il se distingue des autres figuiers par sa huppe, qui est composée de petites plumes arrondies, à demi relevées, frangées de blanc, sur un fond brun noirâtre, et hérissées jusque sur l'œil et sur la racine du bec. Il a quatre pouces de longueur, en y comprenant celle de la queue. Son bec et ses pieds sont d'un brun jaunâtre : n° 591, fig. 1.

LE FIGUIER NOIR¹.

VINGT-SEPTIÈME ESPÈCE.

Motacilla multicolor. GMEL.

UNE autre espèce qui se trouve également à Cayenne, mais qui est plus rare, est le figuier noir, ainsi désigné parce que la tête et la gorge sont enveloppées d'un noir qui se prolonge sur le haut et les côtés du cou, et sur les ailes et le dos jusqu'à l'origine de la queue ; ce même noir reparoît en large bande à la pointe des plumes, qui sont d'un roux bai dans leur première moitié ; un trait assez court de cette même couleur est tracé sur les six ou sept premières plumes de l'aile vers leur origine, et les côtés du cou et de la poitrine ; le devant du corps est gris blanchâtre ; le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre. Au reste, ce figuier est un des plus grands ; car il a près de cinq pouces de longueur.

1. N° 591, fig. 2, sous la dénomination de *figuier noir et jaune de Cayenne*.

LE FIGUIER OLIVE.

VINGT-HUITIÈME ESPÈCE.

Motacilla æquinoctialis. GMEL.

ENCORE un autre figuier, n° 685, fig. 1, qui se trouve à Cayenne assez communément, et qui y est sédentaire. Nous l'avons nommé *figuier olive*, parce que tout le dessus du corps et de la tête est de vert d'olive, sur un fond brun; cette même couleur olive perce encore dans le brun noirâtre des pennes des ailes et de la queue; la partie de la gorge et de la poitrine jusqu'au ventre est d'un jaune clair. C'est aussi un des plus grands figuiers, car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER PROTONOTAIRE¹.

VINGT-NEUVIÈME ESPÈCE.

Motacilla Protonotarius. GMEL.

ON appelle ce figuier, à la Louisiane, *protonotaire*, et nous lui conservons ce nom pour le distinguer des autres. Il a la tête, la gorge, le cou, la poitrine, et

1. N° 704, fig. 2. sous la dénomination de *figuier à ventre et tête jaunes*.

le ventre, d'un beau jaune jonquille; le dos olivâtre; le croupion cendré; les couvertures inférieures de la queue blanches; les pennes des ailes et de la queue noirâtres et cendrées; le bec et les pieds noirs.

Indépendamment de ces vingt-neuf espèces de figuiers, qui sont toutes du nouveau continent, il paroît qu'il y en a encore cinq espèces ou variétés dans la seule contrée de la Louisiane, dont on peut voir les individus dans le cabinet de M. Mauduit, qui lui ont été apportés par M. Lebeau, médecin du roi à la Louisiane.

LE FIGUIER A DEMI-COLLIER.

TRENTIÈME ESPÈCE.

Motacilla semitorquata. GMEL.

CE petit oiseau est d'un cendré très clair sous la gorge et tout le dessous du corps, avec un demi-collier jaunâtre sur la partie inférieure du cou. Il a le dessus de la tête olivâtre tirant sur le jaune, une bande cendrée derrière les yeux; les couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées de jaune; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées de blanchâtre, et les pennes moyennes sont également brunes, mais bordées d'olivâtre, et terminées de blanc; le ventre a une teinte de jaunâtre; les pennes de la queue sont cendrées, les deux intermédiaires sans aucun blanc, les quatre latérales de chaque côté bordées de blanc sur leur côté intérieur; toutes dix sont pointues par

le bout; le bec est noirâtre en dessus, et blanchâtre en dessous. L'oiseau a quatre pouces et demi de longueur; la queue, vingt-une lignes; elle dépasse les ailes pliées d'environ dix lignes. Les pieds sont noirâtres.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.

TRENTE-UNIÈME. 1807

Motacilla fulva. GMEL.

CETTE trente-unième espèce est un figuier dont la gorge, le cou, le haut de la poitrine, sont jaunes; seulement le haut de la poitrine est un peu plus rembruni, et le reste du dessous du corps est roussâtre, tirant au jaune sur les couvertures inférieures de la queue. Il a la tête et le dessus du corps d'un olivâtre brun; les petites couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune varié de brun, ce qui forme une bordure jaune assez apparente; les penes des ailes sont brunes; les moyennes sont bordées d'olivâtre, et les grandes d'un gris clair, qui, s'éclaircissant de plus en plus, devient blanc sur la première penne; celles de la queue sont brunes, bordées d'olivâtre; le bec est brun en dessus et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont d'un brun jaunâtre.

LE FIGUIER BRUN OLIVE.

TRENTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Motacilla fusca. GMEL.

CE figuier a le dessus de la tête , du cou et du corps , d'un brun tirant à l'olivâtre ; les couvertures supérieures de la queue , couleur d'olive ; la gorge , le devant du cou , la poitrine , et les flancs sont blanchâtres et variés de traits gris ; le ventre est blanc jaunâtre ; les couvertures inférieures de la queue sont tout-à-fait jaunes ; les couvertures supérieures des ailes et leurs plumes moyennes sont brunes , bordées d'un brun plus clair , et terminées de blanchâtre ; les grandes plumes des ailes sont brunes , bordées de gris clair ; les plumes de la queue sont aussi brunes , bordées de gris clair , avec une teinte de jaune sur les intermédiaires ; les deux latérales , de chaque côté , ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur , et la première de chaque côté est bordée de blanc ; le bec est brun en dessus , et d'un brun plus clair en dessous ; les pieds sont bruns.

LE FIGUIER GRASSET.

TRENTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Motacilla pinguis. GMEL.

CET oiseau a le dessus de la tête et du corps d'un gris foncé verdâtre ; ou d'un gros vert d'olive , avec

une tache jaune sur la tête, et des traits noirs sur le corps; le croupion est jaune; la gorge et le dessous du cou sont d'une couleur roussâtre, au travers de laquelle perce le cendré foncé du fond des plumes; le reste du dessous du corps est blanchâtre; les grandes plumes des ailes sont brunes, bordées extérieurement de gris, et intérieurement de blanchâtre; les plumes moyennes sont noirâtres, bordées extérieurement et terminées de gris; les plumes de la queue sont noires, bordées de gris; les quatre plumes latérales ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER CENDRÉ

A GORGE CENDRÉE.

TRENTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

Motacilla cana. GMEL.

Ce figuier a la tête et le dessus du corps cendrés; la gorge et tout le dessous du corps, d'un cendré plus clair; les plumes des ailes sont cendrées, bordées de blanchâtre; les plumes de la queue sont noires: la première de chaque côté est presque toute blanche; la seconde plume est moitié blanche du côté de l'extrémité; la troisième est seulement terminée de blanc: le bec est noir en dessus, et gris en dessous.

Ces figuiers s'appellent *grassets* à la Louisiane,

parce qu'ils sont en effet fort gras. Ils se perchent sur les tulipiers, et particulièrement sur le *magnolia*, qui est une espèce de tulipier toujours vert.

LE GRAND FIGUIER

DE LA JAMAÏQUE.

TRENTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

Sylvia calidris. LATH.

M. Edwards est le premier qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *rossignol d'Amérique*; mais ce n'est point un rossignol, et il a tous les caractères des figuiers, avec lesquels M. Brisson a eu raison de le ranger. La partie supérieure du bec est noirâtre; l'inférieure, couleur de chair; le dessus du dos, de la tête, et des ailes, est d'un brun obscurément teint de verdâtre; les bords des plumes sont jaunes verdâtre plus clair; une couleur orangée règne au dessus du corps, de la gorge à la queue; les couvertures inférieures de l'aile et toutes celles de la queue, ainsi que les barbes intérieures de ses plumes, sont de la même couleur; de l'angle du bec un trait noir passe par l'œil; un autre s'étend dessous; entre deux et au dessous, l'orangé forme deux bandes; les pieds et les doigts sont noirâtres. L'oiseau est à peu près grand comme le rouge-gorge, et un peu moins gros. M. Edwards remarque qu'il a beaucoup de rapport avec celui que Sloane, dans son *Histoire naturelle de la Ja-*

maïque, tome II, p. 299, appelle *icterus minor nidum suspendens*.

Nous ne pouvons nous dispenser de parler ici de trois oiseaux que nos nomenclateurs ont confondus avec les figuiers, et qui certainement ne sont pas de ce genre.

Ces oiseaux sont : 1° le *grand figuier de la Jamaïque*, donné par M. Brisson dans son supplément, page 101. Il diffère absolument des figuiers par le bec.

2° Le *figuier de Pensylvanie* (*ibid.* page 202), qui diffère aussi des figuiers par le bec, et paroît être du même genre que le précédent.

3° Le *grand figuier de Madagascar* (*Ornithologie* du même auteur, tome III, page 482), qui a plutôt le bec d'un merle que celui d'un figuier.

LES DEMI-FINS.

IL ne faut que comparer les oiseaux des deux continents pour s'apercevoir que les espèces qui ont le bec fort et vivent de grains sont aussi nombreuses dans l'ancien qu'elles le sont peu dans le nouveau, et qu'au contraire les espèces qui ont le bec foible et vivent d'insectes sont beaucoup plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien; en quoi l'on ne peut s'empêcher de reconnoître l'influence de l'homme sur la nature; car c'est l'homme qui a créé le blé et les autres grains qui font sa nourriture. et ce sont ces mêmes grains qui ont visiblement multi-

plié les espèces d'oiseaux granivores, puisque ces espèces ne se trouvent en nombre que dans les pays cultivés, tandis que, dans les vastes déserts de l'Amérique, dans ses grandes forêts, dans ses savanes immenses, où la nature, brute par cela même qu'elle est indépendante de l'homme, ne produit rien qui ressemble à nos grains, mais seulement des fruits, de petites semences, et une énorme quantité d'insectes, les espèces d'oiseaux insectivores et à bec foible se sont multipliées en raison de l'abondance de la nourriture qui leur convenoit : mais, dans le passage des oiseaux à bec fort aux oiseaux à bec foible, la nature, comme dans tous ses autres ouvrages, procède par gradations insensibles ; elle tend à rapprocher les extrêmes par l'artifice admirable de ses nuances, de ses demi-teintes, qui déroutent si souvent les divisions tranchées de nos méthodes. La classe des demi-fins est une de ces nuances ; c'est la classe intermédiaire entre les oiseaux à bec fort et ceux à bec fin. Cette classe existe de temps immémorial dans la nature, quoiqu'elle n'ait point encore été admise par aucun méthodiste⁴ : elle comprend parmi les oiseaux du

1. Lorsque l'on commençoit d'imprimer cet article, je me suis aperçu que M. Edwards, dans son catalogue d'oiseaux, etc., qui est à la fin du septième volume, a rangé parmi ceux qui ont des becs d'une épaisseur moyenne, les oiseaux suivants :

- 1° Son oiseau écarlate, qui est notre scarlate ;
- 2° Son oiseau rouge d'été, qui est notre preneur de mouches rouge ;
- 3° Son manakin au visage blanc, qui est notre demi-fin à huppe et gorge blanches ;
- 4° Son moineau de buisson d'Amérique, qui est notre habit uni ;
- 5° Son rouge-queue des Indes, qui est notre petit noir-aurore ;
- 6° Sa moucherolle olive, qui est notre gobe-mouche olive ;
- 7° Son mangeur de vers, auquel nous avons conservé ce nom.

Nouveau-Monde ceux qui ont le bec plus fort que les pitpits, mais moins que les tangaras; et parmi les oiseaux de l'ancien continent, ceux qui ont le bec plus fort que les fauvettes, mais moins que la linotte. On pourroit donc y rapporter non seulement la calandre et quelques alouettes, mais plusieurs espèces qui n'ont été rangées dans d'autres classes que parce que celle-ci n'existoit pas encore. Enfin les mésanges feront la nuance entre ces demi-fins et les becs foibles, parce que, bien qu'elles aient le bec fin, et par conséquent foible en apparence, cependant on jugera qu'elles l'ont assez gros si on le compare à sa très petite longueur, et parce qu'elles l'ont en effet assez fort pour casser des noyaux et percer le crâne d'un oiseau plus gros qu'elles, comme on le verra dans leur histoire.

LE DEMI-FIN, MANGEUR DE VERS.

Motacilla vermivora. L.

CET oiseau est tout différent d'un autre mangeur de vers dont parle M. Sloane, et qui est non seulement d'un autre climat, mais encore d'une nature différente. Celui-ci a le bec assez pointu, brun dessus, couleur de chair dessous; la tête orangée, et, de chaque côté, deux bandes noires, dont l'une passe sur l'œil même, l'autre au dessus, et qui sont séparées par une bande jaunâtre, au delà de laquelle elles

vont se réunir près de l'occiput; la gorge et la poitrine aussi d'une couleur orangée, mais qui s'affoiblit en s'éloignant des parties antérieures, et n'est plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue; le dessus du cou, le dos, les ailes, et la queue, d'un vert olivâtre foncé; les couvertures inférieures des ailes d'un blanc jaunâtre; les pieds couleur de chair.

Cet oiseau se trouve dans la Pensylvanie; il y est connu pour oiseau de passage, ainsi que toutes les espèces à bec fin et quelques espèces à bec fort. Il arrive dans cette province au mois de juillet, et prend sa route vers le nord; mais on ne le voit point reparoître l'automne en Pensylvanie, non plus que tous les autres oiseaux qui passent au printemps dans la même contrée. Il faut, dit M. Edwards, qu'ils repassent vers le sud par un autre chemin derrière les montagnes. Sans doute que, dans cet autre chemin, ils trouvent en abondance les vers et les insectes qui leur servent de nourriture.

Le mangeur de vers est un peu plus gros que la fauvette à tête noire.

LE DEMI-FIN NOIR ET BLEU.

Fringilla cyanometas. GMEI.

M. Koelreuter, qui a le premier décrit cet oiseau, le donne comme une espèce fort rare venant des Indes. Il nous apprend qu'il a le bec plus long et plus

menu que les pinsons ¹, et par conséquent il doit se rapporter à la classe des demi-fins.

A l'exception du bec qui est brun, et des pieds qui sont bruns aussi, mais d'une teinte moins foncée, cet oiseau n'a que du noir et du bleu dans son plumage; le noir règne sur la gorge, la base de l'aile et la partie antérieure du dos, où il forme un demi-cercle dont la convexité est tournée du côté de la queue; il y a outre cela un trait noir qui va de chaque narine à l'œil du même côté; les plumes des ailes sont noirâtres, bordées de bleu, et ce bord est plus large dans les moyennes; tout le reste du plumage est bleu changeant, avec des reflets de couleur cuivreuse.

La grosseur de ce demi-fin est à peu près celle de la grande linotte; son bec a cinq lignes et demie de long, et sa queue est composée de douze plumes égales.

LE DEMI-FIN NOIR ET ROUX.

Motacilla Bonariensis. GMEL.

M. Commerson a vu cet oiseau à Buénos-Ayres. Il a tout le dessus de la tête et du corps, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un noir décidé; la gorge, le devant du cou, et les flancs, d'une couleur de rouille; on voit du blanc entre le

1. *Longius et tenuius*, dit M. Koelreuter. On ne peut qu'être surpris après cela qu'il fasse de cet oiseau un pinson.

front et les yeux, à la naissance de la gorge, au milieu du ventre, à la base des ailes, et à l'extrémité des pennes extérieures de la queue; le bec est noirâtre; les narines sont, très près de sa base, à demi recouvertes par les petites plumes; l'iris marron, la pupille d'un bleu noirâtre, la langue triangulaire, non divisée par le bout, enfin l'ongle postérieur le plus fort de tous.

M. Commerson, déterminé sans doute par la forme du bec, qui est un peu effilé, marque la place de cet oiseau entre les pinsons et les oiseaux à bec fin¹; et c'est par cette raison que je l'ai rangé avec les demi-fins, le nom de *pinson* ne pouvant lui convenir, suivant M. Commerson lui-même, qui cependant le lui a donné faute d'autre. Il est à peu près de la grosseur de la linotte.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, vingt-six lignes: elle est composée de douze pennes, et dépasse les ailes de vingt lignes; les ailes ont seize à dix-sept pennes.

LE BIMBELÉ,

OU LA FAUSSE LINOTTE.

Motacilla palmarum. GMEL.

JE dois la connoissance de cet oiseau de Saint-Domingue à M. le chevalier Lefèvre Desliayes, qui a

1. *Motacillis et fringillis quasi intermedia*, dit M. Commerson. L'on sait que le mot de *motacilla*, qui, jusqu'à M. Linnæus, avoit été le

non seulement un goût éclairé, mais un zèle très vif pour l'histoire naturelle, et qui joint à l'art d'observer le talent de dessiner et même de peindre les objets. M. le chevalier Deshayes m'a envoyé, entre autres dessins coloriés, celui du bimbelé, ainsi nommé par les nègres, qui, lui trouvant quelques rapports avec un oiseau de leur pays, lui en ont donné le nom. Mais il est probable que ce nom n'est pas mieux appliqué à l'oiseau dont il est ici question, que celui de *fausse linotte*; il ne ressemble en effet à notre linotte ni par le chant, ni par le plumage, ni par la forme du bec. Je lui conserve cependant et l'un et l'autre nom, parce que ce sont les seuls sous lesquels il soit connu dans son pays.

Son chant n'est ni varié ni brillant; il ne roule que sur quatre ou cinq notes: malgré cela, on se plaît à l'entendre, parce que les tons en sont pleins, doux et moelleux.

Il vit de fruits et de petites graines; il se tient assez volontiers sur les palmistes, et fait son nid dans l'espèce de ruche que les oiseaux palmistes et autres forment sur ces arbres, à l'endroit d'où sort le pédicule qui soutient la grappe. La femelle ne pond que deux ou trois œufs, et c'est peut-être une des causes pourquoi les bimbelés sont si rares.

Leur plumage est encore moins brillant que leur chant: ils ont la gorge, le devant du cou, la poitrine, et le haut du ventre, d'un blanc sale teinté de jaune;

nom propre des *hoche-queues*, est devenu, dans la méthode de ce naturaliste, un nom générique qui embrasse les petits oiseaux à bec fin; et il paroît que M. Commerson suivoit, à bien des égards, la méthode de M. Linnæus.

les jambes, le bas-ventre, et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune foible; les flancs d'un gris foncé; toute la partie supérieure d'un brun plus foncé sur la tête, plus clair sur le dos; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert olivâtre; les pennes et couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue, brunes, bordées extérieurement d'une couleur plus claire; les deux paires les plus extérieures des pennes de la queue bordées intérieurement d'une large bande de blanc pur vers leur extrémité; la face intérieure de toutes ces pennes d'un gris ardoise; l'iris d'un brun clair.

Le bimbelé pèse un peu moins de deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces; bec, sept lignes, très pointu; narines fort oblongues, surmontées d'une protubérance; vol, sept pouces; dix-huit pennes à chaque aile; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales; elle dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE BANANISTE.

Motacilla bananivora. GMEL.

Nous avons parmi les pinsons un oiseau de la Jamaïque appelé *bonana*, qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. Le bananiste est beaucoup plus petit; son plumage est différent; et, quoiqu'il se plaise sur le même arbre appelé *bonana* ou *bananier*, il a probablement aussi des mœurs différentes: c'est ce

qu'on pourroit décider, si celles du bonana de M. Sloane étoient aussi bien connues que celles de l'oiseau dont il est question dans cet article, et dont M. le chevalier Lefèvre Deshayes nous a envoyé la description, la figure coloriée, et tout ce que nous en dirons. Il se trouve à Saint-Domingue ; les nègres assurent qu'il suspend son nid à des lianes. On le voit souvent sur les bananiers : mais la banane n'est point sa seule nourriture, et plusieurs autres oiseaux s'en nourrissent comme lui, en sorte que le nom de *bananiste*, il faut l'avouer, ne le caractérise pas suffisamment ; mais j'ai cru devoir lui conserver ce nom, sous lequel il est connu généralement à Saint-Domingue.

Le bananiste a le bec un peu courbé, fort pointu, et d'une grosseur moyenne, comme sont les becs des demi-fins. Outre les bananes, il se nourrit d'oranges, de cirouelles, d'avocats, et même de papayes ; on n'est pas bien sûr s'il mange aussi des graines ou des insectes ; tout ce qu'on sait c'est qu'il ne s'est trouvé nul vestige d'insectes ni de graines dans l'estomac de celui qu'on a ouvert. Il se tient dans les bananiers, dans les terrains en friche et couvert de halliers ; il vole par sauts et par bonds ; son vol est rapide, et accompagné d'un petit bruit : son ramage est peu varié ; c'est, pour ainsi dire, une continuité de cadences plus ou moins appuyées sur le même ton.

Quoique le bananiste vole bien, M. le chevalier Deshayes le trouve trop délicat et trop foible pour soutenir les grands voyages, et pour supporter la température des pays septentrionaux ; d'où il conclut que c'est un oiseau indigène du nouveau continent.

Il a le dessus du corps d'un gris foncé presque noirâtre, qui approche du brun sur la queue et les couvertures des ailes; les pennes de la queue moins foncées que celles des ailes, et terminées de blanc; les ailes marquées dans leur milieu d'une tache blanche; des espèces de sourcils blancs; les yeux sur une bande noire qui part du bec et va se perdre dans la couleur sombre de l'occiput; la gorge gris cendré; la poitrine, le ventre, et le croupion, d'un jaune tendre; les flancs, les cuisses, et les couvertures inférieures de la queue, variés de jaune clair et de gris; quelques unes des couvertures blanches et se relevant sur la queue; la partie antérieure des épaules d'un beau jaune; le bec noir; les pieds gris ardoisé.

Longueur totale, trois pouces huit lignes; bec, quatre lignes; narines larges de la forme d'un croissant renversé, surmontées d'une protubérance de même forme, mais en sens contraire; langue pointue; tarse, sept lignes; vol, six pouces; ailes composées de dix-sept pennes; queue, quatorze à quinze lignes; elle dépasse les ailes d'environ sept à huit lignes.

LE DEMI-FIN

A HUPPE ET GORGE BLANCHES.

Pipra albifrons. L.

Tout ce que M. Edwards nous apprend de cet oiseau qu'il a dessiné et fait connoître le premier, c'est qu'il est originaire de l'Amérique méridionale et des

îles adjacentes, telle que celle de Cayenne. Sa huppe est composée de plumes blanches, longues, étroites, et pointues, qui sont couchées sur la tête dans l'état de repos, et que l'oiseau relève lorsqu'il est agité de quelque passion. Il a la gorge blanche, bordée d'une zone noire qui va d'un œil à l'autre; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les pennes de la queue, leurs couvertures tant inférieures que supérieures, et les couvertures inférieures des ailes, d'un orangé plus ou moins éclatant; le haut du dos, le bas du cou joignant les pennes des ailes, leurs couvertures supérieures, et les jambes, d'un cendré foncé tirant au bleu plus ou moins; le bec noir, droit, assez pointu, et d'une grosseur moyenne; les pieds d'un jaune orangé.

Longueur totale, cinq pouces et un quart; bec, huit à neuf lignes; tarse, dix lignes; le doigt extérieur adhérent dans presque toute sa longueur au doigt du milieu; la queue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de huit à dix lignes.

L'HABIT UNI.

Motacilla campestris. L.

M. Edwards se plaint en quelque sorte de ce que le plumage de cet oiseau est trop simple, trop monotone, et n'a aucun accident par lequel on puisse le caractériser : je le caractérise ici par cette simplicité même. Il a une espèce de capuchon cendré tirant un peu sur le vert, lequel couvre la tête et le cou; tout

le dessus du corps, compris les ailes et la queue, d'un brun roussâtre; les plumes cendrées en dessous; le bec noir, et les pieds bruns.

Cet oiseau est de la grosseur de la fauvette de haie : mais il n'est pas de la même espèce, quoique M. Edwards lui en ait donné le nom; car il avoue expressément qu'il a le bec plus épais et plus fort que cette fauvette. On le trouve à la Jamaïque.

LES PIPITS.

QUOIQUE ces oiseaux ressemblent beaucoup aux figuiers, et qu'ils se trouvent ensemble dans le nouveau continent, ils diffèrent néanmoins assez les uns des autres pour qu'on puisse en former deux genres distincts et séparés. La plupart des figuiers sont voyageurs; tous les pitpits sont sédentaires dans les climats les plus chauds de l'Amérique. Ils demeurent dans les bois et se perchent sur les grands arbres, au lieu que les figuiers ne fréquentent guère que les lieux découverts, et se tiennent sur les buissons ou sur les arbres de moyenne hauteur. Les pitpits ont aussi les mœurs plus sociales que les figuiers; ils vont par grandes troupes, et ils se mêlent plus familièrement avec de petits oiseaux d'espèces étrangères; ils sont aussi plus gais et plus vifs, et toujours sautillants : mais, indépendamment de cette diversité dans les habitudes naturelles, il y a aussi des différences dans la conformation; les pitpits ont le bec plus gros et moins effilé que les figuiers, et c'est par cette rai-

son que nous avons placé les oiseaux à bec demi-fin entre eux et les figuiers, desquels ils diffèrent encore en ce qu'ils ont la queue coupée carrément, tandis que tous les figuiers l'ont un peu fourchue. Ces deux caractères du bec et de la queue sont assez marqués pour qu'on doive séparer ces deux genres.

Nous connoissons cinq espèces dans celui des pitpits, et toutes cinq se trouvent à la Guiane et au Brésil, et sont à peu près de la même grandeur.

LE PITPIT VERT.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Motacilla cyanocephala. GMEL.

LES pitpits sont en général à peu près de la grandeur des figuiers, mais un peu plus gros : ils ont quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur. Celui-ci, que nous appelons le *pitpit vert*, n'a que la tête et les petites couvertures supérieures des ailes d'un beau bleu, et la gorge d'un gris bleuâtre : mais tout le reste du corps et les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un vert brillant ; les plumes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de vert ; celles de la queue sont d'un vert plus obscur ; le bec est brun, et les pieds sont gris. On le trouve assez communément à Cayenne.

LE PITPIT BLEU.

SECONDE ESPÈCE.

Motacilla cyanea. GMEL.

LE pitpit bleu, n° 669, fig. 2, est aussi commun à la Guiane que le pitpit vert. Il est à peu près de la même grosseur; cependant il forme une espèce séparée, qui a même des variétés. Il a le front, les côtés de la tête, la partie supérieure du dos, les ailes, et la queue, d'un beau noir; le reste du plumage est d'un beau bleu; le bec est noirâtre, et les pieds sont gris.

Variétés du Pitpit bleu.

Une première variété du pitpit bleu est l'oiseau qu'Edwards a donné sous le nom de *manakin bleu*; car il ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il a la gorge noire, et que le front, ainsi que les côtés de la tête, sont bleus comme le reste du corps.

Une seconde variété de cette même espèce est l'oiseau qui est représenté dans les planches enluminées, n° 669, fig. 1, sous la dénomination de *pitpit bleu de Cayenne*, qui ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il n'a pas de noir sur le front ni sur les côtés de la tête.

Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a regardé l'oiseau du Mexique, donné par Fernandès sous le nom d'*elotototl*, comme un pitpit bleu: mais nous ne voyons pas sur quoi il a pu fonder cette opi-

nion ; car Fernandès est le seul qui ait vu cet oiseau , et voici tout ce qu'il en dit. « *L'elototoll* est à peine de la grandeur du chardonneret ; il est blanc ou bleuâtre , et sa queue est noire ; il habite les montagnes de Tetzocano ; sa chair n'est pas mauvaise à manger ; il n'a point de chant , et c'est par cette raison qu'on ne l'élève pas dans les maisons. » On voit bien que , par une pareille indication , il n'y a pas plus de raison de dire que cet oiseau du Mexique est un pitpit qu'un oiseau d'un autre genre.

LE PITPIT VARIÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Motacilla velia. GMEL.

GET oiseau se trouve à Surinam et à Cayenne. Il a le front de couleur d'aigue-marine ; le dessus de la tête et du cou et le dos , d'un beau noir ; le croupion vert doré ; la gorge d'un bleu violet ; la partie inférieure du cou et la poitrine variées de violet et de brun ; le reste du dessous du corps est roux ; les couvertures supérieures de la queue , et les petites couvertures du dessus des ailes , sont bleues ; les grandes couvertures et les penes des ailes , et celles de la queue , sont noires , bordées de bleu ; la mandibule supérieure du bec est brune ; l'inférieure est blanchâtre ; les pieds sont cendrés.

1. N° 669, fig. 5 , sous le nom de *pitpit bleu de Surinam*.

LE PITPIT A COIFFE BLEUE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Motacilla lineata. GMEL.

CETTE espèce est nouvelle, et se trouve comme les autres à Cayenne. Nous l'appelons *pitpit à coiffe bleue*, parce qu'il a une espèce de coiffe ou de cape d'un beau bleu brillant et foncé, qui prend au front, passe sur les yeux, et s'étend jusqu'au milieu du dos; il a seulement sur le sommet de la tête une tache bleue longitudinale : il est remarquable par une raie blanche, qui commence au milieu de la poitrine, et va en s'élargissant jusque dessous la queue; le reste du dessous du corps est bleu; le bec et les pieds sont noirs.

LE GUIRA-BERABA.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Motacilla Guira. GMEL.

CET oiseau, donné par Marcgrave, me paroît être du genre des pitpits, quoique sa description ne soit pas assez complète pour que nous puissions assurer que ce n'est pas un figuier. Il est grand comme le chardonneret; ce qui excède la taille ordinaire des

figuiers, et même un peu celle des pitpits, qui communément sont plus gros que les figuiers. Il a le dessus de la tête, le cou, le dos, les ailes, et la queue, d'un vert clair; la gorge noire, le reste du dessous du corps et le croupion d'un jaune doré; quelques pennes des ailes sont brunes à leurs extrémités; le bec est droit, aigu, et jaune, avec un peu de noir sur la mandibule supérieure; les pieds sont bruns.

Nous observerons que M. Brisson a confondu cet oiseau avec celui que Pison a donné sous le nom de *guira perca*, quoique ce soient certainement deux oiseaux différents: car le *guira perca* de Pison a le plumage entièrement de couleur d'or, à l'exception des ailes et de la queue, qui sont d'un vert clair; et il est de plus tacheté, comme l'étourneau, sur la poitrine et le ventre. Il n'y a qu'à comparer ces deux descriptions pour voir évidemment que le *guira perca* de Pison n'est pas le même oiseau que le *guira beraba* de Maregrave, et qu'ils ont seulement le même nom *guira*, mais avec des épithètes différentes; ce qui prouve encore qu'ils ne sont pas de la même espèce.

LE POUILLOT, OU LE CHANTRE¹.

Motacilla trochilus. GMEL.

Nos trois plus petits oiseaux d'Europe sont le roitelet, le troglodyte, et le pouillot, n° 651, fig. 1. Ce

1. En latin, *asilus*; en anglais, *greenwren* ou *small yellow bird*.

dernier, sans avoir le corps plus gros que les deux autres, l'a seulement un peu plus allongé; c'est la tournure, la taille, et la figure, d'un petit figuier : car le pouillot paroît appartenir à ce genre déjà si nombreux; et s'il ne valoit pas infiniment mieux donner à chaque espèce son nom propre, dès qu'elle est bien connue, que de la confondre dans les appellations génériques, on pourroit nommer le pouillot, *petit figuier d'Europe*, et je suis surpris que quelque nomenclateur ne s'en soit point avisé. Au reste, le nom de *pouillot*, comme celui de *poul* donné au roitelet, paroît venir de *pullus*, *pusillus*, et désigne également un oiseau très petit.

Le pouillot vit de mouches et d'autres petits insectes; il a le bec grêle, effilé, d'un brun luisant en dehors, jaune en dedans et sur les bords. Son plumage n'a d'autres couleurs que deux teintes foibles de gris verdâtre et de blanc jaunâtre : la première s'étend sur le dos et la tête; une ligne jaunâtre, prise de l'angle du bec, passe près de l'œil et s'étend sur la tempe; les pennes de l'aile, d'un gris assez sombre, ont, comme celles de la queue, leur bord extérieur frangé de jaune verdâtre; la gorge est jaunâtre, et il y a une tache de la même couleur sur chaque côté de la poitrine, au pli de l'aile; le ventre et l'estomac ont du blanc plus ou moins lavé de jaune foible, suivant que l'oiseau est plus ou moins âgé, ou selon la différence du sexe; car la femelle a toutes les couleurs plus pâles que le mâle. En général, le plumage du pouillot ressemble à celui du roitelet, qui seulement a de plus une tache blanche dans l'aile, et une huppe jaune.

Le pouillot habite les bois pendant l'été. Il fait son

nid dans le fort des buissons ou dans une touffe d'herbes épaisses ; il le construit avec autant de soin qu'il le cache ; il emploie de la mousse en dehors , et de la laine et du crin en dedans : le tout est bien tissu , bien recouvert , et ce nid a la forme d'une boule comme ceux du troglodyte , du roitelet , et de la petite mésange à longue queue. Il semble que cette structure de nid ait été suggérée par la voix de la nature à ces quatre espèces de très petits oiseaux , dont la chaleur ne suffiroit pas si elle n'étoit retenue et concentrée pour le succès de l'incubation ; et ceci prouve encore que tous les animaux ont peut-être plus de génie pour la propagation de leur espèce que d'instinct pour leur propre conservation. La femelle du pouillot pond ordinairement quatre ou cinq œufs d'un blanc terne , piqueté de rougeâtre , et quelquefois six ou sept. Les petits restent dans le nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler aisément.

En automne , le pouillot quitte les bois et vient chanter dans nos jardins et nos vergers. Sa voix , dans cette saison , s'exprime par *tuit , tuit* , et ce son presque articulé est le nom qu'on lui donne dans quelques provinces¹ , comme en Lorraine , où nous ne retrouvons pas la trace du nom *chofti*² qu'on y donnoit à cet oiseau du temps de Belon , et qui , selon lui , signifie *chanteur* ou *chantre* , autre dénomination de cet

1. En Toscane , *lui* ; et il prononce ce petit nom d'une voix plaintive , dit Olina , sans avoir d'autre chant. Ceci sembleroit indiquer que le pouillot ne passe point l'été en Italie , d'autant plus qu'Olina dit ensuite qu'on l'y voit en hiver.

2. On le nomme encore ainsi dans la forêt d'Orléans , suivant M. Salerne.

oiseau, relative à la diversité et à la continuité de son ramage, qui dure tout le printemps et tout l'été. Ce chant a trois ou quatre variations, la plupart modulées : c'est d'abord un petit gloussement ou grognement entrecoupé, puis une suite de sons argentins détachés, semblables au tintement réitéré d'écus qui tomberoient successivement l'un sur l'autre ; et c'est apparemment ce son que Willughby et Albin comparent à la *strideur* des sauterelles. Après ces deux efforts de voix très différents l'un de l'autre, l'oiseau fait entendre un chant plein ; c'est un ramage fort doux, fort agréable, et bien soutenu, qui dure pendant le printemps et l'été : mais en automne, dès le mois d'août, le petit sifflement *tuit, tuit*, succède à ce ramage, et cette dernière variation de la voix se fait à peu près de même dans le rouge-queue et dans le rossignol.

Dans le pouillot, le mouvement est encore plus continu que la voix ; car il ne cesse de voltiger vivement de branche en branche : il part de celle où il se trouve pour attraper une mouche, revient, repart en furetant sans cesse dessus et dessous les feuilles pour chercher des insectes ; ce qui lui a fait donner, dans quelques unes de nos provinces, les noms de *fretillet*, *fénérotet*. Il a un petit balancement de queue de haut en bas, mais lent et mesuré.

Ces oiseaux arrivent en avril, souvent avant le développement des feuilles. Ils sont en troupes de quinze ou vingt pendant le voyage ; mais au moment de leur arrivée, ils se séparent et s'apparient ; et lorsque malheureusement il survient des frimas dans ces premiers temps de leur retour, ils sont saisis du froid et tombent morts sur les chemins.

Cette petite et foible espèce ne laisse pas d'être très répandue; elle s'est portée jusqu'en Suède, où Linnæus dit qu'elle habite dans les saussaies. On la connoît dans toutes nos provinces : en Bourgogne, sous le nom de *fénérotet*; en Champagne, sous celui de *frétillet*; en Provence, sous celui de *fifi*. On la trouve en Italie, et les Grecs semblent l'avoir connue sous le nom de *oispros*, *asilus*; il y a même quelque apparence que le *petit roitelet vert non huppé* de Bengale, donné par Edwards, n'est qu'une variété de notre pouillot d'Europe.

LE GRAND POUILLOT.

Nous connoissons un autre pouillot, moins petit d'un quart que celui dont nous venons de donner la description, et qui en diffère aussi par les couleurs. Il a la gorge blanche et le trait blanchâtre sur l'œil; une teinte roussâtre sur un fond blanchâtre couvre la poitrine et le ventre; la même teinte forme une large frange sur les couvertures et les plumes de l'aile, dont le fond est de couleur noirâtre; un mélange de ces deux couleurs se montre sur le dos et la tête. Du reste, ce pouillot est de la même forme que le petit pouillot commun. On le trouve en Lorraine, d'où il nous a été envoyé; mais, comme nous ne savons rien de ses habitudes naturelles, nous ne pouvons prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

A l'égard du grand pouillot que M. Brisson, d'après Willughby, donne comme une variété de l'espèce du



1



2



3

Fauquet, sculp

1 LE TROGLODYTE — 2 LE ROITELET — 3 LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE.

pouillot commun, et qui a le double de grandeur, il est difficile, si cela n'est pas exagéré, d'imaginer qu'un oiseau qui a le double de grandeur soit de la même espèce. Nous croyons plutôt que Willughby aura pris pour un pouillot la fauvette de roseau qui lui ressemble assez, et qui est effectivement une fois plus grosse que le pouillot commun.

LE TROGLODYTE¹,

VULGAIREMENT ET IMPROPREMENT LE ROITELET.

Motacilla Troglodytes. GMEL.

DANS le choix des dénominations, celle qui peint ou qui caractérise l'objet doit toujours être préférée : tel est le nom de *troglo-dyte*, qui signifie *habitant des antres et des cavernes*, que les anciens avoient donné à ce petit oiseau, et que nous lui rendons aujourd'hui; car c'est par erreur que les modernes l'ont appelé *roitelet*. Cette méprise vient de ce que le véritable roitelet, que nous appelons tout aussi improprement *poul* ou *souci huppé*, est aussi petit que le troglodyte, n° 651, fig. 2. Celui-ci paroît en hiver autour de nos habitations; on le voit sortir du fort des buissons ou des branchages épais pour entrer dans les petites cavernes que lui forment les trous des murs. C'est par

1. En latin, *trochilus*, *troglo-dytes*; en italien, *reattino*, *re di siepe*; en allemand, *schenee koenig*, *winter koenig*, *zaun koenig*, *thurn koenig*, *meuse koenig*, *zaun schlopflin*; en anglois, *wren*, *common wren*.

cette habitude naturelle qu'Aristote le désigne , donnant ailleurs , sous des traits qu'on ne peut méconnoître et sous son propre nom , le véritable roitelet , auquel la huppe ou couronne d'or et sa petite taille ont , par analogie , fait donner le nom de *petit roi* ou *roitelet*. Or , notre troglodyte en est si différent par la figure autant que par les mœurs , qu'on n'auroit jamais dû lui appliquer ce même nom. Néanmoins l'erreur est ancienne , et peut-être du temps même d'Aristote. Gesner l'a reconnue ; mais , malgré son autorité , soutenue de celle d'Aldrovande et de Willughby , qui , comme lui , distinguent clairement ces oiseaux , la confusion a duré parmi les autres naturalistes , et l'on a indistinctement appelé du nom de *roitelet* ces deux espèces , quoique très différentes et très éloignées¹.

Le troglodyte est donc ce très petit oiseau qu'on voit paroître dans les villages et près des villes à l'arrivée de l'hiver , et jusque dans la saison la plus rigoureuse , exprimant d'une voix claire un petit ramage gai , particulièrement vers le soir , se montrant un instant sur le haut des piles de bois , sur les tas de fagots , où il rentre le moment d'après , ou bien sur l'avance d'un toit , où il ne reste qu'un instant , et se dérobe vite sous la couverture ou dans un trou de muraille. Quand il en sort , il sautille sur les branchages

1. Olina , Belon , Albin , et Brisson , le nomment *roitelet* ; Frisch et Schwencfeld , après l'avoir nommé *trogldodyte* , l'appellent aussi *roitelet* : mais Gesner , Aldrovande , Jonston , Willughby , et Sibbald , après eux , rejettent cette dernière dénomination , et s'en tiennent à celle de *trogldodyte*. Par une nouvelle confusion , Klein , Barrère , Frisch , et Gesner lui-même , appliquent de nouveau au roitelet *tyrannus* , le nom de *trochilos* , qui , dans Aristote , appartient évidemment au troglodyte. M. Brisson copie leur erreur.

entassés, sa petite queue toujours relevée ¹. Il n'a qu'un vol court et tournoyant, ses ailes battent d'un mouvement si vif, que les vibrations en échappent à l'œil. C'est de cette habitude naturelle que les Grecs le nommoient aussi *trochilos*, *sabot*, *toupie*; et cette dénomination est non seulement analogue à son vol, mais aussi à la forme de son corps accourci et ramassé.

Le troglodyte n'a que trois pouces neuf lignes de longueur, et cinq pouces et demi de vol; son bec a six lignes, et les pieds sont hauts de huit; tout son plumage est coupé transversalement par petites zones ondées de brun foncé et de noirâtre, sur le corps et les ailes, sur la tête et même sur la queue; le dessous du corps est mêlé de blanchâtre et de gris. C'est en raccourci, et, pour ainsi dire, en miniature, le plumage de la bécasse ². Il pèse à peine le quart d'une once.

Ce très petit oiseau est presque le seul qui reste dans nos contrées jusqu'au fort de l'hiver; il est le seul qui conserve sa gaieté dans cette triste saison : on le voit toujours vif et joyeux, et, comme dit Belon avec une expression dont notre langue a perdu l'éner-

1. Il lui donne en chantant un petit mouvement vif de droite à gauche. Elle a douze pennes assez singulièrement étagées; la plus extérieure est de beaucoup plus courte que la suivante, celle-ci que la troisième : mais les deux du milieu le sont à leur tour un peu plus que leurs voisines de chaque côté; disposition facile à reconnoître dans cette queue, que l'oiseau a coutume non seulement de relever, mais d'épanouir en volant, et qui la fait paroître à deux pointes.

2. Aussi ai-je vu des enfants à qui la bécasse étoit connue, du premier moment qu'on leur montrait le troglodyte, l'appeler *petite bécasse*.

gie, *allègre et vioge*. Son chant, haut et clair, est composé de notes brèves et rapides, *sidiriti, sidiriti*; il est coupé par reprises de cinq ou six secondes. C'est la seule voix légère et gracieuse qui se fasse entendre dans cette saison, où le silence des habitants de l'air n'est interrompu que par le croassement désagréable des corbeaux. Le troglodyte se fait surtout entendre quand il est tombé de la neige; ou sur le soir, lorsque le froid doit redoubler la nuit. Il vit ainsi dans les basses-cours, dans les chantiers, cherchant dans les branchages, sur les écorces, sous les toits, dans les trous des murs, et jusque dans les puits, les chrysalides et les cadavres des insectes. Il fréquente aussi les bords des sources chaudes et des ruisseaux qui ne gèlent pas, se retirant dans quelques saules creux, où quelquefois ces oiseaux se rassemblent en nombre¹: ils vont souvent boire, et retournent promptement à leur domicile commun. Quoique familiers, peu défians, et faciles à se laisser approcher, ils sont néanmoins difficiles à prendre; leur petitesse, ainsi que leur prestesse, les fait presque toujours échapper à l'œil et à la serre de leurs ennemis.

Au printemps, le troglodyte demeure dans les bois, où il fait son nid près de terre sur quelques branchages épais, ou même sur le gazon, quelquefois sous un tronc ou contre une roche, ou bien sous l'avance de la rive d'un ruisseau, quelquefois aussi sous le toit de chaume d'une cabane isolée dans un lieu sauvage, et jusque sur la loge des charbonniers et des sabotiers qui travaillent dans les bois. Il amasse pour cela

1. Un chasseur nous assure en avoir trouvé plus de vingt réunis dans le même trou.

beaucoup de mousse, et le nid en est à l'extérieur entièrement composé; mais en dedans il est proprement garni de plumes. Ce nid est presque tout rond, fort gros, et si informe en dehors, qu'il échappe à la recherche des dénicheurs; car il ne paroît être qu'un tas de mousse jetée au hasard. Il n'a qu'une petite entrée fort étroite, pratiquée au côté. L'oiseau y pond neuf à dix petits œufs blanc'terne, avec une zone poyntillée de rougeâtre au gros bout. Il les abandonne s'il aperçoit qu'on les ait découverts. Les petits se hâtent de quitter le nid avant de pouvoir voler, et on les voit courir comme de petits rats dans les buissons. Quelquefois les mulots s'emparent du nid, soit que l'oiseau l'ait abandonné, soit que ces nouveaux hôtes soient des ennemis qui l'en aient chassé en détruisant sa couvée. Nous n'avons pas observé qu'il en fasse une seconde au mois d'août dans nos contrées, comme le dit Albert dans Aldrovande, et comme Olina l'assure de l'Italie, en ajoutant qu'on en voit une grande quantité à Rome et aux environs. Ce même auteur donne la manière de l'élever, pris dans le nid; ce qui pourtant réussit peu, comme l'observe Belon: cet oiseau est trop délicat. Nous avons remarqué qu'il se plaît dans la compagnie des rouge-gorges; du moins on le voit venir avec ces oiseaux à la pipée. Il approche en faisant un petit cri, *tirit, tirit*, d'un son plus grave que son chant, mais également sonore de timbre. Il est si peu défiant et si curieux, qu'il pénètre à travers la feuillée jusque dans la loge du pipeur. Il voltige et chante dans les bois jusqu'à la nuit serrée, et c'est un des derniers oiseaux, avec le rouge-gorge et le merle, qu'on y entende après le coucher du soleil;

il est aussi un des premiers éveillés, le matin : cependant ce n'est pas pour le plaisir de la société ; car il aime à se tenir seul, hors le temps des amours ; et les mâles en été se poursuivent et se chassent avec vivacité.

L'espèce en est assez répandue en Europe ; Belon dit qu'il est connu partout. Cependant s'il résiste à nos hivers, ceux du Nord sont trop rigoureux pour son tempérament. Linnæus témoigne qu'il est peu commun en Suède. Au reste, les noms qu'on lui donne en différents pays suffiroient pour le faire connoître. Frisch l'appelle *roitelet de haies d'hiver*, Schwenckfeld, *roitelet de neige*. Dans quelques unes de nos provinces, on le nomme *roi de froidure*. Un de ses noms allemands signifie qu'il se glisse dans les branchages ; c'est aussi ce que désigne le nom de *dikesmouler* qu'on lui donne en Angleterre, suivant Gesner, et celui de *perchiachagia* qu'il porte en Sicile. Dans l'Orléanois, on l'appelle *ratereau* ou *ratillon*, parce qu'il pénètre et court comme un petit rat dans les buissons. Enfin le nom de *bœuf* qu'il porte dans plusieurs provinces lui est donné par antiphrase à cause de son extrême petitesse.

Cet oiseau de notre continent paroît avoir deux représentants dans l'autre : le *roitelet* ou *troglydite de Buénos-Ayres*, donné dans les planches enluminées, n° 750. fig. 2 ; et le *troglydite de la Louisiane*, même planche, fig. 1. Le premier, avec la même grandeur et les mêmes couleurs, seulement un peu plus tranchées et plus distinctes, pourroit être regardé comme une variété de celui d'Europe. M. Commerson, qui l'a vu à Buénos-Ayres, ne dit rien autre chose de ses

habitudes naturelles, sinon qu'on le voit sur l'une et l'autre rive du fleuve de la Plata, et qu'il entre de lui-même dans les vaisseaux pour y chasser aux mouches.

Le second est d'un tiers plus grand que le premier; il a la poitrine et le ventre d'un fauve jaunâtre, une petite raie blanche derrière l'œil; le reste du plumage sur la tête, le dos, les ailes, et la queue, de la même couleur, et marbré de même que celui de notre troglodyte. Le P. Charlevoix loue le chant du troglodyte ou roitelet du Canada, qui probablement est le même que celui de la Louisiane.

LE ROITELET¹.

Motacilla regulus. GMEL.

C'EST ici le vrai roitelet, comme nous l'avons très bien prouvé. On auroit toujours dû l'appeler ainsi, et c'est par une espèce d'usurpation, fort ancienne à la vérité, que le troglodyte s'étoit approprié ce nom; mais enfin nous le rétablissons aujourd'hui dans ses droits. Son titre est évident; il est roi, puisque la nature lui a donné une couronne, et le diminutif ne convient à aucun autre de nos oiseaux d'Europe autant qu'à celui-ci, puisqu'il est le plus petit de tous. Le roitelet est si petit qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires, qu'il s'échappe facilement de toutes les cages, et que lorsqu'on le lâche dans une

1. N° 651, fig. 5, où cet oiseau est représenté sous les noms de *souci* et de *poul*.

chambre que l'on croit bien fermée, il disparoît au bout d'un certain temps, et se fond en quelque sorte, sans qu'on en puisse trouver la moindre trace; il ne faut, pour le laisser passer, qu'une issue presque invisible. Lorsqu'il vient dans nos jardins, il se glisse subtilement dans les charmilles : et comment ne le perdrait-on pas bientôt de vue? la plus petite feuille suffit pour le cacher. Si l'on veut se donner le plaisir de le tirer, le plomb le plus menu seroit trop fort; on ne doit y employer que du sable très fin, surtout si l'on se propose d'avoir sa dépouille bien conservée. Lorsqu'on est parvenu à le prendre, soit aux gluaux, soit avec le trébuchet des mésanges, ou bien avec un filet assez fin, on craint de trop presser dans ses doigts un oiseau si délicat; mais, comme il n'est pas moins vif, il est déjà loin qu'on croit le tenir encore. Son cri aigu et perçant est celui de la sauterelle, qu'il ne surpasse pas de beaucoup en grosseur¹. Aristote dit qu'il chante agréablement; mais il y a toute apparence que ceux qui lui avoient fourni ce fait avoient confondu notre roitelet avec le troglodyte; d'autant plus que, de son aveu, il y avoit dès lors confusion de noms entre ces deux espèces. La femelle pond six ou sept œufs, qui ne sont guère plus gros que des pois, dans un petit nid fait en boule creuse, tissu solidement de mousse et de toile d'araignée, garni en dedans du duvet le plus doux, et dont l'ouverture est dans le flanc; elle l'établit le plus souvent dans les forêts, et quelquefois dans les ifs et les charmilles de nos jardins, ou sur des pins à portée de nos maisons.

1. Ce chant n'est pas fort harmonieux, si Gesner l'a bien entendu et bien rendu; car il l'exprime ainsi : *zul, zil, zalp.*

Les plus petits insectes font la nourriture ordinaire de ces très petits oiseaux : l'été, ils les attrapent lestement en volant ; l'hiver, ils les cherchent dans leurs retraites, où ils sont engourdis, demi-morts, et quelquefois morts tout-à-fait. Ils s'accoutument aussi de leur larve et de toutes sortes de vermisseeux. Ils sont si habiles à trouver et à saisir cette proie, et ils en sont si friands, qu'ils s'en gorgent quelquefois jusqu'à étouffer. Ils mangent pendant l'été de petites baies, de petites graines, telles que celles du fenouil. Enfin on les voit aussi fouiller le terreau qui se trouve dans les vieux saules, et d'où ils savent apparemment tirer quelque parcelle de nourriture. Je n'ai jamais trouvé de petites pierres dans leur gésier.

Les roïtelets se plaisent sur les chênes, les ormes, les pins élevés, les sapins, les genévriers, etc. On les voit en Silésie l'été comme l'hiver, et toujours dans les bois, dit Schwenckfeld ; en Angleterre, dans les bois qui couvrent les montagnes ; en Bavière, en Autriche, ils viennent l'hiver aux environs des villes, où ils trouvent des ressources contre la rigueur de la saison. On ajoute qu'ils volent par petites troupes, composées non seulement d'oiseaux de leur espèce, mais d'autres petits oiseaux qui ont le même genre de vie, tels que grimpereaux, torche-pots, mésanges, etc. D'un autre côté, M. Salerne nous dit que, dans l'Orléanois, ils vont ordinairement deux à deux pendant l'hiver, et qu'ils se rappellent lorsqu'ils ont été séparés. Il faut donc qu'ils aient des habitudes différentes en différents pays, et cela ne me paroît pas absolument impossible, parce que les habitudes sont relatives aux circonstances ; mais il est encore moins im-

possible que les auteurs soient tombés dans quelque méprise. En Suisse, on n'est pas bien sûr qu'ils restent tout l'hiver : du moins on sait que, dans ce pays et en Angleterre, ils sont des derniers à disparaître. Il est certain qu'en France nous les voyons beaucoup plus l'automne et l'hiver que l'été, et qu'il y a plusieurs de nos provinces où ils ne nichent jamais ou presque jamais.

Ces petits oiseaux ont beaucoup d'activité et d'agilité; ils sont dans un mouvement presque continu, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimpant sur les arbres, se tenant indifféremment dans toutes les situations, et souvent les pieds en haut comme les mésanges, furetant dans toutes les gerçures de l'écorce, en tirant le petit gibier qui leur convient, ou le guettant à la sortie. Pendant les froids, ils se tiennent volontiers sur les arbres toujours verts, dont ils mangent la graine; souvent même ils se perchent sur la cime de ces arbres¹ : mais il ne paroît pas que ce soit pour éviter l'homme; car, en beaucoup d'autres occasions, ils se laissent approcher de très près. L'automne ils sont gras, et leur chair est un fort bon manger, autant qu'un si petit morceau peut être bon. C'est alors qu'on en prend communément à la pipée, et il faut qu'on en prenne beaucoup aux environs de Nuremberg, puisque les marchés publics de cette ville en sont garnis.

Les roitelets sont répandus non seulement en Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie, et probablement jusqu'en Espagne; mais encore en Asie, jusqu'au Ben-

1. On en voit l'hiver sur les picéas et autres arbres toujours verts du Jardin du Roi : mais ils n'y ont jamais niché.

gale, et même en Amérique, depuis les Antilles jusqu'au nord de la Nouvelle-Angleterre, suivant M. Edwards, pl. CCLIV¹; d'où il suit que ces oiseaux, qui, à la vérité, fréquentent les contrées septentrionales, mais qui d'ailleurs ont le vol très court, ont passé d'un continent à l'autre; et ce seul fait bien avéré seroit un indice de la grande proximité des deux continents du côté du nord. Dans cette supposition, il faut convenir que le roitelet, si petit, si foible en apparence, et qui, dans la construction de son nid, prend tant de précautions contre le froid, est cependant très fort non seulement contre le froid, mais contre toutes les températures excessives, puisqu'il se soutient dans des climats si différents.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans son plumage c'est sa belle couronne aurore, bordée de noir de chaque côté, laquelle il sait faire disparaître et cacher sous les autres plumes par le jeu des muscles de la tête; il a une raie blanche qui, passant au dessus des yeux, entre la bordure noire de la couronne et un autre trait noir sur lequel l'œil est posé, donne plus de caractère à la physionomie; il a le reste du dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes, d'un brun olivâtre; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs; le tour du bec blanchâtre, donnant naissance à quelques moustaches noires; les penes des ailes

1. Sa carrière seroit encore bien plus étendue, s'il étoit vrai qu'on le trouvât dans les terres Magellaniques, comme il est dit dans les *Navigations aux terres australes*, tome II, page 38 : mais on n'est pas fondé à assurer que l'espèce de roitelet dont il est question dans ce passage soit la même que celle de cet article.

brunes, bordées extérieurement de jaune olivâtre ; cette bordure interrompue vers le tiers de la penne par une tache noire dans la sixième, ainsi que dans les suivantes, jusqu'à la quinzième, plus ou moins ; les couvertures moyennes et les grandes les plus voisines du corps, pareillement brunes, bordées de jaune olivâtre, et terminées de blanc sale, d'où résultent deux taches de cette dernière couleur sur chaque aile ; les pennes de la queue gris brun, bordées d'olivâtre ; le fond des plumes noirâtre, excepté sur la tête, à la naissance de la gorge et au bas des jambes ; l'iris noisette, et les pieds jaunâtres. La femelle a la couronne d'un jaune pâle, et toutes les couleurs du plumage plus foibles, comme c'est l'ordinaire.

Le roitelet de Pensylvanie, dont M. Edwards nous a donné la figure et la description, pl. CCLIV, ne diffère de celui-ci que par de légères nuances, et trop peu pour constituer, je ne dis pas une espèce, mais une simple variété. La plus grande différence est dans la couleur des pieds, qu'il a noirâtres.

M. Brisson dit que dans notre roitelet la première plume de chaque aile est extrêmement courte : mais ce n'est point une penne, elle n'en a pas la forme ; elle n'est point implantée de même, et n'a pas le même usage : elle naît de l'extrémité d'une espèce de doigt qui termine l'os de l'aile, comme il naît une autre plume semblable à celle-ci d'une autre espèce de doigt qui se trouve à l'articulation suivante¹.

Le roitelet pèse de quatre-vingt-seize à cent vingt grains.

1. On peut appliquer cette remarque à beaucoup d'autres espèces

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, cinq lignes, noir, ayant les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe, et la pièce inférieure un peu plus courte; chaque narine située près de la base du bec, et recouverte par une seule plume à barbes longues et roides, qui s'appliquent dessus; tarse, sept lignes et demie; doigt extérieur adhérent à celui du milieu par ses deux premières phalanges; ongle postérieur, presque double des autres; vol, six pouces; queue, dix-huit lignes, composée de douze penes, dont les deux intermédiaires et les deux extérieures sont plus courtes que les autres, en sorte que la queue se partage en deux parties égales. l'une et l'autre étagées; elle dépasse les ailes de six lignes: le corps plumé n'a pas un pouce de long.

Langue cartilagineuse, terminée par de petits filets; œsophage, quinze lignes, se dilatant et formant une petite poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculueux, doublé d'une membrane sans adhérence, et recouvert par le foie; tube intestinal, cinq pouces; une vésicule du fiel; point de *cæcum*.

Variétés du Roitelet.

I.

LE ROITELET RUBIS.

Motacilla calendula, GMEL.

Je ne puis m'empêcher de regarder cet oiseau de Pensylvanie comme une variété de grandeur dans l'es-d'oiseaux, dont on a dit qu'ils avoient la première penne de l'aile extrêmement courte.

pèce de notre roitelet. A la vérité, sa couronne est un peu différente, et dans sa forme, et dans sa couleur; elle est plus arrondie, d'un rouge plus franc, plus décidé, et dont l'éclat le dispute au rubis; de plus, elle n'est point bordée par une zone noire. Le roitelet rubis a en outre le dessous du corps d'un olivâtre plus foncé sur les parties antérieures, plus clair sur le croupion, sans aucun mélange de jaune; une teinte de cette dernière couleur sur la partie inférieure du corps, plus foncée sur la poitrine. Mais sa plus grande différence est celle de la taille, étant plus gros, plus pesant dans la raison de onze à huit. Quant au reste, ces deux oiseaux se ressemblent à quelques nuances près, je veux dire dans ce que laissent voir des oiseaux morts et desséchés: car les mœurs, les allures, les habitudes naturelles du roitelet rubis, nous sont inconnues; et si jamais on découvre qu'elles sont les mêmes que celles de notre roitelet, c'est alors qu'il sera bien décidé que ces deux oiseaux sont de la même espèce.

Dans la race du roitelet rubis, la couronne appartient au mâle exclusivement, et l'on en chercheroit en vain quelque vestige sur la tête de la femelle: mais elle a d'ailleurs à peu près le même plumage que son mâle; et de plus elle est exactement de même poids.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, cinq lignes et demie; vol, six pouces et demi; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six; queue, dix-huit, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ un demi-pouce.

On peut rapporter à cette variété l'individu que

M. Lebeau a trouvé à la Louisiane, et qui a le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne craquoise. A la vérité, ses dimensions relatives sont un peu différentes, mais point assez, ce me semble, pour constituer une nouvelle variété, et d'autant moins que, dans tout le reste, ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup, et que tous deux appartiennent au même climat.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, six lignes; queue, vingt-une lignes, dépassant les ailes de huit à neuf lignes.

II.

LE ROITELET A TÊTE ROUGE.

C'est celui que le voyageur Kolbe a vu au cap de Bonne-Espérance; et quoique ce voyageur ne l'ait pas décrit assez complètement, néanmoins il en a assez dit pour qu'on puisse le regarder, 1° comme une variété de climat, puisqu'il appartient à l'extrémité méridionale de l'Afrique; 2° comme une variété de grandeur, puisque, suivant Kolbe, il surpasse en grosseur notre mésange bleue, qui surpasse elle-même notre roitelet; 3° comme une variété de plumage, puisqu'il a les ailes noires et les pieds rougeâtres, en quoi il diffère sensiblement de notre roitelet.

II.

C'est ici, ce me semble, la place de cet oiseau envoyé de Groenland à M. Muller, sous le nom de *mésange grise couronnée d'écarlate*, et dont il ne dit que deux mots.

LE ROITELET-MÉSANGE¹.

CETTE espèce, qui est de Cayenne, fait la nuance par son bec court entre le roitelet et les mésanges; elle est encore plus petite que notre roitelet : elle se trouve dans l'Amérique chaude; en quoi elle diffère de notre roitelet, qui se plaît dans des climats plus tempérés, et qui même n'y paroît qu'en hiver. Le roitelet-mésange se tient sur les arbrisseaux, dans les savanes non noyées, et par conséquent assez près des habitations. Il a une couronne jonquille sur la tête, mais placée plus en arrière que dans le roitelet d'Europe; le reste de la tête d'un brun verdâtre; le dessus du corps et les deux pennes intermédiaires de la queue, verdâtres; les pennes latérales, les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes, brunes, bordées de verdâtre, et les grandes, brunes, sans aucune bordure; la gorge et le devant du cou cendré clair; la poitrine et le ventre verdâtres; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue, et les flancs, d'un jaune foible.

Longueur totale, trois pouces un quart; bec, quatre lignes (il paroît à l'œil beaucoup plus court que celui de notre roitelet); tarse, six lignes, noir; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de dix lignes.

1. N° 708, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *mésange huppée de Cayenne*.

LES MÉSANGES¹.

QUOIQUE Aldrovande ait appliqué particulièrement au roitelet le nom de *parra*, je crois que Pline s'en est servi pour désigner en général nos mésanges, et qu'il regardoit ce genre comme une branche de la famille des pics, famille beaucoup plus étendue selon lui qu'elle ne l'est selon les naturalistes modernes. Voici mes preuves :

1° Pline dit que les pics sont les seuls oiseaux qui fassent leur nid dans des trous d'arbre, et l'on sait que plusieurs espèces de mésanges ont aussi cette habitude.

2° Tout ce qu'il dit de certains pics qui grimpent sur les arbres comme les chats, qui s'accrochent la tête en bas, qui cherchent leur nourriture sous l'écorce, qui la frappent à coups de bec, etc., convient aux mésanges comme aux pics.

3° Ce qu'il dit de certains autres pics qui suspendoient leur nid à l'extrémité des jeunes branches, en sorte qu'aucun quadrupède n'en pouvoit approcher, ne peut convenir qu'à certaines espèces de mésanges, telles que le remiz et la penduline, et point du tout aux pics proprement dits.

1. *Parus, parix, mesanga*; dans quelques cantons d'Italie, *parula*; en d'autres, *parizola, patascio, parruza, zinzin, orbesina, sparuo-zolo*; en allemand, *mayss, mayse, meysslein*; en anglois, *titmouse* (peut-être, dit Ray, parce que ces oiseaux nichent dans des trous de muraille comme les souris); vulgairement en Bourgogne, *quinquères, pique-mouches*; en Provence, *serre fine*.

4° Il est difficile de supposer que Pline n'eût jamais entendu parler du remiz et de la penduline qui suspendent leur nid, puisque l'un des deux au moins nichoit en Italie, comme nous le verrons dans la suite, et il n'est pas moins difficile de supposer que, connoissant ce nid singulier, il n'en ait point parlé dans son *Histoire naturelle*. Or le passage ci-dessus est le seul de son *Histoire naturelle* qui puisse s'y appliquer; donc ce passage ne peut s'entendre que des mésanges considérées comme étant de la famille des pics.

De plus, cette branche de la famille des pics avoit la dénomination particulière de *parra*: car, dans le genre des *parra*, dit Pline, il y en a qui construisent leur nid en boule. et fermé avec tant de soin qu'à peine on en peut découvrir l'entrée; ce qui convient au troglodyte, oiseau qu'on a confondu quelquefois avec le roitelet et les mésanges; et il y en a une autre espèce qui le fait de même en y employant le chanvre ou le lin, ce qui convient à la mésange à longue queue. Puis donc que ce nom de *parra* étoit le nom d'un genre qui embrassoit plusieurs espèces, et que ce qui est connu de plusieurs de ces espèces convient à nos mésanges, il s'ensuit que ce genre ne peut être que celui des mésanges; et cela est d'autant plus vraisemblable que le nom d'*argatilis*, donné par Pline à l'une de ces espèces, a tant de rapport avec le nom grec *agithalos*, donné par Aristote aux mésanges, qu'on ne peut s'empêcher de le regarder comme le même mot un peu défiguré par les copistes; d'autant plus que Pline ne parle point ailleurs de l'*aigithalos*, quoiqu'il connût très bien les ouvrages d'Aristote, et

quoiqu'il les eût consultés expressément en composant son dixième livre qui roule sur les oiseaux. Ajoutez à cela que le nom d'*argatilis* n'a été appliqué par les auteurs à aucun oiseau, que je sache, autre que celui dont il est ici question, et qui, par toutes les raisons ci-dessus, semble ne pouvoir être qu'une mésange.

Quelques uns ont confondu les mésanges avec les guêpiers, parce que comme les guêpiers elles sont *apivores*, c'est-à-dire qu'elles mangent les abeilles. On les a confondues encore avec les tette-chèvres à cause de la ressemblance des noms grecs *aigithalos*, *aigothèlas*; mais Gesner soupçonne à ces deux noms si ressemblants une étymologie toute différente : d'ailleurs les mésanges n'ont jamais été ni pu être accusées de téter les chèvres.

Tous les oiseaux de cette famille sont foibles en apparence, parce qu'ils sont très petits; mais ils sont en même temps vifs, agissants, et courageux : on les voit sans cesse en mouvement; sans cesse ils voltigent d'arbre en arbre; ils sautent de branche en branche; ils grimpent sur l'écorce; ils gravissent contre les murailles; ils s'accrochent, se suspendent de toutes les manières, souvent même la tête en bas, afin de pouvoir fouiller dans toutes les petites fentes, et y chercher les vers, les insectes ou les œufs. Ils vivent aussi de graines; mais au lieu de les casser dans leur bec, comme font les linottes et les chardonnerets, presque toutes les mésanges les tiennent assujetties sous leurs petites serres, et les percent à coups de bec; elles percent de même les noisettes, les avan-

des¹, etc. Si on leur suspend une noix au bout d'un fil, elles s'accrocheront à cette noix et en suivront les oscillations ou balancements sans lâcher prise, sans cesser de la becqueter. On a remarqué qu'elles ont les muscles du cou très robustes et le crâne très épais; ce qui explique une partie de leurs manœuvres : mais, pour les expliquer toutes, il faut supposer qu'elles ont aussi beaucoup de force dans les muscles des pieds et des doigts.

La plupart des mésanges d'Europe se trouvent dans nos climats en toute saison, mais jamais en aussi grand nombre que sur la fin de l'automne, temps où celles qui se tiennent l'été dans les bois ou sur les montagnes² en sont chassées par le froid, les neiges, et sont forcées de venir chercher leur subsistance dans les plaines cultivées et à portée des lieux habités³. Durant la mauvaise saison, et même au commencement du printemps, elles vivent de quelques graines sèches, de quelques dépoilles d'insectes qu'elles trouvent en furetant sur les arbres; elles pincent aussi les boutons naissants et s'accommodent des œufs de chenilles, notamment de ceux que l'on voit autour des petites branches, rangés comme une

1. Comme cet exercice est un peu rude, et qu'à la longue il les rend aveugles, selon M. Frisch, on recommande d'écraser les noisettes, le chènevis, en un mot, tout ce qui est dur, avant de le leur donner.

2. La mésange à longue queue, selon Aristote, la charbonnière, la petite bleue, la noire, et la huppée, selon les modernes.

3. Les uns prétendent qu'elles se retirent alors dans les sapinières; d'autres assurent qu'elles ne font que passer dans les pays où elles trouvent de la neige, et qu'elles se portent vers le midi. Ce dernier avis me paroît le plus probable.

suite d'anneaux ou de tours de spirale : enfin elles cherchent dans la campagne de petits oiseaux morts ; et si elles en trouvent de vivants affoiblis par la maladie, embarrassés dans des pièges, en un mot, sur qui elles aient de l'avantage, fussent-ils de leur espèce, elles leur percent le crâne et se nourrissent de leur cervelle : et cette cruauté n'est pas toujours justifiée par le besoin, puisqu'elles se la permettent lors même qu'elle leur est inutile ; par exemple, dans une volière où elles ont en abondance la nourriture qui leur convient. Pendant l'été elles mangent, outre les amandes, les noix, les insectes, etc., toutes sortes de noyaux, des châtaignes, de la faine, des figes, du chènevis, du panis, et autres menues graines⁴. On a remarqué que celles que l'on tient en cage sont avides de sang, de viande gâtée, de graisse rance et de suif fondu, ou plutôt brûlé par la flamme de la chandelle ; il semble que leur goût se déprave dans l'état de domesticité.

En général toutes les mésanges, quoique un peu féroces, aiment la société de leurs semblables, et vont par troupes plus ou moins nombreuses. Lorsqu'elles ont été séparées par quelque accident, elles se rappellent mutuellement et sont bientôt réunies ; cependant elles semblent craindre de s'approcher de trop près : sans doute que jugeant des dispositions de leurs semblables par les leurs propres, elles sentent qu'elles ne doivent pas s'y fier ; telle est la société

1. Quelques uns prétendent que les mésanges ne digèrent ni la navette ni le millet. fussent-ils ramollis par la cuisson. Cependant M. le vicomte de Querhoent, qui a élevé de ces oiseaux, assure qu'il ne les nourrissoit qu'avec du chènevis et du mil.

des méchants. Elles se livrent avec moins de défiance à des unions plus intimes qui se renouvellent chaque année au printemps, et dont le produit est considérable; car c'est le propre des mésanges d'être plus fécondes qu'aucun autre genre d'oiseaux¹, et plus qu'en raison de leur petite taille. On seroit porté à croire qu'il entre dans leur organisation une plus grande quantité de matière vivante, et que l'on doit attribuer à cette surabondance de vie leur grande fécondité, comme aussi leur activité, leur force, et leur courage. Aucun autre oiseau n'attaque la chouette plus hardiment; elles s'élancent toujours les premières, et cherchent à lui crever les yeux. Leur action est accompagnée d'un renflement de plumes, d'une succession rapide d'attitudes violentes et de mouvements précipités, qui expriment avec énergie leur acharnement et leur petite fureur. Lorsqu'elles se sentent prises, elles mordent vivement les doigts de l'oiseleur, les frappent à coups de bec redoublés, et rappellent à grands cris les oiseaux de leur espèce, qui accourent en foule, se prennent à leur tour, et en font venir d'autres qui se prendront de même. Aussi M. Lottinger assure-t-il que, sur les montagnes de Lorraine, lorsque le temps est favorable, c'est-à-dire par le brouillard, il ne faut qu'un appeau, une petite loge et un bâton fendu, pour en prendre quarante ou cinquante douzaines dans une matinée². On les prend

1. Cela est si connu en Angleterre, qu'il a passé en usage de donner le nom de *mésange* à toute femme qui est à la fois très petite et très féconde.

2. Selon M. Frisch, on n'en prend qu'une centaine dans un jour, à une certaine chasse qu'on appelle, aux environs de Naremburg. *la*

encore en grand nombre, soit au trébuchet¹, soit au petit filet d'alouettes, soit au lacet, ou au collet, ou aux gluaux, ou avec la reginglette, ou même en les enivrant, comme faisoient les anciens, avec de la farine délayée dans du vin². Voilà bien des moyens de destruction employés contre de petits oiseaux, et presque tous employés avec succès. La raison est que ceux qui élèvent des abeilles ont grand intérêt à détruire les mésanges, parce qu'elles font une grande consommation de ces insectes utiles, surtout quand elles ont des petits³ : et d'ailleurs elles ont trop de vivacité pour ne pas donner dans tous les pièges, surtout au temps de leur arrivée ; car elles sont alors très peu sauvages. Elles se tiennent dans les buissons, voltigent autour des grands chemins, et se laissent ap-

grande chasse aux trébuchets. Elle se fait par le moyen d'une loge triangulaire, établie sur trois grands sapins qui servent de colonnes : chaque face de cette loge est percée d'une espèce de fenêtre, sur laquelle on pose un trébuchet ; chaque fenêtre a le sien, chaque trébuchet a sa chanterelle, et l'oiseleur est au centre, ayant l'œil sur le tout, et rappelant lui-même avec un appeau qui se fait entendre de loin. (*Frisch*, tome I, classe II, division première.)

Cet auteur ajoute que l'on ne prend guère de mésanges huppées et de mésanges à longue queue dans les trébuchets.

1. Il y a des trébuchets en cage, et ceux faits avec le sureau et les deux tuiles appuyées l'une contre l'autre, un épi entre deux, la claie, la brandonnée, etc.

2. Cette pâtée leur donne des étourdissements ; elles tombent, se débattent, font effort pour s'envoler, retombent encore, et amusent les spectateurs par la variété bizarre de leurs mouvements et de leurs attitudes.

3. D'autres disent que c'est l'hiver qu'elles en détruisent le plus, parce que les abeilles étant alors moins vives, elles redoutent moins leur aiguillon, et les attrapent plus facilement en volant.

procher ; mais bientôt elles acquièrent de l'expérience et deviennent un peu plus défiantes.

Elles pondent jusqu'à dix-huit et vingt œufs, plus ou moins : les unes dans des trous d'arbre, se servant de leur bec pour arrondir, lisser, façonner ces trous à l'intérieur, et leur donner une forme convenable à leur destination ; les autres dans des nids en boule, et d'un volume très disproportionné à la taille d'un si petit oiseau. Il semble qu'elles aient compté leurs œufs avant de les pondre ; il semble aussi qu'elles aient une tendresse anticipée pour les petits qui en doivent éclore : cela paroît aux précautions affectionnées qu'elles prennent dans la construction du nid, à l'attention prévoyante qu'ont certaines espèces de le suspendre au bout d'une branche, au choix recherché des matériaux qu'elles y emploient, tels qu'herbes menues, petites racines, mousse, fil, crin, laine, coton, plumes, duvet, etc. Elles viennent à bout de procurer la subsistance à leur nombreuse famille ; ce qui suppose non seulement un zèle, une activité infatigables, mais beaucoup d'adresse et d'habileté dans leur chasse : souvent on les voit revenir au nid ayant des chenilles dans le bec. Si d'autres oiseaux attaquent leur géniture, elles la défendent avec intrépidité, fondent sur l'ennemi, et, à force de courage, font respecter la foiblesse.

Toutes les mésanges du pays ont des marques blanches autour des yeux ; le doigt extérieur uni par sa base au doigt du milieu, et celui-ci de très peu plus long que le doigt postérieur ; la langue comme tronquée et terminée par des filets : presque toutes sont

très fournies de plumes sous le croupion ; toutes , excepté la bleue , ont la tête noire ou marquée de noir ; toutes , excepté celle à longue queue , ont les pieds de couleur plombée. Mais ce qui caractérise plus particulièrement les oiseaux de cette famille , c'est leur bec , qui n'est point en alène , comme l'ont dit quelques méthodistes , mais en cône court , un peu aplati par les côtés ; en un mot , plus fort et plus court que celui des fauvettes , et souvent ombragé par les plumes du front , qui se relèvent et reviennent en avant : ce sont leurs narines recouvertes par d'autres plumes plus petites et immobiles : enfin ce sont surtout leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Il n'est pas inutile de remarquer que les mésanges ont quelques traits de conformité avec les corbeaux , les pics , et même les pies-grièches , dans la force relative de leur bec et de leurs petites serres , dans les moustaches qu'elles ont autour du bec , dans leur appétit pour la chair , dans leur manière de déchirer leurs aliments en morceaux pour les manger , et même , dit-on , dans leurs cris et dans leur manière de voler : mais on ne doit point pour cela les rapporter au même genre , comme a fait M. Kramer ; il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur ces oiseaux , il ne faut que les voir grimper sur les arbres , examiner leur forme extérieure , leurs proportions , et réfléchir sur leur prodigieuse fécondité , pour se convaincre qu'une mésange n'est rien moins qu'un corbeau. D'ailleurs , quoique les mésanges se battent et s'entre-dévorent quelquefois , surtout certaines espèces qui ont l'une pour l'autre une antipathie marquée¹ , elles vivent

1. Telles sont la charbonnière et la nonnette cendrée. Voyez Jour-

aussi quelquefois en bonne intelligence entre elles et même avec des oiseaux d'une autre espèce ; et l'on peut dire qu'elles ne sont pas essentiellement cruelles, comme les pies-grièches, mais seulement par accès et dans certaines circonstances qui ne sont pas toutes bien connues. J'en ai vu qui, bien loin d'abuser de leur force, le pouvant faire sans aucun risque, se sont montrées capables de la sensibilité et de l'intérêt que la foiblesse devrait toujours inspirer au plus fort. Ayant mis dans la cage où étoit une mésange bleue deux petites mésanges noires, prises dans le nid, la bleue les adopta pour ses enfants, leur tint lieu d'une mère tendre, et partagea avec eux sa nourriture ordinaire, avec grand soin de leur casser elle-même les graines trop dures qui s'y trouvoient mêlées : je doute fort qu'une pie-grièche eût fait cette bonne action.

Ces oiseaux sont répandus dans tout l'ancien continent, depuis le Danemarck et la Suède jusqu'au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe en a vu, dit-il, six espèces entre autres, savoir : la charbonnière, la nonnette cendrée, la bleue, celle à tête noire, celle à longue queue, et le roitelet qu'il a pris pour une mésange, « tous oiseaux chantant joliment, selon ce voyageur, et, comme les serins de Canarie, se mêlant avec ces oiseaux, et formant avec eux de magnifiques concerts sauvages¹. » Nos connoisseurs pré-

nal de physique, août 1776. On y dit encore que si l'on met successivement plusieurs mésanges dans une même cage, la première domiciliée se jette sur les nouvelles venues, leur fait la loi, et si elle peut en venir à bout, les tue, et leur mange la cervelle.

1. Voyez la *Description du cap de Bonne-Espérance*, partie III, chap. xix, page 165. J'avoue que j'ai peu de confiance à cette observation, où Kolbe, au lieu de dire ce qu'il a vu, semble copier ce qu'il

tendent qu'elles chantent aussi très bien en Europe ; ce qu'il faut entendre de leur chant de printemps, je veux dire de leur chant d'amour, et non de ce cri désagréable et rauque qu'elles conservent toute l'année, et qui leur a fait donner, à ce que l'on prétend, le nom de *serrurier*⁴. Les mêmes connoisseurs ajoutent qu'elles sont capables d'apprendre à siffler des airs ; que les jeunes, prises un peu grandes, réussissent beaucoup mieux que celles qu'on élève à la brochette², qu'elles se familiarisent promptement, et qu'elles commencent à chanter au bout de dix ou douze jours : enfin ils disent que ces oiseaux sont fort sujets à la goutte, et ils recommandent de les tenir chaudement pendant l'hiver.

Presque toutes les mésanges font des amas et des provisions, soit dans l'état de liberté, soit dans la volière. M. le vicomte de Querhoent en a vu souvent plusieurs de celles à qui il avoit coupé les ailes prendre dans leur bec trois ou quatre grains de panis avec un grain de chènevis³, et grimper d'une vitesse singulière au haut de la tapisserie où elles avoient établi leur magasin : mais il est clair que cet instinct d'a-

a lu dans les naturalistes, se permettant seulement de dire que les mésanges chantent comme les serins, au lieu que, suivant les auteurs, elles chantent plutôt comme les pinsons.

1. Je ne suis point de l'avis des auteurs sur ce point ; car le nom de *serrurier* ayant été donné aux pies, non à cause de leur cri, mais parce qu'ils ont coutume de frapper les arbres de leur bec, il me paroît raisonnable de croire que c'est parce que les mésanges ont la même habitude qu'on leur a aussi donné le même nom.

2. Tout le monde s'accorde à dire que les petites mésanges, prises dans le nid, s'élèvent difficilement.

3. Frisch dit à peu près la même chose de la nonnette cendrée.

masser, d'entasser les provisions, est un instinct d'avarice et non de prévoyance, du moins pour celles qui ont coutume de passer l'été sur les montagnes, et l'hiver dans les plaines. On a aussi remarqué qu'elles cherchent toujours les endroits obscurs pour se coucher; elles semblent vouloir percer les planches ou la muraille pour s'y pratiquer des retraites, toutefois à une certaine hauteur; car elles ne se posent guère à terre, et ne s'arrêtent jamais long-temps au bas de la cage. M. Hébert a observé quelques espèces qui passent la nuit dans des arbres creux: il les a vues plusieurs fois s'y jeter brusquement, après avoir regardé de tous côtés, et, pour ainsi dire, reconnu le terrain; et il a essayé inutilement de les faire sortir en introduisant un bâton dans les mêmes trous où il les avoit vues entrer: il pense qu'elles reviennent chaque jour au même gîte; et cela est d'autant plus vraisemblable, que ce gîte est aussi le magasin où elles resserrent leurs petites provisions. Au reste, tous ces oiseaux dorment assez profondément, et la tête sous l'aile, comme les autres. Leur chair est en général maigre, amère, et sèche, et par conséquent un fort mauvais manger; cependant il paroît qu'il y a quelques exceptions à faire¹.

Les plus grandes de toutes les mésanges sont, parmi les espèces d'Europe, la charbonnière et la moustache; et parmi les étrangères, la mésange bleue des Indes, et la huppée de la Caroline: chacune

1. Gesner dit qu'on en mange en Suisse; mais il avoue que ce n'est rien moins qu'un bon morceau: le seul Schwenckfeld est d'avis que c'est une viande qui n'est ni de mauvais goût ni de mauvais suc, en automne et en hiver.

d'elle pèse environ une once. Les plus petites de toutes sont la mésange à tête noire, celle à longue queue, la nonnette cendrée, la penduline, et la mésange à gorge jaune, lesquelles ne pèsent chacune que deux à trois gros.

Nous commencerons l'histoire particulière des différentes espèces par celles qui se trouvent en Europe, ayant soin d'indiquer les propriétés caractéristiques de chacune; après quoi nous passerons aux espèces étrangères; nous tâcherons de démêler, parmi les espèces européennes, celles avec qui chacune de ces étrangères aura plus de rapports: nous renverrons les fausses mésanges (j'appelle ainsi les oiseaux qu'on a mal à propos rapportés à cette classe), nous les renverrons, dis-je, dans les classes auxquelles ils nous ont paru tenir de plus près; par exemple, la quinzième mésange de M. Brisson aux figuiers, la dix-septième aux roitelets, etc.; enfin nous tâcherons de rapporter à leur véritable espèce de simples variétés dont on a fait mal à propos autant d'espèces séparées.

LA CHARBONNIÈRE, OU GROSSE MÉSANGE¹.

Palus major. L.

J'É ne sais pourquoi Belon s'est persuadé que « cette espèce ne se pendoit pas tant aux branches que les

1. *Mezange, mésange, mezenge, mézenge, marenge, mésengère, musangère*, selon Coigrave; en Provence, *bezenge, serrurier*; en Pi-

autres; » car j'ai eu occasion d'observer un individu qui se pençoit sans cesse aux bâtons de la partie supérieure de sa cage, et qui, étant devenu malade, s'accrocha à ces mêmes bâtons, la tête en bas, et resta dans cette situation pendant toute sa maladie, jusqu'à sa mort inclusivement, et même après sa mort.

Je me suis aussi convaincu par moi-même que la charbonnière en cage perce quelquefois le crâne aux jeunes oiseaux qu'on lui présente, et qu'elle se repaît avidement de leur cervelle. M. Hébert s'est assuré du même fait à peu près, en mettant en expérience dans une cage un rouge-gorge avec huit ou dix charbonnières : l'expérience commença à neuf heures du matin ; à midi le rouge-gorge avoit le crâne percé, et les mésanges en avoient mangé toute la cervelle. D'un autre côté, j'ai vu un assez grand nombre de mésanges-charbonnières et autres, toutes prises à la pipée, lesquelles avoient vécu plus d'un an dans la même volière sans aucun acte d'hostilité ; et, dans le moment où j'écris, il existe une charbonnière vivant depuis six mois en bonne intelligence avec des charbonnerets et des tarins, quoique l'un des tarins ait été malade dans cet intervalle, et que, par son état

cardie, *mesingle* ou *mesangle*; en Savoie, *mayenche*, autrement *lardère*; en Sologne, *arderelle*, *arderolette*, *ardezelle*; ailleurs, *lardelles*, *larderelles*; et encore, *patron des maréchaux*, selon moi, par la même raison qu'on a donné aux pics le nom de *serrurier*; en Poitou, Saintonge et Berry, *ceudrille*; en Bourbonnois, *croque-abeilles*; ailleurs, *charbonnier*, *pinsonné*, *pinsonnière*, *mésange*, *nonnette*, *moineton* ou *petit moine*.

Il ne faut pas confondre ce charbonnier-ci avec celui du Bugey, qui, comme on l'a dit plus haut, est un rossignol de murailles.

d'affoiblissement, il lui ait offert plus d'une occasion facile de satisfaire sa voracité.

Les charbonnières se tiennent sur les montagnes et dans les plaines, sur les buissons, dans les taillis, dans les vergers, et dans les grands bois; cependant M. Lottinger m'assure qu'elles se plaisent davantage sur les montagnes. Le chant ordinaire du mâle, celui qu'il conserve toute l'année, et qu'il fait entendre surtout la veille des jours de pluie, ressemble au grincement d'une lime ou d'un verrou, et lui a valu, dit-on, le nom de *serrurier*; mais au printemps il prend une autre modulation, et devient si agréable et si varié, qu'on ne croiroit pas qu'il vînt du même oiseau. Frisch, M. Guys et plusieurs autres, le comparent à celui du pinson¹, et c'est peut-être la véritable étymologie du nom de *mésange-pinson* donné à cette espèce. D'ailleurs Olinia accorde la préférence à la charbonnière sur toutes les autres pour le talent de chanter et pour servir d'appeau : elle s'apprivoise aisément et si complètement, qu'elle vient manger dans la main, qu'elle s'accoutume, comme le chardonneret, au petit exercice de la galère, et, pour tout dire en un mot, qu'elle pond même en captivité.

Lorsque ces oiseaux sont dans leur état naturel,

1. On nourrit en cage cette mésange en certains pays, dit Aldrovande, à cause de son joli ramage, qu'elle fait entendre presque toute l'année : d'un autre côté, Turner dit que sa chanson du printemps est peu agréable, et que le reste de l'année elle est muette; elle dit, selon les uns, *titigu, titigu, titigu*, et au printemps *stiti, stiti*, etc. En général, les auteurs font souvent de leurs observations particulières et locales autant d'axiomes universels, quelquefois même ils ne font que répéter ce qu'ils ont entendu dire des gens peu instruits; et de là les contradictions.

c'est-à-dire fibres, ils commencent de s'apparier dès les premiers jours de février : ils établissent leur nid dans un trou d'arbre ou de muraille¹; mais ils sont long-temps appariés avant de travailler à le construire, et ils le composent de tout ce qu'ils peuvent trouver de plus doux et de plus mollet. La ponte est ordinairement de huit, dix, et jusqu'à douze œufs blancs avec des taches rousses, principalement vers le gros bout. L'incubation ne passe pas douze jours : les petits nouvellement éclos restent plusieurs jours les yeux fermés; bientôt ils se couvrent d'un duvet rare et fin, qui tient au bout des plumes, et tombe à mesure que les plumes croissent; ils prennent leur volée au bout de quinze jours; et l'on a observé que leur accroissement étoit plus rapide quand la saison étoit pluvieuse; une fois sortis du nid, ils n'y rentrent plus, mais ils se tiennent perchés sur les arbres voisins, se rappelant sans cesse entre eux²; et ils restent ainsi attroupés jusqu'à la nouvelle saison, temps où ils se séparent deux à deux pour former de nouvelles familles. On trouve des petits dans les nids jusqu'à la fin du mois de juin; ce qui indique que les charbonnières font plusieurs pontes : quelques uns disent qu'elles en font trois; mais ne seroit ce pas lorsqu'elles ont été troublées dans la première qu'elles en entreprennent une seconde, etc.³ Avant la première mue on distin-

1. Surtout des murailles de maisons isolées et à portée des forêts; par exemple, de celles des charbonniers, d'où est venu, selon quelques uns, à cette mésange le nom de *charbonnière*.

2. C'est peut-être par un effet de cette habitude du premier âge que les mésanges accourent si vite dès qu'elles entendent la voix de leurs semblables.

gue le mâle, parce qu'il est plus gros et plus colérique. En moins de six mois tous ont pris leur entier accroissement, et quatre mois après la première mue ils sont en état de se reproduire. Suivant Olina, ces oiseaux ne vivent que cinq ans, et, selon d'autres, cet âge est celui où commencent les fluxions sur les yeux, la goutte, etc. ; mais ils perdent leur activité sans perdre leur caractère dur, qu'aigrissent encore les souffrances. M. Linnæus dit qu'en Suède ils se tiennent sur les aunes, et que l'été ils sont fort communs en Espagne.

La charbonnière, n° 5, fig. 1, a sur la tête une espèce de capuchon d'un noir brillant et lustré, qui, devant et derrière, descend à moitié du cou, et a de chaque côté une grande tache blanche presque triangulaire ; du bas de ce capuchon, par devant, sort une bande noire, longue et étroite, qui parcourt le milieu de la poitrine et du ventre, et s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue ; celles-ci sont blanches, ainsi que le bas-ventre ; le reste du dessous du corps, jusqu'au noir de la gorge, est d'un jaune tendre ; un vert d'olive règne sur le dessus du corps, mais cette couleur devient jaune et même blanche en s'approchant du bord inférieur du capuchon : elle s'obscurcit au contraire du côté opposé, et se change en un cendré bleu sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue ; les deux premières plumes de l'aile sont d'un cendré brun sans bordures ; le reste des grandes plumes sont bordées de cendré bleu, et les moyennes d'un vert d'olive qui prend une teinte jaune sur les quatre dernières ; les ailes ont une raie transversale d'un blanc jaunâtre : tout ce qui pa-

roît des pennes de la queue est d'un cendré bleuâtre, excepté la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de la même couleur; le fond des plumes noires est noir, celui des blanches est blanc, celui des jaunes est noirâtre, et celui des olivâtres est cendré. Cet oiseau pèse environ une once.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes et demie, les deux pièces égales, la supérieure sans aucune échancrure; tarse, neuf lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, huit pouces et demi; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

La langue n'est point fixe et immobile, comme quelques uns l'ont cru; l'oiseau la pousse en avant et l'élève parallèlement à elle-même avec une déclinaison suffisante à droite et à gauche, et par conséquent elle est capable de tous les mouvements composés de ces trois principaux: elle est comme tronquée par le bout, et se termine par trois ou quatre filets. M. Frisch croit que la charbonnière s'en sert pour tâter les aliments avant de les manger.

OEsophage, deux pouces et demi, formant une petite poche glanduleuse avant de s'insérer dans le gésier, qui est musculeux et doublé d'une membrane ridée, sans adhérence; j'y ai trouvé de petites graines noires, mais pas une seule petite pierre: intestins, six pouces quatre lignes; deux vestiges de *cæcum*, une vésicule du fiel.

LA PETITE CHARBONNIÈRE.

Parus ater. L.

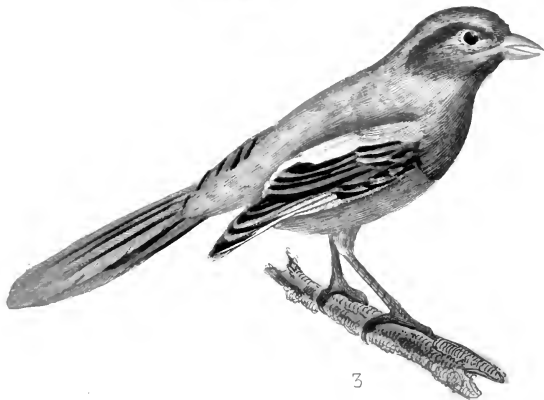
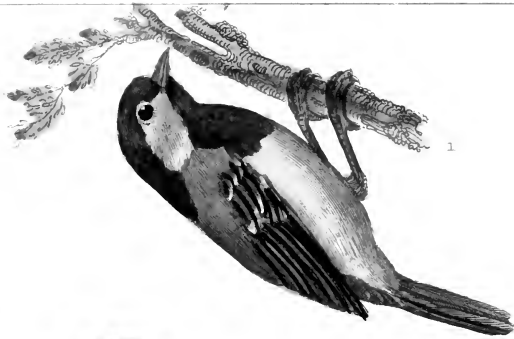
LE NOM de tête-noire (*atricapilla melancoryphos*) a été donné à plusieurs oiseaux, tels que la fauvette à tête noire, le bouvreuil, etc.; mais il paroît que la tête-noire d'Aristote est une mésange; car, suivant ce philosophe, elle pond un grand nombre d'œufs, jusqu'à dix-sept, et même jusqu'à vingt-un; et de plus elle a toutes les autres propriétés des mésanges, comme de nicher sur les arbres, de se nourrir d'insectes, d'avoir la langue tronquée, etc. Ce que le même auteur ajoute d'après un oui-dire assez vague, et ce que Pline répète avec trop de confiance, savoir, que les œufs de cet oiseau sont toujours en nombre impair, tient un peu du roman et de cette superstition philosophique qui de tout temps supposa une certaine vertu dans les nombres, surtout dans les nombres impairs, et qui leur attribua je ne sais quelle influence sur les phénomènes de la nature.

La petite charbonnière diffère de la grande, non seulement par la taille et par son poids, qui est trois ou quatre fois moindre, mais encore par les couleurs du plumage, comme on pourra s'en assurer en comparant les descriptions. M. Frisch dit qu'en Allemagne elle se tient dans les forêts de sapins; mais, en Suède, c'est sur les aunes qu'elle se plaît, suivant M. Linnæus. Elle est la moins défiante de toutes les

mésanges; car non seulement les jeunes accourent à la voix d'une autre mésange, non seulement elles se laissent tromper par l'appéau, mais les vieilles même, qui ont été prises plusieurs fois et qui ont eu le bonheur d'échapper, se reprennent encore et tout aussi facilement dans les mêmes pièges et par les mêmes ruses. Cependant ces oiseaux montrent autant ou plus d'intelligence que les autres dans plusieurs actions qui ont rapport à leur propre conservation ou à celle de la couvée; et comme d'ailleurs ils sont fort courageux, il semble que c'est le courage qui détruit en eux le sentiment de la défiance comme celui de la crainte. S'ils se souviennent de s'être pris dans le filet, au gluau, ils se souviennent aussi qu'ils se sont échappés, et ils se sentent la force ou du moins l'espérance d'échapper encore.

Cette mésange habite les bois, surtout ceux où il y a des sapins et autres arbres toujours verts, les vergers, les jardins; elle grimpe et court sur les arbres comme les autres mésanges, et c'est, après celle à la longue queue, la plus petite de toutes; elle ne pèse que deux gros : du reste, mêmes allures, même genre de vie. Elle a une espèce de coqueluchon noir, terminé de blanc sur le derrière de la tête, et marqué sous les yeux de la même couleur; le dessus du corps cendré, le dessous blanc sale, deux taches blanches transversales sur les ailes, les plumes de la queue et des ailes cendré brun, bordées de gris; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, quatre lignes deux tiers; tarse, sept lignes, ongle postérieur le plus fort de tous, les latéraux plus longs à



Fanquet, sculp

1. LA PETITE CHARBONNIÈRE. — 2. LA MÉSANGE MOUSTACHE MÂLE. — 3. LA MÉSANGE MOUSTACHE FEMELLE.



proportion que dans la grosse charbonnière ; vol, six pouces trois quarts ; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes ; elle dépasse les ailes de dix lignes.

M. Moehring a observé que, dans cette espèce, le bout de la langue n'est tronqué que sur les bords, de chacun desquels part un filet, et que la partie intermédiaire est entière et se relève presque verticalement.

Variétés de la petite Charbonnière.

1.

LA NONNETTE CENDRÉE.

(N° 3, fig. 5.)

Parus palustris. L.

Je sais que plusieurs naturalistes ont regardé cette espèce comme séparée de la précédente par un assez grand nombre de différences. Willughby dit qu'elle est plus grosse, qu'elle a la queue plus longue, moins de noir sous la gorge, le blanc du dessous du corps plus pur, et point du tout de cette dernière couleur sur l'occiput ni sur les ailes. Mais si l'on considère que la plupart de ces différences ne sont rien moins que constantes, notamment la tache blanche de l'occiput¹, quoiqu'elle soit comptée parmi les caractères spécifiques de la petite charbonnière ; si l'on consi-

1. Une petite charbonnière observée par les auteurs de la *Zoologie britannique* n'avoit point cette tache ; et M. Lottinger assure que si la nonnette cendrée avoit cette tache de l'occiput, elle ne différeroit pas de la mésange à tête noire, qui est notre petite charbonnière.

dère que l'on a donné à toutes deux ce même nom de *charbonnière*, qui en effet leur convient également, et que celui de *mésange de marais*, donné assez généralement à la nonnette cendrée, peut aussi convenir à l'espèce précédente, puisqu'elle se plaît, dit M. Linnæus, sur les aunes, et que les aunes sont, comme on sait, des arbres aquatiques, croissant dans les endroits humides et marécageux; enfin si l'on considère les traits nombreux de conformité qui se trouvent entre ces deux espèces, même séjour, même taille, même envergure, mêmes couleurs distribuées à peu près de même, on sera porté à regarder la nonnette cendrée comme une variété dans l'espèce de la petite charbonnière. C'est le parti qu'ont pris avec raison les auteurs de la *Zoologie britannique*, et c'est celui auquel nous croyons devoir nous arrêter, toutefois en conservant les noms anciens, et nous contentant d'avertir que cette diversité de noms n'indique pas ici une différence d'espèce.

La nonnette cendrée se tient dans les bois plus que dans les vergers et les jardins, vivant de menues graines, faisant la guerre aux guêpes, aux abeilles, et aux chenilles, formant des provisions de chènevis lorsqu'elle trouve l'occasion, en prenant à la fois plusieurs grains dans son bec pour les porter au magasin, et les mangeant ensuite à loisir. C'est sans doute sa manière de manger qui l'oblige d'être prévoyante : il lui faut du temps, il lui faut un lieu commode et sûr pour percer chaque grain à coups de bec; et si elle n'avoit pas de provisions, elle seroit souvent exposée à souffrir la faim. Cette mésange se trouve en Suède et même en Norwége, dans les forêts qui bordent le

Danube, en Lorraine, en Italie, etc. M. Salerne dit qu'on ne la connoît point dans l'Orléanois, ni aux environs de Paris, ni dans la Normandie. Elle se plaît sur les aunes, sur les saules, et par conséquent dans les lieux aquatiques, d'où lui est venu son nom de *mésange de marais*. C'est un oiseau solitaire, qui reste toute l'année, et que l'on nourrit difficilement en cage. On m'a apporté son nid, trouvé au milieu d'un petit bois en coteau, dans un pommier creux, assez près d'une rivière : ce nid consistoit en un peu de mousse déposée au fond du trou. Les petits, qui voloient déjà, étoient un peu plus bruns que le père ; mais ils avoient les pieds d'un plombé plus clair : nulle échancrure sur les bords du bec, dont les deux pièces étoient bien égales. Ce qu'il y avoit de remarquable, c'est que le gésier des petits étoit plus gros que celui des vieux, dans la raison de cinq à trois ; le tube intestinal étoit aussi plus long à proportion : mais les uns ni les autres n'avoient ni vésicule du fiel ni le moindre vestige de *cæcum*. J'ai trouvé dans le gésier du père quelques débris d'insectes et un grain de terre sèche, et dans le gésier des jeunes plusieurs petites pierres.

La nonnette cendrée est un peu plus grosse que la petite charbonnière, car elle pèse environ trois gros. Je ne donnerai point la description de son plumage ; il suffit d'avoir indiqué ci-dessus les différences principales qui se trouvent entre ces deux oiseaux.

Longueur totale, quatre pouces un tiers ; bec, quatre lignes ; tarse, sept lignes ; vol, sept pouces ; queue, deux pouces, composée de douze pennes, elle dépasse les ailes de douze lignes.

M. Lebeau a rapporté de la Louisiane une mésange qui avoit beaucoup de rapport avec celle de cet article; il ne manque à la parfaite ressemblance que la tache blanche de l'occiput, et les deux traits de même couleur sur les ailes : ajoutez que la plaque noire de la gorge étoit plus grande, et en général les couleurs du plumage un peu plus foncées, excepté que dans la femelle, n° 502, fig. 1, la tête étoit d'un gris roussâtre, à peu près comme le dessus du corps, mais cependant plus rembruni.

Longueur totale, quatre pouces et demi; tarse, sept à huit lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, vingt-une lignes, un peu étagée (ce qui forme un nouveau trait de disparité); elle dépasse les ailes d'environ neuf lignes.

II.

Une autre mésange d'Amérique qui se rapproche beaucoup de la petite charbonnière, c'est la mésange à tête noire du Canada (*Parus atricapillus*. L.) : elle est de la grosseur de la nonnette cendrée; elle a à peu près les mêmes proportions et le même plumage, la tête et la gorge noires, le dessous du corps blanc; le dessus cendré foncé, couleur qui va s'affoiblissant du côté du croupion, et qui, sur les couvertures supérieures de la queue, n'est plus qu'un blanc sale; les deux pennes intermédiaires de cette même queue cendrées comme le dos; les latérales cendrées aussi, mais bordées de gris blanc; celles des ailes brunes, bordées de ce même gris blanc; leurs grandes couvertures supérieures brunes, bordées de gris; le bec noir, et les pieds noirâtres.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; tarse, sept lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-six lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes d'un pouce.

Comme les mésanges fréquentent les pays du Nord, il n'est pas surprenant que l'on trouve en Amérique des variétés appartenant à des espèces européennes.

III.

Si la gorge-blanche de Willughby est, non pas une fauvette, comme le croyoit cet auteur, mais une mésange, comme le pense M. Brisson, on seroit tenté de la rapporter à la nonnette cendrée, et conséquemment à la petite charbonnière. Elle a la tête d'un cendré foncé, tout le dessus du corps d'un cendré rousâtre; le dessous blanc, teinté de rouge dans le mâle, excepté toutefois la naissance de la gorge, qui est dans quelques individus d'un blanc pur, et qui dans d'autres a une teinte de cendré, ainsi que le devant du cou et de la poitrine; la première penne de l'aile bordée de blanc, les dernières de roux; les pennes de la queue noires, bordées d'une couleur plus claire, excepté la plus extérieure, qui l'est de blanc, mais non pas dans tous les individus; le bec noir, jaune à l'intérieur; la pièce inférieure blanchâtre dans quelques sujets; les pieds tantôt d'un brun jaunâtre, tantôt de couleur plombée.

La gorge-blanche se trouve l'été en Angleterre; elle vient dans les jardins, vit d'insectes, fait son nid dans les buissons près de terre (et non dans des trous d'arbre comme nos mésanges), le garnit de crin en dedans, y pond cinq œufs de forme ordinaire,

pointillés de noir sur un fond brun clair verdâtre. Elle est à peu près de la grosseur de la nonnette cendrée.

Longueur totale, de cinq pouces trois quarts à six pouces; doigt postérieur le plus fort de tous; les deux latéraux égaux entre eux, fort petits, et adhérents à celui du milieu, l'extérieur par sa première phalange, l'intérieur par une membrane, ce qui est fort rare dans les oiseaux de ce genre; vol, environ huit pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes un peu étagées, elle dépasse les ailes de seize à dix-sept lignes¹.

IV.

J'ai actuellement sous les yeux un individu envoyé de Savoie par M. le marquis de Piolenc, sous le nom de *grimperceau*, et qui doit se rapporter à la même espèce. Il a la tête variée de noir et de gris cendré : tout le reste de la partie supérieure, compris les deux intermédiaires de la queue, de ce même gris; la plume extérieure noirâtre à sa base, grise au bout, traversée dans sa partie moyenne par une tache blanche; la plume suivante marquée de la même couleur, sur son côté intérieur seulement; la troisième aussi, mais plus près du bout et de manière que le blanc se resserre toujours, et que le noir s'étend d'autant plus; il gagne encore davantage sur la quatrième et la cin-

1. J'ai vu dans les cabinets un oiseau dont le plumage ressembloit singulièrement à celui de cette mésange, mais qui en différoit par ses proportions. Sa longueur totale étoit de cinq pouces et demi; tarse, dix lignes; queue, vingt-neuf lignes, dépassant les ailes d'un pouce seulement : mais le trait le plus marqué de dissemblance, c'étoit son bec long de sept lignes, épais de trois à sa base.

quième penne, qui n'ont plus du tout de blanc, mais qui sont terminées de gris cendré comme les précédentes; les pennes des ailes sont noirâtres, les moyennes bordées de gris cendré, les grandes de gris sale; chaque aile a une tache longitudinale, ou plutôt un trait blanc jaunâtre; la gorge est blanche, ainsi que le bord antérieur de l'aile; le devant du cou et toute la partie inférieure sont d'un roux clair; les couvertures inférieures des ailes les plus voisines du corps sont roussâtres, les suivantes noires, et les plus longues de toutes blanches; le bec supérieur est noir, excepté l'arête, qui est blanchâtre, ainsi que le bec inférieur; enfin les pieds sont d'un brun jaunâtre.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes et demie; tarse, huit lignes; doigt postérieur aussi long et plus gros que celui du milieu, et son ongle le plus fort de tous; vol, sept pouces trois quarts; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes un peu inégales et plus courtes dans le milieu; elle dépasse les ailes de dix lignes.

LA MÉSANGE BLEUE.

Parus cœruleus. L.

Il est peu de petits oiseaux aussi connus que celui-ci, n° 3, fig. 2, parce qu'il en est peu qui soient aussi communs, aussi faciles à prendre, et aussi remarquables par les couleurs de leur plumage; le bleu domine sur la partie supérieure, le jaune sur l'inférieure; le

noir et le blanc paroissent distribués avec art pour séparer et relever ces couleurs, qui se multiplient encore en passant par différentes nuances. Une autre circonstance qui a pu contribuer à faire connoître la mésange bleue, mais en mauvaise part, c'est le dommage qu'elle cause dans nos jardins en pinçant les boutons des arbres fruitiers; elle se sert même avec une singulière adresse de ses petites griffes pour détacher de sa branche le fruit tout formé, qu'elle porte ensuite à son magasin. Ce n'est pas toutefois son unique nourriture; car elle a les mêmes goûts que les autres mésanges, la même inclination pour la chair, et elle ronge si exactement celle des petits oiseaux dont elle peut venir à bout, que M. Klein propose de lui donner leur squelette à préparer¹. Elle se distingue entre toutes les autres par son acharnement contre la chouette². M. le vicomte de Querhoent a remarqué qu'elle ne perce pas toujours les grains de chènevis comme les autres mésanges, mais qu'elle les casse quelquefois dans son bec comme les serins et les linottes. Il ajoute qu'elle paroît plus avisée que les autres, en ce qu'elle se choisit pour l'hiver un gîte plus chaud et de plus difficile accès. Ce gîte n'est ordinairement qu'un arbre creux ou un trou de muraille; mais on sait bien qu'il y a du choix à tout.

La femelle fait son nid dans ces mêmes trous, et

1. Il conseille la précaution d'enlever auparavant la plus grande partie des chairs et de la cervelle de l'oiseau dont on veut avoir le squelette bien disséqué.

2. Gesner prétend qu'étant plus petite, elle est aussi plus douce et moins méchante: mais il paroît que ce n'est qu'une conjecture fondée sur un raisonnement très fautif, au lieu que ce que je dis est fondé sur l'observation.

n'y épargne pas les plumes : elle y pond au mois d'avril un grand nombre de petits œufs blancs ; j'en ai compté depuis huit jusqu'à dix-sept dans un même nid, d'autres en ont trouvé jusqu'à vingt-deux ; aussi passe-t-elle pour la plus féconde. On m'assure qu'elle ne fait qu'une seule couvée, à moins qu'on ne la trouble et qu'on ne l'oblige à renoncer ses œufs avant qu'elle les ait fait éclore ; et elle les renonce assez facilement, pour peu qu'on en casse un seul, le petit fût-il tout formé, et même pour peu qu'on y touche : mais lorsqu'une fois ils sont éclos, elle s'y attache davantage et les défend courageusement ; elle se défend elle-même et souffle d'un air menaçant lorsqu'on l'inquiète dans sa prison. Le mâle paroît se reposer plus à son aise étant accroché au plafond de sa cage, que dans toute autre situation. Outre son grincement désagréable, elle a un petit gazouillement faible, mais varié, et auquel on a bien voulu trouver quelque rapport avec celui du pinson.

M. Frisch prétend qu'elle meurt dès qu'elle est en cage, et que, par cette raison, l'on ne peut l'employer comme appelant ; j'en ai vu cependant qui ont vécu plusieurs mois en captivité, et qui ne sont mortes que de gras-fondure.

Schwenckfeld nous apprend qu'en Silésie on voit cette mésange en toute saison dans les montagnes ; chez nous ce sont les bois où elle se plaît, surtout pendant l'été, et ensuite dans les vergers, les jardins, etc. M. Lottinger dit qu'elle voyage avec la charbonnière, mais que cette société est telle qu'elle peut être entre des animaux pétulants et cruel, c'est-à-dire ni paisible ni durable. On dit cependant que

la femelle reste plus long-temps réunie que dans les autres espèces.

La mésange bleue est fort petite, puisqu'elle ne pèse que trois gros; mais Belon, Klein, et le voyageur Kolbe, ne devoient pas la donner pour la plus petite des mésanges. La femelle l'est un peu plus que le mâle; elle a moins de bleu sur la tête, et ce bleu ainsi que le jaune du dessous du corps est moins vif : ce qui est blanc dans l'un et l'autre est jaunâtre dans les petits qui commencent à voler; ce qui est bleu dans ceux-là est brun cendré dans ceux-ci, et les pennes des ailes de ces derniers ont les mêmes dimensions relatives que dans les vieux.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie, les deux pièces égales et sans aucune échancrure; langue tronquée, terminée par plusieurs filets, dont quelques uns sont cassés pour l'ordinaire; tarse, six lignes et demie; pieds gros et trapus, dit Belon; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces; queue, vingt-cinq lignes; elle dépasse les ailes de douze; chacune de ses moitiés, composée de six pennes, est étagée. Les jeunes, en assez grand nombre, que j'ai disséqués sur la fin de mai, avoient tous le gésier un peu plus petit que leur mère, mais le tube intestinal aussi long. Deux légers vestiges de *cæcum*, point de vésicule du fiel.

LA MOUSTACHE.

Parus biarmicus. L.

QUELQUES naturalistes ont donné à cet oiseau le nom de *barbue* ; mais, comme ce nom a été consacré spécialement à une autre famille d'oiseaux¹, j'ai cru devoir ne le point laisser à celle-ci, afin de prévenir toute confusion.

Je ne sais si cette mésange existe réellement aux Indes, comme le suppose la dénomination adoptée par M. Frisch ; mais il paroît qu'elle est fort commune en Danemarck, et qu'elle commence à se faire voir en Angleterre. M. Edwards parle de plusieurs de ces oiseaux, mâles et femelles, qui avoient été tués aux environs de Londres, mais qui y étoient encore trop peu connus, dit cet auteur, pour avoir un nom dans le pays. Comme madame la comtesse d'Albemarle en avoit rapporté du Danemarck² une grande cage pleine, ce sont sans doute quelques uns de ces prisonniers échappés qui se seront multipliés en Angleterre, et qui y auront fondé une colonie nouvelle : mais d'où venoient ceux qu'Albin avoit ouï dire qu'on trouvoit dans les provinces d'Essex et de Lincoln, et toujours dans les endroits marécageux ?

1. C'est le genre des barbues de M. Brisson, oiseaux qui ont, comme notre coucou, deux doigts en avant et deux en arrière.

2. Je suis surpris que cet oiseau étant aussi commun en Danemarck, son nom ne se trouve point dans le *Zoologiæ danicæ Prodromus* de M. Muller.

Il seroit à désirer que l'on connût plus exactement les mœurs de ces oiseaux; leur histoire pourroit être curieuse, du moins à juger par le peu qu'on en sait. On dit que, lorsqu'ils reposent, le mâle a soin de couvrir sa compagne de ses ailes; et cette seule attention, si elle étoit bien constatée, en supposeroit beaucoup d'autres, et beaucoup de détails intéressants dans toute la suite des opérations qui ont rapport à la ponte.

Le trait le plus caractérisé de la physionomie du mâle, c'est une plaque noire à peu près triangulaire qu'il a de chaque côté de la tête; la base de ce triangle renversé s'élève un peu au dessus des yeux, et son sommet dirigé en en-bas tombe sur le cou à neuf ou dix lignes de la base. On a trouvé à ces deux plaques noires, dont les plumes sont assez longues, quelque rapport avec une moustache; et de là les noms qui ont été donnés dans tous les pays à cet oiseau. M. Frisch croit qu'il a de l'analogie avec le serin, et que les individus de ces deux espèces pourroient s'apparier avec succès; mais, ajoute-t-il, l'espèce moustache est trop rare pour que l'on puisse multiplier suffisamment les expériences qui seroient nécessaires pour décider la question. Cette opinion de M. Frisch ne peut subsister avec celle de MM. Edwards et Linnæus, qui trouvent à la moustache beaucoup d'affinité avec la pie-grièche: toutefois ces deux opinions, quoique contradictoires; ont un résultat commun; c'est que les trois observateurs ont vu le bec de la moustache plus gros que ne l'est ordinairement celui des mésanges, et que par conséquent cet oiseau pourroit être renvoyé aux demi-fins. D'un autre côté, M. Lottinger m'assure qu'il niche dans

des trous d'arbre, et qu'il va souvent de compagnie avec la mésange à longue queue, ce qui, joint à l'air de famille et à d'autres rapports dans la taille, la forme extérieure, la contenance, les habitudes, nous autorise à le laisser parmi les mésanges.

Le mâle, n° 618, fig. 1, a la tête d'un gris de perle; la gorge et le devant du cou d'un blanc argenté; la poitrine d'un blanc moins pur, teinté de gris dans quelques individus, de couleur de rose dans les autres; le reste du dessous du corps, roussâtre; les couvertures inférieures de la queue, noires; celles des ailes, d'un blanc jaunâtre; le dessus du corps, roux clair; le bord intérieur des ailes, blanc; les petites couvertures supérieures noirâtres, les grandes bordées de roux; les plumes moyennes de même, bordées intérieurement d'un roux plus clair; les grandes plumes bordées de blanc en dehors; celles de la queue entièrement rousses, excepté la plus extérieure qui est noirâtre à sa base, et d'un cendré roux vers son extrémité; l'iris orangé; le bec jaunâtre, et les pieds bruns.

Dans la femelle, même planche, fig. 2, il n'y a aucune teinte rouge sous le corps, ni plaques noires aux côtés de la tête; celle-ci est brune, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, dont les plumes latérales sont noirâtres, terminées de blanc. La femelle est aussi un peu plus petite que le mâle.

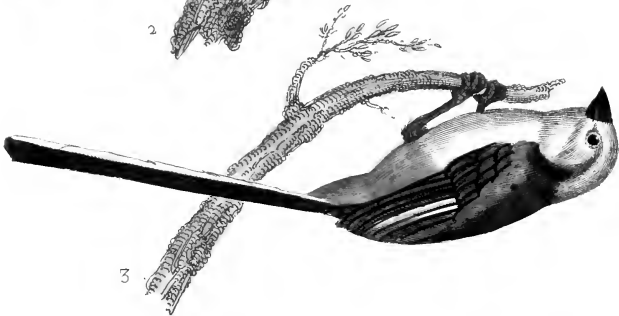
Longueur totale de ce dernier, six pouces un quart; bec, moins de six lignes; le supérieur un peu crochu, mais sans aucune échancrure, dit M. Edwards lui-même, ce qui ne ressemble guère à une pie-grièche; tarse, huit lignes et demie; vol, six pouces et demi;

queue, trente-six lignes, composée de douze pennes étagées, en sorte que les deux extérieures n'ont que la moitié de la longueur des deux intermédiaires; elle dépasse les ailes de vingt-sept lignes.

LE REMIZ.

Parus pendulinus.

M. Edwards soupçonne, page et pl. 55, que cette mésange, représentée dans l'ouvrage d'Albin, t. III, pl. LVII, est la même que la mésange barbue, représentée tome I^{er}, pl. XLVIII : mais ce soupçon me paroît démenti, 1° par les figures mêmes citées, lesquelles sont différentes, et représentent chacune assez fidèlement l'oiseau dont le nom est en bas; 2° par la taille, puisque suivant Albin la mésange barbue pèse plus de neuf gros, et qu'il fait le remiz égal à la mésange bleue, qui pèse trois gros seulement; 3° par le plumage, et notamment par la bande noire qu'ont ces deux oiseaux de chaque côté de la tête, mais posée tout autrement dans l'un et dans l'autre; 4° enfin par la différence du climat, Albin assignant pour son séjour ordinaire, à la mésange barbue, quelques provinces d'Angleterre, et au remiz, n° 618, fig. 2, l'Allemagne et l'Italie. D'après tout cela, MM. Kramer et Linnæus ne me semblent pas mieux fondés à soupçonner que ces deux mésanges ne diffèrent entre elles que par le sexe; et j'avoue que je n'aperçois pas non plus la grande affinité que M. Edwards et le même M. Linnæus ont cru voir entre ces deux oiseaux d'une



part, et les pies-grièches de l'autre. A la vérité, ils ont, comme les pies-grièches, un bandeau noir sur les yeux, et le remiz sait ourdir comme elles les matériaux dont il compose son nid : ces matériaux ne sont pas les mêmes, ni la manière d'attacher le nid, non plus que le bec, les serres, la nourriture, la taille, les proportions, la force, les allures, etc. Suivant toute apparence, M. Edwards n'avoit point vu le remiz, non plus que les autres naturalistes qui ont adopté son avis : un seul coup d'œil sur le n° 618 de nos planches enluminées eût suffi pour les désabuser.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire des remiz, c'est l'art recherché qu'ils apportent à la construction de leur nid; ils y emploient ce duvet léger qui se trouve aux aigrettes des fleurs du saule, du peuplier, du tremble, du juncago, des chardons, des pissenlits, de l'herbe aux mouchérons, de la masse d'eau¹, etc. Ils savent entrelacer avec leur bec cette matière filamenteuse, et en former un tissu épais et serré, presque semblable à du drap : ils fortifient le dehors avec des fibres et de petites racines qui pénètrent dans la texture, et font en quelque sorte la charpente du nid; ils garnissent le dedans du même duvet non ouvré², pour que leurs petits y soient mol-

1. Comme les saules et les peupliers fleurissent avant la masse d'eau, les remiz emploient le duvet des fleurs de ces deux espèces d'arbres dans la construction du nid où ils font leur première ponte : et les nids travaillés avec ce duvet sont moins fermes, mais plus blancs que ceux où le duvet de la masse d'eau a été employé : c'est, dit-on, une manière assez sûre de distinguer une première ponte d'une seconde et d'une troisième. On trouve aussi de ces nids faits de *gramen* des marais, de poils de castor, de la matière cotonneuse des chardons, etc.

2. Quelquefois ce duvet, cette matière cotonneuse est pelotonnée

lement : ils le ferment par en haut , afin qu'ils y soient chaudement , et ils le suspendent avec du chanvre , de l'ortie , etc. , à la bifurcation d'une petite branche mobile , donnant sur une eau courante , pour qu'ils soient bercés plus doucement par la liante élasticité de la branche ; pour qu'ils se trouvent dans l'abondance , les insectes aquatiques étant leur principale nourriture¹ ; enfin pour qu'ils soient en sûreté contre les rats , les lézards , les couleuvres , et autres ennemis rampants qui sont toujours les plus dangereux : et ce qui semble prouver que ces intentions ne sont pas ici prêtées gratuitement à ces oiseaux , c'est qu'ils sont rusés de leur naturel , et si rusés que , suivant MM. Monti et Titius , l'on n'en prend jamais dans les pièges² , de même qu'on l'a remarqué des carouges , des cassiques du Nouveau-Monde , des gros-becs d'Abyssinie , et autres oiseaux qui suspendent aussi leurs nids au bout d'une branche. Celui du remiz ressemble tantôt à un sac , tantôt à une bourse fermée , tantôt à une cornemuse aplatie , etc.³ : il a son entrée

en petits globules , qui ne rendent pas l'intérieur du nid moins mollet ni moins doux.

1. M. Monti a trouvé dans l'estomac de ces oiseaux des insectes extrêmement broyés , et n'y a trouvé que cela.

2. On les prend quelquefois dans le nid , ajoute Titius , au coucher du soleil , ou lorsque le temps est nébuleux et chargé de brouillards.

3. Cajetan Monti en a fait dessiner un , et Daniel Titius deux : ces trois nids différent non seulement entre eux , mais de celui qu'a fait dessiner Bonanni , et pour la grandeur et pour la forme. Le plus grand de tous (Titius , pl. II) avoit sept pouces de longueur , et quatre et demi de largeur ; il étoit suspendu à la fourche d'une petite branche avec du chanvre et du lin : le plus petit (pl. I) étoit long de cinq pouces et demi , large de même à sa partie supérieure , et se terminoit en une pointe obtuse ; c'est , selon Titius , la forme la plus ordinaire :

dans le flanc, presque toujours tournée du côté de l'eau, et située tantôt plus haut, tantôt plus bas; c'est une petite ouverture à peu près ronde, d'un pouce et demi de diamètre et au dessous, dont le contour se relève extérieurement en un rebord plus ou moins saillant¹, et quelquefois elle est sans aucun rebord. La femelle n'y pond que quatre ou cinq œufs; ce qui déroge notamment à la fécondité ordinaire des mésanges, dont les remiz ont d'ailleurs le port, le bec, le cri, et les principaux attributs. Ces œufs sont blancs comme la neige : la coque en est extrêmement mince; aussi sont-ils presque transparents. Les remiz font ordinairement

celui de Monti étoit pointu en haut et en bas. Titius soupçonne que les remiz ne font qu'ébaucher leurs nids à la première ponte, et qu'alors les parois en sont minces et le tissu tout-à-fait lâche, mais qu'à chaque nouvelle ponte ils les perfectionnent et les fortifient, et qu'en les défaisant on reconnoit ces couches additionnelles toujours plus fermes en dehors, plus mollettes en dedans; et de là on déduit aisément les différences de forme et de grandeur qu'on observe entre ces nids. On a trouvé, sur la fin de décembre 1691, près de Breslaw, une femelle tarin dans un de ces mêmes nids, avec un petit éclos et trois œufs qui ne l'étoient pas encore; cela prouve que les nids de remiz subsistent d'une année à l'autre. Titius ajoute qu'on ne doit pas être surpris de voir un tarin couvant l'hiver, puisqu'on sait que les bees-croisés font de même.

1. Aldrovande a donné la figure de ce nid, qu'il a cru être celui de la mésange à longue queue, quoiqu'il sût très bien que l'oiseau qui l'avoit fait s'appeloit *pendulino*. Voyez son *Ornithologie*, tome II, page 718 : on y voit deux de ces nids accolés ensemble : cela rappelle ce que dit Rzaczynski de ces nids de remiz à double entrée que l'on trouve dans la Pokutie, sur les rives de la Bystrickz. Un auteur anonyme, dont le Mémoire est dans le *Journal de physique*, août 1776, page 129, va plus loin qu'Aldrovande, et, après avoir comparé le remiz et la mésange à longue queue, trouve beaucoup d'analogie entre ces deux oiseaux. Cependant, en suivant exactement sa méthode de comparaison, il eût trouvé que le remiz a le bec et les pieds plus

rement deux pontes chaque année, la première en avril ou mai, et la seconde au mois d'août; il est plus que douteux qu'ils en fassent une troisième.

On voit des nids du remiz dans les marais des environs de Bologne, dans ceux de la Toscane, sur le lac Trasimène, et ils sont faits précisément comme ceux de la Lithuanie, de la Volhinie, de la Pologne, et de l'Allemagne. Les gens simples ont pour eux une vénération superstitieuse : chaque cabane a un de ces nids suspendu près de la porte ; les propriétaires le regardent comme un véritable paratonnerre, et le petit architecte qui le construit comme un oiseau sacré. On seroit tenté de faire un reproche à la nature de ce qu'elle n'est point assez avare de merveilles, puisque chaque merveille est une source de nouvelles erreurs.

Ces mésanges se trouvent aussi dans la Bohême, la Silésie, l'Ukraine, la Russie, la Sibérie, partout, en un mot, où croissent les plantes qui fournissent cette matière cotonneuse dont elles se servent pour construire leur nid¹ ; mais elles sont rares en Sibérie, selon M. Gmelin², et elles ne doivent pas non plus être fort communes aux environs de Bologne, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, Aldrovande ne les connoissoit pas. Cependant M. Daniel Titius

longs à proportion, la queue plus courte, l'envergure aussi, et le plumage différent.

1. Daniel Titius remarque qu'en effet il y a beaucoup de marécages et d'arbres ou plantes aquatiques, telles que saules, aunes, peupliers, jacées (*aster*, *hieracium*, *juncago*, etc.), dans la Volhinie, la Polésie, la Lithuanie, et autres cantons de la Pologne que les remiz semblent aimer de préférence.

2. Le conseiller J. Ph. de Strahlenberg avoit observé ces oiseaux en Sibérie avant M. Gmelin, selon Daniel Titius.

regarde l'Italie comme le vrai pays de leur origine¹, d'où elles ont passé par l'état de Venise, la Carinthie et l'Autriche, dans le royaume de Bohême, la Hongrie, la Pologne, et les contrées encore plus septentrionales. Partout ou presque partout elles se tiennent dans les terrains aquatiques, et savent fort bien se cacher parmi les joncs et les feuillages des arbres qui croissent dans ces sortes de terrains. On assure qu'elles ne changent point de climat aux approches de l'hiver² : cela est facile à comprendre pour les pays tempérés où les insectes paroissent toute l'année; mais dans les pays plus au nord, je croirois que les remiz changent au moins de position pendant les grands froids, comme font les autres mésanges, et qu'ils se rapprochent alors des lieux habités. M. Kramer nous apprend en effet qu'on en voit beaucoup plus l'hiver qu'en toute autre saison aux environs de la ville de Pruck, située sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie, et qu'ils se tiennent toujours de préférence parmi les joncs et les roseaux.

On dit qu'ils ont un ramage : mais ce ramage n'est pas bien connu, et cependant on a élevé pendant quelques années de jeunes remiz pris dans le nid, leur donnant des œufs de fourmis pour toute nourriture³ : il faut donc qu'ils ne chantent pas dans la cage.

Le plumage de cet oiseau est fort vulgaire : il a le sommet de la tête blanchâtre; l'occiput et le dessus

1. C'est de là que leur sont venus les noms de *remisch*, d'*acanthides romanæ*, d'oiseaux romains.

2. Cajetan Monti et Daniel Titius.

3. Daniel Titius, p. 24 et 44. Il dit ailleurs qu'ils chantent mieux que la mésange à longue queue, laquelle chante fort bien, suivant Belon.

du cou cendrés¹; tout le dessus du corps gris, mais teinté de roussâtre dans la partie antérieure; la gorge et tout le dessous du corps blanc, teinté de gris cendré sur l'avant, et de roussâtre sur l'arrière; un bandeau noir sur le front, qui s'étend horizontalement de part et d'autre sur les yeux et fort au delà des yeux; les couvertures supérieures des ailes, brunes, bordées d'un roux qui va se dégradant vers leur extrémité; les plumes de la queue et des ailes brunes aussi, mais bordées de blanchâtre; le bec cendré; les pieds cendré rougeâtre.

Il paroît, d'après la description de M. Cajetan Monti, qu'en Italie ces oiseaux ont plus de roux dans leur plumage, et une légère teinte de vert sur les couvertures supérieures des ailes, etc.; et d'après celle de M. Gmelin, qu'en Sibérie ils ont le dos brun, la tête blanche, et la poitrine teinté de roux: mais ce ne sont que des variétés de climat, ou peut-être de simples variétés de description; car il suffit de regarder de plus près, ou dans un autre jour, pour voir un peu différemment.

La femelle, suivant M. Kramer, n'a pas le bandeau noir comme le mâle; suivant M. Gmelin, elle a ce bandeau, et en outre la tête plus grise que le mâle, et le dos moins brun: tous deux ont l'iris jaune et la pupille noire, et ils ne sont guère plus gros que le troglodyte, c'est-à-dire qu'ils sont à peu près de la taille de notre mésange bleue.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; le supérieur un peu recourbé, l'inférieur

1. Daniel Titius a vu une tache noirâtre aux environs de la première vertèbre du cou, et une autre aux environs de l'anus.

plus long dans les jeunes ; tarse , six lignes et demie ; ongles très aigus , le postérieur le plus fort de tous ; vol , sept pouces un tiers ; queue , deux pouces , composée de douze pennes un peu étagées ; elle dépasse les ailes de treize lignes.

LA PENDULINE¹.

Parus narbonensis. L.

M. Monti croyoit que le remiz étoit le seul parmi les oiseaux d'Europe qui suspendît son nid à une branche : mais sans parler du loriot , qui attache quelquefois le sien à des rameaux foibles et mobiles , et à qui M. Frisch a attribué celui de la mésange à longue queue² , voici une espèce bien connue en Languedoc , quoique tout-à-fait ignorée des naturalistes , laquelle fait son nid avec autant d'art que le remiz de Pologne , qui semble même y employer une industrie plus raisonnée , et qui mérite d'autant plus notre attention qu'avec les mêmes talents elle n'a pas à beaucoup près la même célébrité ; on peut la regarder comme étant analogue au remiz , mais non comme une simple variété dans cette espèce ; les traits de

1. On l'appelle vulgairement , en Languedoc , *canari sauvage* ; et plus vulgairement encore , *debassaire*. L'oiseau et le nid ont été envoyés par M. de La Brosse , maire d'Aramont , député des états du Languedoc.

2. Cette méprise étoit d'autant plus facile à éviter que le nid du loriot est fait en coupe , ouvert par dessus , et que cet oiseau n'y emploie jamais ce duvet végétal que fournissent les fleurs et les feuilles de certaines plantes , lors même qu'il y en a en abondance autour de lui.

disparité que l'on peut observer dans la taille , dans les proportions des parties, dans les couleurs du plumage , dans la forme du nid , etc. , étant plus que suffisants pour constituer une différence spécifique.

Je lui ai donné le nom de *penduline* , qui présente à l'esprit la singulière construction de son nid. Ce nid est très grand , relativement à la taille de l'oiseau ; il est fermé par dessus , presque de la grosseur et de la forme d'un œuf d'autruche : son grand axe a six pouces , le petit axe trois et demi. Elle le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier , que , pour plus grande solidité , elle entoure de laine sur une longueur de plus de sept à huit pouces ; outre la laine , elle emploie la bourre de peuplier , de saule , etc. , comme le remiz. Ce nid a son entrée par le côté , près du dessus , et cette entrée est recouverte par une espèce d'avence ou d'auvent continu avec le nid , et qui déborde de plus de dix-huit lignes. Moyennant ces précautions , ses petits sont encore plus à l'abri des intempéries de la saison , mieux cachés , et par conséquent plus en sûreté que ceux du remiz de Pologne.

Cet oiseau , n° 708 , fig. 1 , a la gorge et tout le dessous du corps blanc roussâtre ; le dessus gris roussâtre , plus foncé que le dessous ; le dessus de la tête gris ; les couvertures supérieures des ailes noirâtres , bordées de roux , ainsi que les pennes moyennes , mais le roux s'éclaircit vers leur extrémité ; les grandes pennes noirâtres , bordées de blanchâtre ; les pennes de la queue noirâtres , bordées de roux clair ; le bec noir ; l'arête supérieure jaune brun ; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale , un peu moins de quatre pouces ;

bec de mésange, quatre lignes et plus; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus fort de tous, peu arqué; queue, onze à douze lignes, seroit exactement carrée si les deux pennes extérieures n'étoient pas un peu plus courtes que les autres; elle dépasse les ailes d'environ six lignes.

LA MÉSANGE

A LONGUE QUEUE¹.

Parus caudatus. L.

ON ne pouvoit mieux caractériser ce très petit oiseau, n° 502, fig. 5, que par sa très longue queue : elle est plus longue en effet que tout le reste de la personne, et fait elle seule beaucoup plus de la moitié de la longueur totale; et comme d'ailleurs cette mésange a le corps effilé et le vol rapide, on la prendroit, lorsqu'elle vole, pour une flèche qui fend l'air. C'est sans doute à cause de ce trait remarquable de disparité par lequel cet oiseau s'éloigne des mésanges, que Ray a cru devoir le séparer tout-à-fait de cette famille²;

1. *Moiniet* ou *moinet*, à Montbard; *dame* en d'autres endroits, sans doute à cause de sa longue queue trainante; *meunière*, *materat* : quelques villageois lui donnent aussi le nom de *monstre*, parce que ses plumes sont presque toujours hérissées.

2. Les auteurs de la *Zoologie britannique* trouvent que par son bec, plus convexe que celui des mésanges, et par d'autres petites analogies, il se rapproche beaucoup des pies-grièches; mais il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur la figure de ces oiseaux et sur leur histoire, pour s'assurer de la grande différence qu'il y a entre

mais, comme il s'en rapproche par beaucoup d'autres propriétés plus essentielles, je le laisserai, avec le plus grand nombre des naturalistas, dans la possession paisible de son ancien nom. Eh ! quel autre nom pourroit convenir à un petit oiseau à bec court et cependant assez fort, qui fait sa principale résidence dans les bois ; qui est d'un naturel très remuant et très vif, et n'est pas un moment en repos ; qui voltige sans cesse de buisson en buisson, d'arbuste en arbuste, court sur les branches, se pend par les pieds, vit en société, accourt promptement au cri de ses semblables, se nourrit de chenilles, de moucheron et autres insectes, quelquefois de graines, pince les bourgeons des arbres qu'il découpe adroitement, pond un grand nombre d'œufs ; enfin qui, suivant les observations les plus exactes, a les principaux caractères extérieurs des mésanges, et, ce qui est bien plus décisif, leurs mœurs et leurs allures ? Il ne s'éloigne pas même absolument de toutes les mésanges par sa longue queue étagée, puisque la moustache et le remiz, comme nous l'avons vu, en ont une de cette même forme, qui ne diffère que du plus au moins.

Quant à la manière de faire le nid, il tient le milieu entre les charbonnières et le remiz : il ne le cache point dans un trou d'arbre, où il seroit mal à son aise avec sa longue queue ; il ne le suspend pas non plus, ou du moins très rarement, à un cordon délié, mais il l'attache solidement sur les branches des ar-

une pie-grièche et une mésange à longue queue. Je suis surpris que quelque méthodiste n'ait pas rangé cette dernière avec les motacilles, parmi lesquelles elle auroit très bien figuré, ayant dans sa longue queue un mouvement brusque et souvent répété de bas en haut.

brisseaux, à trois ou quatre pieds de terre; il lui donne une forme ovale et presque cylindrique, le ferme par dessus, laisse une entrée d'un pouce de diamètre dans le côté, et se ménage quelquefois deux issues qui se répondent, afin d'éviter l'embarras de se retourner : précaution d'autant plus utile que les pennes de sa queue se détachent avec facilité, et tombent au plus léger froissement¹. Son nid diffère encore de celui du remiz en ce qu'il est plus grand², d'une forme plus approchante de la cylindrique; que le tissu n'en est pas aussi serré; que le contour de sa petite entrée ne forme pas communément au dehors un rebord saillant³; que son enveloppe extérieure est composée de brins d'herbe, de mousse, de lichen, en un mot, de matériaux plus grossiers, et que le dedans est garni d'une grande quantité de plumes, et non de matière cotonneuse que fournissent les saules et les autres plantes dont il a été parlé à l'article du remiz.

1. C'est ce qui lui a fait donner le nom de *perd-sa-queue*.

2. J'ai mesuré de ces nids, qui avoient environ huit pouces de hauteur sur quatre de largeur.

3. Cajetan Monti prétend que cela n'a jamais lieu. *Ostio in tubulum protenso*, dit au contraire Daniel Titius.

Ces observations opposées peuvent être également vraies, pourvu qu'on les restreigne aux lieux et aux temps où elles ont été faites, et qu'on ne veuille pas les donner pour des résultats généraux. Il est probable que ce nid suspendu à une branche de saule avancée sur l'eau, fait en forme de sac, composé de matière cotonneuse et de plumes, trouvé en 1745 aux environs de Prentzlow, dans la Marche-Ukraine, et dont parle Daniel Titius, étoit un nid de mésange à longue queue : car, si l'on vouloit le regarder comme celui d'un remiz, il faudroit supposer que le remiz emploie des plumes dans la construction de son nid, ce qui est contraire à toutes les observations; au lieu que la mésange à longue queue les emploie tant au dedans qu'au dehors, mais beaucoup plus au dedans.

Les mésanges à longue queue pondent de dix à quatorze œufs, même jusqu'à vingt, tous cachés presque entièrement dans les plumes qu'elles ont amassées au fond du nid. Ces œufs sont de la grosseur d'une noisette, leur plus grand diamètre étant de six lignes; ils sont environnés d'une zone rougeâtre sur un fond gris, lequel devient plus clair vers le gros bout.

Les jeunes vont avec les père et mère pendant tout l'hiver, et c'est ce qui forme ces troupes de douze ou quinze qu'on voit voler ensemble dans cette saison, jetant une petite voix claire, seulement pour se rappeler; mais au printemps leur ramage prend une nouvelle modulation, de nouveaux accents¹, et il devient beaucoup plus agréable.

Aristote assure que ces oiseaux sont attachés aux montagnes. Belon nous dit qu'il les avoit observés en toutes contrées, et Belon avoit voyagé; il ajoute qu'ils quittent rarement les bois pour venir dans les jardins. Willughby nous apprend qu'en Angleterre ils fréquentent plus les jardins que les montagnes. M. Hébert est du même avis que Willughby, en restreignant toutefois son assertion à l'hiver seulement. Selon Gesner, ils ne paroissent qu'au temps des froids, et ils se tiennent dans les endroits marécageux et parmi

1. « Il chante si plaisamment au printemps, dit Belon, qu'il n'y a guère autre oiseau qui ait la voix plus hautaine et plus aérée. » (*Nat. des oiseaux.*)

Gesner dit que, dans cette même saison, la mésange à longue queue dit *guickeg*, *guickeg*. Selon toute apparence, ce n'est pas là le *chant plaisant* dont Belon a voulu parler. D'autres disent que cette mésange a la voix foible et un petit cri assez clair, *ti, ti, ti, ti*; mais ce petit cri n'est pas sans doute le ramage qu'elle fait entendre au printemps.

les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom de *mésanges de roseaux*. M. Daubenton le jeune en a vu des volées au Jardin du Roi sur la fin de décembre, et m'a appris qu'on en voyoit assez communément dans le bois de Boulogne. Enfin les uns disent qu'ils restent pendant l'hiver; les autres, qu'ils voyagent; d'autres enfin, qu'ils arrivent plus tard que les autres mésanges, d'où ils ont été nommés *mésanges de neige*. Tous ces faits, tous ces avis contraires, peuvent être et sont, à mon sens, également vrais : il ne faut pour cela que supposer, ce qui est très vraisemblable, que ces oiseaux varient leur conduite selon les circonstances des lieux et des temps; qu'ils restent où ils sont bien; qu'ils voyagent pour être mieux; qu'ils se tiennent sur la montagne ou dans la plaine, dans les terrains secs ou humides, dans les forêts ou dans les vergers, partout, en un mot, où ils rencontrent leur subsistance et leurs commodités. Quoi qu'il en soit, ils se prennent rarement dans les trébuchets, et leur chair n'est point un bon manger.

Leurs plumes sont presque décomposées, et ressemblent à un duvet fort long; ils ont des espèces de sourcils noirs; les paupières supérieures d'un jaune orangé; mais cette couleur ne paroît guère dans les sujets desséchés; le dessus de la tête, la gorge et tout le dessous du corps, blanc, ombré de noirâtre sur la poitrine, et quelquefois teinté de rouge sur le ventre, sur les flancs, et sous la queue; le derrière du cou noir, d'où part une bande de même couleur qui parcourt toute la partie supérieure du corps, entre deux larges bandes d'un rouge faux; la queue noire,

bordée de blanc ; la partie antérieure de l'aile noire et blanche ; les grandes pennes noirâtres ; les moyennes aussi, mais bordées de blanc, excepté les plus proches du corps qui le sont du même roux que le dos ; le fond des plumes cendré foncé ; l'iris gris ; le bec noir, mais gris à la pointe ; et les pieds noirâtres.

La bande blanche du sommet de la tête s'élargit plus ou moins, et quelquefois gagne tellement sur les bandes noires latérales que la tête paroît toute blanche dans quelques individus ; le dessous du corps est tout blanc : tels étoient ceux qu'a vus Belon, et quelques uns que j'ai observés moi-même. Dans les femelles les bandes latérales de la tête ne sont que noirâtres ou même variées de blanc et de noir, et les couleurs du plumage ne sont ni bien décidées ni bien tranchées. Cet oiseau ne surpasse guère le roitelet en grosseur ; il pèse environ cent quatorze grains. Comme il tient ses plumes presque toujours hérissées, il paroît un peu plus gros qu'il n'est réellement.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers ; bec, trois lignes et demie, plus épais que celui de la mésange bleue, le supérieur un peu crochu ; la langue un peu plus large que celle de cette même mésange bleue, terminée par des filets ; tarse, sept lignes et demie ; ongle postérieur le plus fort de tous ; vol, six pouces et demi ; queue, trois pouces et demi, composée de douze pennes inégales, irrégulièrement étagées, et toujours augmentant de longueur depuis la plus extérieure, qui a dix-huit lignes, jusqu'à la cinquième, qui en a quarante-deux, plus ou moins ; la paire intermédiaire n'en a que trente-neuf au plus,

et est à peine égale à la quatrième¹; la queue dépasse les ailes d'environ deux pouces et demi; tube intestinal, quatre pouces. Je n'ai aperçu qu'un léger vestige de *cæcum*; le gésier musculéux contenoit des débris de matières végétales et d'insectes, un fragment de noyau, point de petites pierres.

LE PETIT DEUIL.

Parus capensis. L.

J'APPELLE ainsi une petite mésange que M. Sonnerat a rapportée du cap de Bonne-Espérance, et dont il a fait paroître la description dans le *Journal de Physique*. Les couleurs de son plumage sont en effet celles qui constituent le petit deuil : du noir, du gris, du blanc. Elle a la tête, le cou, le dessus et le dessous du corps, d'un gris cendré clair; les pennes des ailes noires, bordées de blanc; la queue noire dessus, blanche dessous; l'iris, le bec, et les pieds noirs.

1. Je l'ai vérifié sur nombre d'individus; mais, comme ces pennes se détachent facilement, on pourroit, si l'on n'y prenoit garde, tomber dans quelques méprises. Belon dit que cette mésange a la queue fourchue comme l'hirondelle, et il dit en même temps que cette queue est étagée : il faut donc que, dans l'individu qu'a vu Belon, les pennes de la queue se soient séparées, par quelque cause accidentelle, en deux parties, au lieu que, dans leur situation naturelle, elles sont superposées les unes aux autres, au point que la queue paroît fort étroite. Daniel Titius s'est aussi trompé en disant que la paire intermédiaire étoit la plus longue de toutes : c'est la cinquième paire qui surpasse toutes les autres en longueur.

Cette mésange se rapproche des précédentes, surtout de la mésange à longue queue, par la manière de faire son nid. Elle l'établit dans les buissons les plus épais, mais non à l'extrémité des branches, comme l'ont supposé quelques naturalistes : le mâle y travaille de concert avec sa femelle ; c'est lui qui, frappant de ses ailes avec force sur les côtés du nid, en rapproche les bords, qui se lient ensemble et s'arrondissent en forme de boule allongée. L'entrée est dans le flanc ; les œufs sont au centre, dans le lieu le plus sûr et le plus chaud. Tout cela se trouve dans le nid de la mésange à longue queue ; mais ce qui ne s'y trouve pas, c'est un petit logement séparé où le mâle se tient tandis que la femelle couve.

LA MÉSANGE

A CEINTURE BLANCHE.

Parus sibiricus. L.

Nous ne savons point l'histoire de cette mésange, n° 708, fig. 5, que nous avons vue dans le cabinet de M. Mauduit. M. Muller n'en a point parlé. Il pourroit se faire qu'elle ne se trouvât pas en Danemarck, quoiqu'elle ait été envoyée de Sibérie. Elle a sur la gorge et le devant du cou une plaque noire qui descend sur la poitrine, accompagnée de part et d'autre d'une bande blanche qui naît des coins de la bouche, descend en s'élargissant jusqu'aux ailes, et s'étend de chaque côté sur la poitrine, où elle prend une teinte

de cendré, et forme une large ceinture ; tout le reste du dessous du corps est gris roussâtre, le dessus aussi, mais plus foncé ; la partie supérieure de la tête et du cou gris brun ; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brun cendré ; les pennes des ailes et la penne extérieure de la queue, bordées de gris roux ; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, six lignes ; tarse, sept ; queue, vingt-deux, dépasse les ailes de quinze : elle est un peu étagée ; en quoi cette espèce a plus de rapport avec la moustache, le remiz, et la mésange à longue queue, qu'avec les autres espèces, qui toutes ont la queue un peu fourchue.

LA MÉSANGE HUPPÉE¹.

Parus cristatus. L.

ELLE a en effet une jolie huppe noire et blanche qui s'élève sur sa tête de huit ou dix lignes, et dont les plumes sont étagées avec une élégante régularité. Non seulement elle a reçu cette parure distinguée, elle est encore parfumée naturellement ; elle exhale une odeur agréable qu'elle contracte sur les genévriers et autres arbres ou arbrisseaux résineux sur lesquels elle se tient presque toujours ; et ces avantages, qui semblent appartenir exclusivement au luxe de la société, et dont il paroît si difficile de jouir sans

1. Mésange coiffée, à bouquet, à panache ; mésange crétée, huppée, chaperonnée.

témoins, elle sait en jouir individuellement et dans la solitude la plus sauvage, moins pleinement peut-être, mais, à coup sûr, plus tranquillement. Les forêts et les bruyères, surtout celles où il y a des genévriers et des sapins, sont le séjour qui lui plaît; elle y vit seule et fuit la compagnie des autres oiseaux, même de son espèce¹: celle de l'homme, comme on peut le croire, n'a pas plus d'attrait pour elle, et il faut avouer qu'elle en est plus heureuse. Sa retraite, sa défiance, la sauvent des pièges de l'oiseleur; on la prend rarement dans les trébuchets; et lorsqu'on en prend quelqu'une, on ne gagne qu'un cadavre inutile, elle refuse constamment la nourriture; et quelque art que l'on ait mis à adoucir son esclavage, à tromper son goût pour la liberté, on n'a pu encore la déterminer à vivre dans la prison. Tout cela explique pourquoi elle n'est pas bien connue; on sait seulement qu'elle se nourrit, dans sa chère solitude, des insectes qu'elle trouve sur les arbres ou qu'elle attrape en volant, et qu'elle a le principal caractère des mésanges, la grande fécondité.

De toutes les provinces de France, la Normandie est celle où elle est la plus commune; on ne la connoît, dit M. Salerne, ni dans l'Orléanois ni aux environs de Paris. Belon n'en a point parlé, non plus qu'Olina, et il paroît qu'Aldrovande ne l'avoit jamais vue; en sorte que la Suède d'une part, et de l'autre

1. C'est l'avis de M. Frisch, confirmé par celui de M. le vicomte de Querhoent. Cependant je ne dois pas dissimuler que, selon Rzaczynski, la mésange huppée va par troupes; mais son autorité ne peut balancer celle des deux autres observateurs. Rzaczynski ajoute que l'automne on prend beaucoup de ces oiseaux dans les montagnes.

le nord de la France, semblent être les dernières limites de ses excursions.

Elle a la gorge noire, le front blanc, ainsi que les joues, et ce blanc des joues est encadré dans un collier noir assez délié qui part des deux côtés de la plaque noire de la gorge, et remonte en se courbant vers l'occiput; une bande noire verticale derrière l'œil, le dessous du corps blanchâtre; les flancs d'un roux clair; le dessus du corps d'un gris roux; le fond des plumes noir; les pennes de la queue grises, et celles des ailes brunes; toutes bordées de gris roux, excepté les grandes des ailes, qui le sont en partie de blanc sale; le bec noirâtre, et les pieds de couleur plombée.

Willughby a vu une teinte de verdâtre sur le dos et sur le bord extérieur des pennes de la queue et des ailes. Charleton a vu une teinte semblable sur les plumes qui composent la huppe; apparemment que ces plumes ont des reflets, ou bien ce sera une petite variété d'âge ou de sexe, etc.

Cet oiseau, n° 502, fig. 2, pèse environ le tiers d'une once, et n'est guère plus gros que la mésange à longue queue.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, cinq lignes et demie; langue terminée par quatre filets; tarse, huit lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; aile composée de dix-huit pennes; queue, vingt-deux lignes et plus, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA MÉSANGE.

i.

LA MÉSANGE HUPPÉE DE LA CAROLINE.

Parus bicolor. L.

La huppe de cette mésange étrangère n'est point permanente, et n'est véritablement une huppe que lorsque l'oiseau, agité de quelque passion, relève les longues plumes qui la composent, et alors elle se termine en pointe; mais la situation la plus ordinaire de ces plumes est d'être couchées sur la tête.

Cet oiseau habite, niche, et passe toute l'année à la Caroline, à la Virginie; et probablement il se trouve au Groenland, puisque M. Muller lui a donné place dans sa *Zoologie danoise*. Il se tient dans les forêts, et vit d'insectes comme toutes les mésanges. Il est plus gros que l'espèce précédente, et proportionné différemment; car il a le bec plus court et la queue plus longue. Il pèse environ quatre gros. Son plumage est assez uniforme: il a le front ceint d'une espèce de bandeau noir; le reste du dessus de la tête et du corps, et même les plumes de la queue et des ailes, gris foncé; le dessous du corps blanc, mêlé d'une légère teinte de rouge, qui devient plus sen-

sible sur les couvertures inférieures des ailes ; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

La femelle ressemble parfaitement au mâle.

Longueur totale, environ six pouces ; bec, cinq lignes et demie ; tarse, huit lignes et demie ; doigt du milieu, sept lignes ; ongle postérieur le plus fort de tous ; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes ; elle dépasse les ailes d'environ seize lignes.

II.

LA MÉSANGE A COLLIER.

Sylvia mitrata. LATHAM.

Il semble qu'on ait coiffé cette mésange d'un capuchon noir un peu en arrière sur une tête jaune, dont la partie antérieure est à découvert ; la gorge a aussi une plaque jaune, au dessous de laquelle est un collier noir ; tout le reste du dessous du corps est encore jaune, et tout le dessus olivâtre ; le bec noir, et les pieds bruns. L'oiseau est à peu près de la taille du chardonneret ; il se trouve à la Caroline.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, six lignes ; tarse, neuf lignes ; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue ; elle dépasse les ailes de dix lignes.

III.

LA MÉSANGE A GROUPE JAUNE.

Parus virginianus. L.

Elle grimpe sur les arbres comme les pies, dit Catesby, et comme eux fait sa nourriture ordinaire des

insectes. Elle a le bec noirâtre et les pieds bruns; la gorge et tout le dessous du corps gris; la tête et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue, compris les ailes et leurs couvertures, d'un brun verdâtre, à l'exception toutefois du croupion, qui est jaune; ce croupion jaune est la seule beauté de l'oiseau, le seul trait remarquable qui interrompe l'insipide monotonie de son plumage, et c'est l'attribut le plus saillant qu'on puisse faire entrer dans sa dénomination pour caractériser l'espèce. La femelle ressemble au mâle : tous deux sont un peu moins gros que le chardonneret, et ont été observés dans la Virginie par Gatesby.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit lignes; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dont les intermédiaires sont un peu plus courtes que les latérales; elle dépasse les ailes d'environ dix lignes.

IV.

LA MÉSANGE GRISE A GORGE JAUNE.

Sylvia fulva. LATH.

Non seulement la gorge, mais tout le devant du cou est d'un beau jaune, et l'on voit encore de chaque côté de la tête ou plutôt de la base du bec supérieur une petite échappée de cette couleur; le reste du dessous du corps est blanc avec quelques mouchetures noires sur les flancs; tout le dessus est d'un joli gris; un bandeau noir couvre le front, s'étend sur les yeux et descend des deux côtés sur le cou, accompagnant la plaque jaune dont j'ai parlé;

les ailes sont d'un gris brun et marquées de deux taches blanches; la queue noire et blanche; le bec noir et les pieds bruns.

La femelle n'a ni ce beau jaune qui relève le plumage du mâle, ni ces taches noires qui font sortir les autres couleurs.

Cet oiseau est commun à la Caroline; il ne pèse que deux gros et demi, et cependant M. Brisson le croit aussi gros que notre charbonnière qui en pèse sept ou huit.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, huit lignes et demie; ongles très longs, le postérieur le plus fort de tous; queue, vingt-six lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quatorze lignes.

V.

LA GROSSE MÉSANGE BLEUE.

Parus cyanus. L.

La figure de cet oiseau a été communiquée par le marquis Fachinetto à Aldrovande, qui ne l'a vue qu'en peinture; elle faisoit partie des dessins coloriés d'oiseaux que certains voyageurs japoноis offrirent au pape Benoît XIV, et qui n'en furent pas moins suspects à Willughby; cet habile naturaliste les regardoit comme des peintures de fantaisie représentant des oiseaux imaginaires ou du moins très défigurés: mais par exactitude nous allons rapporter la description d'Aldrovande.

« Le bleu clair régnoit sur toute la partie supérieure de cet oiseau, le blanc sur l'inférieure; un

bleu très foncé sur les pennes de la queue et des ailes : il avoit l'iris de couleur jaune, une tache noire derrière les yeux, la queue aussi longue que le corps, et les pieds noirs et petits. » Ces petits pieds ne sont pas des pieds de mésanges; d'ailleurs toute cette description respire une certaine uniformité qui ne ressemble guère à la nature, et qui justifie les soupçons de Willughby.

VI.

LA MÉSANGE AMOUREUSE¹.

Parus amatorius. L.

La Chine a aussi ses mésanges : en voici une dont nous devons la connoissance à M. l'abbé Gallois, qui l'avoit apportée de l'extrémité de l'Asie, et qui la fit voir à M. Commerson en 1769. C'est sur la foi de celui-ci que je place cet oiseau à la suite des mésanges, dont il s'éloigne visiblement par la longueur et la forme de son bec.

Le surnom d'*amoureuse* donné à cette espèce indique assez la qualité dominante de son tempérament : en effet, le mâle et la femelle ne cessent de se caresser; au moins dans la cage c'est leur unique occupation. Ils s'y livrent, dit-on, jusqu'à l'épuisement, et de cette manière non seulement ils charment les ennuis de la prison, mais ils les abrègent; car on sent bien qu'avec un pareil régime ils ne doivent pas vivre fort long-temps, par cette règle générale que l'intensité

1. Quelques uns lui donnent le nom de *chanoinesse*, à cause de sa robe noire et de ses petites manchettes, comme on a donné le nom de *chanoine* au bouvreuil, celui de *nonnette* à la charbonnière, etc.

de l'existence en diminue la durée. Si tel est leur but, s'ils ne cherchent en effet qu'à faire finir promptement leur captivité, il faut avouer que dans leur désespoir ils savent choisir des moyens assez doux. M. Commerson ne nous dit pas si ces oiseaux remplissent avec la même ardeur toutes les autres fonctions relatives à la perpétuité de l'espèce, telles que la construction du nid, l'incubation, l'éducation, enfin s'ils pondent comme nos mésanges un grand nombre d'œufs. D'après la marche ordinaire de la nature, qui est toujours conséquente, l'affirmative est assez probable, avec toutes les modifications néanmoins que doivent y apporter la différence du climat et les bizarreries de l'instinct particulier, qui n'est pas toujours aussi conséquent que la nature.

Leur plumage est en entier d'un noir d'ardoise, qui règne également sur le dessus et le dessous du corps, et dont l'uniformité n'est interrompue que par une bande mi-partie de jaune et de roux posée longitudinalement sur l'aile, et formée par la bordure extérieure de quelques unes des plumes moyennes : cette bande a trois dentelures à son origine vers le milieu de l'aile, qui est composée de quinze ou seize plumes assez différentes en longueur.

La mésange amoureuse pèse trois gros : elle est de la forme des autres mésanges, et d'une taille moyenne¹ ; mais elle a la queue courte, et par cette raison sa longueur totale est d'autant moindre, et de cinq pouces un quart seulement ; bec, huit lignes, noir à la base,

1. M. Commerson, dans une note écrite de sa main, après avoir dit qu'elle ne pesoit que trois gros, ajoute qu'elle est de la taille de notre grosse charbonnière, qui cependant pèse une fois davantage au moins.

d'un orangé vif à l'extrémité opposée, la pièce supérieure excédant un peu l'inférieure, et ayant ses bords légèrement échancrés vers la pointe; langue comme tronquée par le bout, ainsi que dans les autres mésanges; tarse, huit lignes; doigt du milieu le plus long de tous, adhérent par sa première phalange au doigt extérieur; les ongles formant un demi-cercle par leur courbure, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; queue, près de deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'un pouce et plus.

La mésange noire ou *cela* de M. Linnæus a des rapports frappants avec cette espèce, puisqu'elle n'en diffère, quant aux couleurs, que par son bec blanc. et par une tache jaune qu'elle a sur les couvertures supérieures de la queue. M. Linnæus dit qu'elle se trouve aux Indes; mais il faut que ce soit aux Indes occidentales, car M. Le Page Dupratz l'a vue à la Guiane. Malgré cette grande différence de climats, on ne peut guère s'empêcher de la regarder comme une simple variété dans l'espèce de la mésange amoureuse de la Chine : pour s'expliquer plus positivement, il faudroit connoître la taille, les dimensions et surtout les habitudes naturelles de cet oiseau.





Pauquet, sculp

1 LA SITELLE — 2. LE PETIT GRIMPEREAU DE FRANCE
3 LE PETIT GRIMPEREAU DE LA GUYANNE

LA SITTELLE¹.

VULGAIREMENT LE TORCHE-POT.

Sitta europæa. L.

LA plupart des noms que les modernes ont imposés à cet oiseau ne présentent que des idées fausses ou incomplètes, et tendent à le confondre avec des oiseaux d'une toute autre espèce : tels sont les noms de *pic cendré*, *pic de mai*, *pic bleu*, *pic-maçon*, *pico-telle*, *tape-bois*, *casse-noix*, *casse-noisette*, *grimpard*, *grand grimpereau*, *hoche-queue*, *cendrille*. Ce n'est pas que les propriétés diverses indiquées par ces différents noms ne conviennent à l'espèce dont il s'agit dans cet article, mais ou elles ne lui conviennent qu'en partie ou elles ne lui conviennent point exclusivement. Cet oiseau frappe de son bec l'écorce des arbres, et même avec plus d'effort et de bruit que les pics et les mésanges². De plus, il a beaucoup de l'air et de la contenance de ces dernières; mais il en diffère par la forme du bec, et des premiers par la forme de la queue³, des pieds et de la langue. Il grimpe

1. En Lorraine, *maçon*, *pic-maçon* (Lottinger); en Normandie, *perce-pot*, autrefois *chausse-pot*, selon Cotgrave; en Picardie, *grimpard* ou *grim pant*; à Issoudun, *cendrille*; ailleurs, *dos bleu*, *pic-bleu*, *cape-bois*, *bêque-bois cendré*, *casse-noix*, etc.; en Dauphiné, *planot*.

2. Il conserve cette habitude en cage, dans laquelle il sait fort bien faire un trou pour s'échapper; il en frappe à tout moment les parois, et à coups réitérés, depuis deux ou trois jusqu'à huit ou neuf; il casse ainsi des carreaux de vitre et les glaces de miroir.

3. M. Moehring dit qu'il a les plumes de la queue roides: cepen-

sur les troncs et les branches comme les oiseaux auxquels l'usage a consacré le nom de *grimpeaux*; mais il en diffère par son bec et par l'habitude de casser des noix, et d'autre part il diffère du casse-noix par l'habitude de grimper sur les arbres. Enfin il a dans la queue un mouvement alternatif de haut en bas comme les lavandières, mais il a des mœurs et des allures entièrement différentes. Pour éviter toute confusion, et conserver autant qu'il est possible les noms anciens, j'ai donné à notre oiseau celui de *sittelle*, d'après les noms grec et latin *sittè*, *sitta*; et comme il a plus de choses communes avec les mésanges d'une part, et de l'autre avec les grimpeaux et les pics, qu'avec aucune autre famille d'oiseaux, je lui conserverai ici la place que la nature semble lui avoir marquée dans l'ordre de ses productions.

La sittelle, n° 625, fig. 1, ne passe guère d'un pays à l'autre; elle se tient l'hiver comme l'été dans celui qui l'a vu naître : seulement en hiver elle cherche les bonnes expositions, s'approche des lieux habités, et vient quelquefois jusque dans les vergers et les jardins. D'ailleurs elle peut se mettre à l'abri dans les mêmes trous où elle fait sa ponte et son petit magasin, et où probablement elle passe toutes les nuits; car dans l'état de captivité, quoiqu'elle se perche quelquefois sur les bâtons de sa cage, elle cherche des trous pour dormir, et, faute de trous, elle s'arrange dans l'auge où l'on met sa mangeaille. On a

dant Belon avoit remarqué le contraire long-temps auparavant, et c'est même une des trois différences principales qu'il avoit observées entre la sittelle et les pics. Pour moi, j'ai vu comme Belon; je soupçonne que M. Moehring n'a vu que par les yeux d'autrui.

aussi remarqué que, dans la cage, lorsqu'elle s'accroche, c'est rarement dans la situation qui semble la plus naturelle, c'est-à-dire la tête en haut, mais presque toujours en travers et même la tête en bas : c'est de cette façon qu'elle perce les noisettes après les avoir fixées solidement dans une fente. On la voit courir sur les arbres dans toutes les directions pour donner la chasse aux insectes. Aristote dit qu'elle a l'habitude de casser les œufs de l'aigle, et il est possible en effet qu'à force de grimper elle se soit élevée quelquefois jusqu'à l'aire de ce roi des oiseaux ; il est possible qu'elle ait percé et mangé ses œufs, qui sont moins durs que des noisettes : mais on ajoute trop légèrement que c'est une des causes de la guerre que les aigles font aux sittelles¹ ; comme si un oiseau de proie avoit besoin d'un motif de vengeance pour être l'ennemi des oiseaux plus foibles et les dévorer.

Quoique la sittelle passe une bonne partie de son temps à grimper ou, si l'on veut, à ramper sur les arbres, elle a néanmoins les mouvements très lestes et beaucoup plus prompts que le moineau : elle les a aussi plus liants et plus doux ; car elle fait moins de bruit en volant. Elle se tient ordinairement dans les bois, où elle mène la vie la plus solitaire ; et cependant lorsqu'elle se trouve renfermée dans une vo-

1. *Quidam clamatoriam dicunt, Labeo prohibitoriam, et apud Nigridium subis appellatur avis quæ aquilarum ova frangat* (Plin., *Nat. Hist.*, lib. X, cap. XIX). Ne seroit-ce point là le *sitta* d'Aristote ? Pline n'en parle dans aucun autre endroit, et il désigne ici cet oiseau par un trait de son histoire que cite Aristote : d'ailleurs le nom de *prohibitoria* que lui donne Labéon semble avoir rapport aux fables anciennes qu'on a débitées sur la sittelle, sur la sorcellerie, sur l'usage qu'en faisoient les nécromanciens.

lière avec d'autres oiseaux, comme moineaux, pinsons, etc., elle vit avec eux en fort bonne intelligence.

Au printemps le mâle a un chant ou cri d'amour, *guiric, guiric*, qu'il répète souvent : c'est ainsi qu'il rappelle sa femelle. Celle-ci se fait rappeler, dit-on, fort long-temps avant de venir; mais enfin elle se rend aux empressements du mâle, et tous deux travaillent à l'arrangement du nid : ils l'établissent dans un trou d'arbre¹; et s'ils n'en trouvent pas qui leur convienne, ils en font un à coups de bec, pourvu que le bois soit vermoulu : si l'ouverture extérieure de ce trou est trop large, ils la rétrécissent avec de la terre grasse, quelquefois même avec des ordures qu'ils gâchent et façonnent, dit-on, comme feroit un potier, fortifiant l'ouvrage avec de petites pierres, d'où leur est venu le nom de *pic-maçon* et celui de *torche-pot*, nom qui, pour le dire en passant, ne présente pas une idée bien claire de son origine².

Le nid étant ainsi arrangé, ceux qui le regardent par dehors n'imagineroient pas qu'il recelât des oiseaux. La femelle y pond cinq, six, et jusqu'à sept œufs de forme ordinaire, fond blanc sale, pointillé de roussâtre; elle les dépose sur de la poussière de bois, de la mousse, etc.; elle les couve avec beau-

1 Quelquefois dans un trou de muraille ou sous un toit, dit M. Linnæus.

2. Ce nom vient du nom bourguignon *torche-poteux*, qui signifie à la lettre *torche-pertuis*, et convient assez bien à notre oiseau, à cause de l'art avec lequel il enduit et resserre l'ouverture du trou où il niche. Ceux qui ne connoissoient pas le patois bourguignon auront fait de ce nom celui de *torche-pot*, qui peut-être ensuite aura donné lieu de comparer l'ouvrage de la sittelle à celui d'un potier de terre.

coup d'assiduité, et elle y est tellement attachée qu'elle se laisse arracher les plumes, plutôt que de les abandonner. Si l'on fourre une baguette dans son trou, elle s'enflera, elle sifflera comme un serpent, ou plutôt comme feroit une mésange en pareil cas : elle ne quitte pas même ses œufs pour aller à la pâture, elle attend que son mâle lui apporte à manger ; et ce mâle paroît remplir ce devoir avec affection. L'un et l'autre ne vivent pas seulement de fourmis, comme les pics, mais de chenilles, de scarabées, de cerfs-volants, et de toutes sortes d'insectes, indépendamment des noix, noisettes¹, etc. Aussi la chair de leurs petits, lorsqu'ils sont gras, est-elle un bon manger, et ne sent point la sauvagine comme celle des pics.

Les petits éclosent au mois de mai² : lorsque l'éducation est finie, il est rare que les père et mère recommencent une seconde ponte ; mais ils se séparent pour vivre seuls pendant l'hiver, chacun de son côté.

« Les paysans ont observé, dit Belon, que le mâle bat sa femelle quand il la trouve lorsqu'elle s'est départie de lui, dont ils ont fait un proverbe pour un qui se conduit sagement en ménage, qu'il ressemble au torche-pot. »

Mais, quoi qu'il en soit de la sagesse des maris, je ne crois point que, dans ce cas particulier, celui-ci ait la moindre intention de battre sa femme : je croi-

1. J'ai nourri une femelle pendant six semaines du chènevis que d'autres oiseaux laissoient tomber tout cassé. On a remarqué en effet que la sittelle se jette dans les chènevières vers le mois de septembre.

2. J'en ai vu d'éclos dès le 10, et j'ai vu des œufs qui ne l'étoient pas encore le 15 et plus tard.

rois bien plutôt que cette femelle, qui se fait désirer si long-temps avant la ponte, est la première à se retirer après l'éducation de sa famille, et que, lorsque le mâle la rencontre après une absence un peu longue, il l'accueille par des caresses d'autant plus vives, même un peu brusques, et que des gens qui n'y regardent pas de si près auront prises pour de mauvais traitements.

La sittelle se tait la plus grande partie de l'année : son cri ordinaire est *ti, ti, ti, ti, ti, ti, ti*, qu'elle répète en grim pant autour des arbres, et dont elle précipite la mesure de plus en plus. M. Linnæus nous apprend, d'après M. Strom, qu'elle chante aussi pendant la nuit.

Outre ces différents cris et le bruit qu'elle fait en battant l'écorce, la sittelle sait encore, en mettant son bec dans une fente, produire un autre son très singulier, comme si elle faisoit éclater l'arbre en deux, et si fort qu'il se fait entendre à plus de cent toises¹.

On a observé qu'elle marchoit en sautillant, qu'elle dormoit la tête sous l'aile, et qu'elle passoit la nuit sur le plancher de sa cage, quoiqu'il y eût deux juchoirs où elle pouvoit se percher. On dit qu'elle ne va pas boire aux fontaines, et par conséquent on ne la prend point à l'abreuvoir. Schwenckfeld rapporte qu'il en a pris souvent en employant le suif pour tout appât; ce qui est un nouveau trait de conformité avec

1. Outre leur *toque, toque, toque*, contre le bois, ces oiseaux frottent leur bec contre des branches sèches et creuses, et font un bruit *grrrrrro*, qu'on entend de très loin, et qu'on imagineroit venir d'un oiseau vingt fois plus gros.

les mésanges, qui, comme on l'a vu, aiment toutes les graisses.

Le mâle pèse près d'une once, et la femelle cinq à six gros seulement¹. Le premier a toute la partie supérieure de la tête et du corps, et même les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un cendré bleuâtre; la gorge et les joues blanchâtres; la poitrine et le ventre orangés; les flancs, les jambes et les environs de l'anüs d'une teinte plus rembrunie, tirant au marron; les couvertures inférieures de la queue blanchâtres, bordées de roux, s'étendant à cinq lignes du bout de la queue; un bandeau noir qui part des narines, passe sur les yeux, et s'étend en arrière au delà des oreilles; les grandes couvertures supérieures et les pennes des ailes brunes, bordées de gris plus ou moins foncé; les pennes latérales de la queue noires, terminées de cendré, la plus extérieure bordée de blanc sur la moitié de sa longueur, et traversée vers le bout par une tache de même couleur; les trois suivantes marquées d'une tache blanche sur le côté intérieur; le bec cendré dessus, plus clair dessous; les pieds gris, le fond des plumes cendré noirâtre.

La femelle a les couleurs plus foibles : j'en ai observé une, le 5 mai, qui avoit tout le dessous du corps, depuis l'anüs jusqu'à la base du cou, sans aucune plume, comme c'est l'ordinaire dans les femelles des oiseaux.

Longueur totale, six pouces; bec, dix lignes, droit, un peu renflé dessus et dessous, les deux pièces à peu

1. Un individu desséché à la cheminée depuis un an, et fort bien conservé, ne pesoit que deux gros et demi.

près égales, la pièce supérieure sans échancrure; narines presque rondes, à demi recouvertes par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et dont l'alignement est parallèle à son ouverture; la langue plate, plus large à sa base.

Variétés de la Sittelle.

Le type de ce genre d'oiseau paroît très ferme et n'avoir été que foiblement modifié par les influences des climats divers : c'est partout les mêmes allures, les mêmes habitudes naturelles; toujours du gris cendré sur la partie supérieure, du roux plus ou moins clair et tirant quelquefois au blanchâtre sur la partie inférieure. La principale différence est dans la grandeur et les proportions; et cette différence ne dépend pas toujours du climat : d'ailleurs elle n'est pas suffisante pour constituer des espèces diverses; et après avoir comparé avec grande attention nos sittelles européennes avec les étrangères, je ne puis m'empêcher de rapporter celles-ci aux premières comme des variétés qui appartiennent à la même espèce.

Je n'en excepte qu'une seule qui en diffère à plusieurs égards, et qui d'ailleurs, par son bec un peu courbé, me semble faire la nuance entre les sittelles et les grimpereaux.

I.

LA PETITE SITTELLE.

On ne peut parler de cette variété de grandeur que d'après Belon : elle est selon lui beaucoup plus pe-

tite que la sittelle ordinaire ; du reste, même plumage, même bec, mêmes pieds, etc. Elle se tient au bois comme la grande, n'est pas moins solitaire ; mais, pour me servir des expressions de Belon, « elle est plus criarde, allègre, et vioge : on ne voit jamais le mâle en compagnie autre que de sa femelle ; et s'il rencontre quelque autre individu de son espèce (sans doute quelque mâle), il ne cesse de l'attaquer, de le harceler, de lui faire une guerre opiniâtre, jusqu'à ce que ce rival lui cède la place ; et alors il se met à crier de toutes ses forces et d'une voix en fausset comme pour rappeler sa femelle et lui demander le prix de sa victoire. » C'est apparemment dans cette circonstance que Belon lui a trouvé la voix plus hautaine que ne l'a la sittelle ordinaire.

II.

LA SITTELLE DU CANADA.

(n° 625, fig. 2.)

Sitta canadensis. L.

Elle grimpe, dit M. Brisson, et court sur les arbres comme la nôtre, et n'en diffère que par la couleur du bandeau qui est blanchâtre chez elle ; encore s'en rapproche-t-elle par une tache noirâtre qu'elle a derrière l'œil : en y regardant de bien près, on trouve encore quelque diversité dans les nuances et les proportions ; mais tout cela se saisira mieux et plus facilement par la comparaison des figures que par celle des descriptions. Cette sittelle est à peu près de la taille de la variété précédente.

Longueur totale, quatre pouces dix lignes ; bec,

sept lignes et demie; tarse, sept lignes; doigt du milieu, six et demie; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces un quart; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de huit lignes.

III.

LA SITTELLE A HUPPE NOIRE.

Sitta jamaïcensis. L.

Cette huppe noire et une espèce de rayure noire et blanche vers le bout des pennes de la queue sont les principales différences qui distinguent cette sittelle de la nôtre. On ne lui voit point de bandeau noir; mais il est censé se perdre dans les bords de la calotte de même couleur qui couvre la tête. Son pays natal est la Jamaïque, où M. Sloane l'a observée. Elle se nourrit d'insectes comme le coq de roche, dit ce voyageur philosophe; on la trouve dans les buissons des savanes. Elle est si peu sauvage et se laisse approcher de si près qu'on la tue souvent à coups de bâton; c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*oiseau fou*. Elle est à peu près de la taille de notre sittelle ordinaire. M. Sloane remarque qu'elle a la tête grosse.

Longueur totale, cinq pouces cinq lignes; bec, onze lignes, triangulaire, comprimé, environné à sa base de petits poils noirs; narines rondes; tarse et doigt du milieu, dix-sept lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, dix pouces; queue, deux pouces deux tiers.

IV.

LA PETITE SITTELLE A HUPPE NOIRE.

Tout ce que M. Browne nous apprend de cet oiseau c'est qu'il habite le même pays que le précédent, qu'il est plus petit, mais qu'il lui ressemble à tous autres égards. Il pourroit se faire que ce fût un jeune qui n'eût pas encore pris tout son accroissement, et le nom que lui a donné M. Browne conduit à le penser ainsi.

V.

LA SITTELLE A TÊTE NOIRE.

Elle a les mêmes allures que la nôtre, la même habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant; elle reste aussi toute l'année dans son pays, qui est la Caroline. Son poids est de quatre gros un tiers; elle a le dessus de la tête et du cou recouvert d'une espèce de capuchon noir, et les plumes latérales de la queue variées de noir et de blanc; du reste, c'est le même plumage de la sittelle d'Europe, cependant un peu plus blanchâtre sous le corps.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, huit et demie; doigt du milieu, neuf; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, dix-neuf lignes; elle ne dépasse point les ailes.

VI.

LA PETITE SITTELLE A TÊTE BRUNE.

Joignez à cette marque distinctive que j'ai fait entrer dans la dénomination de cet oiseau une tache

blanchâtre qu'il a derrière la tête, la couleur brune des couvertures supérieures des ailes, et la couleur noire uniforme des pennes latérales de la queue, et vous aurez les principales différences qui sont propres à cette variété. Elle est aussi beaucoup plus petite que les précédentes; ce qui, joint aux différences marquées dans le plumage, ne permet pas de confondre cet oiseau, comme M. Brisson semble avoir été tenté de le faire, avec la seconde espèce de sittelle de M. Sloane dont nous allons parler dans l'article suivant. Celle dont il s'agit dans cet article ne pèse que deux gros; elle reste toute l'année à la Caroline, où elle vit d'insectes comme la sittelle à tête noire.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, six lignes; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales; elle ne dépasse presque point les ailes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA SITTELLE.

I.

LA GRANDE SITTELLE A BEC CROCHU.

Sitta major. L.

C'est en effet la plus grande des sittelles connues. Son bec, quoique assez droit, est renflé dans son milieu et un peu crochu par le bout. Ajoutez que les

narines sont rondes, les pennes de la queue et des ailes bordées d'orangé sur un fond brun, la gorge blanche, la tête et le dos gris, le dessus du corps blanchâtre, et vous aurez les principaux attributs de cette espèce, que M. Sloane a observée à la Jamaïque.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, huit lignes un tiers; la pièce supérieure un peu renflée dans sa partie moyenne; doigt du milieu, huit lignes un tiers; vol, onze pouces un quart; queue, environ trente-trois lignes.

II.

LA SITTELLE GRIVELÉE.

Sitta navia. L.

Voici encore une espèce de sittelle d'Amérique, au bec un peu crochu, mais qui diffère de la précédente par la taille, le plumage, et le climat. Son pays natal est la Guiane hollandaise.

Elle a le dessus de la tête et du corps d'un cendré obscur; les couvertures supérieures des ailes de la même couleur, mais terminées de blanc; la gorge blanche; la poitrine et tout le dessous du corps d'un cendré moins foncé que le dessus, avec des traits blancs semés sur la poitrine et les côtés, ce qui y forme une espèce de grivelure; le bec et les pieds bruns.

Longueur totale, environ six pouces; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demie; doigt du milieu, huit à neuf lignes, plus long que le doigt postérieur; l'ongle de celui-ci le plus fort de tous; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à

peu près égales ; elle dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

LES GRIMPEREAUX.

Nous avons déjà vu plusieurs oiseaux grimpants, les sittelles et les mésanges ; nous en verrons d'autres encore dans la suite, tels que les pics ; et cependant ceux qui composent le genre dont nous allons parler sont les seuls auxquels on donne généralement le nom de *grimpeaux*. Ils grimpent en effet très légèrement sur les arbres, soit en montant, soit en descendant, soit sur les branches, soit dessous ; ils courent aussi fort vite le long des poutres, dont ils embrassent la carne avec leurs petits pieds : mais ils diffèrent des pics par le bec et la langue, et des sittelles et mésanges, seulement par la forme de leur bec, plus long que celui des mésanges, et plus grêle, plus arqué que celui des sittelles : aussi ne s'en servent-ils pas pour frapper l'écorce, comme font ces autres oiseaux.

Plusieurs espèces étrangères qui appartiennent au genre des grimpeaux ont beaucoup de rapport avec les colibris, et leur ressemblent par la petitesse de leur taille, par les belles couleurs de leur plumage, par leur bec menu et recourbé, mais plus effilé, plus tiré en pointe, et formant un angle plus aigu, au lieu que celui des colibris est à peu près d'une grosseur égale dans toute sa longueur, et a même un petit renflement vers son extrémité : de plus, les grimpeaux

ont en général les pieds plus courts, les ailes plus longues, et douze pennes à la queue¹, tandis que les colibris n'en ont que dix. Enfin les grimpereaux n'ont pas, comme les colibris, la langue composée de deux demi-tuyaux cylindriques, qui, s'appliquant l'un à l'autre, forment un tuyau entier, un véritable organe d'aspiration, plus analogue à la trompe des insectes qu'à la langue des oiseaux.

Il n'en est pas non plus du genre des grimpereaux comme de celui des colibris, par rapport à l'espace qu'il occupe sur le globe. Les colibris paroissent appartenir exclusivement au continent de l'Amérique; on n'en a guère trouvé au delà des contrées méridionales du Canada, et à cette hauteur l'espace de mer à franchir est trop vaste pour un si petit oiseau, plus petit que plusieurs insectes : mais le grimpereau d'Europe ayant pénétré jusqu'en Danemarck, peut-être plus loin, il est probable que ceux de l'Asie et de l'Amérique se seront avancés tout autant vers le nord, et qu'ils auront par conséquent trouvé des communications plus faciles d'un continent à l'autre.

Comme les grimpereaux vivent des mêmes insectes que les pics, les sittelles, les mésanges, et qu'ils n'ont pas, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, la ressource de faire sortir leur proie de dessous l'écorce en frappant celle-ci de leur bec, ils ont l'instinct de se mettre à la suite des bèque-bois, d'en faire pour ainsi dire leurs chiens de chasse, et de se saisir adroitement du petit gibier que ces bèque-bois croient ne faire lever que pour eux-mêmes. Par la raison que

1. Je sais que quelques auteurs n'en ont donné que dix à notre grimpereau d'Europe; mais voyez ci-après son histoire.

les grimpereaux vivent uniquement d'insectes, on sent bien que les espèces en doivent être plus fécondes et plus variées dans les climats chauds, où cette nourriture abonde, que dans les climats tempérés ou froids, et par conséquent moins favorables à la multiplication des insectes. Cette remarque est de M. Sonnerat, et elle est conforme aux observations.

On sait qu'en général les jeunes oiseaux ont les couleurs du plumage moins vives et moins décidées que les adultes ; mais cela est plus sensible dans les familles brillantes des grimpereaux, colibris et autres oiseaux qui habitent les grands bois de l'Amérique. M. Bajon nous apprend que le plumage de ces jolis petits oiseaux américains ne se forme que lentement, et qu'il ne commence à briller de tout son éclat qu'après un certain nombre de mues. Il ajoute que les femelles sont aussi moins belles et plus petites que leurs mâles.

Au reste, quelque analogie que l'on veuille voir ou supposer entre les grimpereaux américains et ceux de l'ancien continent, il faut convenir aussi que l'on connoît entre ces deux branches d'une même famille des différences suffisantes pour qu'on doive dès à présent les distinguer et les séparer, et je ne doute pas qu'avec le temps on n'en découvre encore de plus considérables, soit dans les qualités extérieures, soit dans les habitudes naturelles.

LE GRIMPEREAU¹.*Certhia familiaris*. L.

L'EXTRÊME mobilité est l'apanage ordinaire de l'extrême petitesse. Le grimpereau, n° 681, fig. 1, est presque aussi petit que le roitelet, et, comme lui, presque toujours en mouvement ; mais tout son mouvement, toute son action porte, pour ainsi dire, sur le même point. Il reste toute l'année dans le pays qui l'a vu naître ; un trou d'arbre est son habitation ordinaire : c'est de là qu'il va à la chasse des insectes de l'écorce et de la mousse² ; c'est aussi le lieu où la femelle fait sa ponte et couve ses œufs. Belon a dit, et presque tous les ornithologistes ont répété qu'elle pondoit jusqu'à vingt œufs plus ou moins. Il faut que Belon ait confondu cet oiseau avec quelque autre petit oiseau grim pant, tel que les mésanges. Pour moi, je me crois en droit d'assurer, d'après mes propres observations et celles de plusieurs naturalistes, que la femelle grimpereau pond ordinairement cinq œufs, et presque jamais plus de sept. Ces œufs sont cendrés, marqués de points et de traits d'une cou-

1. *Gravelet*, en Poitou ; *petit pic* ou *picasson*, en Saintonge ; *rat-bernard*, en Berri ; et *bœuf* par antiphrase ; *reteiro*, en Provence ; ailleurs, *grimpeur*, *grimpeux*, *grimpet*, *grimperet*, *grimpelet*, *grimpard* ou *grim pant*, pour le distinguer de la sittelle ; *piochet*, *gravisson* ou *gravisson*, *graviston*, *gravisseur*, *gravisset*, *petit gravaudeur*, *fourmillou*, etc.

2. Frisch dit qu'il s'y défend fort bien contre la sittelle, lorsqu'elle vient s'y présenter.

leur plus foncée , et la coquille en est un peu dure. On a remarqué que cette femelle commençoit sa ponte de fort bonne heure au printemps ; et cela est facile à croire , puisqu'elle n'a point de nid à construire ni de voyage à faire.

M. Frisch prétend que ces oiseaux cherchent aussi les insectes sur les murailles , mais comme il paroît n'avoir pas connu le véritable grimpereau de muraille , et que même il ne l'a point reconnu dans la description de Gesner , quoique assez caractérisée , il est vraisemblable qu'il confond ici ces deux espèces , d'autant plus que le grimpereau est assez sauvage et fait sa principale demeure dans les bois. On m'en apporta un , en 1775 , au mois de janvier , lequel avoit été tué d'un coup de fusil sur un acacia du Jardin du Roi ; mais on me l'apporta comme curiosité , et ceux qui travaillent toute l'année à ce jardin m'assurèrent qu'ils ne voyoient de ces sortes d'oiseaux que très rarement. Ils ne sont point communs non plus en Bourgogne ni en Italie , mais bien en Angleterre. Il s'en trouve en Allemagne et jusqu'en Danemarck , comme je l'ai dit plus haut. Ils n'ont qu'un petit cri fort aigu et fort commun.

Leur poids ordinaire est de cinq drachmes¹ ; ils paroissent un peu plus gros qu'ils ne sont en effet , parce que leurs plumes , au lieu d'être couchées régulièrement les unes sur les autres , sont le plus souvent hérissées et en désordre , et que d'ailleurs ces plumes sont fort longues.

Le grimpereau a la gorge d'un blanc pur , mais qui

1. La drachme angloise *averdupois* n'est que la seizième partie de l'once.

prend communément une teinte roussâtre, toujours plus foncée sur les flancs et les parties qui s'éloignent de la gorge (quelquefois tout le dessous du corps est blanc) : le dessus varié de roux, de blanc, et de noirâtre; ces différentes couleurs plus ou moins pures, plus ou moins foncées; la tête d'une teinte plus reumbrunie; le tour des yeux et les sourcils blancs; le croupion roux; les plumes des ailes brunes; les trois premières bordées de gris; les quatorze suivantes marquées d'une tache blanchâtre, d'où résulte sur l'aile une bande transversale de cette couleur; les trois dernières marquées vers le bout d'une tache noirâtre entre deux blanches; le bec brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds gris, le fond des plumes cendré foncé.

Longeur totale, cinq pouces; bec, huit lignes, grêle, arqué, diminuant uniformément de grosseur et finissant en pointe; mais grande ouverture de gorge, dit Belon, narines fort oblongues, à demi recouvertes par une membrane convexe, sans aucune petite plume; langue pointue et cartilagineuse par le bout, plus courte que le bec; tarse, sept lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; doigts latéraux adhérents à celui du milieu par leur première phalange; ongle postérieur le plus fort de tous, et plus long même que son doigt; tous les ongles en général très longs, très crochus, et très propres pour grimper; vol, environ sept pouces; queue, vingt-quatre lignes selon Brisson, vingt-huit selon Willughby, vingt-six selon moi¹, composée de douze plumes étagées², les

1. Je ne sais pourquoi cette queue a paru courte à Belon.

2. MM. Brisson, Willughby, et Linnæus, ne lui donnent que dix

plus longues superposées aux plus courtes, ce qui fait paroître la queue étroite; toutes ces plumes pointues par le bout, ayant l'extrémité de la côte usée comme dans les pics, mais étant moins roides que dans ces oiseaux; cette queue dépasse les ailes de douze lignes. Les ailes ont dix-sept plumes; celle que l'on regarde ordinairement comme la première, et qui est très courte, ne doit point être comptée parmi les plumes.

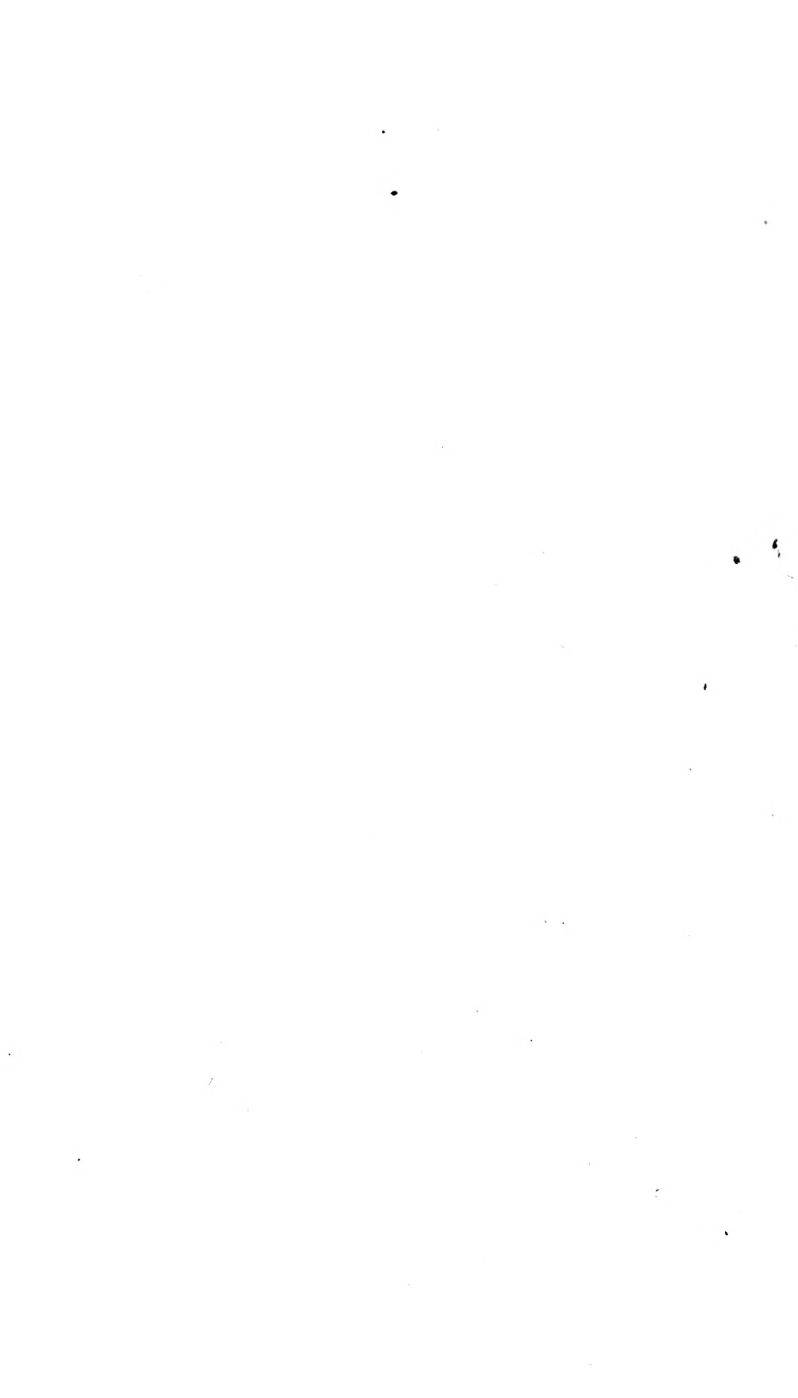
OEsophage, deux pouces; intestins, six; gésier musculueux, doublé d'une membrane qui ne se détache pas facilement; il contenoit des débris d'insectes, mais pas une seule petite pierre ni fragment de pierre; légers vestiges de *cæcum*; point de vésicule du fiel.

Variété du Grimpereau.

LE GRAND GRIMPEREAU.

C'est une simple variété de grandeur, qui a les mêmes allures, le même plumage, et la même conformation que le grimpereau: seulement il paroît moins défiant, moins attentif à sa propre conservation; car, d'un côté, Bezon donne le grimpereau ordinaire pour un oiseau difficile à prendre, et, de l'autre, Klein raconte qu'il a pris un jour à la main un de ces grands grimpereaux qui couroit sur un arbre.

plumes: sans doute qu'il en manquoit deux; car j'en ai compté douze, ainsi que MM. Pennant et Moehring.





Panquet, sculp

1 LE GRIMPEREAUDE MURAILLE — 2 LE SOUI-MANGA VERT DORE A LONGUE QUEUE

3 LE SOUI-MANGA OLIVE A GORGE POURPRE

LE GRIMPEREAU DE MURAILLE¹.*Certhia muraria.* L.

Tout ce que le grimpereau de l'article précédent fait sur les arbres, celui-ci, n° 572, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, le fait sur les murailles; il y loge, il y grimpe, il y chasse, il y pond². Je comprends sous ce nom de *murailles* non seulement celles des hommes, mais encore celles de la nature, c'est-à-dire les grands rochers coupés à pic. M. Kramer a remarqué de ces oiseaux qui se tenoient dans les cimetières par préférence, et qui pondoient leurs œufs dans des crânes humains. Ils volent en battant des ailes à la manière des huppés; et quoiqu'ils soient plus gros que le précédent, ils sont aussi remuants et aussi vifs. Les mouches, les fourmis, et surtout les araignées, sont leur nourriture ordinaire.

Belon croyoit que c'étoit une espèce particulière à la province d'Auvergne : cependant elle existe en Autriche, en Silésie, en Suisse, en Pologne, en Lorraine, surtout dans la Lorraine allemande, et même, selon quelques uns, en Angleterre; selon d'autres,

1. Le nom de *pic de montagne*, qu'on lui donne à Turin, est un indice qu'on le soupçonne, au moins dans ce pays, de s'accommoder aussi bien des trous de rocher que de ceux de muraille; et d'ailleurs Schwenckfeld dit qu'on le voit communément dans les citadelles qui sont situées sur les montagnes.

2. On dit aussi qu'il pond dans des trous d'arbre.

elle y est au moins fort rare¹ : elle est au contraire assez commune en Italie, aux environs de Bologne et de Florence, mais beaucoup moins dans le Piémont.

C'est surtout l'hiver que ces oiseaux paroissent dans les lieux habités; et, si l'on en croit Belon, on les entend voler en l'air de bien loin, venant des montagnes pour s'établir contre les tours des villes. Ils vont seuls ou tout au plus deux à deux, comme font la plupart des oiseaux qui se nourrissent d'insectes; et, quoique solitaires, ils ne sont ni ennuyés ni tristes² : tant il est vrai que la gaieté dépend moins des ressources de la société que de l'organisation intérieure!

Le mâle a sous la gorge une plaque noire qui se prolonge sur le devant du cou, et c'est le trait caractéristique qui distingue le mâle de sa femelle; le dessus de la tête et du corps d'un joli cendré; le dessous du corps d'un cendré plus foncé; les petites couvertures supérieures des ailes, couleur de rose; les grandes noirâtres, bordées de couleur de rose; les penes terminées de blanc, et bordées, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur, de couleur de rose qui va s'affoiblissant, et qui s'éteint presque sur les penes les plus proches du corps; les cinq premières marquées, sur le côté intérieur, de deux taches d'un blanc plus ou moins pur, et les neuf suivantes d'une seule tache fauve; les petites couvertures inférieures, les plus voisines du bord, couleur de rose, les autres noirâtres; les penes de la queue noirâtres, terminées, savoir : les quatre paires in-

1. M. Edwards ne la croit ni native ni de passage en Angleterre : il ne l'y a jamais vue, non plus que Ray et Willughby.

2. Il sont gais et vioges, dit Belon.

termédiaires de gris sale, et les deux paires extérieures de blanc ; le bec et les pieds noirs.

La femelle a la gorge blanchâtre. Un individu que j'ai observé avoit sous la gorge une grande plaque d'un gris clair, qui descendoit sur le cou, et envoyoit une branche sur chaque côté de la tête. La femelle, que M. Edwards a décrite, étoit plus grande que le mâle décrit par M. Brisson. En général, cet oiseau est d'une taille moyenne entre celle du merle et celle du moineau.

Longueur totale, six pouces deux tiers ; bec, quatorze lignes, et quelquefois jusqu'à vingt, selon M. Brisson ; langue fort pointue, plus large à sa base, terminée par deux appendices ; tarse, dix à onze lignes ; doigts disposés trois en avant et un seul en arrière, celui du milieu neuf à dix lignes, le postérieur onze, et la corde de l'arc formé par l'ongle seul, six ; en général, tous les ongles longs, fins et crochus ; vol, dix pouces ; ailes composées de vingt pennes selon Edwards, de dix-neuf selon Brisson, et tous deux comptent parmi ces pennes la première qui est très courte et n'est point une penne ; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes à peu près égales ; elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

Belon dit positivement que cet oiseau a deux doigts devant et deux derrière ; mais il avoit dit aussi que le grimperéau précédent avoit la queue courte. La cause de cette double erreur est la même : Belon regardoit ces deux oiseaux comme avoisinant la famille des pics¹, et il leur en a donné les attributs sans y re-

1. Belon nomme celui-ci *pic de muraille*, et les rapports du grimperéau précédent avec les pics ne lui avoient point échappé.

garder de bien près; c'est qu'il voyoit quelquefois par les yeux de l'analogie : or l'on sait que la lumière de l'analogie, qui éclaire si souvent l'esprit et le mène aux grandes découvertes, éblouit quelquefois les yeux dans le détail des observations.

OISEAUX ÉTRANGERS

DE L'ANCIEN CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AUX GRIMPEREAUX.

Je donnerai à ces oiseaux le nom de *soui-mangas*, que porte à Madagascar une assez belle espèce, par laquelle je vais commencer l'histoire de cette tribu. Je ferai ensuite un article séparé des oiseaux étrangers du nouveau continent qui ont quelque rapport à nos grimpereaux, mais auxquels ce nom de *grimpereaux* ne peut convenir, puisqu'on sait que la plupart ne grimpent point sur les arbres, et qu'ils ont des mœurs, des allures, et un régime fort différents. Je les distinguerai donc, et de nos grimpereaux d'Europe, et des *soui-mangas* d'Afrique et d'Asie, par le nom de *guit-guits*, nom que les sauvages, nos maîtres en nomenclature, ont imposé à une très belle espèce de ce genre qui se trouve au Brésil. J'appelle les sauvages nos maîtres en nomenclature, et j'en pourrois dire autant des enfants, parce que les uns et les autres désignent les êtres par des noms d'après nature, qui ont rapport à leurs qualités sensibles.

souvent même à la plus frappante, et qui par conséquent les représentent à l'imagination et les rappellent à l'esprit beaucoup mieux que nos noms abstraits, adoucis, polis, défigurés, et qui la plupart ne ressemblent à rien.

En général, les grimperaux et les soui-mangas ont le bec plus long à proportion que les guit-guits, et leur plumage est pour le moins aussi beau, aussi beau même que celui des brillants colibris : ce sont les couleurs les plus riches, les plus éclatantes, les plus moelleuses; toutes les nuances de vert, de bleu, d'orangé, de rouge, de pourpre, relevées encore par l'opposition des différentes teintes de brun et de noir velouté, qui leur servent d'ombre. On ne peut s'empêcher d'admirer l'éclat de ces couleurs, leur jeu pétillant, leur inépuisable variété, même dans les peaux desséchées de ces oiseaux qui ornent nos cabinets : on croiroit que la nature a employé la matière des pierres précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, l'améthyste, l'aigue-marine, la topaze, pour en composer les barbes de leurs plumes. Que seroit-ce donc si nous pouvions contempler dans toute leur beauté ces oiseaux eux-mêmes, et non leurs cadavres ou leurs mannequins; si nous pouvions voir l'émail de leur plumage dans toute sa fraîcheur, animé par le souffle de vie, embelli par tout ce que la magie du prisme a de plus éblouissant, variant ses reflets à chaque mouvement de l'oiseau qui se meut sans cesse, et faisant jaillir sans cesse de nouvelles couleurs ou plutôt de nouveaux feux!

Dans le petit comme dans le grand, il faut, pour bien connoître la nature, l'étudier chez elle-même;

il faut la voir agir en pleine liberté, ou du moins il faut tâcher d'observer les résultats de son action dans toute leur pureté, et avant que l'homme y ait mis la main.

Il y a beaucoup de soui-mangas vivant chez les oiseleurs hollandais du cap de Bonne-Espérance : ces oiseleurs ne leur donnent pour toute nourriture que de l'eau sucrée ; les mouches, qui abondent dans ce climat, et qui sont le fléau de la propreté hollandaise, suppléent au reste. Les souis-mangas sont fort adroits à cette chasse, ils attrapent toutes celles qui entrent dans la volière ou qui en approchent ; et ce qui prouve que ce supplément de subsistance leur est très nécessaire, c'est qu'ils meurent peu de temps après avoir été transportés sur les vaisseaux, où il y a beaucoup moins d'insectes. M. le vicomte de Querhoent, à qui nous devons ces remarques, n'en a jamais pu conserver au delà de trois semaines.

I.

LE SOUI-MANGA.

Certhia Soui-Manga. L.

C'est, suivant M. Commerson, le nom que l'on donne à ce bel oiseau dans l'île de Madagascar, où il l'a vu vivant.

Le soui-manga a la tête, la gorge, et toute la partie antérieure d'un beau vert, brillant, et de plus un double collier, l'un violet et l'autre mordoré : mais ces couleurs ne sont ni simples ni permanentes ; la lumière qui se joue dans les barbes des plumes comme dans autant de petits prismes, en varie incessamment

les nuances depuis le vert doré jusqu'au bleu foncé. Il y a de chaque côté au dessous de l'épaule une tache d'un beau jaune ; la poitrine est brune ; le reste du dessous du corps jaune clair, le reste du dessus du corps olivâtre obscur ; les grandes couvertures et les plumes des ailes brunes, bordées d'olivâtre ; celles de la queue noires, bordées de vert, excepté la plus extérieure, qui l'est en partie de gris brun ; la suivante est terminée de cette même couleur ; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle est un peu plus petite et beaucoup moins belle ; brun olivâtre dessus, olivâtre tirant au jaune dessous ; du reste ressemblant au mâle dans tout ce qui n'a point d'éclat. Cet oiseau est à peu près de la grosseur de notre troglodyte.

Longueur totale, environ quatre pouces ; bec, neuf lignes ; tarse, six lignes et plus ; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus grand que le postérieur ; vol, six pouces ; queue, quinze lignes, composée de douze plumes égales ; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

On doit rapporter à cette espèce, comme variété très prochaine, le soui-manga de l'île de Luçon, que j'ai vu dans le beau cabinet de M. Mauduit, et qui a la gorge, le cou, et la poitrine couleur d'acier poli, avec des reflets verts, bleus, violets, etc. ; et plusieurs colliers que le jeu brillant de ces reflets paroît multiplier encore : il semble cependant que l'on en distingue quatre plus constants, l'inférieur violet noirâtre, le suivant marron, puis un brun, et enfin un jaune ; il y a deux taches de cette couleur au dessous des épaules ; le reste du dessous du corps gris olivâ-

tre; le dessus du corps vert foncé avec des reflets bleus, violets, etc.; les plumes des ailes, les plumes et couvertures supérieures de la queue d'un brun plus ou moins foncé, avec un œil verdâtre.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces; bec, dix lignes; tarse, sept; ongle postérieur le plus fort; queue, quinze lignes, carrée; elle dépasse les ailes de sept lignes.

II.

LE SOUI-MANGA MARRON POURPRÉ

A POITRINE ROUGE^A.

Certhia sperata. L.

Seba dit que le chant de cet oiseau des îles Philippines est semblable à celui du rossignol : il a la tête, la gorge, et le devant du cou, variés de fauve et de noir lustré, changeant en bleu violet; le dessus du cou et le dessus du corps dans sa partie antérieure, marron pourpré, dans sa partie postérieure violet changeant en vert doré; les petites couvertures des ailes de même, les moyennes brunes, terminées de marron pourpré; la poitrine et le haut du ventre d'un rouge vif; le reste du dessous du corps, d'un jaune olivâtre; les plumes et grandes couvertures des ailes brunes, bordées de roux; les plumes de la queue noirâtres, avec des reflets d'acier poli, bordées de violet changeant en vert doré; bec noir dessus (jaune, selon Seba), blanchâtre dessous; pieds bruns (jaunâtres selon Seba), et les ongles longs.

1. N° 246, fig. 1, le mâle, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpeur des Philippines*; et fig. 2, la femelle.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est vert d'olive dessus, jaune olivâtre dessous; que les plumes de sa queue sont noirâtres, et les quatre paires latérales terminées de gris : ces oiseaux sont un peu plus petits que nos grimperaux.

Longueur totale, quatre pouces; bec, huit lignes; tarse, six; doigt du milieu, cinq, le postérieur un peu plus court; vol, six pouces; queue, un pouce, composée de douze plumes; elle dépasse les ailes de trois lignes.

Variétés du Soui-Manga marron pourpre à poitrine rouge.

1.

Le *petit grimperau* ou *soui-manga brun et blanc* d'Edwards a tant de rapport avec celui-ci, que je ne puis m'empêcher de le regarder comme une variété d'âge dont le plumage n'est point encore formé et commence seulement à prendre des reflets : en effet, il est blanc dessous, brun dessus, avec quelques reflets de couleur de cuivre; il a un trait brun entre le bec et l'œil; des espèces de sourcils blancs; les plumes des ailes d'un brun plus foncé que le dos, et bordées d'une couleur plus claire; les plumes de la queue noirâtres, la plus extérieure terminée de blanc; le bec et les pieds bruns. M. Edwards dit qu'il est une fois plus petit que notre grimperau d'Europe.

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, huit à neuf lignes; tarse, cinq à six; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le postérieur; queue, treize

lignes, composée de douze pennes égales ; elle dépasse les ailes de trois à quatre lignes.

II.

Le *grimpereau* ou *soui-manga à gorge violette et poitrine rouge* de M. Sonnerat doit être aussi rapporté comme variété à la même espèce ; car, outre qu'il a la gorge violette et la poitrine rouge, il a de plus le dos et les petites plumes des ailes mordoré, le croupion et la queue couleur d'acier poli tirant sur le verdâtre, et les couvertures inférieures de la queue d'un vert terne : d'ailleurs ces deux oiseaux sont indigènes des mêmes îles Philippines.

III.

LE SOUI-MANGA VIOLET

A POITRINE ROUGE.

Certhia senegalensis.

Le violet est la couleur dominante de son plumage, et sur ce fond obscur paroissent avec avantage les couleurs plus vives des parties antérieures ; sur la gorge et le dessus de la tête, un vert doré brillant, enrichi de reflets cuivreux ; sur la poitrine et le devant du cou, un beau rouge éclatant, seule couleur qui paroisse sur ces parties lorsque les plumes sont bien rangées, bien couchées les unes sur les autres : chacune de ces plumes est cependant de trois couleurs différentes, noire à son origine, vert doré dans sa partie moyenne, et rouge à son extrémité ; preuve décisive, entre mille autres, qu'il ne suffit pas d'indiquer les couleurs des plumes pour donner

une idée juste des couleurs du plumage. Toutes les plumes de la queue et des ailes, les grandes couvertures supérieures de ces dernières, et leurs couvertures inférieures sont brunes; les jambes sont d'une teinte composée, où le brun semble fondu avec le violet; le bec est noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la taille du roitelet : il se trouve au Sénégal.

Longueur totale, cinq pouces; bec, dix lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, sept pouces un tiers; queue, vingt-deux lignes, composée de douze plumes égales; elle dépasse les ailes de dix lignes.

IV.

LE SOUI-MANGA POURPRÉ¹.

Si cet oiseau avoit du vert doré changeant sur la tête et sous la gorge, et du rouge au lieu de vert et de jaune sur la poitrine, il seroit presque tout-à-fait semblable au précédent, ou du moins il lui ressembleroit beaucoup plus qu'au soui-manga à collier, qui n'a pas une nuance de pourpre dans son plumage, et je ne vois pas pourquoi M. Brisson regarde ce dernier et le grimperau pourpre d'Edwards comme étant exactement le même oiseau sous deux noms différents.

1. *The purple Indian creeper* (Edwards, pl. cclxv). Cet auteur dit que l'oiseau dont il s'agit ici a la langue du colibri, c'est-à-dire divisée par le bout en plusieurs filaments. On seroit fondé à croire, d'après cela, que M. Edwards n'a pas bien connu la vraie conformation de la langue du colibri.

V.

LE SOUI-MANGA A COLLIER¹*Certhia chalybæa*. L.

Cette espèce qui vient du cap de Bonne-Espérance a de l'analogie avec celle du soui-manga violet : elle a, comme celle-ci, du vert doré, changeant en couleur de cuivre de rosette, et ce vert doré s'étend sur la gorge, la tête, et tout le dessus du corps ; il borde aussi les dix pennes intermédiaires de la queue, qui sont d'un noir lustré ; seulement il n'est point changeant sur ses couleurs supérieures : la poitrine a du rouge comme dans le soui-manga violet ; mais ce rouge occupe moins d'espace, monte moins haut, et forme une espèce de ceinture contiguë, par son bord supérieur, à un collier d'un bleu d'acier poli changeant en vert, large d'une ligne : le reste du dessus du corps est gris, avec quelques mouchetures jaunes sur le haut du ventre et sur les flancs ; les pennes des ailes sont d'un gris brun ; le bec est noirâtre, et les pieds tout-à-fait noirs. Cet oiseau est à peu près de la taille du soui-manga violet, mais proportionné différemment.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, dix lignes ; tarse, huit lignes et demie ; doigt du milieu, six lignes, à peu près égal au doigt postérieur ; vol, six pouces et demi ; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales ; elle dépasse les ailes de neuf lignes.

La femelle, suivant M. Brisson, diffère du mâle en

1. N° 246, fig. 5, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpeur du cap de Bonne-Espérance*.

ce que le dessous du corps est de la même couleur que le dessus, seulement il y a des mouchetures jaunes sur les flancs.

Selon d'autres, elle a aussi une ceinture rouge, mais qui tombe plus bas que dans le mâle, et toutes ses autres couleurs sont moins vives, auquel cas on doit reconnoître cette femelle dans le soui-manga observé au cap de Bonne-Espérance par M. le vicomte de Querhoent, au mois de janvier 1774. Cet oiseau avoit la gorge gris brun, varié de vert et de bleu; la poitrine ornée d'une ceinture couleur de feu; le reste du dessous du corps gris blanc; la tête et tout le dessus du corps gris brun, varié de vert sur le dos, et de bleu sur la naissance de la queue; les ailes brun clair, doublées de jaune doré; les plumes de la queue noirâtres; le bec et les pieds noirs. M. le vicomte de Querhoent ajoute que cet oiseau chante joliment, qu'il vit d'insectes et du suc des fleurs, mais qu'il a le gosier si étroit, qu'il ne sauroit avaler les mouches ordinaires un peu grosses. Ne pourroit-il pas se faire que cette dernière variété ne fût qu'une variété d'âge, observée avant que son plumage fût entièrement formé, et que la véritable femelle du soui-manga à collier fût le grimpereau du cap de Bonne-Espérance de M. Brisson, qui est partout d'un gris brun, plus foncé dessus, plus clair dessous, couleur qui borde les plumes de la queue et des ailes? Cela est d'autant plus probable, que les tailles se rapportent, ainsi que les dimensions relatives des parties, et que ces oiseaux sont tous deux du cap de Bonne-Espérance: mais c'est au temps et à l'observation à fixer tous ces doutes.

Enfin on pourroit encore regarder comme une femelle du soui-manga à collier ou de quelqu'une de ses variétés le grimpereau des îles Philippines, n° 576, fig. 1, de M. Brisson⁴, dont le plumage monotone et sans éclat annonce assez une femelle, et qui d'ailleurs a les pennes intermédiaires de la queue bordées d'un noir lustré, changeant en vert doré, comme sont les pennes de la queue du soui-manga à collier; mais dans cette femelle, les reflets sont beaucoup moins vifs. Elle est d'un brun verdâtre dessus, d'un blanc teinté de soufre dessous; elle a les pennes des ailes brunes, bordées d'une couleur plus claire, et les latérales de la queue noirâtres, terminées de blanc sale.

Si les grimpereaux des Indes orientales sont, comme ceux d'Amérique, plusieurs années à former leur plumage, et s'ils n'ont leurs belles couleurs qu'après un certain nombre de mues, on ne doit pas être surpris de trouver tant de variétés dans ces espèces.

Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, un pouce; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq lignes et demie, le postérieur presque aussi long; vol, six pouces un quart; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de cinq lignes.

1. J'ignore sur quel fondement M. Linnæus donne à cette espèce deux longues pennes intermédiaires à la queue. S'il a vu un individu ainsi fait, alors celui-ci sera un jeune ou un vieux en mue, ou une femelle: mais il est douteux que M. Linnæus ait vu cet oiseau, puisqu'il ne le décrit point, et qu'il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit les autres.

VI.

LE SOUI-MANGA OLIVE

A GORGE POURPRE¹.*Certhia zeylanica*. L.

La couleur la plus distinguée de son plumage c'est un violet foncé très éclatant qui règne sous la gorge, devant le cou, et sur la poitrine ; il a le reste du dessous du corps jaune ; tout le dessus, compris les petites couvertures supérieures des ailes, d'une couleur d'olive obscure : cette couleur borde les pennes de la queue et des ailes, ainsi que les grandes couvertures de celle-ci, dont le brun est la couleur dominante ; le bec est noir, et les pieds sont d'un cendré foncé.

C'est M. Poivre qui a apporté cet oiseau des Philippines. Il est à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, quatre pouces ; bec, neuf à dix lignes ; tarse, six lignes ; doigt du milieu, cinq lignes ; le doigt postérieur un peu plus court ; vol, six pouces ; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales ; elle dépasse les ailes de six lignes.

Si le grimperau de Madagascar, n° 575, fig. 1, de M. Brisson, n'avoit pas le bec plus court et la queue plus longue, je le regarderois comme la femelle du soui-manga de cet article ; mais du moins on ne peut s'empêcher de le reconnoître pour une variété imparfaite ou dégénérée. Il a tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes, d'un vert d'olive

1. N° 576, fig. 4. où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimperau olive des Philippines*.

obscur, mais plus obscur sur le sommet de la tête que partout ailleurs, et qui borde les plumes des ailes et de la queue; toutes ces plumes sont brunes; le tour des yeux est blanchâtre; la gorge et le dessous du corps gris brun; les pieds tout-à-fait bruns; il a le bec noirâtre. Sa taille est au dessous de celle de notre grimpeur.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six à sept lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces et demi; queue, dix-neuf lignes, composée de douze plumes égales; elle dépasse les ailes de huit lignes.

Il y a aux Philippines un oiseau, n° 576, fig. 2, fort ressemblant à celui de cet article, et qu'on peut regarder comme une variété dans cette espèce; c'est le soui-manga ou grimpeur gris des Philippines de M. Brisson (*certhia carrucaria*. L.). Il a tout le dessus du corps d'une jolie teinte de gris brun; la gorge et le dessous du corps jaunâtres; la poitrine plus rembrunie; une bande violet foncé qui part de la gorge et descend le long du cou; les couvertures des ailes d'une couleur d'acier poli, couleur qui borde les plumes de la queue, dont le reste est noirâtre; les latérales terminées de blanc sale; les plumes des ailes brunes; le bec plus fort que les autres grimpeurs, et la langue terminée par deux filets, selon M. Linnæus; le bec et les pieds noirs. Il est plus petit que notre grimpeur.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq et demie; le doigt postérieur un peu plus

court ; vol , six pouces un quart ; la queue , quinze lignes , composée de douze pennes égales ; elle dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

Enfin je trouve encore à cette variété même une variété secondaire dans le petit grimpereau des Philippines de M. Brisson (*certhia jugularis*. L.), que nous avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 576, fig. 3 : c'est toujours du gris brun dessus, du jaune dessous ; une cravate violette ; les pennes des ailes sont gris brun comme le dessus du corps ; celles de la queue d'un brun plus foncé ; les deux paires les plus extérieures terminées de blanc sale ; le bec et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est beaucoup plus petit que celui auquel il ressemble si fort par le plumage , et peut-être le plus petit des souimangas connus de l'ancien continent ; ce qui me porte à croire que c'est une variété d'âge.

Longueur totale, trois pouces deux tiers ; bec, neuf lignes ; tarse, six lignes ; doigt du milieu, quatre lignes et demie ; le doigt postérieur un peu plus court ; vol, cinq pouces deux tiers ; queue quinze lignes ; composée de douze pennes égales ; elle dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

VII.

L'ANGALA DIAN¹.

Certhia lotenia. L.

Cet oiseau a aussi un collier d'une ligne et demie de large et d'un violet éclatant ; les petites couvertures

1. N° 575, fig. 2, où le mâle est représenté sous le nom de *grim-pereau vert de Madagascar* ; et fig. 3, la femelle.

supérieures des ailes de même ; la gorge , la tête , le cou , tout le dessus du corps , et les couvertures moyennes des ailes , d'un vert doré brillant ; un trait d'un noir velouté entre la narine et l'œil ; la poitrine , le ventre , et tout le dessous du corps , du même noir , ainsi que les pennes de la queue et des ailes : mais ses grandes couvertures et les pennes de la queue sont bordées de vert doré ; le bec est noir , et les pieds aussi.

M. Adanson soupçonne que l'oiseau que M. Brisson a regardé comme la femelle de l'angala pourroit bien n'être qu'un jeune de la même espèce avant sa première mue. « Cela semble indiqué, ajoute-t-il, par » nombre d'espèces d'oiseaux de ce genre, fort ap- » prochants de l'angala, qui se trouvent au Sénégal, » dont les femelles sont parfaitement semblables aux » mâles¹, mais dont les jeunes ont dans leurs cou- » leurs beaucoup de gris, qu'ils ne quittent qu'à leur » première mue.»

L'angala est presque aussi gros que notre bec-figue. Il fait son nid en forme de coupe , comme le serin et le pinson , et n'y emploie guère d'autres matériaux que le duvet des plantes : la femelle y pond communément cinq ou six œufs ; mais il lui arrive souvent d'en être chassé par une araignée aussi grosse qu'elle , et très vorace qui s'empare de la couvée et suce le sang des petits.

1. Je ne doute pas que M. Adanson n'ait vu au Sénégal nombre de femelles parfaitement semblables à leurs mâles , puisqu'il l'assure ; mais on ne doit point en faire une loi générale pour tous les oiseaux de l'Afrique et de l'Asie ; le faisan doré de la Chine , le paon , plusieurs espèces de tourterelles , de pies-grièches , de perruches , etc. , d'Afrique , en sont de bonnes preuves.

L'oiseau que M. Brisson regarde comme la femelle, et M. Adanson comme un jeune qui n'a point encore subi sa première mue, diffère du mâle adulte en ce que la poitrine et le reste du dessous du corps, au lieu d'être d'un noir velouté uniforme, est d'un blanc sale semé de taches noires, et en ce que les ailes et la queue sont d'un noir moins brillant.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, quatorze lignes; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six lignes et demie, et plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, dix-neuf lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

VIII.

LE SOUI-MANGA DE TOUTES COULEURS.

Certhia omnicolor. L.

Tout ce que l'on sait de cet oiseau, c'est qu'il vient de Ceylan, et que son plumage est d'un vert nuancé de toutes sortes de belles couleurs, parmi lesquelles la couleur d'or semble dominer. Seba dit que les petits de cet oiseau sont exposés aussi à devenir la proie des grosses araignées; et sans doute c'est un malheur qui leur est commun non seulement avec l'angala, mais avec toutes les autres espèces de petits oiseaux qui nichent dans les pays habités par ces redoutables insectes, et qui ne savent pas, à l'aide d'une construction industrielle, leur interdire l'entrée du nid.

A juger par la figure que donne Seba, le soui-manga de toutes couleurs a sept ou huit pouces de longueur totale, son bec, environ dix-huit lignes;

sa queue, deux pouces un quart, et dépasse les ailes de seize à dix-huit lignes : en un mot, on peut croire que c'est la plus grosse espèce des soui-mangas.

IX.

LE SOUI-MANGA VERT

A GORGE ROUGE.

Certhia afra, L.

M. Sonnerat, qui a apporté cet oiseau du cap de Bonne-Espérance, nous apprend qu'il chante aussi bien que notre rossignol, et même que sa voix est plus douce. Il a la gorge d'un beau rouge carmin; le ventre blanc; la tête et le cou, et la partie antérieure des ailes, d'un beau vert doré et argenté; le croupion bleu céleste; les ailes et la queue d'un brun mordoré; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers à peu près; bec, un pouce; queue, dix-huit à vingt lignes; elle dépasse les ailes d'environ treize lignes.

X.

LE SOUI-MANGA ROUGE, NOIR, ET BLANC.

Certhia cruentata, L.

C'est ainsi que M. Edwards désigne cet oiseau du Bengale, qui est à peu près de la taille de notre roi-telet. Mais ce n'est pas assez d'indiquer les couleurs de son plumage; il faut donner, d'après le même M. Edwards, une idée de leur distribution. Le blanc règne sur la gorge et toute la partie inférieure sans exception; le noir sur la partie supérieure; mais sur

ce fond sombre, un peu égayé par des reflets bleus, sont répandues quatre belles marques d'un rouge vif; la première sur le sommet de la tête, la seconde derrière le cou, la troisième sur le dos, et la quatrième sur les couvertures supérieures de la queue : les penes de la queue et des ailes, le bec et les pieds, sont noirs.

Longueur totale, trois pouces un quart; bec, cinq à six lignes; tarse, cinq lignes; doigt du milieu, quatre à cinq lignes; le doigt postérieur un peu plus court; queue, environ un pouce, composée de douze penes égales; elle dépasse les ailes de cinq à six lignes.

XI.

LE SOUI-MANGA DE L'ILE DE BOURBON¹.

Je ne donne point de nom particulier à cet oiseau, parce que je soupçonne que c'est une femelle ou un jeune mâle dont le plumage est encore imparfait. Cette variété d'âge ou de sexe me paroît avoir plus de rapport avec le soui-manga proprement dit, le marron pourpré et le violet, qu'avec aucune autre. Elle a le dessus de la tête et du corps brun verdâtre; le croupion jaune olivâtre; la gorge et tout le dessus du corps d'un gris brouillé, qui prend une teinte jaunâtre près de la queue; les flancs roux; les penes de la queue noirâtres; celles des ailes noirâtres, bordées d'une couleur plus claire; le bec et les pieds noirs.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que celles du soui-manga violet.

1. N° 681, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grim-pereau de l'île de Bourbon*.

LES SOUI-MANGAS A LONGUE QUEUE.

Nous ne connoissons que trois oiseaux dans l'ancien continent à qui ce nom soit applicable. Seba parle aussi d'une femelle de cette espèce qui n'a point de longue queue ; d'où il suivroit que, du moins dans quelques espèces, cette longue queue est un attribut propre au mâle. Et qui sait si, parmi les espèces que nous venons de voir, il n'y en a pas plusieurs où les mâles jouissent de la même prérogative lorsqu'ils ont l'âge requis, et lorsqu'ils ne sont point en mue ? qui sait si plusieurs des individus qu'on a décrits, gravés, coloriés, ne sont pas des femelles, ou de jeunes mâles, ou de vieux mâles en mue, et privés, seulement pour un temps, de cette décoration ? Je le croirois d'autant plus que je ne vois aucune autre différence de conformation entre les soui-mangas à longue queue et ceux à queue courte, et que leur plumage brille des mêmes couleurs et jette les mêmes reflets.

I.

LE SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE ET A CAPUCHON VIOLET¹.

Certhia violacea. L.

J'ignore pourquoi on a donné à cet oiseau le nom de *petit grimpereau*, si ce n'est parce qu'il a les deux

1. N° 670, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *petit grimpereau à longue queue du cap de Bonne-Espérance*.

pennes intermédiaires de la queue moins longues que les deux autres; mais il est certain qu'en retranchant à tous de la longueur totale celle de la queue, celui-ci ne seroit pas le plus petit des trois.

Je remarque, en second lieu, qu'en le comparant au soui-manga marron pourpré, on trouve entre les deux des rapports si frappants et si multipliés que s'il n'étoit pas plus gros, et qu'on ne lui sût pas la queue autrement faite, on seroit tenté de les prendre pour deux individus de la même espèce, dont l'un auroit perdu sa queue dans la mue. M. le vicomte de Querhoent l'a vu dans son pays natal, aux environs du cap de Bonne-Espérance. Il nous apprend qu'il construit son nid avec art, et qu'il y emploie pour tous matériaux une bourre soyeuse.

Il a la tête, le haut du dos et la gorge d'un violet brillant changeant en vert; le devant du cou d'un violet tout aussi brillant, mais changeant en bleu; le reste du dessus du corps d'un brun olivâtre, et cette couleur borde les grandes couvertures des ailes, leur pennes et celles de la queue, qui toutes sont d'un brun plus ou moins foncé; le reste du dessous du corps d'un orangé plus vif sur les parties antérieures, et qui va s'affoiblissant sur les parties éloignées. La taille de cet oiseau n'est que très peu au dessus de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, onze lignes et demie; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, de très peu plus long que le postérieur; vol, six pouces un tiers; queue, trois pouces, composée de dix pennes latérales étagées, et de deux intermédiaires qui excèdent les latérales

de douze ou quatorze lignes, et les ailes de vingt-sept lignes. Ces deux intermédiaires sont plus étroites que les latérales, et cependant plus larges que dans les espèces suivantes.

II.

LE SOUI-MANGA VERT DORÉ CHANGEANT
A LONGUE QUEUE¹.

Certhia pulchella. L.

Il a la poitrine rouge; tout le reste d'un vert doré assez foncé, néanmoins éclatant et changeant en cuivre de rosette; les pennes des ailes noirâtres, bordées de ce même vert; celles de la queue et leurs grandes couvertures brunes; le bas-ventre mêlé d'un peu de blanc; le bec noir; les pieds noirâtres.

Cette espèce est du Sénégal. La femelle a le dessus brun verdâtre; le dessous jaunâtre, varié de brun; les couvertures inférieures de la queue blanches, semées de brun et de bleu; le reste comme dans le mâle, à quelques teintes près. Ces oiseaux sont à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, sept pouces deux lignes; bec, huit lignes et demie; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus long que le postérieur; vol, six pouces un quart; queue, quatre pouces trois lignes, composée de dix pennes latérales à peu près égales entre elles; et de deux intermédiaires fort longues et fort étroites, qui débordent ces latérales de deux pouces huit lignes, et les ailes de trois pouces quatre lignes.

1. N° 670, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpeur à longue queue du Sénégal*.

III.

LE GRAND SOUI-MANGA VERT

A LONGUE QUEUE¹.*Certhia famosa.* L.

Cet oiseau se trouve au cap de Bonne-Espérance, où il a été observé et nourri quelques semaines par M. le vicomte de Querhoent, qui l'a décrit de la manière suivante : « Il est de la taille de la linotte ; son » bec, qui est un peu recourbé, a quatorze lignes de » long ; il est noir, ainsi que les pieds, qui sont garnis » d'ongles longs, surtout celui du milieu et celui de » l'arrière ; il a les yeux noirs, le dessus et le dessous » du corps d'un très beau vert brillant (changeant en » cuivre de rosette, ajoute M. Brisson), avec quelques » plumes d'un jaune doré sous les ailes ; les grandes » plumes des ailes et de la queue d'un beau noir vio- » let changeant ; le filet de la queue, qui a un peu » plus de trois pouces, est bordé de vert. » M. Brisson ajoute qu'il a de chaque côté, entre le bec et l'œil, un trait d'un noir velouté.

Dans cette espèce la femelle a aussi une longue queue, ou plutôt un long filet à queue, mais cependant plus court que dans le mâle ; car il ne dépasse les pennes latérales que de deux pouces et quelques lignes. Cette femelle a le dessus du corps et de la tête d'un brun verdâtre, mêlé de quelques plumes d'un beau vert ; le croupion vert ; les grandes plumes des ailes et de la queue d'un brun presque noir, ainsi que

1. N° 83, où cet oiseau est représenté, fig. 1, sous le nom de *grimpeur à longue queue du cap de Bonne-Espérance*.

le filet ou les deux pennes intermédiaires ; le dessous du corps est jaunâtre, avec quelques plumes vertes à la poitrine.

IV.

L'OISEAU ROUGE A BEC DE GRIMPEREAU.

Certhia mexicana. L.

Quoique cet oiseau et les trois suivants aient été donnés pour des oiseaux américains, et qu'en cette qualité ils dussent appartenir à la tribu des guit-guits, cependant il nous a paru, d'après leur conformation, et surtout d'après la longueur de leur bec, qu'ils avoient plus de rapport avec les soui-mangas ; et en conséquence nous avons cru devoir les placer entre ces deux tribus, et, pour ainsi dire, sur le passage de l'une à l'autre.

Nous nous y sommes déterminés d'autant plus volontiers que l'indication du pays natal de ces oiseaux ou n'a point de garant connu, ou n'est fondée que sur l'autorité de Seba, dont les naturalistes connoissent la valeur, et qui ne doit balancer en aucun cas celle de l'analogie. Nous aurons néanmoins cet égard pour les préjugés reçus, de ne point encore donner aux espèces dont il s'agit le nom de *soui-mangas* ; nous nous contentons d'avertir que c'est celui qui leur convient le mieux : ce sera au temps et à l'observation à le leur confirmer.

Le rouge est la couleur dominante dans le plumage de l'oiseau dont il est ici question : mais il y a quelque différence dans les nuances ; car le rouge du sommet de la tête est plus clair et plus brillant, celui du reste du corps est plus foncé. Il y a aussi quelques ex-

ceptions : car la gorge et le devant du cou sont de couleur verte ; les plumes de la queue et des ailes terminées de bleuâtre ; les jambes, le bec, et les pieds, d'un jaune clair.

Sa voix est, dit-on, fort agréable, et sa taille est un peu au dessus de notre grimpercau.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi ; bec, dix lignes ; doigt du milieu, cinq lignes, un peu plus long que le doigt postérieur ; queue, quatorze lignes, composée de douze plumes égales ; elle dépasse les ailes d'environ sept lignes.

Je regarde comme une variété dans cette espèce l'oiseau rouge à tête noire, que Seba et quelques autres d'après lui placent dans la Nouvelle-Espagne. Cet oiseau est si exactement proportionné comme le précédent, que le tableau des dimensions relatives de l'un peut servir pour les deux ; la seule différence apparente est dans la longueur du bec, que l'on fixe à dix lignes dans l'oiseau précédent, et à sept dans celui-ci, différence qui en produit nécessairement une autre dans la longueur totale : mais ces mesures ont été prises sur la figure, et par conséquent sont sujettes à erreur ; elles sont ici d'autant plus suspectes que l'observateur original, Seba, paroît avoir été plus frappé du long bec de cet oiseau-ci que de celui de l'oiseau précédent. Il est donc très probable que le dessinateur ou le graveur auront raccourci le bec de celui dont il est ici question ; et pour peu que l'on suppose qu'ils l'aient seulement raccourci à eux deux de trois ou quatre lignes, toutes les proportions de ces deux oiseaux se trouvent parfaitement semblables et presque identiques : mais il y a quelques différences

dans le plumage, et c'est la seule raison qui me détermine à distinguer celui-ci du précédent, comme simple variété.

Il a la tête d'un beau noir, et les couvertures supérieures des ailes d'un jaune doré; tout le reste est d'un rouge clair, excepté les plumes de la queue et des ailes qui sont d'une teinte plus foncée.

A l'égard des dimensions relatives des parties, voyez celles de l'oiseau précédent, lesquelles, comme nous l'avons dit, sont ou doivent être exactement les mêmes.

V.

L'OISEAU BRUN A BEC DE GRIMPEREAU¹.

Certhia gutturalis. L.

Le bec de cet oiseau fait lui seul en longueur les deux septièmes de tout le reste du corps. Il a la gorge et le front d'un beau vert doré; le devant du cou d'un rouge vif; les petites couvertures des ailes d'un violet brillant; les grandes couvertures et les plumes des ailes et de la queue, d'un brun teinté de roux; les moyennes couvertures des ailes, tout le reste du dessus et du dessous du corps, d'un brun noirâtre; le bec et les pieds noirs.

Cet oiseau n'est pas plus gros que notre bec-figue.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demie; doigt du milieu, six pouces, plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, vingt-une lignes, composée de douze

1. N° 778, fig. 3, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimperau brun du Brésil*.

pennes égales; elle dépasse les ailes d'environ sept lignes.

VI.

L'OISEAU POURPRÉ A BEC DE GRIMPEREAU.

Certhia purpurea. L.

Tout son plumage, sans exception, est d'une belle couleur de pourpre uniforme. Seba lui a donné arbitrairement le nom d'*atototl*, qui, en mexicain, signifie *oiseau aquatique*; cependant l'oiseau dont nous nous occupons ici n'est rien moins qu'un oiseau aquatique. Seba assure aussi, je ne sais sur quels mémoires, qu'il chante agréablement. Sa taille est un peu au dessus de celle du bec-figure.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, un pouce et plus; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, quatorze lignes; elle dépasse les ailes de sept lignes.

LES GUIT-GUITS D'AMÉRIQUE.

GUIT-GUIT est un nom américain qui a été donné à un ou deux oiseaux de cette tribu, composée des grimpereaux du nouveau continent, et que j'ai cru devoir appliquer comme nom générique à la tribu entière de ces mêmes oiseaux. J'ai indiqué ci-dessus, à l'article des grimpereaux, quelques unes des différences qui se trouvent entre ces guit-guits et les colibris; on peut y ajouter encore qu'ils n'ont ni le vol

des colibris, ni l'habitude de sucer les fleurs : mais, malgré ces différences, qui sont assez nombreuses et assez constantes, les créoles de Cayenne confondent ces deux dénominations, et étendent assez généralement le nom de *colibris* aux guit-guits ; c'est à quoi il faut prendre garde en lisant les relations de la plupart de nos voyageurs.

On m'assure que les guit-guits de Cayenne ne grimpent point sur les arbres, qu'ils vivent en troupes, et avec les oiseaux de leur tribu, et avec d'autres oiseaux, tels que petits tangaras, sittelles, picuculles, etc., et qu'ils ne se nourrissent pas seulement d'insectes, mais de fruits et même de bourgeons.

I.

LE GUIT-GUIT NOIR ET BLEU¹.

Certhia cyanea. L.

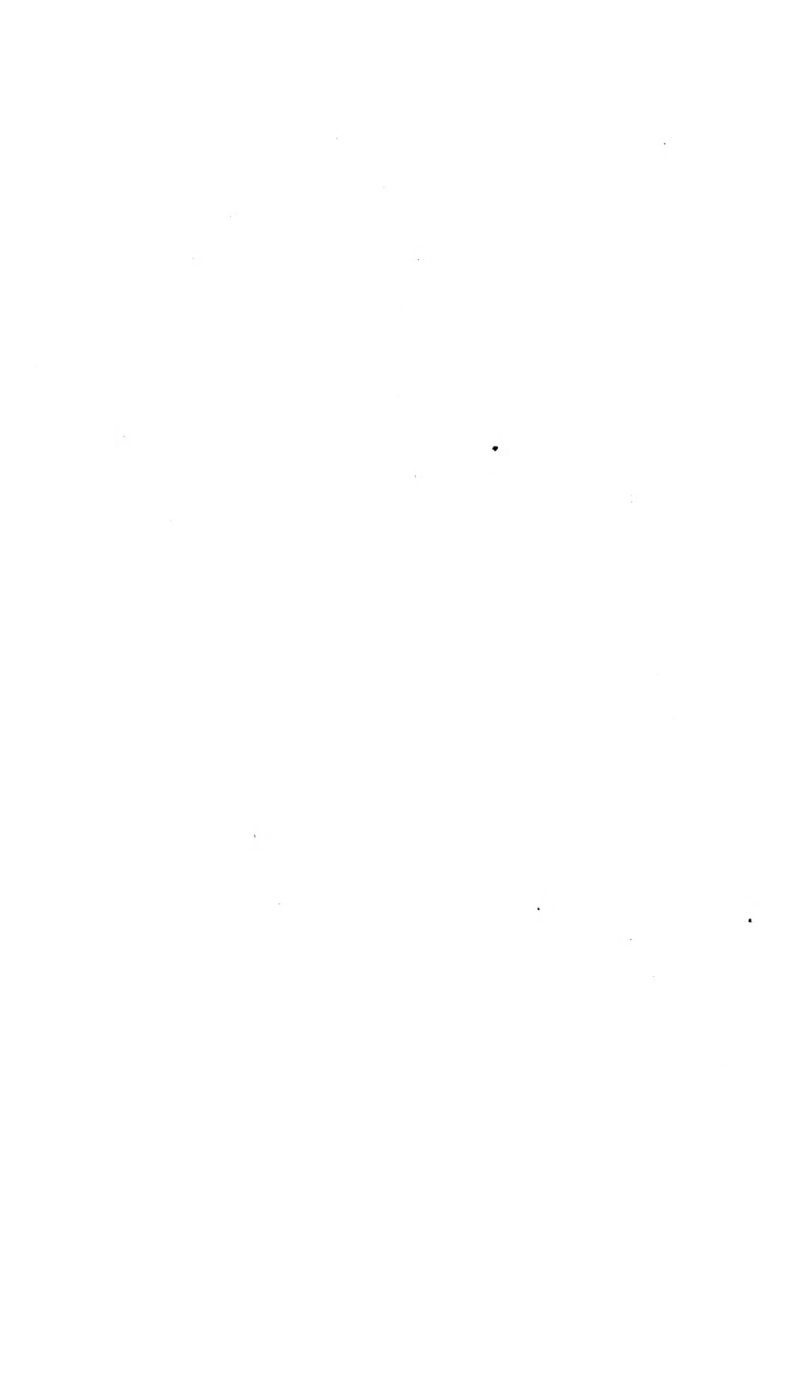
Ce bel oiseau a le front d'une couleur d'aigue-marine ; un bandeau sur les yeux d'un noir velouté ; le reste de la tête, la gorge et tout le dessous du corps (sans exception, suivant Edwards), le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu d'outremer, seule couleur qui paroisse lorsque les plumes sont bien couchées les unes sur les autres, quoique chacune de ces plumes soit de trois couleurs, selon la remarque de M. Brisson, brune à sa base, verte dans sa partie moyenne, et bleue à son extrémité ; le haut du dos, la partie du cou qui est contiguë au dos, et la queue, sont d'un noir velouté ; ce

1. N° 83, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpeur du Brésil*.



Panquet, sculp

1 LE GUITGUIT NOIR ET BLEU — 2 LE SÛCRIER — 3 LE SOUI-MANGA
 À LONGUE QUEUE ET À CAPUCHON VIOLET.



qui paroît des ailes lorsqu'elles sont pliées est du même noir, à l'exception d'une bande bleue qui traverse obliquement leurs couvertures; le côté intérieur des pennes des ailes et leurs couvertures inférieures sont d'un beau jaune; en sorte que ces ailes, qui semblent toutes noires dans leur repos, paroissent variées de noir et de jaune lorsqu'elles sont déployées et en mouvement: les couvertures inférieures de la queue sont d'un noir sans éclat (et non pas bleues, suivant M. Brisson); le bec est noir, les pieds tantôt rouges, tantôt orangés, tantôt jaunes, et quelquefois blanchâtres.

On voit, par cette description, que les couleurs du plumage sont sujettes à varier dans les différents individus: dans quelques uns, la gorge est mêlée de brun; dans d'autres, elle est noire. En général, ce qui semble le plus soumis aux variations dans le plumage de ce guit-guit, c'est la distribution du noir; il arrive aussi quelquefois que le bleu prend une teinte de violet.

Marcgrave a observé que cet oiseau avoit les yeux noirs, la langue terminée par plusieurs filets, les plumes du dos soyeuses, et qu'il étoit à peu près de la grosseur du pinson: il l'a vu au Brésil; mais on le trouve aussi dans la Guiane et à Cayenne. La femelle a les ailes doublées de gris jaunâtre.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, huit à neuf lignes; tarse, six à sept; doigt du milieu, six, de très peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de trois ou quatre lignes.

Variété du guit-guit noir et bleu.

Cette variété se trouve à Cayenne ; elle ne diffère de l'oiseau précédent que par des nuances : elle a la tête d'un beau bleu ; un bandeau sur les yeux d'un noir velouté ; la gorge, les ailes, et la queue, du même noir ; tout le reste, d'un bleu éclatant tirant sur le violet ; le bec noir et les pieds jaunes ; les plumes bleues qui couvrent le corps sont de trois couleurs, et des mêmes couleurs que dans le précédent.

A l'égard de la taille, elle est un peu plus petite, et la queue surtout paroît plus courte ; ce qui suppose-roit que c'est un jeune oiseau, ou un vieux qui n'avoit pas encore réparé ce que la mue lui avoit fait perdre : mais il a une plus grande étendue de vol, sans quoi je l'eusse regardé simplement comme une variété d'âge ou de sexe.

Cet oiseau fait son nid avec beaucoup d'art ; en dehors de grosse paille et de brins d'herbe un peu fermes, en dedans de matériaux plus mollets et plus doux : il lui donne à peu près la forme d'une cornue ; il le suspend par sa base à l'extrémité d'une branche foible et mobile, l'ouverture est tournée du côté de la terre : par cette ouverture, l'oiseau entre dans le col de la cornue, qui est presque droit et de la longueur d'un pied, et il grimpe jusqu'au ventre de cette même cornue, qui est le vrai nid ; la couvée et la couveuse y sont à l'abri des araignées, des lézards, et de tous leurs ennemis. Partout où l'on voit subsister des espèces foibles, non protégées par l'homme, il y a à parier que ce sont des espèces industrieuses.

L'auteur de *l'Essai sur l'histoire naturelle de la Guiane* fait mention d'un oiseau fort ressemblant à la variété précédente, si ce n'est qu'il a la queue d'une longueur extraordinaire. Cette longue queue est-elle la prérogative du mâle lorsqu'il est dans son état de perfection, ou bien caractérise-t-elle une autre variété dans la même espèce ?

II.

LE GUIT-GUIT VERT ET BLEU

A TÊTE NOIRE.

Certhia spizza. L.

Le plumage de cet oiseau d'Amérique est de trois ou quatre couleurs, et n'en a guère plus de variété pour cela, chacune de ces couleurs étant rassemblée en une seule masse, sans presque se croiser, se mêler ni se fondre avec les trois autres : le noir velouté sur la gorge et la tête exclusivement ; le bleu foncé sous le corps ; le vert éclatant sur toute la partie supérieure, compris la queue et les ailes, mais la queue est d'une teinte plus foncée : les couvertures inférieures des ailes sont d'un brun cendré, bordées de vert, et le bec est blanchâtre.

Longueur totale, cinq pouces un quart ; bec, neuf lignes ; tarse, même longueur ; doigt du milieu, sept lignes, un peu plus long que le doigt postérieur ; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales ; elle dépasse les ailes de huit à dix lignes : l'étendue du vol est inconnue.

Ce guit-guit est à peu près de la taille du pinson :

on ne dit pas dans quelle partie de l'Amérique il se trouve; mais, suivant toute apparence, il habite les mêmes contrées que les deux individus dont je vais parler, et qui lui ressemblent trop pour n'être point regardés comme des variétés dans cette espèce.

Variétés du Guit-guit vert et bleu à tête noire.

I.

LE GUIT-GUIT A TÊTE NOIRE¹.

Celui-ci a la tête noire comme le précédent, mais non la gorge; elle est verte et d'un beau vert, ainsi que tout le dessus et le dessous du corps, compris les couvertures supérieures des ailes: leurs plumes sont noirâtres, ainsi que celles de la queue; mais toutes sont bordées de vert, seule couleur qui paroisse, les parties étant dans leur repos: les couvertures inférieures des ailes sont d'un cendré brun, bordées aussi de vert; le bec est jaunâtre à sa base, noirâtre dessus, blanchâtre dessous, et les pieds sont d'une couleur de plomb foncée: les dimensions relatives des parties sont à peu près les mêmes que dans l'oiseau précédent; seulement la queue est un peu plus longue, et dépasse les ailes de onze lignes: le vol est de sept pouces et demi.

1. N° 578, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpercau à tête noire du Brésil*.

II.

LE GUIT-GUIT VERT ET BLEU

A GORGE BLANCHE.

Le bleu est sur la tête et les petites couvertures supérieures des ailes ; la gorge est blanche ; tout le reste du plumage est comme dans la variété précédente, excepté qu'en général le vert est plus clair partout, et que, sur la poitrine, il est semé de quelques taches d'un vert plus foncé ; le bec est noirâtre dessus, blanc dessous, suivant M. Brisson, et, au contraire, blanchâtre dessus et cendré foncé dessous, suivant M. Edwards ; les pieds sont jaunâtres.

A l'égard des dimensions, elles sont précisément les mêmes que dans l'oiseau précédent. Cette conformité de proportions et de plumage a fait soupçonner à M. Edwards que ces deux oiseaux appartenoient à la même espèce : c'est aux observateurs à nous apprendre si ce sont des variétés d'âge, de sexe, de climat, etc.

III.

LE GUIT-GUIT TOUT VERT¹.

Tout le dessus du corps est d'un vert foncé teinté de bleuâtre, excepté le croupion, qui, de même que la gorge et le dessous du corps, est d'un vert plus clair teinté de jaunâtre : le brun des ailes est noir, le bec et les pieds noirâtres ; mais on aperçoit un

1. N° 682, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grimpeur vert de Cayenne*.

peu de couleur de chair près de la base du bec inférieur.

On trouve cet oiseau à Cayenne et dans l'Amérique espagnole : il est de la grosseur des précédents, et proportionné à peu près de même, si ce n'est qu'il a le bec un peu plus court et plus approchant de celui des sucriers.

IV.

LE GUIT-GUIT VERT TACHETÉ¹.

Certhia Cayana. L.

Celui-ci est plus petit que les guit-guits verts dont nous venons de parler, et il est aussi proportionné différemment. Il a le dessus de la tête et du corps d'un beau vert, quoiqu'un peu brun (varié de bleu dans quelques individus), sur la gorge, une plaque d'un roux clair encadrée des deux côtés par deux bandes bleues fort étroites qui accompagnent les branches de la mâchoire inférieure ; les joues variées de vert et de blanchâtre ; la poitrine et le dessous du corps de petits traits de trois couleurs différentes, les uns bleus², les autres verts, et les autres blancs ; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres ; les plumes intermédiaires vertes ; les latérales noirâtres, bordées et terminées de vert ; les plumes des ailes de même ; le bec noir ; entre le bec et l'œil une tache d'un roux clair, et les pieds gris.

1. N° 628, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grim-pereau vert tacheté de Cayenne*.

2. Dans l'individu décrit par M. Kœlreuter, il n'y avoit point de bleu ; mais la gorge étoit jaune, ainsi que l'espace entre le bec et l'œil. Je croirois que c'étoit un jeune mâle, et non une femelle adulte.

La femelle a les couleurs moins décidées, et le vert du dessous du corps plus clair; elle n'a point de rous-sâtre ni sur la gorge ni entre le bec et l'œil, et pas une seule nuance de bleu dans tout son plumage : j'en ai observé une à qui les deux bandes qui accompagnent les deux branches de la mâchoire inférieure étoient vertes.

Longueur totale, quatre pouces deux lignes; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu de même longueur, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de cinq lignes.

V.

LE GUIT-GUIT VARIÉ.

Certhia variegata. L.

La nature semble avoir pris plaisir à rendre agréable le plumage de cet oiseau, par la variété et le choix des couleurs qu'elle y a répandues : du rouge vif sur le sommet de la tête, du beau bleu sur l'occiput; du bleu et du blanc sur les joues; du jaune de deux nuances sur la gorge, la poitrine, et tout le dessous du corps; du jaune, du bleu, du blanc, et du noirâtre sur le dessus du corps, compris les ailes, la queue, et les couvertures supérieures. On dit qu'il est d'Amérique; mais on ne désigne point la partie de ce continent qu'il habite de préférence. Il est à peu près de la taille du pinson.

Longueur totale, cinq pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, sept, un peu plus

long que le doigt postérieur; ongles assez longs; queue, dix-sept lignes; elle dépasse les ailes de cinq à six lignes.

VI.

LE GUIT-GUIT NOIR ET VIOLET.

Certhia Brasiliana. L.

Il a la gorge et le devant du cou d'un violet éclatant; le bas du dos, les couvertures supérieures de la queue et les petites des ailes, d'un violet tirant sur la couleur d'acier poli; la partie supérieure du dos et du cou, d'un beau noir velouté; le ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, et les grandes couvertures supérieures des ailes, d'un noir mat; le sommet de la tête d'un beau vert doré; la poitrine marron pourpré, le bec noirâtre, et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve au Brésil; il est de la taille de notre roitelet.

Longueur totale, trois pouces cinq lignes; bec, sept lignes; tarse, cinq lignes et demie; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, quatre pouces un quart; queue, treize lignes et demie, composée de douze pennes égales; elle dépasse les ailes de cinq à six lignes.

VII.

LE SUCRIER.

Certhia flaveola. L.

Le nom de cet oiseau annonce l'espèce de nourriture qui lui plaît le plus: c'est le suc doux et visqueux

qui abonde dans les cannes à sucre ; et , selon toute apparence , cette plante n'est pas la seule où il trouve un suc qui lui convienne : il enfonce son bec dans les gerçures de la tige , et il suce la liqueur sucrée ; c'est ce que m'assure un voyageur qui a passé plusieurs années à Cayenne. A cet égard , les sucriers se rapprochent des colibris ; ils s'en rapprochent encore par leur petitesse , et celui de Cayenne nommé par la longueur relative de ses ailes , tandis que , d'un autre côté , ils s'en éloignent par la longueur de leurs pieds , et la brièveté de leur bec. Je soupçonne que les sucriers mangent aussi des insectes , quoique les observateurs et les voyageurs n'en disent rien.

Un sucrier mâle de la Jamaïque avoit la gorge , le cou , et le dessus de la tête et du corps d'un beau noir , toutefois avec quelques exceptions , savoir , des espèces de sourcils blancs , du blanc sur les grandes penes des ailes , depuis leur origine jusque passé la moitié de leur longueur , et encore sur les extrémités de toutes les penes latérales de la queue ; le bord des ailes , le croupion , les flancs et le ventre , d'un beau jaune qui alloit s'affoiblissant sur le bas-ventre , et qui n'étoit plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue.

L'espèce est répandue à la Martinique , à Cayenne , à Saint-Domingue , etc. ; mais le plumage varie un peu dans ces différentes îles , quoique situées à peu près sous le même climat. Le sucrier de Cayenne¹ a la tête noirâtre , deux sourcils blancs , qui , se prolongeant , vont se rejoindre derrière le cou ; la gorge

1. Les créoles et les nègres de Cayenne l'appellent *sicouri*.

gris cendré clair; le dos et les couvertures supérieures des ailes gris cendré plus foncé; les pennes des ailes et de la queue gris cendré, bordé de cendré; la partie antérieure des ailes bordée de jaune citron; le croupion jaune; la poitrine et le dessous du corps jaune aussi, mais cette couleur est mêlée de gris sur le bas-ventre; le bec noir, et les pieds bleuâtres; la queue dépasse de fort peu l'extrémité des ailes.

Cet oiseau a le cri très fin, *zi, zi*, comme le colibri, et, comme lui et les autres sucriers, il suce la sève des plantes. Quoiqu'on m'ait fort assuré que le sucrier de Cayenne que je viens de décrire étoit un mâle, cependant je ne puis dissimuler qu'il a beaucoup de rapport avec la femelle du sucrier de la Jamaïque: seulement celle-ci a la gorge blanchâtre, une teinte de cendré sur tout ce qui est noirâtre; les sourcils blanc jaunâtre; la partie antérieure des ailes bordée de blanc, et le croupion de la même couleur que le dos; les cinq paires des pennes latérales de la queue terminées de blanc, selon Edwards (la seule paire extérieure, suivant Brisson); enfin les plus grandes pennes des ailes blanches, depuis leur origine jusqu'au delà de la moitié de leur longueur, comme dans le mâle.

M. Sloane dit que cet oiseau a un petit ramage fort court et fort agréable; mais si tel étoit le ramage de l'oiseau observé par M. Sloane, lequel étoit probablement une femelle, on peut croire que le chant du mâle est encore plus agréable.

Le même observateur, qui a disséqué un de ces oiseaux, nous apprend qu'il avoit le cœur et le gésier petits, celui-ci peu musculeux, doublé cependant

d'une membrane sans adhérence, le foie d'un rouge vif, et les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions.

J'ai vu un sucrier de Saint-Domingue qui avoit le bec et la queue un peu plus courts, les sourcils blancs, et sur la gorge une espèce de plaque grise plus étendue que ne l'est la plaque blanchâtre dans la femelle ci-dessus; il lui ressembloit parfaitement dans tout le reste.

Enfin M. Linnæus regarde comme le même oiseau le grimpereau de Bahama de M. Brisson, et ses sucriers de la Martinique et de la Jamaïque. Il a en effet le plumage à peu près semblable à celui des autres sucriers; tout le dessus brun, compris même les penes des ailes et de la queue, celles-ci blanchâtres par dessous; la gorge d'un jaune clair; le bord antérieur des ailes, leurs couvertures inférieures et le reste du dessous du corps, d'un jaune plus foncé qu'au bas du ventre, lequel est du même brun que le dos. Au reste, cet oiseau est plus gros que les autres sucriers, et il a la queue plus longue; en sorte qu'on doit le regarder au moins comme une variété de grandeur et même de climat. Voici les dimensions comparées de ce sucrier de Bahama et de celui de la Jamaïque.

	SUCRIER		SUCRIER	
	DE BAHAMA.		DE LA JAMAÏQUE.	
	pouc.	lig.	pouc.	lig.
Longueur totale.	4	8	3	7
<i>Idem</i> , non compris la queue. . .	0	32	0	27
Bec.	0	6	0	6
Tarse.	0	6 $\frac{1}{2}$	0	7
Doigt du milieu.	0	6 $\frac{1}{2}$	0	6

	SUCRIER		SUCRIER	
	DE BAHAMA.		DE LA JAMAÏQUE.	
	poue.	lig.	poue.	lig.
Doigt postérieur.	0	5 et plus.	0	4 à 5
Vol.	7	0	inconnu.	
Queue, composée de douze pennes.	2	0	1	4
Dépasse les ailes de.	0	15 à 16	0	5 à 6

Le nom de *luscinia*, que M. Klein donne à cet oiseau, suppose qu'il le regarde comme un oiseau chanteur; ce qui seroit un rapport de plus avec le sucrier de la Jamaïque.

L'OISEAU-MOUCHE¹.

DE tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature; elle l'a placé dans l'ordre des oiseaux au dernier degré de grandeur : *maxime miranda in minimis*. Son chef-d'œuvre

1. Les Espagnols le nomment *tomineios*; les Péruviens, *quinti*, selon Garcilasso; selon d'autres, *quindé*, et de même au Paraguai; les Mexicains, *huitzitzil*, suivant Ximenès; *boitzitzil*, dans Hernaudès; *ourissia* (rayon du soleil), suivant Nicremberg; les Brésiliens, *guaimunbi* (ce nom est générique, et comprend dans Marcgrave les colibris avec les oiseaux-mouches; c'est apparemment ce même nom corrompu que Léry et Thevet rendent par *gonambouch*, et que les relations portugaises écrivent *guanibique*); *guachichil* à la Nouvelle-Espagne, c'est-à-dire *suce-fleurs*, suivant Gemelli Carreri; en anglois, *humming bird* (oiseau bourdonnant); en latin moderne de nomenclature, *mellisuga* (Brisson), *trochilus* (Linn.).

est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux : légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie toute aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants : il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat; il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du Nouveau-Monde que se trouvent toutes les espèces d'oiseaux-mouches. Elles sont assez nombreuses et paroissent confinées entre les deux tropiques; car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées n'y font qu'un court séjour : ils semblent suivre le soleil; s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphirs à la suite d'un printemps éternel.

Les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces brillants oiseaux, leur avoient donné les noms de *rayons* ou *cheveux du soleil*. Les Espagnols les ont appelés *tomineios*, mot relatif à leur excessive petitesse : le tomine est un poids de douze grains. *J'ai vu*, dit Nieremberg, *passer au trébuchet un de ces oiseaux, lequel, avec son nid, ne pesoit que deux tomines*. Et, pour le volume, les petites espèces de ces oiseaux sont au dessous de la grande mouche asile (*le taon*) pour la grandeur, et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est une aiguille fine, et leur langue un fil délié; leurs petits yeux noirs ne paroissent que deux points brillants; les plumes de leurs

ailes sont si délicates qu'elles en paroissent transparentes. A peine aperçoit-on leurs pieds tant ils sont courts et menus : ils en font peu d'usage ; ils ne se posent que pour passer la nuit, et se laissent, pendant le jour, emporter dans les airs. Leur vol est continu, bourdonnant et rapide. Marcgrave compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet, et l'exprime par les syllabes *hour, hour, hour*. Leur battement est si vif que l'oiseau, s'arrêtant dans les airs, paroît non seulement immobile, mais tout-à-fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre. Il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais ; il ne presse ses inconstances que pour mieux suivre ses amours et multiplier ses jouissances innocentes : car cet amant léger des fleurs vit à leurs dépens sans les flétrir ; il ne fait que pomper leur miel, et c'est à cet usage que sa langue paroît uniquement destinée. Elle est composée de deux fibres creuses, formant un petit canal divisé au bout en deux filets ; elle a la forme d'une trompe, dont elle fait les fonctions : l'oiseau la darde hors de son bec ; apparemment par un mécanisme de l'os hyoïde, semblable à celui de la langue des pies ; il la plonge jusqu'au fond du calice des fleurs pour en tirer les sucs. Telle est sa manière de vivre d'après tous les auteurs qui en ont écrit. Ils n'ont eu qu'un contradicteur, c'est M. Badier, qui, pour avoir trouvé dans l'œsophage d'un oiseau-mouche quelques débris de petits insectes, en conclut qu'il vit de ces animaux, et non du suc des fleurs. Mais nous ne

croions pas devoir faire céder une multitude de témoignages authentiques à une seule assertion, qui même paroît prématurée. En effet, que l'oiseau-mouche avale quelques insectes, s'ensuit-il qu'il en vive et s'en nourrisse toujours? et ne semble-t-il pas inévitable qu'en pompant le miel des fleurs ou recueillant leurs poussières, il entraîne en même temps quelques uns des petits insectes qui s'y trouvent engagés? Au reste, la nourriture la plus substantielle est nécessaire pour suffire à la prodigieuse vivacité de l'oiseau-mouche, comparée avec son extrême petitesse; il faut bien des molécules organiques pour soutenir tant de force dans de si foibles organes, et fournir à la dépense d'esprits que fait un mouvement perpétuel et rapide : un aliment d'aussi peu de substance que quelques menus insectes y paroît bien peu proportionné; et Sloane, dont les observations sont ici du plus grand poids, dit expressément qu'il a trouvé l'estomac de l'oiseau-mouche tout rempli des poussières et du miellat des fleurs.

Rien n'égale en effet la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace : on les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et, se laissant emporter par leur vol, les becqueter à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère; quelquefois même ils se livrent entre eux de très vifs combats. L'impatience paroît être leur âme; s'ils s'approchent d'une fleur et qu'ils la trouvent fanée, ils lui arrachent les pétales avec un précipitation qui marque leur dépit. Ils n'ont point d'autre voix qu'un petit cri, *screp, screp*, fréquent et répété;

ils le font entendre dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil, tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

Ils sont solitaires, et il seroit difficile qu'étant sans cesse emportés dans les airs, ils pussent se reconnoître et se joindre : néanmoins l'amour, dont la puissance s'étend au delà de celle des éléments, sait rapprocher et réunir tous les êtres dispersés; on voit les oiseaux-mouches deux à deux dans le temps des nichées. Le nid qu'ils construisent répond à la délicatesse de leur corps; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs : ce nid est fortement tissu et de la consistance d'une peau douce et épaisse. La femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux : on la voit, empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorce de gommiers qu'elle colle alentour pour le défendre des injures de l'air, autant que pour le rendre plus solide : le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier, ou quelquefois à un fétu qui pend de la couverture de quelque case. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot, et fait de même en demi-coupe : on y trouve deux œufs tout blancs, et pas plus gros que de petits pois; le mâle et la femelle les couvent tour à tour pendant douze jours; les petits éclosent au treizième jour, et ne sont alors pas plus gros que des mouches. « Je n'ai jamais pu remarquer, dit le P. Du Tertre, quelle sorte

de becquée la mère leur apporte, sinon qu'elle leur donne à sucer sa langue encore tout emmiellée du suc tiré des fleurs. »

On conçoit aisément qu'il est comme impossible d'élever ces petits volatiles; ceux qu'on a essayé de nourrir avec des sirops ont dépéri dans quelques semaines. Ces aliments, quoique légers, sont encore bien différents du nectar délicat qu'ils recueillent en liberté sur les fleurs, et peut-être auroit-on mieux réussi en leur offrant du miel.

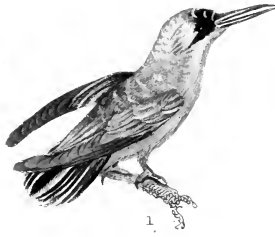
La manière de les abattre est de les tirer avec du sable ou à la sarbacane. Ils sont si peu défiants, qu'ils se laissent approcher jusqu'à cinq ou six pas¹. On peut encore les prendre en se plaçant dans un buisson fleuri, une verge enduite d'une gomme gluante à la main; on en touche aisément le petit oiseau lorsqu'il bourdonne devant une fleur. Il meurt aussitôt qu'il est pris, et sert après sa mort à parer les jeunes indiennes, qui portent en pendants d'oreilles deux de ces charmants oiseaux. Les Péruviens avoient l'art de composer avec leurs plumes des tableaux dont les anciennes relations ne cessent de vanter la beauté. Marcgrave, qui avoit vu de ces ouvrages, en admire l'éclat et la délicatesse.

Avec le lustre et le velouté des fleurs, on a voulu encore en trouver le parfum à ces jolis oiseaux; plusieurs auteurs ont écrit qu'ils sentoient le musc. C'est une erreur dont l'origine est apparemment dans le nom que leur donne Oviedo, de *passer mosquitus*, aisément changé en celui de *passer moschatus*. Ce n'est

1. Ils sont en si grand nombre, dit Marcgrave, qu'un chasseur en un jour en prendra facilement soixante.

pas la seule petite merveille que l'imagination ait voulu ajouter à leur histoire : on a dit qu'ils étoient moitié oiseaux et moitié mouches, qu'ils se produisoient d'une mouche ; et un provincial des Jésuites affirme gravement, dans Clusius, avoir été témoin de la métamorphose. On a dit qu'ils mouroient avec les fleurs, pour renaître avec elles ; qu'ils passaient dans un sommeil et un engourdissement total toute la mauvaise saison, suspendus par le bec à l'écorce d'un arbre. Mais ces fictions ont été rejetées par les naturalistes sensés, et Catesby assure avoir vu, durant toute l'année, ces oiseaux à Saint-Domingue et au Mexique, où il n'y a pas de saison entièrement dépouillée de fleurs. Sloane dit la même chose de la Jamaïque, en observant seulement qu'ils y paroissent en plus grand nombre après la saison des pluies, et Marcgrave avoit déjà écrit qu'on les trouve toute l'année en grand nombre dans les bois du Brésil.

Nous connoissons vingt-quatre espèces dans le genre des oiseaux-mouches, et il est plus que probable que nous ne les connoissons pas toutes. Nous les désignerons chacune par des dénominations différentes, tirées de leurs caractères les plus apparens, et qui sont suffisants pour ne les pas confondre.



1



2



3

1 LE PLUS PETIT OISEAU MOUCHE - 2 L'OISEAU MOUCHE HUPPÉ - 3 LE HUPPÉ-COL

LE PLUS PETIT
OISEAU-MOUCHE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Trochilus minimus. L.

C'EST par la plus petite des espèces qu'il convient de commencer l'énumération du plus petit des genres. Ce très petit oiseau-mouche, n° 276, fig. 1, est à peine long de quinze lignes, de la pointe du bec au bout de la queue. Le bec a trois lignes et demie, la queue quatre, de sorte qu'il ne reste qu'un peu plus de sept lignes pour la tête, le cou, et le corps de l'oiseau; dimensions plus petites que celles de nos grosses mouches. Tout le dessus de la tête et du corps est vert doré brun changeant et à reflets rougeâtres; tout le dessous est gris blanc. Les plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet; et cette couleur est presque généralement celle des ailes dans tous les oiseaux-mouches, aussi bien que dans les colibris. Ils ont aussi assez communément le bec et les pieds noirs; les jambes sont recouvertes assez bas de petits duvets effilés, et les doigts sont garnis de petits ongles aigus et courbés. Tous ont dix plumes à la queue, et l'on est étonné que Marcgrave n'en compte que quatre; c'est vraisemblablement une erreur de copiste. La couleur de ces plumes de la queue est, dans la plupart des espèces, d'un noir bleuâtre, avec l'éclat de l'acier bruni. La femelle a généralement les couleurs

moins vives ; on la reconnoît aussi, suivant les meilleurs observateurs, à ce qu'elle est un peu plus petite que le mâle. Le caractère du bec de l'oiseau-mouche est d'être égal dans sa longueur, un peu renflé vers le bout, comprimé horizontalement, et *droit*. Ce dernier trait distingue les oiseaux-mouches des colibris, que plusieurs naturalistes ont confondus, et que Marcgrave lui-même n'a pas séparés.

Au reste, cette première et très petite espèce se trouve au Brésil et aux Antilles. L'oiseau nous a été envoyé de la Martinique sur son nid, et M. Edwards l'a reçu de la Jamaïque.

LE RUBIS.

SECONDE ESPÈCE.

Trochilus colubris. L.

EN observant l'ordre de grandeur, ou plutôt de petitesse, plusieurs espèces pourroient tenir ici la seconde place. Nous la donnons à l'oiseau-mouche de la Caroline, en le désignant par le nom de *rubis*. Catesby n'exprime que foiblement l'éclat et la beauté de la couleur de sa gorge, en l'appelant *un émail cramoisi* : c'est le brillant et le feu d'un rubis ; vu de côté, il s'y mêle une couleur d'or ; et en dessous, ce n'est plus qu'un grenat sombre. On peut remarquer que ces plumes de la gorge sont taillées et placées en écailles, arrondies, détachées ; disposition favorable pour augmenter les reflets, et qui se trouve, soit au

cou , soit sur la tête des oiseaux-mouches , dans toutes leurs plumes éclatantes. Celui-ci a tout le dessus du corps d'un vert doré changeant en couleur de cuivre rouge ; la poitrine et le devant du corps sont mêlés de gris blanc et de noirâtre ; les deux plumes du milieu de la queue sont de la couleur du dos , et les plumes latérales sont d'un brun pourpré , Catesby dit *couleur de cuivre* ; l'aile est d'un brun teint de violet , qui est , comme nous l'avons déjà observé , la couleur commune des ailes de tous ces oiseaux : ainsi nous n'en ferons plus mention dans leurs descriptions. La coupe de leurs ailes est assez remarquable ; Catesby l'a comparée à celle de la *lame d'un cimenterre turc*. Les quatre ou cinq premières pennes extérieures sont très longues ; les suivantes le sont beaucoup moins , et les plus près du corps sont extrêmement courtes ; ce qui , joint à ce que les grandes ont une courbure en arrière , fait ressembler les deux ailes ouvertes à un arc tendu , le petit corps de l'oiseau est au milieu comme la flèche de l'arc.

Le rubis se trouve en été à la Caroline , et jusqu'à la Nouvelle-Angleterre , et c'est la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance dans ces terres septentrionales. Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspésie , et le P. Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada : mais il paroît l'avoir assez mal connu , quand il dit que le fond de son nid est *tissu de petits brins de bois , et qu'il pond jusqu'à cinq œufs* ; et ailleurs , qu'il a les *picds , comme le bec , fort longs*. L'on ne peut rien établir sur de pareils témoignages. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches de la Caroline ; en été , ils y font leurs

petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir en automne. *Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa nourriture, et je n'ai jamais observé, dit Catesby, qu'il se nourrit d'aucun insecte, ni d'autre chose que du nectar des fleurs.*

L'AMÉTHYSTE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Trochilus amethystinus. L.

CE petit oiseau-mouche a toute la gorge et le devant du cou de couleur améthyste brillante. On n'a pu donner cet éclat à la figure enluminée, n° 672, fig. 1; c'est même la difficulté de rendre le lustre et l'effet des couleurs des oiseaux-mouches et des colibris, qui en a fait borner le nombre dans les planches enluminées, et discontinuer un travail que tous les auteurs reconnoissent également être l'écueil du pinceau. L'oiseau améthyste est un des plus petits oiseaux-mouches; sa taille et sa figure sont celles des rubis; il a de même la queue fourchue; le devant du corps est marbré de gris blanc et de brun; le dessus est vert doré; la couleur améthyste de la gorge se change en brun pourpré, quand l'œil se place un peu plus bas que l'objet; les ailes semblent un peu plus courtes que dans les autres oiseaux-mouches, et ne s'étendent pas jusqu'aux deux plumes du milieu de la queue, qui sont cependant les plus courtes, et rendent sa coupe fourchue.

L'OR-VERT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Trochilus viridissimus. L.

LE vert et le jaune doré brillent plus ou moins dans tous les oiseaux-mouches; mais ces belles couleurs couvrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'admirer : sous certains aspects, c'est un or brillant et pur; sous d'autres, un vert glacé qui n'a pas moins de lustre que le métal poli. Ces couleurs s'étendent jusque sur les ailes; la queue est d'un noir d'acier bruni; le ventre blanc. Cet oiseau-mouche est encore très petit, et n'a pas deux pouces de longueur. C'est à cette espèce que nous croyons devoir rapporter le petit oiseau-mouche entièrement vert (*all green humming bird*) de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards, planche cccxvi, page 560, que le traducteur donne mal à propos pour un colibri : mais la méprise est excusable, et vient de la langue anglaise elle-même, qui n'a qu'un nom commun, celui d'oiseau bourdonnant (*humming bird*), pour désigner les colibris et les oiseaux-mouches.

Nous rapporterons encore à cette espèce la seconde de Maregrave; sa beauté singulière, son bec court, et l'éclat d'or et de vert brillant et glacé (*transplendens*) du devant du corps, le désignent assez. M. Brisson, qui fait de cette seconde espèce de Maregrave

sa seizième, sous le nom d'*oiseau-mouche à queue fourchue du Brésil*, n'a pas pris garde que, dans Margrave, cet oiseau n'a la queue ni longue ni fourchue (*cauda similis priori*, dit cet auteur) : or la première espèce n'a point la queue fourchue, mais droite, longue seulement d'un doigt, et qui ne dépasse pas l'aile.

LE HUPPE-COL.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Trochilus ornatus. L.

CE nom désigne un caractère fort singulier, et qui suffit pour faire distinguer l'oiseau, n° 640, fig. 5, de tous les autres; non seulement sa tête est ornée d'une huppe rousse assez longue, mais de chaque côté du cou, au dessous des oreilles, partent sept ou huit plumes inégales. Les deux plus longues, ayant six à sept lignes, sont de couleur rousse, et étroites dans leur longueur; mais le bout un peu élargi est marqué d'un point vert; l'oiseau les relève en les dirigeant en arrière: dans l'état de repos, elles sont couchées sur le cou, ainsi que sa belle huppe; tout cela se dresse quand il vole, et alors l'oiseau paroît tout rond. Il a la gorge et le devant du cou d'un riche vert doré (en tenant l'œil beaucoup plus bas que l'objet, ces plumes si brillantes paroissent brunes); la tête et tout le dessus du corps est vert avec des rellets éclatants d'or et de bronze, jusqu'à une bande blanche qui traverse le croupion; de là jusqu'au bout de la queue

règne un or luisant sur un fond brun aux barbes extérieures des pennes, et roux aux intérieures; le dessous du corps est vert doré brun; le bas-ventre blanc. La grosseur du huppe-col ne surpasse pas celle de l'améthyste. Sa femelle lui ressemble, si ce n'est qu'elle n'a point de huppe ni d'oreilles, qu'elle a la bande du croupion roussâtre, ainsi que la gorge; le reste du dessous du corps roux, nuancé de verdâtre; son dos et le dessus de sa tête sont, comme dans le mâle, d'un vert à reflets d'or et de bronze.

LE RUBIS-TOPAZE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Trochilus moschitus. L.

DE tous les oiseaux de ce genre, celui-ci, n° 227, fig. 2, est le plus beau, dit Marcgrave, et le plus élégant : il a les couleurs et jette le feu des deux pierres précieuses dont nous lui donnons les noms; il a le dessus de la tête et du cou aussi éclatant qu'un rubis; la gorge et tout le devant du cou, jusque sur la poitrine, vus de face, brillent comme une topaze aurore du Brésil; ces mêmes parties vues un peu en dessous paroissent un or mat, et vues de plus bas encore, se changent en vert sombre; le haut du dos et le ventre sont d'un brun noir velouté; l'aile est d'un brun violet; le bas-ventre blanc; les couvertures inférieures de la queue et ses pennes sont d'un beau roux doré et teint de pourpre; elle est bordée de brun au bout;

le croupion est d'un brun relevé d'un vert doré; l'aile pliée ne dépasse pas la queue, dont les pennes sont égales. Marcgrave remarque qu'elle est large, et que l'oiseau l'étale avec grâce en volant. Il est assez grand dans son genre : sa longueur totale est de trois pouces quatre à six lignes; son bec est long de sept à huit, Marcgrave dit d'un demi-pouce. Cette belle espèce paroît nombreuse, et elle est devenue commune dans les cabinets des naturalistes. Seba témoigne avoir reçu de Curaçao plusieurs de ces oiseaux. On peut leur remarquer un caractère que portent plus ou moins tous les oiseaux-mouches et colibris, c'est d'avoir le bec bien garni de plumes à sa base, quelquefois jusqu'au quart ou au tiers de sa longueur.

La femelle n'a qu'un trait d'or ou de topaze sur la gorge et le devant du cou : le reste du dessous de son corps est gris blanc.

Nous croyons que l'oiseau-mouche représenté n° 640, fig. 1, des planches enluminées, est d'une espèce très voisine, ou peut-être de la même espèce que celui-ci; car il n'en diffère que par la huppe, qui n'est pas fort relevée : du reste, les ressemblances sont frappantes; et de la comparaison que nous avons faite des deux individus d'après lesquels ont été gravées ces figures, il résulte que ce dernier, un peu plus petit dans ses dimensions, est moins foncé dans ses couleurs, dont les teintes et la distribution sont essentiellement les mêmes. Ainsi l'un pourroit être le jeune, et l'autre l'adulte; ou bien c'est une variété produite par le climat. Comme l'un est de Cayenne et l'autre du Brésil, cette différence peut se trouver dans l'espèce, de l'une à l'autre région. L'oiseau-mouche

à huppe de rubis (*ruby crested humming bird*), donné planche CCCXLIV, page 280 de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards, se rapporte parfaitement à notre figure enluminée n° 640, fig. 1. Et c'est encore la tête de cet oiseau-mouche, que M. Frisch a donnée, table 24, et sur laquelle M. Brisson fait sa seconde espèce, en prenant pour sa femelle l'autre figure donnée au même endroit de Frisch, et qui représente un petit oiseau-mouche vert doré. Mais la femelle de l'oiseau-mouche à gorge topaze, dont le corps est brun, n'a certainement pas le corps vert, aucune femelle en ce genre, comme dans tous les oiseaux, n'ayant jamais les couleurs plus éclatantes que le mâle. Ainsi nous rapporterons beaucoup plus vraisemblablement à notre *or-vert* ce *second* oiseau-mouche *au corps tout vert*, donné par M. Frisch.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Trochilus cristatus. L.

CET oiseau est celui que Du Tertre et Feuillée ont pris pour un *colibri* : mais c'est un oiseau-mouche, et même l'un des plus petits, car il n'est guère plus gros que le rubis. Sa huppe est comme une émeraude du plus grand brillant : c'est ce qui le distingue : le reste de son plumage est assez obscur ; le dos a des reflets vert et or sur un fond brun ; l'aile est brune ; la queue noirâtre et luisante comme l'acier poli ; tout le devant

du corps est d'un brun velouté, mêlé d'un peu de vert doré vers la poitrine et les épaules : l'aile pliée ne dépasse pas la queue. Nous remarquerons que, dans la figure enluminée, n° 227, fig. 1, la teinte verte du dos est trop forte et trop claire, et la huppe un peu exagérée et portée trop en arrière. Dans cette espèce, le dessus du bec est couvert de petites plumes vertes et brillantes presque jusqu'à la moitié de sa longueur. Edwards a dessiné son nid. Labat remarque que le mâle seul porte la huppe, et que les femelles n'en ont pas.

L'OISEAU-MOUCHE

A RAQUETTES.

HUITIÈME ESPÈCE.

Trochilus longicaudus. L.

DEUX brins nus, partant des deux plumes du milieu de la queue de cet oiseau, prennent à la pointe une petite houppette en éventail; ce qui leur donne la forme de raquettes. Les tiges de toutes les plumes de la queue sont très grosses, et d'un blanc roussâtre; elle est, du reste, brune comme l'aile : le dessus du corps est de ce vert bronzé qui est la couleur commune parmi les oiseaux-mouches; la gorge est d'un vert riche d'émeraude. Cet oiseau peut avoir trente lignes de la pointe du bec à l'extrémité de la vraie queue; les deux brins l'excèdent de dix lignes. Cette espèce est encore peu connue, et paroît très rare. Nous l'avons décrite

dans le cabinet de M. Maudit : elle est une des plus petites, et, non compris la queue, l'oiseau n'est pas plus gros que le huppe-col.

L'OISEAU-MOUCHE POURPRÉ.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Trochilus ruber. L.

Tout le plumage de cet oiseau est un mélange d'orangé, de pourpre, et de brun ; et c'est peut-être, suivant la remarque d'Edwards, le seul de ce genre qui ne porte pas ou presque pas de ce vert doré qui brillante tous les autres oiseaux-mouches : sur quoi il faut remarquer que M. Klein a donné à celui-ci un caractère insuffisant, en l'appelant suce-fleurs à ailes brunes (*mellisuga alis fuscis*), puisque la couleur brune plus ou moins violette, ou pourprée, est généralement celle des ailes des oiseaux-mouches. Celui-ci a le bec long de dix lignes ; ce qui fait presque le tiers de sa longueur totale.

LA CRAVATE DORÉE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Trochilus leucogaster. L.

L'OISEAU donné sous cette dénomination dans les planches enluminées, n° 672, fig. 3, paroît être celui

de la première espèce de Marcgrave, en ce qu'il a sur la gorge un trait doré; caractère que cet auteur désigne par ces mots, *le devant du corps blanc, mêlé au dessous du cou de quelques plumes de couleur éclatante*, et que M. Brisson n'exprime pas dans sa huitième espèce, quoiqu'il en fasse la description sur cette première de Marcgrave. Sa longueur est de trois pouces cinq ou six lignes : tout le dessous du corps, à l'exception du trait doré du devant du cou, est gris blanc, et le dessous vert doré. Et de plus, nous regarderons comme la femelle dans cette espèce, l'oiseau dont M. Brisson fait sa troisième espèce, n'ayant rien qui la distingue assez pour l'en séparer.

LE SAPHIR.

ONZIÈME ESPÈCE.

Trochilus sapphirinus. L.

CET oiseau-mouche est, dans ce genre, un peu plus au dessus de la taille moyenne : il a le devant du cou et la poitrine d'un riche bleu de saphir, avec des reflets violets; la gorge rousse; le dessus et le dessous du corps vert d'or sombre; la bas-ventre blanc; les couvertures inférieures de la queue rousses, les supérieures d'un brun doré éclatant; les plumes de la queue d'un roux doré, bordé de brun; celles de l'aile brunes; le bec blanc, excepté la pointe qui est noire.

LE SAPHIR-ÉMERAUDE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Trochilus bicolor. L.

LES deux riches couleurs qui parent cet oiseau lui méritent le nom des deux pierres précieuses dont il a le brillant : un bleu de saphir éclatant couvre la tête et la gorge, et se fond admirablement avec le vert d'émeraude glacé, à reflets dorés, qui couvre la poitrine, l'estomac, le tour du cou, et le dos. Cet oiseau-mouche est de la moyenne taille; il vient de la Guadeloupe, et nous ne croyons pas qu'il ait encore été décrit. Nous en avons vu un autre venu de la Guiane, et de la même grandeur; mais il n'avoit que la gorge saphir, et le reste du corps d'un vert glacé très brillant : tous deux sont conservés avec le premier dans le beau cabinet de M. Mauduit. Ce dernier nous paroît être une variété, ou du moins une espèce très voisine de celle du premier. Ils ont également le bas-ventre blanc : l'aile est brune, et ne dépasse pas la queue, qui est coupée également et arrondie; elle est noire à reflets bleus. Leur bec est assez long : sa moitié inférieure est blanchâtre, et la supérieure est noire.

L'ÉMERAUDE-AMÉTHYSTE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Trochilus ourissia. L.

CET oiseau-mouche est de la taille moyenne approchant de la grande : il a près de quatre pouces, et son bec huit lignes. La gorge et le devant du cou sont d'un vert d'émeraude éclatant et doré ; la poitrine, l'estomac, et le haut du dos, d'un améthyste bleu pourpré de la plus grande beauté ; le bas du dos est vert doré, sur fond brun ; le ventre blanc ; l'aile noirâtre. La queue est d'un noir velouté luisant comme l'acier poli ; elle est fourchue et un peu plus longue que l'aile. On peut rapporter à cette espèce celle qui est donnée dans Edwards, planche xxxv (*the green and blue humming bird*), et décrite par M. Brisson sous le nom d'*oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam*, qui est le même que représentent les planches enluminées, n° 227, fig. 3. La teinte pourpre dans le bleu n'y est point assez sentie, et le dessin paroît tiré sur un petit individu : effectivement il est figuré un peu plus grand dans Edwards. Ces petites différences ne nous empêchent pas de reconnoître que ces oiseaux ne forment qu'une même espèce.

L'ESCARBOUCLE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Trochilus carbunculus. L.

UN rouge d'escarboucle ou de rubis foncé est la couleur de cet oiseau sur la gorge, le devant du cou et la poitrine ; le dessus de la tête et du cou sont d'un rouge un peu plus sombre ; un noir velouté enveloppe le reste du corps ; l'aile est brune, et la queue d'un roux doré foncé. L'oiseau est d'une grandeur un peu au dessus de la moyenne dans ce genre : le bec, tant dessus que dessous, est garni de plumes presque jusqu'à moitié de sa longueur. Il nous a été envoyé de Cayenne, et paroît très rare. M. Mauduit, qui le possède, seroit tenté de le rapporter à notre *rubis-topaze* comme variété : mais la différence du jaune topaze au rubis foncé sur la gorge de ces deux oiseaux nous paroît trop grande pour les rapprocher l'un de l'autre ; les ressemblances, à la vérité, sont assez grandes dans tout le reste. Nous remarquerons que les espèces précédentes, excepté la treizième, sont nouvelles, et ne se trouvent décrites dans aucun naturaliste.

LE VERT-DORÉ.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Trochilus mellisugus. L.

C'est la neuvième espèce de Marcgrave. Cet oiseau, dit-il, a tout le corps d'un vert brillant à reflets dorés ; la moitié supérieure de son petit bec est noire, l'inférieure est rousse ; l'aile est brune ; la queue, un peu élargie, a le luisant de l'acier poli. La longueur totale de cet oiseau est d'un peu plus de trois pouces : il est représenté, n° 276, fig. 5, dans les planches enluminées, et l'on doit remarquer que le dessous du corps n'est pas pleinement vert comme le dos, et qu'il n'a que des taches ou des ondes de cette couleur. Nous n'hésiterons pas à rapporter la figure 2 de la même planche à la femelle de cette espèce, presque toute la différence consistant dans la grandeur, qu'on sait être généralement moindre dans les femelles de cette famille d'oiseaux. M. Brisson soupçonne aussi que sa cinquième espèce pourroit bien n'être que la femelle de la sixième, qui est celle-ci ; en quoi nous serons volontiers de son avis. Mais il nous paroît, au sujet de cette dernière, qu'il a cité mal à propos Seba, qui ne donne, à l'endroit indiqué, aucune espèce particulière d'oiseau-mouche ; mais il y parle de cet oiseau en général, de sa manière de nicher et de vivre. Il dit, d'après Mérian, que les grosses araignées de la Guiane font souvent leur proie de ses œufs et du pe-

tit oiseau lui-même, qu'elles enlacent dans leurs toiles et froissent dans leurs serres : mais ce fait ne nous a pas été confirmé ; et si quelquefois l'oiseau-mouche est surpris par l'araignée, sa grande vivacité et sa force doivent le faire échapper aux embûches de l'insecte.

L'OISEAU-MOUCHE

A GORGE TACHETÉE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Trochilus fimbriatus. L.

CETTE espèce a les plus grands rapports avec la précédente et les figures 2 et 3 de la planche enluminée, n° 276, excepté qu'elle est plus grande ; et sans cette différence, qui nous a paru trop forte, nous n'eussions pas hésité de l'y rapporter. Elle a, suivant M. Brisson, près de quatre pouces de longueur, et le bec onze lignes. Du reste, les couleurs du plumage paroissent entièrement les mêmes que celles de l'espèce précédente.

LE RUBIS-ÉMERAUDE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Trochilus rubineus. L.

CET oiseau-mouche, n° 276, fig. 4, beaucoup plus grand que le petit rubis de la Caroline, a quatre pou-

ces quatre lignes de longueur : il a la gorge d'un rubis éclatant ou couleur de rosette, suivant les aspects ; la tête, le cou, le devant et le dessus du corps, vert d'émeraude à reflets dorés ; la queue rousse. On le trouve au Brésil de même qu'à la Guiane.

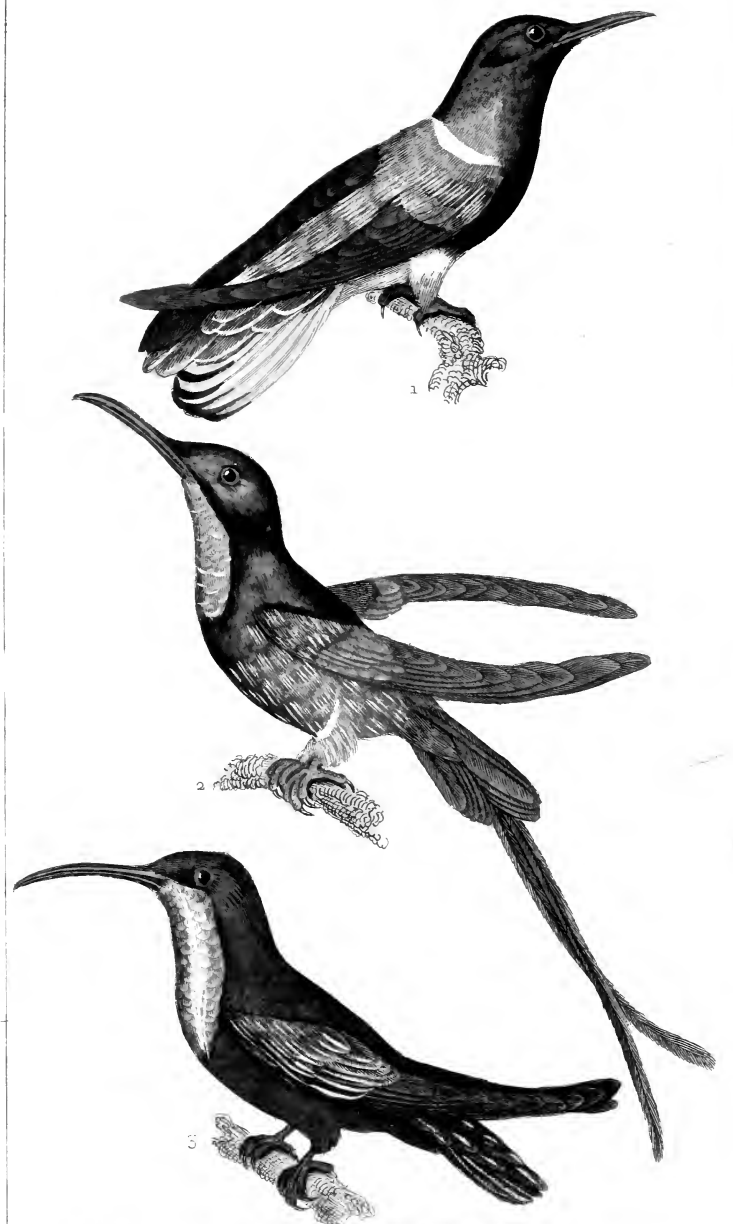
L'OISEAU-MOUCHE A OREILLES.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Trochilus auritus. L.

Nous nommons ainsi cet oiseau-mouche, tant à cause de la couleur remarquable des deux pinceaux de plumes qui s'étendent en arrière de ses oreilles, que de leur longueur, deux ou trois fois plus grande que celle des petites plumes voisines dont le cou est garni : ces plumes paroissent être le prolongement de celles qui recouvrent dans tous les oiseaux le méat auditif ; elles sont douces, et leurs barbes duvetées ne se collent point les unes aux autres. Ces remarques sont de M. Mauduit, et rentrent bien dans la belle observation que nous avons déjà employée d'après lui ; savoir, que toutes les plumes qui paroissent dans les oiseaux surabondantes, et, pour ainsi dire, parasites, ne sont point des productions particulières, mais de simples prolongements et des accroissemens développés de parties communes à tous les autres. L'oiseau-mouche à oreilles est de la première grandeur dans ce genre : il a quatre pouces et demi de longueur ; ce qui n'empêche pas que la dénomination





Panquet sculp

1 LE MOINEAU MOUCHE À COLLIER $\frac{3}{4}$ DE GRAND NAT — 2 LE COLIBRI TOPAZE

3 LE COLIBRI RUBIS

de *grand oiseau-mouche de Cayenne*, que lui attribue M. Brisson, ne paroisse mal appliquée, quand, quatre pages plus loin (espèce 17), on trouve un autre *oiseau-mouche de Cayenne* aussi grand, et beaucoup plus, si on le veut mesurer jusqu'aux pointes de la queue. Des deux pinceaux qui garnissent l'oreille de celui-ci, et qui sont composés chacun de cinq ou six plumes, l'un est vert d'émeraude et l'autre violet améthyste : un trait de noir velouté passe sous l'œil ; tout le devant de la tête et du corps est d'un vert doré éclatant, qui devient, sur les couvertures de la queue, un vert clair des plus vifs ; la gorge et le dessous du corps sont d'un beau blanc ; des pennes de la queue, les six latérales sont du même blanc, les quatre du milieu d'un noir tirant au bleu foncé ; l'aile est noirâtre, et la queue la dépasse de près du tiers de sa longueur. La femelle de cet oiseau n'a ni ses pinceaux, ni le trait noir sous l'œil aussi distinct ; dans le reste elle lui ressemble.

L'OISEAU-MOUCHE A COLLIER,

DIT LA JACOBINE.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Trochilus mellivorus. L.

CET oiseau-mouche, n° 640, fig. 2, est de la première grandeur : sa longueur est de quatre pouces huit lignes ; son bec a dix lignes. Il a la tête, la gorge, et le cou, d'un beau bleu sombre changeant en vert ;

sur le derrière du cou, près du dos, il porte un demi-collier blanc ; le dos est vert doré ; la queue blanche à la pointe, bordée de noir, avec les deux pennes du milieu et les couvertures vert doré ; la poitrine et le flanc sont de même ; le ventre est blanc : c'est apparemment de cette distribution du blanc dans son plumage qu'est venue l'idée de l'appeler *jacobine*. Les deux plumes intermédiaires de la queue sont un peu plus courtes que les autres ; l'aile pliée ne la dépasse pas : cette espèce se trouve à Cayenne et à Surinam. La figure qu'en donne Edwards paroît un peu trop petite dans toutes ses dimensions, et il se trompe quand il conjecture que la seconde figure de la même planche xxxv est le mâle ou la femelle dans la même espèce ; les différences sont trop grandes : la tête, dans ce second oiseau-mouche, n'est point bleue ; il n'a point de collier, ni la queue blanche, et nous l'avons rapporté, avec beaucoup plus de vraisemblance, à notre treizième espèce.

L'OISEAU-MOUCHE

A LARGES TUYAUX.

VINGTIÈME ESPÈCE.

Trochilus campylopterus. L.

CET oiseau et le précédent sont les deux plus grands que nous connoissions dans le genre des oiseaux-mouches : celui-ci, n° 672, fig. 2, a quatre pouces huit lignes de longueur. Tout le dessus du corps est d'un

vert doré foible , le dessous gris ; les plumes du milieu de la queue sont comme le dos ; les latérales , blanches à la pointe , ont le reste d'un brun d'acier poli. Il est aisé de le distinguer des autres par l'élargissement des trois ou quatre grandes pennes de ses ailes , dont le tuyau paroît grossi et dilaté , courbé vers son milieu ; ce qui donne à l'aile la coupe d'un large sabre. Cette espèce est nouvelle , et paroît être rare : elle n'a point encore été décrite : c'est dans le cabinet de M. Mauduit , qui l'a reçue de Cayenne , que nous l'avons fait dessiner.

L'OISEAU-MOUCHE

A LONGUE QUEUE.

COULEUR D'ACIER BRUNI.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Trochilus macrourus. L.

LE beau bleu violet qui couvre la tête , la gorge , et le cou de cet oiseau-mouche , sembleroit lui donner du rapport avec le saphir si la longueur de sa queue ne faisoit une trop grande différence ; les deux pennes extérieures en sont plus longues de deux pouces que les deux du milieu ; les latérales vont toujours en décroissant , ce qui rend la queue très fourchue ; elle est d'un bleu noir luisant d'acier poli ; tout le corps , dessus et dessous , est d'un vert doré éclatant ; il y a une tache blanche au bas-ventre : l'aile pliée n'atteint que la moitié de la longueur de la

queue, qui est de trois pouces; le bec en a onze. La longueur totale de l'oiseau est de six pouces. La ressemblance entière de cette description avec celle que Marcgrave donne de sa troisième espèce nous force à la rapporter à celle-ci, contre l'opinion de M. Brisson, qui en a fait sa vingtième; mais il paroît certain qu'il se trompe. En effet, la troisième espèce de Marcgrave porte une queue longue de plus de trois pouces: celle du vingtième oiseau-mouche de M. Brisson n'a qu'un pouce six lignes; différence trop considérable pour se trouver dans la même espèce. En établissant donc celle-ci pour la troisième de Marcgrave, nous donnons, d'après M. Brisson, la suivante.

L'OISEAU-MOUCHE VIOLET

A QUEUE FOURCHUE.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

Trochilus furcatus. L.

OUTRE la différence de grandeur, comme nous venons de l'observer, il y a encore, entre cette espèce et la précédente, de la différence dans les couleurs. Le haut de la tête et le cou sont d'un brun changeant en vert doré, au lieu que ces parties sont changeantes en bleu dans le troisième oiseau-mouche de Marcgrave: dans celui-ci, le dos et la poitrine sont d'un violet bleu éclatant; dans celui de Marcgrave, vert doré: ce qui nous force de nouveau à remarquer l'inadvertance qui a fait rapporter ces deux espèces l'une

à l'autre. Dans celle-ci, la gorge et le bas du dos sont vert doré brillant; les petites couvertures du dessus des ailes d'un beau violet, les grandes vert doré; leurs pennes noires; celles de la queue de même; les deux extérieures sont les plus longues, ce qui la rend fourchue. Elle n'a qu'un pouce et demi de longueur: l'oiseau entier en a quatre.

L'OISEAU-MOUCHE

A LONGUE QUEUE,

OR, VERT, ET BLEU.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Trochilus forficatus. L.

LES deux plumes extérieures de la queue de cet oiseau-mouche sont près de deux fois aussi longues que le corps, et portent plus de quatre pouces. Ces plumes, et toutes celles de la queue, dont les deux du milieu sont très courtes et n'ont que huit lignes, sont d'une admirable beauté, mêlées de reflets verts et bleu doré, dit Edwards: le dessus de la tête est bleu; le corps vert; l'aile est d'un brun pourpré. Cette espèce se trouve à la Jamaïque.

L'OISEAU-MOUCHE

A LONGUE QUEUE NOIRE.

VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

Trochilus polythmus. L.

CET oiseau-mouche a la queue plus longue qu'aucun des autres ; les deux grandes plumes en sont quatre fois aussi longues que le corps, qui à peine a deux pouces : ce sont encore les deux plus extérieures ; elles ne sont barbées que d'un duvet effilé et flottant ; elles sont noires comme le sommet de la tête ; le dos est vert brun doré ; le devant du corps vert ; l'aile brun pourpré. La figure d'Albin est très mauvaise, et il a grand tort de donner cette espèce comme la plus petite du genre. Quoi qu'il en soit, il dit avoir trouvé cet oiseau-mouche à la Jamaïque, dans son nid fait de coton.

Nous trouvons dans l'*Essai sur l'histoire naturelle de la Guiane* l'indication d'un petit oiseau-mouche à huppe bleue (page 169). Il ne nous est pas connu, et la notice qu'en donne l'auteur, ainsi que deux ou trois autres, ne peut suffire pour déterminer leurs espèces, mais peut servir à nous convaincre que le genre de ces jolis oiseaux, tout riche et tout nombreux que nous venions de le représenter, l'est encore plus dans la nature.

LE COLIBRI¹.

LA nature, en prodiguant tant de beautés à l'oiseau-mouche, n'a pas oublié le colibri son voisin et son proche parent; elle l'a produit dans le même climat, et formé sur le même modèle. Aussi brillant, aussi léger que l'oiseau-mouche, et vivant comme lui sur les fleurs, le colibri est paré de même de tout ce que les plus riches couleurs ont d'éclatant, de moelleux, de suave : et ce que nous avons dit de la beauté de l'oiseau-mouche, de sa vivacité, de son vol bourdonnant et rapide, de sa constance à visiter les fleurs, de sa manière de nicher et de vivre, doit s'appliquer également au colibri : un même instinct anime ces deux charmants oiseaux; et comme ils se ressemblent presque en tout, souvent on les a confondus sous un même nom. Celui de *colibri* est pris de la langue des Caribes. Maregrave ne distingue pas les colibris des oiseaux-mouches, et les appelle tous indifféremment du nom brésilien *guainumbi*². Cependant ils diffèrent les uns des autres par un caractère évident et constant : cette différence est dans le bec. Celui des colibris, égal et filé, légèrement renflé

1. En latin de nomenclature, *polythmus*, *falcinellus*, *trochilus*, et *mellisuga*.

2. Quelques nomenclateurs (confusion qui leur est moins pardonnable) parlent aussi indistinctement de l'oiseau-mouche et du colibri; M. Salerne, par exemple : « Le *colibri* ou *colubri*, dit-il, qui s'appelle autrement l'oiseau-mouche. »

par le bout, n'est pas droit comme dans l'oiseau-mouche, mais courbé dans toute sa longueur : il est aussi plus long à proportion. De plus, la taille svelte et légère des colibris paroît plus allongée que celle des oiseaux-mouches ; ils sont aussi généralement plus gros : cependant il y a de petits colibris moindres que les grands oiseaux-mouches. C'est au dessous de la famille des grimpereaux que doit être placée celle des colibris, quoiqu'ils diffèrent des grimpereaux par la forme et la longueur du bec, par le nombre des plumes de la queue, qui est de douze dans les grimpereaux, et de dix dans les colibris, et enfin par la structure de la langue, simple dans les grimpereaux, et divisée en deux tuyaux demi-cylindriques dans le colibri comme dans l'oiseau-mouche.

Tous les naturalistes attribuent avec raison aux colibris et aux oiseaux-mouches la même manière de vivre, et l'on a également contredit leur opinion sur ces deux points ; mais les mêmes raisons que nous avons déjà déduites nous y font tenir, et la ressemblance de ces deux oiseaux en tout le reste garantit le témoignage des auteurs qui leur attribuent le même genre de vie.

Il n'est pas plus facile d'élever les petits du colibri que ceux de l'oiseau-mouche ; aussi délicats, ils périssent de même en captivité. On a vu le père et la mère, par audace de tendresse, venir jusque dans les mains du ravisseur porter de la nourriture à leurs petits. Labat nous en fournit un exemple assez intéressant pour être rapporté.

« Je montrai, dit-il, au P. Montdidier un nid de colibris qui étoit sur un appentis auprès de la mai-

son ; il l'emporta avec les petits lorsqu'ils eurent quinze ou vingt jours , et le mit dans une cage à la fenêtre de sa chambre , où le père et la mère ne manquèrent pas de venir donner à manger à leurs enfants , et s'apprivoisèrent tellement qu'ils ne sortoient presque plus de la chambre , où , sans cage et sans contrainte , ils venoient manger et dormir avec leurs petits. Je les ai vus souvent tous quatre sur le doigt du P. Montdidier , chantant comme s'ils eussent été sur une branche d'arbre. Il les nourrissoit avec une pâtée très fine et presque claire , faite avec du biscuit , du vin d'Espagne , et du sucre. Ils passaient leur langue sur cette pâte , et quand ils étoient rassasiés , ils voltigeoient et chantoient.... Je n'ai rien vu de plus aimable que ces quatre petits oiseaux , qui voltigeoient de tous côtés dedans et dehors de la maison , et qui revenoient dès qu'ils entendoient la voix de leur père nourricier. »

Maregrave , qui ne sépare pas les colibris des oiseaux-mouches , ne donne à tous qu'un même petit cri , et nul des voyageurs n'attribue de chant à ces oiseaux. Les seuls Thevet et Léry assurent de leur *gonambouch* , qu'il chantent de manière à le disputer au rossignol ; car ce n'est que d'après eux que Coréal et quelques autres ont répété la même chose : mais il y a toute apparence que c'est une méprise. Le *gonambouch* ou petit oiseau de Léry à *plumage blanchâtre et luisant* , et à *voix claire et nette* , est le *sucrier* ou quelque autre , et non le colibri ; car la voix de ce dernier oiseau , dit Labat , n'est qu'une espèce de petit bourdonnement agréable.

Il ne paroît pas que les colibris s'avancent aussi

loin dans l'Amérique septentrionale que les oiseaux-mouches; du moins Catesby n'a vu à la Caroline qu'une seule espèce de ces derniers oiseaux; et Charlevoix, qui prétend avoir trouvé un oiseau-mouche au Canada, déclare qu'il n'y a point vu de colibris. Cependant ce n'est pas le froid de cette contrée qui les empêche d'y fréquenter en été; car ils se portent assez haut dans les Andes pour y trouver une température déjà froide. M. de La Condamine n'a vu nulle part des colibris en plus grand nombre que dans les jardins de Quito, dont le climat n'est pas bien chaud. C'est donc à 20 ou 21 degrés de température qu'ils se plaisent; c'est là que, dans une suite non interrompue de jouissances et de délices, ils volent de la fleur épanouie à la fleur naissante, et que l'année, composée d'un cercle entier de beaux jours, ne fait pour eux qu'une seule saison constante d'amour et de fécondité.

LE COLIBRI-TOPAZE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Trochilus pella. L.

COMME la petitesse est le caractère le plus frappant des oiseaux-mouches, nous avons commencé l'énumération de leurs espèces nombreuses par le plus petit de tous; mais les colibris n'étant pas aussi petits, nous avons cru devoir rétablir ici l'ordre naturel de grandeur, et commencer par le colibri-topaze, n° 599, fig. 1, qui paroît être, même indépendamment des

deux longs brins de sa queue, le plus grand dans ce genre. Nous dirions qu'il est aussi le plus beau, si tous ces oiseaux brillants par leur beauté n'en disputoient le prix, et ne sembloient l'emporter tour à tour à mesure qu'on les admire. La taille du colibri-topaze, mince, svelte, élégante, est un peu au dessous de celle de notre grimpereau. La longueur de l'oiseau, prise de la pointe du bec à celle de la vraie queue, est de près de six pouces; les deux longs brins l'excèdent de deux pouces et demi. Sa gorge et le devant du cou sont enrichis d'une plaque topaze du plus grand brillant; cette couleur, vue de côté, se change en vert doré, et vue en dessous, elle paroît d'un vert pur; une coiffe d'un noir velouté couvre la tête; un filet de ce même noir encadre la plaque topaze; la poitrine, le tour du cou et le haut du dos, sont du plus beau pourpre foncé; le ventre est d'un pourpre encore plus riche, et brillant de reflets rouges et dorés; les épaules et le bas du dos sont d'un roux aurore; les grandes plumes de l'aile sont d'un brun violet; les petites plumes sont rousses; la couleur des couvertures supérieures et inférieures de la queue est d'un vert doré; ses plumes latérales sont rousses, et les deux intermédiaires sont d'un brun pourpré: elles portent les deux longs brins, qui sont garnis de petites barbes de près d'une ligne de large de chaque côté. La disposition naturelle de ces longs brins est de se croiser un peu au delà de l'extrémité de la queue, et de s'écarter ensuite en divergeant. Ces brins tombent dans la mue; et dans ce temps, le mâle auquel seul ils appartiennent ressembleroit à la femelle, s'il n'en différoit par d'autres caractères. La femelle n'a

pas la gorge topaze, mais seulement marquée d'une légère trace de rouge; de même au lieu du beau pourpre et du roux de feu du plumage du mâle, presque tout celui de la femelle n'est que d'un vert doré. Ils ont tous deux les pieds blancs. Au reste, on peut remarquer dans ce qu'en dit M. Brisson, qui n'avoit pas vu ces oiseaux, combien sont défectueuses des descriptions faites sans l'objet; il donne au mâle une gorge verte, parce que la planche d'Edwards la représente ainsi, n'ayant pu rendre l'or éclatant qui la colore.

LE GRENAT.

SECONDE ESPÈCE.

Trochilus auratus. L.

CE colibri a les joues jusque sous l'œil, les côtés et le bas du cou et la gorge jusqu'à la poitrine, d'un beau grenat brillant; le dessus de la tête et du dos, et le dessous du corps, sont d'un noir velouté; la queue et l'aile sont de cette même couleur, mais enrichies de vert doré. Cet oiseau a cinq pouces de longueur, et son bec dix ou douze lignes.

LE BRIN BLANC.

TROISIÈME ESPÈCE.

Trochilus superciliosus. L.

DE tous les colibris, celui-ci a le bec le plus long; ce bec a jusqu'à vingt lignes. Il est bien représenté

dans la planche enluminée, n° 600, fig. 3; mais le corps de l'oiseau y paroît un peu trop raccourci, à en juger du moins par l'individu que nous avons sous les yeux. La queue ne nous paroît pas assez exactement exprimée; car les plumes les plus près des deux longs brins sont aussi les plus longues: les latérales vont en décroissant jusqu'aux deux extérieures, qui sont les plus courtes; ce qui donne à la queue une coupe pyramidale. Ses plumes ont un reflet doré sur un fond gris et noirâtre, avec un bord blanchâtre à la pointe, et les deux brins sont blancs dans toute la longueur dont ils la dépassent; caractère d'après lequel nous avons dénommé cet oiseau. Il a tout le dessus du dos et de la tête couleur d'or, sur un fond gris qui festonne le bord de chaque plume, et rend le dos comme ondulé de gris sous or; l'aile est d'un brun violet, et le dessous du corps gris blanc.

LE ZITZIL,

OU COLIBRI PIQUETÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Trochilus punctulatus. L.

ZITZIL est fait par contraction de *hoitzitzil*, qui est le nom mexicain de cet oiseau: c'est un assez grand colibri, d'un vert doré, aux ailes noirâtres, marquées de points blancs aux épaules et sur le dos; la queue est brune et blanche à la pointe. C'est tout ce qu'on peut recueillir de la description en mauvais style du

rédacteur de Hernandès¹. Il ajoute tenir d'un certain Fr. Aloaysa que les Péruviens nommoient ce même oiseau *pilleo*, et que, vivant du suc des fleurs, il marque de la préférence pour celles des végétaux épineux.

LE BRIN BLEU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Trochilus cyanurus. L.

SUIVANT Seba, d'après lequel MM. Klein et Brisson ont donné cette espèce de colibri, les deux longs brins de plumes qui lui ornent la queue sont d'un beau bleu; la même couleur, plus foncée, couvre l'estomac et le devant de la tête; le dessus du corps et des ailes est vert clair; le ventre cendré. Quant à la taille, il est un des plus grands, et presque aussi gros que notre bec-figue; du reste, la figure de Seba représente ce colibri comme un grimpeur, et cet auteur paroît n'avoir jamais observé les trois nuances dans la forme du bec, qui font le caractère des trois familles des oiseaux-mouches, des colibris, et des grimpeurs. Il n'est pas plus heureux dans l'emploi de son

1. Hernandès donne ailleurs les noms de plusieurs oiseaux-mouches et colibris, dont il dit les espèces différentes en grandeur et en couleur, sans en caractériser aucune: ces noms sont, *quetzal hoitzitzillin*, *zochio hoitzitzillin*, *xiullus hoitzitzillin*, *tozcaco hoitzitzillin*, *yotac hoitzitzillin*, *tenoc hoitzitzillin*, et *hoitzitzillin*; d'où il paroît que le nom générique est *hoitzitzil* ou *hoitzitzillin*.

érudition, et rencontre assez mal quand il prétend appliquer à ce colibri le nom mexicain d'*yayauhquitotl*; car, dans l'ouvrage de Fernandès, d'où il a tiré ce nom (CHAP. 216, page 55), l'*yayauhquitotl* est un oiseau de la grandeur de l'étourneau, lequel par conséquent n'a rien de commun avec un colibri. Mais ces erreurs sont de peu d'importance, en comparaison de celles où ces faiseurs de collections, qui n'ont pour tout mérite que le faste des cabinets, entraînent les naturalistes qui suivent ces mauvais guides. Nous n'avons pas besoin de quitter notre sujet pour en trouver l'exemple; Seba nous donne des colibris des Moluques, de Macassar, de Bali, ignorant que cette famille d'oiseaux ne se trouve qu'au Nouveau-Monde, et M. Brisson présente en conséquence trois espèces de colibris des Indes orientales. Ces prétendus colibris sont à coup sûr des grimpereaux, à qui le brillant des couleurs, les noms de *tsioei*, de *kakopit*, que Seba interprète *petits rois des fleurs*, auront suffi pour faire mal à propos appliquer le nom de *colibris*. En effet, aucun des voyageurs naturalistes n'a trouvé de colibris dans l'ancien continent, et ce qu'en dit François Coche est trop obscur pour mériter attention¹.

1. Dans sa relation de Madagascar, empruntant le nom et les mœurs du colibri, il les attribue à un petit oiseau de cette île. C'est apparemment par un semblable abus de nom qu'on trouve celui d'*oiseau-mouche*, dans les Voyages de la compagnie, appliqué à un oiseau de Coromandel, à la vérité très petit, et dont le nom d'ailleurs est *tati*.

LE COLIBRI VERT ET NOIR.

SIXIÈME ESPÈCE.

Trochilus holosericeus. L.

CETTE dénomination caractérise mieux cet oiseau que celle de *colibri du Mexique* que lui a donnée M. Brisson, puisqu'il y a au Mexique plusieurs autres colibris. Celui-ci a quatre pouces ou un peu plus de longueur; son bec a treize lignes; la tête, le cou, le dos, sont d'un vert doré et bronzé; la poitrine, le ventre, les côtés du corps et les jambes sont d'un noir luisant, avec un léger reflet rougeâtre; une petite bande blanche traverse le bas-ventre, et une autre de vert doré changeant en un bleu vif coupe transversalement le haut de la poitrine; la queue est d'un noir velouté, avec reflet changeant en bleu d'acier poli. On prétend distinguer la femelle dans cette espèce, en ce qu'elle n'a point de tache blanche au bas-ventre: on la trouve également au Mexique et à la Guiane. M. Brisson rapporte à cette espèce l'*avis auricoma Mexicana* de Seba, qui est à la vérité un colibri, mais dont il ne dit que ce qui peut convenir à tous les oiseaux de cette famille, et mieux même à plusieurs autres qu'à celui-ci; car il n'en parle qu'en général, en disant que la nature, en les peignant des plus riches couleurs, voulut faire un chef-d'œuvre inimitable au plus brillant pinceau.

LE COLIBRI HUPPE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Trochilus paradiseus. L.

C'EST encore dans le recueil de Seba que M. Brisson a trouvé ce colibri : ce n'est jamais qu'avec quelque défiance que nous établissons des espèces sur les notices souvent fautives de ce premier auteur ; néanmoins celle-ci porte des caractères assez distincts pour que l'on puisse, ce semble, l'adopter.

« Ce petit oiseau, dit Seba, dont le plumage est » d'un beau rouge, a les ailes bleues ; deux plumes » fort longues dépassent sa queue ; et sa tête porte » une huppe très longue encore à proportion de sa » grosseur, et qui retombe sur le cou ; son bec long » et courbé renferme une petite langue *bifide*, qui » lui sert à sucer les fleurs. »

M. Brisson, en mesurant la figure donnée par Seba, sur laquelle il faut peu compter, lui trouve près de cinq pouces six lignes jusqu'au bout de la queue.

LE COLIBRI A QUEUE VIOLETTE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Trochilus albus. L.

LE violet clair et pur qui peint la queue de ce colibri, n° 671, fig. 2, le distingue assez des autres.

La couleur violette foncée, sous des reflets brillants d'un jaune doré, est celle des quatre plumes du milieu de sa queue; les six extérieures, vues en dessous, avec la pointe blanche, offrent une tache violette qu'entoure un espace bleu noir d'acier bruni; tout le dessous du corps vu de face est richement doré, et de côté paroît vert; l'aile est, comme dans tous ces oiseaux, d'un brun tirant au violet; les côtés de la gorge sont blancs, au milieu est un trait longitudinal de brun mêlé de vert; les flancs sont colorés de même; la poitrine et le ventre sont blancs. Cette espèce assez grande est une de celles qui portent le bec le plus long; il a seize lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces.

LE COLIBRI A CRAVATE VERTE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Trochilus maculatus. L.

UN trait de vert d'émeraude très vif tracé sur la gorge de ce colibri, n° 671, fig. 1, tombe en s'élargissant sur le devant du cou; il a une tache noire sur la poitrine; les côtés de la gorge et du cou sont roux mêlé de blanc; le ventre est blanc pur; le dessus du corps et de la queue est d'un vert doré sombre; la queue porte en dessous les mêmes taches violettes, blanches, et acier bruni, que *le colibri à queue violette*: ces deux espèces paroissent voisines; elles sont de même taille: mais dans celle-ci l'oiseau a le bec

moins long. Nous avons vu dans le cabinet de M. Mauduit un colibri de même grandeur avec le dessus du corps foiblement vert et doré sur un fond gris noirâtre, et tout le devant du corps roux, qui nous paroît être la femelle de celui-ci.

LE COLIBRI A GORGE CARMIN.

DIXIÈME ESPÈCE.

Trochilus jugularis. L.

EDWARDS a donné ce colibri, que M. Brisson, dans son supplément, rapporte mal à propos au colibri violet, comme on peut en juger par la comparaison de cette espèce avec la suivante. Le colibri à gorge carmin a quatre pouces et demi de longueur : son bec, long de treize lignes, a beaucoup de courbure, et par là se rapproche du bec du grimpereau, comme l'observe Edwards ; il a la gorge, les joues, et tout le devant du cou, d'un rouge de carmin, avec le brillant du rubis ; le dessus de la tête, du corps, et de la queue, d'un brun noirâtre velouté, avec une légère frange de bleu au bord des plumes ; un vert doré foncé lustre les ailes ; les couvertures inférieures et supérieures de la queue sont d'un beau bleu. Cet oiseau est venu de Surinam en Angleterre.

LE COLIBRI VIOLET.

ONZIÈME ESPÈCE.

Trochilus violaceus. L.

LA description que donne M. Brisson de ce colibri s'accorde entièrement avec la figure qui le représente dans la planche enluminée, n° 600, fig. 2 ; il a quatre pouces et deux ou trois lignes de long ; son bec, onze lignes ; il a toute la tête, le cou, le dos, le ventre, enveloppés de violet pourpré, brillant à la gorge et au devant du cou, fondu sur tout le reste du corps dans un noir veîouté ; l'aile est vert doré ; la queue de même, avec reflet changeant en noir. On le trouve à Cayenne. Ses couleurs le rapprochent fort du colibri *grenat* : mais la différence de grandeur est trop considérable pour n'en faire qu'une seule et même espèce.

LE HAUSSE-COL VERT.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Trochilus gramineus. L.

CE colibri, de taille un peu plus grande que le colibri à queue violette, n'a pas le bec plus long : il a

tout le devant et les côtés du cou, avec le bas de la gorge, d'un vert d'émeraude; le haut de la gorge, c'est-à-dire cette petite partie qui est sous le bec, bronzée; la poitrine est d'un noir velouté, teint de bleu obscur; le vert et le vert doré reparoît sur les flancs, et couvre tout le dessus du corps; le ventre est blanc; la queue, d'un bleu pourpré à reflet d'acier bruni, ne dépasse point l'aile. Nous regardons comme sa femelle un colibri de même grandeur, avec même distribution de couleurs, excepté que le vert du devant du cou est coupé par deux traits blancs, et que le noir de la gorge est moins large et moins fort. Ces deux individus sont de la belle suite de colibris et d'oiseaux-mouches qui se trouve dans le cabinet de M. le docteur Mauduit.

LE COLLIER ROUGE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Trochilus leucurus. L.

CE colibri, n° 600, fig. 4, de moyenne grandeur, est long de quatre pouces cinq ou six lignes. Il porte au bas du cou, sur le devant, un joli demi-collier rouge assez large; le dos, le cou, la tête, la gorge, et la poitrine, sont d'un vert bronzé et doré; les deux plumes intermédiaires de la queue sont de la même couleur, les huit autres sont blanches; et c'est par ce caractère qu'Edwards a désigné cet oiseau.

LE PLASTRON NOIR.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Trochilus mango. L.

LA gorge , le devant du cou , la poitrine , et le ventre de ce colibri , n° 680 , fig. 5 , sont du plus beau noir velouté ; un trait de bleu brillant part des coins du bec , et , descendant sur les côtés du cou , sépare le plastron noir du riche vert doré dont tout le dessus du corps est couvert ; la queue est d'un brun pourpre changeant en violet luisant , et chaque penne est bordée d'un bleu d'acier bruni. A ces couleurs on reconnoît la cinquième espèce de Marcgrave ; seulement son oiseau est un peu plus petit que celui-ci qui a quatre pouces de longueur ; le bec a un pouce , et la queue dix-huit lignes. On le trouve également au Brésil , à Saint-Domingue , et à la Jamaïque. L'oiseau représenté figure 2 de la planche enluminée , n° 680 , sous la dénomination de *colibri du Mexique* , ne nous paroît être que la femelle de ce colibri à plastron noir.

LE PLASTRON BLANC.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Trochilus margaritaceus. L.

TOUT le dessous du corps, de la gorge au bas-ventre, est d'un gris blanc de perle ; le dessus du corps est d'un vert doré : la queue est blanche à la pointe ; ensuite elle est traversée par une bande de noir d'acier bruni, puis par une de brun pourpré, et elle est d'un noir bleu d'acier près de son origine. Cet oiseau, n° 680, fig. 1, a quatre pouces de longueur, et son bec est long d'un pouce.

LE COLIBRI BLEU.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Trochilus venustissimus. L.

ON est étonné que M. Brisson, qui n'a pas vu ce colibri, n'ait pas suivi la description qu'en fait le P. Du Tertre, d'après laquelle seule il a pu le donner, à moins qu'il n'ait préféré les traits équivoques et infidèles dont Seba charge presque toutes ses notices. Ce colibri n'a donc pas les ailes et la queue bleues, comme le dit M. Brisson, mais noires, selon le P. Du

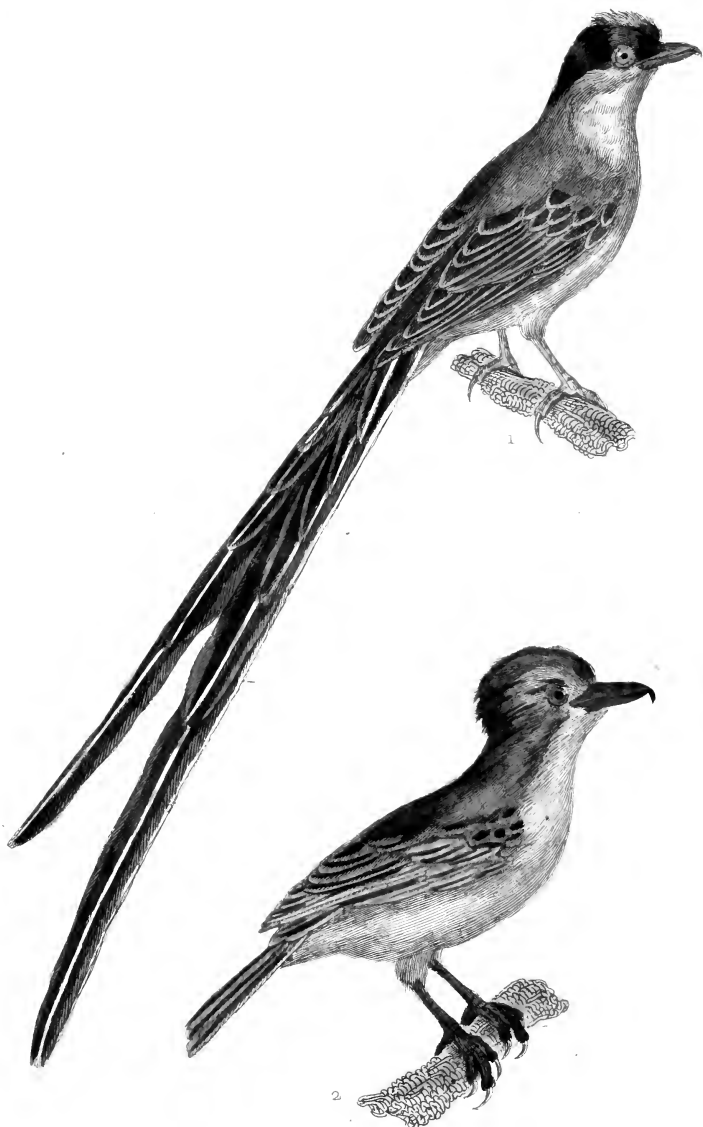
Tertre, et selon l'analogie de tous les oiseaux de sa famille. Tout le dos est couvert d'azur; la tête, la gorge, le devant du corps jusqu'à la moitié du ventre, sont d'un cramoisi velouté, qui, vu sous différents jours, s'enrichit de mille beaux reflets. C'est tout ce qu'en dit le P. Du Tertre en ajoutant qu'il est environ *la moitié gros comme le petit roitelet de France*. Au reste, la figure de Seba, que M. Brisson paroît adopter ici, ne représente qu'un grimpereau.

LE VERT-PERLÉ.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Trochilus dominicus. L.

CE colibri est un des plus petits, et n'est guère plus grand que l'oiseau-mouche huppé : il a tout le dessus de la tête, du corps, et de la queue, d'un vert tendre doré qui se mêle sur les côtés du cou, et de plus en plus sur la gorge, avec du gris blanc perlé; l'aile est, comme dans les autres, brune, lavée de violet; la queue est blanche à la poitrine, et en dessous couleur d'acier poli.



Fauquet, sculp

1 LE MOUCHEROLLE OU SAVANA — 2 LE GRAND TYRAN.

LE COLIBRI A VENTRE ROUSSATRE.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Trochilus hirsutus. L.

Nous donnons cette espèce sur la quatrième de Marcgrave ; et ce doit être une des plus petites, puisqu'il la fait un peu moindre que sa troisième, qu'il dit déjà la plus petite (*quarta paulo minor tertia..... tertia minor reliquis omnibus*, page 197). Tout le dessus du corps de cet oiseau est d'un vert doré, tout le dessous d'un bleu roussâtre ; la queue est noire avec des reflets verts, et la pointe en est blanche ; le demi-bec inférieur est jaune à l'origine, et noir jusqu'à l'extrémité ; les pieds sont blancs jaunâtre. D'abord il nous paroît, d'après ce que nous venons de transcrire de Marcgrave, que M. Brisson donne à cette espèce de trop grandes dimensions en général ; et de plus, il est sûr qu'il fait le bec de ce colibri trop long, en le supposant de dix-huit lignes (*Brisson*, page 671) : Marcgrave ne dit qu'un demi-pouce.

LE PETIT COLIBRI.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Trochilus thaumantias. L.

Voici le dernier et le plus petit de tous les colibris : il n'a que deux pouces dix lignes de longueur totale ;

son bec a onze lignes, et sa queue douze à treize. Il est tout vert doré, à l'exception de l'aile, qui est violette ou brune. On remarque une petite tache blanche au bas-ventre, et un petit bord de cette même couleur aux plumes de la queue, plus large sur les deux extérieures, dont il couvre la moitié. Marcgrave réitère ici son admiration sur la brillante parure dont la nature a revêtu ces charmants oiseaux. Tout le feu et l'éclat de la lumière, dit-il en particulier de celui-ci, n° 600, fig. 1, semblent se réunir sur son plumage; il rayonne comme un petit soleil : *In summa splendet ut sol.*

FIN DU VINGT-TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE VINGT-TROISIÈME VOLUME.

SUITE DES OISEAUX.

L'Alouette.	Page 7
Variétés de l'Alouette.	22
L'Alouette blanche.	ibid.
L'Alouette noire.	24
L'Alouette noire à dos fauve.	25
Le Cujelier.	26
La Farlouse, ou l'Alouette des prés.	30
Variété de la Farlouse.	34
OISEAU ÉTRANGER qui a rapport à la Farlouse.	35
La Farlousane.	ibid.
L'Alouette pipi.	36
La Locustelle.	38
La Spipolette.	39
La Girole.	42
La Calandre, ou grosse Alouette.	43
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport à la Calandre.	47
La Cravate jaune, ou Calandre du cap de Bonne-Espérance.	ibid.
Le Hausse-Col noir, ou l'Alouette de Virginie.	48
L'Alouette aux joues brunes de Pensylvanie.	50
La Rousseline, ou l'Alouette de marais.	51

La Ceinture de Prêtre, ou l'Alouette de Sibérie.	Page 52
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport aux Alouettes. 54	
La Variole.	ibid.
La Cendrille.	55
Le Sirli du cap de Bonne-Espérance.	56
Le Cochevis, ou la grosse Alouette huppée.	57
Le Lulu, ou la petite Alouette huppée.	63
La Coquillade.	64
OISEAU ÉTRANGER qui a rapport au Cochevis. 66	
La Grisette, ou le Cochevis du Sénégal.	ibid.
Le Rossignol.	67
Variétés du Rossignol.	93
Le grand Rossignol.	ibid.
Le Rossignol blanc.	94
OISEAU ÉTRANGER qui a rapport au Rossignol. 95	
Le Foudi-Jala.	ibid.
La Fauvette, première espèce.	96
La Passerinette, ou petite Fauvette, seconde espèce.	101
La Fauvette à tête noire, troisième espèce.	103
La Grisette, ou Fauvette grise, quatrième espèce.	107
La Fauvette babillarde, cinquième espèce.	109
La Roussette, ou Fauvette des bois, sixième espèce.	112
La Fauvette de roseaux, septième espèce.	114
La petite Fauvette rousse, huitième espèce.	117
La Fauvette tachetée, neuvième espèce.	119
Le Traîne-Buisson ou Mouchet, ou la Fauvette d'hiver, dixième espèce.	120
La Fauvette des Alpes, onzième espèce.	123
Le Pitchou.	126
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport aux Fauvettes. 127	
La Fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance.	ibid.
La petite Fauvette tachetée du cap de Bonne-Espérance.	128
La Fauvette tachetée de la Louisiane.	ibid.
La Fauvette à poitrine jaune de la Louisiane.	129

La Fauvette de Cayenne à queue rousse.	Page 150
La Fauvette de Cayenne à gorge brune et ventre jaune.	151
La Fauvette bleuâtre de Saint-Domingue.	ibid.
Le Cou-Jaune.	152
Le Rossignol de maraîlle.	156
Le Rouge-Queue.	142
Le Rouge-Queue de la Guiane.	147
Le Bec-Figue.	ibid.
Le Fist de Provence.	152
La Pivote-Ortolane.	153
Le Rouge-Gorge.	ibid.
La Gorge-Bleue.	160
OISEAU ÉTRANGER qui a rapport au Rouge-Gorge et à la Gorge-	
Bleu.	164
Le Rouge-Gorge bleue de l'Amérique septentrionale.	ibid.
Le Traquet.	166
Le Tarier.	170
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport au Traquet et au Tarier.	
Le Traquet ou Tarier du Sénégal.	ibid.
Le Traquet de l'île de Luçon.	175
Autre Traquet des Philippines.	174
Le grand Traquet des Philippines.	ibid.
Le Fiteri, ou le Traquet de Madagascar.	175
Le grand Traquet.	176
Le Traquet du cap de Bonne-Espérance.	177
Le Clignot, ou Traquet à lunette.	178
Le Motteux, anciennement <i>Vitrec</i> , vulgairement <i>Cul-Blanc</i>	180
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport au Motteux.	
Le grand Motteux, ou Cul-Blanc du cap de Bonne-Espérance.	ibid.
Le Motteux, ou Cul-Blanc brun verdâtre.	188
Le Motteux du Sénégal.	ibid.
La Lavandière et les Bergerettes ou Bergeronnettes.	189
La Lavandière.	190
Les Bergeronnettes ou Bergerettes.	196

La Bergeronnette grise, première espèce.	Page 196
La Bergeronnette de printemps, seconde espèce.	199
La Bergeronnette jaune, troisième espèce.	201
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport aux Bergeronnettes.	
La Bergeronnette du cap de Bonne-Espérance.	ibid.
La petite Bergeronnette du cap de Bonne-Espérance.	205
La Bergeronnette de l'île de Timor.	206
La Bergeronnette de Madras.	ibid.
Les Figuiers.	207
Le Figuier vert et jaune, première espèce.	208
Le Chéric, seconde espèce.	209
Le petit Simon, troisième espèce.	210
Le Figuier bleu, quatrième espèce.	211
Le Figuier du Sénégal, cinquième espèce.	212
Le Figuier tacheté, première espèce d'Amérique.	214
Le Figuier à tête rouge, seconde espèce.	215
Le Figuier à gorge blanche, troisième espèce.	216
Le Figuier à gorge jaune, quatrième espèce.	ibid.
Le Figuier vert et blanc, cinquième espèce.	217
Le Figuier à gorge orangée, sixième espèce.	218
Le Figuier à tête cendrée, septième espèce.	219
Le Figuier brun, huitième espèce.	ibid.
Le Figuier aux joues noires, neuvième espèce.	220
Le Figuier tacheté de jaune, dixième espèce.	221
Le Figuier brun et jaune, onzième espèce.	222
Le Figuier des sapins, douzième espèce.	ibid.
Le Figuier à cravate noire, treizième espèce.	224
Le Figuier à tête jaune, quatorzième espèce.	225
Le Figuier cendré à gorge jaune, quinzième espèce.	226
Le Figuier cendré à collier, seizième espèce.	227
Le Figuier à ceinture, dix-septième espèce.	228
Le Figuier bleu, dix-huitième espèce.	229
Le Figuier varié, dix-neuvième espèce.	230
Le Figuier à tête rousse, vingtième espèce.	ibid.
Le Figuier à poitrine rouge, vingt-unième espèce.	232
Le Figuier gris de fer, vingt-deuxième espèce.	233
Le Figuier aux ailes dorées, vingt-troisième espèce.	234
Le Figuier couronné d'or, vingt-quatrième espèce.	235
Le Figuier orangé, vingt-cinquième espèce.	236

Le Figuier huppé; vingt-sixième espèce.	Page 236
Le Figuier noir, vingt-septième espèce.	257
Le Figuier olive, vingt-huitième espèce.	258
Le Figuier protonotaire, vingt-neuvième espèce.	ibid.
Le Figuier à demi-collier, trentième espèce.	259
Le Figuier à gorge jaune, trente-unième espèce.	240
Le Figuier brun olive, trente-deuxième espèce.	241
Le Figuier grasset, trente-troisième espèce.	ibid.
Le Figuier cendré à gorge cendrée, trente-quatrième espèce.	242
Le grand Figuier de la Jamaïque, trente-cinquième espèce.	243
Les Demi-Fins.	244
Le Demi-Fin, mangeur de vers.	246
Le Demi-Fin noir et bleu.	247
Le Demi-Fin noir et roux.	248
Le Bimbelé, ou la fausse linotte.	249
Le Bananiste.	251
Le Demi-Fin à huppe et gorge blanches.	253
L'habit uni.	254
Les Pitpits.	255
Le Pitpit vert, première espèce.	256
Le pitpit bleu, seconde espèce.	257
Variétés du Pitpit bleu.	ibid.
Le Pitpit varia, troisième espèce.	258
Le Pitpit à coiffe bleue, quatrième espèce.	259
Le Guira-Beraba, cinquième espèce.	ibid.
Le Pouillot, ou le Chantre.	260
Le grand Pouillot.	264
Le Troglodyte, vulgairement et improprement le <i>Roitelet</i> . .	265
Le Roitelet.	271
Variétés du Roitelet.	277
Le Roitelet rubis.	ibid.
Le Roitelet à tête rouge.	279
Le Roitelet-Mésange.	280
Les Mésanges.	281

La Charbonnière, ou grosse Mésange.	Page 293
La petite Charbonnière.	299
Variétés de la petite Charbonnière.	301
La Nonnette cendrée.	ibid.
La Mésange à tête noire du Canada.	304
La Gorge-Blanche.	305
Le Grimpereau.	306
La Mésange bleue.	307
La Moustache.	311
Le Remiz.	314
La Penduline.	321
La Mésange à longue queue.	323
Le petit Deuil.	329
La Mésange à ceinture blanche.	330
La Mésange huppée.	331
 OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport aux Mésanges.	 334
La Mésange huppée de la Caroline.	ibid.
La Mésange à collier.	335
La Mésange à croupion jaune.	ibid.
La Mésange grise à gorge jaune.	336
La grosse Mésange bleue.	337
La Mésange amoureuse.	338
La Sittelle, vulgairement <i>le Torche-Pot</i>	341
Variétés de la Sittelle.	348
La petite Sittelle.	ibid.
La Sittelle du Canada.	349
La Sittelle à huppe noire.	350
La petite Sittelle à huppe noire.	351
La Sittelle à tête noire.	ibid.
La petite Sittelle à tête brune.	ibid.
 OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport à la Sittelle.	 352
La grande Sittelle à bec crochu.	ibid.
La Sittelle grivelée.	353
 Les Grimpereaux.	 354
Le Grimpereau	357
Variété du Grimpereau.	360
Le grand Grimpereau.	ibid.

Le Grimpereau de muraille.	Page 361
OISEAUX ÉTRANGERS de l'ancien continent qui ont rapport aux	
Grimpereaux.	364
Le Soui-Manga.	366
Le Soui-Manga marron pourpré à poitrine rouge.	368
Variétés du Soui-Manga marron pourpré à poitrine rouge.	369
Le petit Grimpereau, ou Soui-Manga brun et blanc.	ibid.
Le Grimpereau, ou Soui-Manga à gorge violette.	370
Le Soui-Manga violet à poitrine rouge.	ibid.
Le Soui-Manga pourpré.	371
Le Soui-Manga à collier.	372
Le Soui-Manga olive à gorge pourpre.	375
L'Angala Dian.	377
Le Soui-Manga de toutes couleurs.	379
Le Soui-Manga vert à gorge rouge.	380
Le Soui-Manga rouge, noir, et blanc.	ibid.
Le Soui-Manga de l'île de Bourbon.	381
Les Soui-Mangas à longue queue.	382
Le Soui-Manga à longue queue et à capuchon violet.	ibid.
Le Soui-Manga vert doré changeant à longue queue.	384
Le grand Soui-Manga vert à longue queue.	385
L'Oiseau rouge à bec de grimpereau.	386
L'Oiseau brun à bec de grimpereau.	388
L'Oiseau pourpré à bec de grimpereau.	389
Les Guit-Guits d'Amérique.	ibid.
Le Guit-Guit noir et bleu.	390
Variété du Guit-Guit noir et bleu.	392
Le Guit-Guit vert et bleu à tête noire.	393
Variétés du Guit-Guit vert et bleu à tête noire.	394
Le Guit-Guit à tête noire.	ibid.
Le Guit-Guit vert et bleu à gorge blanche.	395
Le Guit-Guit tout vert.	ibid.
Le Guit-Guit vert tacheté.	396
Le Guit-Guit varié.	397
Le Guit-Guit noir et violet.	398
Le Sucrier.	ibid.

	Page
L'Oiseau-Mouche.	402
Le plus petit Oiseau-Mouche, première espèce.	409
Le Rubis, seconde espèce.	410
L'Améthyste, troisième espèce.	412
L'Or-Vert, quatrième espèce.	413
Le Huppe-Col, cinquième espèce.	414
Le Rubis-Topaze, sixième espèce.	415
L'Oiseau-Mouche huppé, septième espèce.	417
L'Oiseau-Mouche à raquettes, huitième espèce.	418
L'Oiseau-Mouche pourpré, neuvième espèce.	419
La Cravate dorée, dixième espèce.	ibid.
Le Saphir, onzième espèce.	420
Le Saphir-Émeraude, douzième espèce.	421
L'Émeraude-Améthyste, treizième espèce.	422
L'Escarboucle, quatorzième espèce.	425
Le Vert-Doré, quinzième espèce.	424
L'Oiseau-Mouche à gorge tachetée, seizième espèce.	425
Le Rubis-Émeraude, dix-septième espèce.	ibid.
L'Oiseau-Mouche à oreilles, dix-huitième espèce.	426
L'Oiseau-Mouche à collier, dit <i>la Jacobine</i> , dix-neuvième espèce.	427
L'Oiseau-Mouche à larges tuyaux, vingtième espèce.	428
L'Oiseau-Mouche à longue queue, couleur d'acier bruni, vingt-unième espèce.	429
L'Oiseau-Mouche violet à queue fourchue, vingt-deuxième espèce.	450
L'Oiseau-Mouche à longue queue, or, vert, et bleu, vingt- troisième espèce.	431
L'Oiseau-Mouche à longue queue noire, vingt-quatrième espèce.	432
Le Colibri.	435
Le Colibri-Topaze, première espèce.	436
Le Grenat, seconde espèce.	438
Le Brin blanc, troisième espèce.	ibid.
Le Zitzil, ou Colibri piqueté, quatrième espèce.	459
Le Brin bleu, cinquième espèce.	540
Le Colibri vert et noir, sixième espèce.	442
Le Colibri huppé, septième espèce.	445
Le Colibri à queue violette, huitième espèce.	ibid.

Le Colibri à cravate verte , neuvième espèce.	Page 444
Le Colibri à gorge carmin , dixième espèce.	445
Le Colibri violet , onzième espèce.	446
Le Hausse-Col vert , douzième espèce.	ibid.
Le Collier rouge , treizième espèce.	447
Le Plastron noir , quatorzième espèce.	448
Le Plastron blanc , quinzisième espèce.	449
Le Colibri bleu , seizième espèce.	ibid.
Le Vert-Perlé , dix-septième espèce.	450
Le Colibri à ventre roussâtre , dix-huitième espèce.	451
Le petit Colibri , dix-neuvième espèce.	ibid.

FIN DE LA TABLE.

